Digiti

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
6
5 F
19
IMPRIMÉS

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
6
15 F
19

BIBLIOTECA NAZ.
ROMA
VITTORIO EMANUELE

BIBLIOTECA NAZ.
ROMA
VITTORIO EMANUELE

Lairesse delin: P. v. d. Berge Sculp.

910

LETTRES

DE M. J. DE

WICQUEFORT,

Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Conseiller de Madame la Landgrave de Hesse, son Resident auprés de Mrs les Estats des Provinces Unies, &c.

AVEC LES REPONSES

DE

M. G. BARLE'E,

EN FRANCOIS ET EN LATIN.

A AMSTERDAM.

Chez GEORGE GALLET.

M. DC. XCVI.

BIBLIOTECA NAZ
ROMA
VITTORIO EMANUELE

NOBILISSIMO JUVENI

D. GERARDO

VAN

PAPENBROECK,

Amico meo dilectissimo.

Hunc Epistolarum Libellum, non uno nomine Tibi debitum, honori

meritisque Tuis ex animo dedico. Amore in me Tuo, de quo ut Illustrissimi Juvenis, Nobilique genere nati, non parum glorior, fateor me Tibi esse devinctum. Ergò in amoris vicissim in Te mei, gratique animi symbolum, hoc opusculum apud Te depono, & necessitudinis inter nos majoris conciliandæ gratia Tibi dedicatum, gratissimum fore confido. Cui-nam enim convenientius &

& jure quidem majore, quam Tibi debeatur? Tibi dico, cui me multorum officiorum debitis obligatissimum esse profiteor, quem de harum Epistolarum Scriptore Nobilissimo sæpius cum tanta laude loquentem audivi, quique talium deliciarum studiosus adeò semper fuisti, & tot eruditorum Virorum Epistolas ineditas in Bibliotheca Tua servas ac colli-

gis, ut vel hinc acri ingenio ſagacique judicio Te eſſe, palam ſit omnibus. Si non & aliæ legitimæ rationes, amicitia ſaltem, qua me dignaris, atque in optimarum litterarum ſtudiis indefeſſa diligentia Tua, quam ipſam præſentis, & in futurum majoris etiam eruditionis Tuæ nunc habeo teſtem, juſtiſſimam Te adeundi cauſſam mihi præbuiſſent. Ergò nihil eſt, cur diſplice-

re

re Tibi hoc benevolentiæ in Te meæ exile quamvis munuſculum, verendum mihi ſit. Siquidem & ſingulis quibuſque acceptiſſimus etiam, quum Scriptorem reſpicimus, hic Liber eſt futurus. Verum alios quid moror, modo Tibi uni non ſit ingratus, mihi ſatis ſuperque futurum eſt, qui illum clariſſimo Tuo nomini inſcriptum, Tibique conſecratum volui. Tu quidquid id eſt boni conſulas, meque, quod facis, ſine fraude

ut amare pergas, rogo. Dabam Amſtelædami, octavo Id. Aprilis. M. DC. XCVI.

Nobilitatis Tuæ

Studioſiſſimus

PETRUS HUGUETAN.

LECTORI BENEVOLO.

HAbes hic, Lector, Nobiliſſimi Viri Joachimi Vicofortii, Ordinis S. Michaëlis Equitis, Sereniſſ. Haſſiæ Landgraviæ à Conſiliis, &c. ad Gaſpar. Barlæum V.C. Epiſtolas. De Authore non opus eſt quid dicere; omnibus enim ſatis notum, Virum fuiſſe ingenio non minus, quàm dignitatibus illuſtrem, Doctorum Hoſpitem, Humanitatis genuinum exemplar, ac intimam coluiſſe amicitiam cum ſummis Viris Grotio, Hoofdio, Hugenio, Mylio, Voſſio, Barlæo & aliis, qui ſæculi ſui ac litteterarum ornamenta fuere. De Epiſtolis paucis Te volo: nunc primum ex Autographis in lucem prodeunt, & in hunc uſque diem latuerunt apud Nobiliſſimum quem dam meum Amicum. In cujus Bibliothecâ cum inter alia doctiſſimorum Virorum Autographa ſervatas haſce Vi-

Vicofortii ad Barlæum Epistolas perlustrassem, seriò exinde rogavi, ut mihi publici juris facere eas liceret, ac tandem impetravi. Argumentum quod attinet, quædam sunt politicæ ac res aliquas singulares, tunc temporis in Europâ gestas, summâque cum elegantiâ enarratas continent, venustatum aliæ, jocorum saliumque plenæ & intimam familiaritatem, cum Barlæo per multos annos cultam, præferunt. Sed de his, erudite Lector, Tuum esto judicium. Viri Clarissimi Gaspari Barlæi Epistolas Responsorias, quotquot à nobis reperiri potuerunt, suis quasque locis inseruimus, ut quidquid illustrissimo Vicofortio foret repositum, statim innotesceret. Hæc sunt, Benevole Lector, de quibus Te monitum volui: Tu ergo Epistolis hisce utere, fruere, ac gratulare mecum, quod erudito Orbi à Nobilissimo meo Amico concessæ sint. Vale.

VI-

A TRES NOBLE

ET JEUNE SEIGNEUR

M^r. GERARD

DE

PAPENBROECK.

MONSIEUR,

C'Eſt avec toute la joie poſſible, & pour vous marquer

combien j'honore voſtre merite, que je vous preſente ces lettres, qui vous appartiennent par tant de raiſons. Je ſçai combien je vous ſuis redevable de l'amitié que vous me teſmoignez; puiſque je fais gloire, & m'eſtime fort honoré d'eſtre aimé d'une perſonne ſi Illuſtre, & d'une ſi Noble famille. La paſſion

ſion que j'ai de vous en marquer ma reconnoiſſance, & de vous aſſurer reciproquement de mon amitié, fait que je remets ce livre entre vos mains; perſuadé que je ſuis, que vous le preſentant, comme je fais dans la veuë de rendre noſtre amitié plus eſtroite, il ne ſçauroit vous eſtre que fort agreable. Je le fais paroiſtre ſous vo-

voſtre illuſtre nom, parce qu'il n'y a perſonne, à qui il appartienne avec plus de juſtice; que je vous ſuis redevable de pluſieurs bons offices & honneſtetés; & que je vous ai ſouvent entendu parler avec eloge de l'illuſtre Auteur de ces lettres qui ont toûjours eſté vos delices. Je ne parle point des lettres manuſcrites

de

de tant de ſçavans perſonnages, que vous avez dans voſtre Bibliotheque. Je ne dis rien non plus de la vivacité de voſtre eſprit, & de la penetration de voſtre jugement. Tous ceux qui vous connoiſſent, ſçavent aſſez que vous poſſedez ces deux qualités d'une maniere, qu'il ne s'y peut rien ajouter. Je paſſe encore d'au-

d'autres raiſons trés legitimes, puiſque l'amitié que vous me faites l'honneur d'avoir pour moi, & voſtre grande application à l'eſtude des belles lettres, qui m'eſt un teſmoignage de voſtre érudition & un prejugé des grands progrés que vous y ferez dans la ſuite, ſont des ſujets ſuffiſans pour m'obliger de vous dedier ce livre.

vre. Cette affection en mon endroit m'oſte de plus la crainte qu'un auſſi petit preſent, que celui que je vous fais, vous puiſſe deplaire; en effet c'eſt un livre qui ſera meſme bien receu de tous ceux qui auront égard à ſon Auteur. Mais pourquoi parle-je de l'approbation des autres, puiſqu'il me ſuffit que ce livre ne vous ſoit pas deſagreable. C'eſt auſſi

auſſi la raiſon pour laquelle j'ai mis à ſa teſte voſtre illuſtre nom, & vous l'ai dedié. Recevez-le, je vous prie, en bonne part; & me faites la grace de m'aimer toûjours. Je ſuis,

MONSIEUR,

Voſtre trés humble & trés obeïſſant Serviteur,

A Amſterdam, le 6. d'Avril 1696.

PIERRE HUGUETAN.

AVIS

AVIS AU LECTEUR.

VOici, mon cher Lecteur, les Lettres du trés Noble J. de Vicquefort Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Conſeiller de ſon A. Sereniſſ. Madame la Landgrave de Heſſe, &c. au Celebre G. Barlée. Il n'eſt pas neceſſaire de vous parler de l'Auteur ; tout le monde ſçait aſſez qu'il a eſté un Perſonnage non moins Illuſtre par ſon eſprit que par ſes emplois ; qu'il a eſté le refuge des Perſonnes Doctes ; un exemplaire parfait d'honneſteté

ſteté & qu'il a entretenu une amitié eſtroite avec de trés Grands Hommes, comme Meſſieurs Grotius, Hoofd, Huygens, vander Myle, Voſſius, Barlée & autres, qui ont eſté l'ornement de leur ſiecle, de meſme que des belles lettres. Pour ce qui eſt des Lettres de L'Auteur, voici en peu de mots ce que j'ai à vous en dire. Elles ne font que d'eſtre tirées de leurs originaux & ſont toûjours demeurées cachées juſqu'à preſent dans la Bibliotheque d'une Perſonne de conſideration de mes Amis, où les ayant apperceuës parmi d'autres Manuſcrits de Perſonnages trés Doctes, je priai auſſi-toſt mon Ami de me permettre de les donner au public; ce qu'enfin il m'accorda. Pour ce qui eſt de leur ſujet il y en a quelques-

ques-unes de Politiques, & qui contiennent des choſes particulieres qui ſe ſont paſſées de ſon temps dans l'Europe : le ſtyle en eſt tout-à-fait elegant & l'expreſſion choiſie. Il y en a d'autres toutes de railleries & de plaiſanteries agreables, & qui marquent l'amitié eſtroite de l'Auteur avec Monſieur Barlée pendant pluſieurs années. Mais à cet égard, mon cher Lecteur, on vous laiſſe la liberté d'en juger. Nous avons joint à ces Lettres toutes les réponſes que nous avons peu trouver, du trés Illuſtre Gaſpar Barlée ; & les avons miſes chacune dans leur place, afin qu'on puiſſe voir d'abord ce qui a eſté répondu à noſtre Auteur. Voilà, mon cher Lecteur, ce que j'avois à vous dire touchant les Lettres que

je

je vous presente. J'espere que vous vous rejouirez avec moi que mon Ami ait bien voulu me permettre de les donner aux personnes sçavantes.

JOACHIMI VICOFORTII EPISTOLÆ, CUM RESPONSIS GASPARIS BARLÆI.

LETTRES DE M. JOACHIM VICQUEFORT, AVEC LES REPONSES DE M. GASPAR BARLE'E.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

VIRI CELEBERRIMI GASPARIS BARLÆI

Ad Nobilissimum Virum

CONSTANTINUM HUGENIUM

EPISTOLA:

Quæ de VICOFORTIO *testimonii loco esse queat.*

QUi has Tibi literas offert, Nobilissime Hugeni, vis scire ecquisit? nondum dicam. Ubi natus? ubi morimur omnes. A quibus educatus? ab Apolline, Musis & Gratiis. Quo lacte? veritatis, comitatis, elegantiæ. In quo gymnasio? bonæ mentis. Quo seculo? quo orbi imperat ignorantia, ambitio, avaritia. Qua æra? anno à Moriæ natalibus inobservabili. Ubi habitet? ubi non Nitzliputzli Mexicanorum Deus, sed nummus pro idolo

LETTRE

De Monſieur

GASPAR BARLEE

A

M. CONSTANTIN HUIGENS:

Laquelle rend témoignage du Sieur VIQUEFORT.

VOus ſouhaitez de ſçavoir, tres-noble HUIGENS, *qui eſt celui qui vous préſente ces Lettres; je ne puis pas encore vous le dire. Le lieu où il eſt né? Celui où nous mourons tous. Sous qui il a eſté elevé? ſous Apollon, les Muſes, & les Graces. Quel lait il a ſucé? celui de la verité, de la douceur, & de la politeſſe. En quel College il a eſtudié? en celui d'un bon eſprit. En quel ſiecle? en celui où l'i-*

idolo est. Ad quod flumen? in quo delituli excrementa sua comedunt in anguillis. Ad quod insigne? Aratri cui nullus insudat Taurus. Vis & scire, quid agat? fovet bonis. Quid non agat? nulli maledicit. Quid sit? Legatus meus à latere. Quid non sit? Pater. Quid amet? virtutem. Quid non amet? aulam. Quid calleat? forte sua esse contentus. Quid nesciat? fallere. Quid queat? pluribus prodesse. Quid metuat? amicorum offensam. Quando doleat? cum gaudent improbi. Quando gaudet? cum non dolent probi. Quot calleat linguas? unam, simplicitatis & candoris. Quas oderit? adulatoriam & sugillatoriam. Quæ illi deliciæ? Romanorum & Græcorum. Quid noviſſimè in illis amet? antiquiſſima. Qualis sit in foro? minùs credulus. In Templo? cum ratione. In conviviis? officioſiſſimus. In Aula? metuens futuri. In cubili? nescio. Vis & scire, quam mercaturam exerceat? lucrandi bonos. Quid numeret? virtutes tuas. Quid ponderet? beneficium acceptum. Quo se pede metiatur? suo. Quo sit vultu? ingenuo. Quo supercilio? nullo. Quibus oculis? probis. Quo pectore? aperto. Quali inceſſu?

gnorance, l'ambition, & l'avarice regnoient dans le monde. En quelle Epoque? L'an du commencement de la folie, qui ne se peut marquer. Où il demeure? dans un lieu, où l'on adore, non Nitzliputzli le Dieu des Mexicains, mais l'argent. Sur quelle riviere? sur une où les delicats en mangeant des anguilles, mangent leurs propres excremens. A quelle enseigne? de la Charrüe, mais à laquelle aucun Taureau n'est attaché. Vous voulez aussi sçavoir ce qu'il fait? il favorise les gens de bien. Ce qu'il ne fait pas? il ne parle mal de personne. Ce qu'il est? mon Legat à Latere. Ce qu'il n'est pas? Pere. Ce qu'il aime? la vertu Ce qu'il n'aime pas? la Cour. Ce qu'il sçait? estre content de sa condition. Ce qu'il ne sçait pas? tromper. Ce qu'il desire? de faire du bien à plusieurs Ce qu'il craint? d'offenser ses amis. Quand il s'afflige? lors que les méchans se rejouissent. Quand il a de la joie? lors que les gens de bien ne se plaignent pas. Combien de langues il sçait? une, celle de la simplicité & sincerité. Celle qu'il hait? la flateuse & la medisante. Quelles sont ses delices? celles des Romains & des Grecs. Ce qu'il y aime enfin? les choses les plus

cessu ? modesto. Quo habitu & vestitu ? quo ocreati Achivi incedebant. Vis jam scire, quid sit ? dicam. Vicofortius est tui meique studiosissimus & amantissimus. Vale & nos ama. 25. Decembris 1635.

EPISTOLA. I.

Viro Amplissimo & Clarissimo D. GASPARO BARLÆO. M. D. & *Professori.*

TU Vir CL. gratias mihi agis ob concessam stateræ Puteanicæ lectionem. At

anciennes. Quel il eſt dans le Barreau? peu credule. Dans l'Egliſe? comme il doit? Dans les Feſtins? trés honneſte. A la Cour? craignant pour l'avenir. En ſon lit? je ne ſçai. Vous voulez encore que je vous diſe quel trafic il fait? celui de gagner les gens de bien. Ce qu'il compte? vos vertus. Ce qu'il péſe? les bienfaits qu'il a receus. Sur quel pied il regle ſa deſpenſe? ſelon ſon bien. Quelle Phiſionomie il a? un air beau & ouvert. Quels ſourcils? il n'en a point. Quels yeux? de fort bons? Quel eſt ſon cœur! franc & ſincere. Sa démarche? fort modeſte. Comment il eſt habillé? a la maniere des Grecs marchans avec des bottes. Voulez-vous maintenant ſçavoir qui il eſt? je vais vous le dire, c'eſt Vicquefort voſtre intime ami & le mien. Adieu, aimez-nous toûjours. Le 25. Decembre 1635.

LETTRE I.

Pour Amſterdam.

Au Trés-Illuſtre Gaſpar Barlée Docteur en Medecine, & Profeſſeur.

VOus me remerciez, Monſieur, de ce que je vous ai procuré la lecture de la

At ego ingenti me beneficio affectum credo, quod bonas horas tantisper impenderis. Absque illâ, enim, elegantissimâ tuâ epistolâ, simul judicio tuo caruissem, quo præstantius dari non potuit. Bonus ille vir Puteanus, ob liberas istas voces, vereor, ab Hispanis luet: nam Bruxellas jam pridem vocatus dicitur, & statera illa per Brabantiam prohibita & conquisita. Desiderium pacis, quo ille atque omnes ferè Belgæ diuturni belli tædio, & melioris status desperatione trahuntur, indubiè hoc scriptum ab erudito illius calamo extorsit: doctum sane, ut ais, acutissimum, sed (quod authori plurimum obesse posset) Hispanis odiosum. Toto enim scripto non agit, quam ut Regis sui impotentiam, nostram autem potentiam clarè ob oculos ponat, atque ultrò confiteatur pacem nobis saltem expedire, hostibus verò necesse esse. Faxit Deus, ut salutaria omnibus eveniant. Salve vir amicissime, & me amare perge 25. Junii 1633.

T. Omni studio addictissimus
JOACH. à WICKEFORT.
EPIS.

Balance de M. du Puy : & moi je tiens que vous m'avez ſenſiblement obligé, en vous y appliquant ſi bien pendant quelques momens, puis que ſans cela j'aurois eſté privé de vôtre belle lettre & de voſtre avis, le plus juſte qu'il ſe puiſſe ſur ce ſujet. Je crains fort que les paroles du bon M. du Puy ne lui attirent quelque choſe de faſcheux de la part des Eſpagnols : Car on dit qu'il a eſté cité il y a long-temps à Bruſſelles, que ſon traité de la Balance a eſté défendu en Brabant, & qu'on en faiſoit des perquiſitions. Le deſir de la paix que l'ennui de la guerre, & ſon deſeſpoir du reſtabliſſement des affaires, lui avoient inſpiré, de meſme qu'aux autres Flamands, a porté ce ſçavant homme à mettre au jour cet écrit, qui à la verité, comme vous le dites auſſi, eſt plein d'érudition & d'eſprit, mais qui eſtant contraire aux Eſpagnols pourroit bien eſtre fatal a ſon auteur: Car dans tout ce traité il ne fait autre choſe que prouver clairement & l'extreme foibleſſe de ſon Prince, & la grandeur de nos forces; enſuite dequoi il demeure d'accord que la paix nous ſeroit à la verité avantageuſe, mais qu'elle ſeroit neceſſaire à nos ennemis Dieu veuille que les choſes aillent bien pour tous.

EPISTOLA II.

Leydam.

CLariſſime atque Amiciſſime Vir,
Jam in procinctu eram, ut Hagam cum uxore mea conferrem, cùm litteræ mihi tuæ redderentur : ſed fecerunt illæ, ut profectio in diem Sabbathi proximum fuerit rejecta; ita tamen, ut Leydæ in via te conveniam, & quid facto opus tecum deliberem. Cùm enim quid negotii Hagæ ſit expediendum, vix mihi conſtat, an humanitati Ampliſſimi Overbequii, veſtro deſiderio, & votis quoque meis ſatisfacere queam. Uxor etiam parum ex dignitate eſſe arbitratur, ſi poſtliminio adventitii inter nuptiales adſidere præſumamus. Hæc, quæ-

ſo,

Adieu, Mon cher ami, aimez-moy toûjours, & me croyez

Voſtre trés-affectionné ſerviteur
JOACHIM VICQUEFORT.

Le 20. Juin 1633.

LETTRE II.

Pour Leyde.

MONSIEUR,

J'eſtois ſur le point de partir pour la Haie avec ma femme, lorſque j'ai receu voſtre lettre. Cela m'a fait remettre mon départ à Samedi prochain, en ſorte neanmoins que j'eſpere vous voir à Leide en paſſant, pour deliberer avec vous ſur ce qu'il y aura à faire. Comme j'ai quelques affaires à terminer à la Haie, je ne ſçai point encore ſi je pourrai ſatisfaire aux prieres obligeantes de M. d'Overbeck, à voſtre deſir, & à ce que je ſouhaiterois auſſi moi-meſme. Ma femme ne croit pas que jouiſſans du droit de retour nous puiſſions honneſtement nous trouver à des Noces; mais, je vous prie, que cela ſoit dit entre vous & moi. Je ne defererai pas neanmoins à ſon

so, inter nos maneat. Ego tamen huic sententiæ prius non adsentiar, quin tuam perceperim. Scias enim velim, negotium hoc à prudentia & consilio tuo potissimùm dependere. Vale, Vir amicissime, & salve plurimùm cum uxore à nobis omnibus. Dabam Amstelodami 21. Julii 1633.

Tuus omni studio
Joachimus à Wickefort.

Nisi grave est, salutabis meo nomine Amplissimum Overbequium, & lectiss. ipsius Conjugem, D. Kinderlingium, Clariss. Cunæum præcipuè, atque alios nostri amantes.

EPISTOLA III.

Leydam.

CLarissime Vir atque Amice maxime, Ut scias aulicarum artium planè me esse rudem, constitui tandem crastino die rectè Alfenum proficisci, abjectâ priore sententiâ atque omnibus cæremoniarum scrupulis, quos uxor allegarat. Hæc te scire volui, ne frustra nos Leydæ expec-

ſentiment que je n'aye ſceu auparavant le voſtre; car je vous prie de croire que cette affaire depend principalement de voſtre prudence & de voſtre avis. Adieu, Mon cher Ami, nous vous baiſons tous les mains, & à Madame voſtre Epouſe. A Amſterdam le 21. Juillet 1633.

JOACH. VICQEFORT.

Saluez de ma part, ſi cela ne vous fait point de peine, M. Overbeck avec ſa chere Epouſe, M. Kinderlinge, l'Illuſtre Cunée principalement, & tous nos autres amis.

LETTRE III.

Pour Leyde.

MONSIEUR,

Pour vous montrer que je ſuis ſans façon & ſans ceremonie; j'ai enfin reſolu d'aller demain droit à Alphen, aprés avoir changé de ſentiment & paſſé par deſſus tous les ſcrupules de ceremonies que ma femme alleguoit. Je vous le fais ſçavoir afin que vous ne nous attendiez pas a faux à Leide. Si cependant vous avez quelques avis à

nous

pectes. Si quid tamen consilii interea suggereris, illud imprimis sequendum existimamus. Vale V. C. & saluta uxorem tuam nostris verbis, & quicquid ibi amicorum est nostri amantium. Dabam raptim Amstelodami 22. Julii 1633.

T. antiqua Fide
Joach. à Wickefort.

RESPONSIO.

VIr Amplissime,

Ex quo à nobis discessisti, omnia hîc frigent, aër, studia, amici. Aëris inclementiæ oppono foci luculentioris beneficium. Studiorum inertiam, quam bruma adfert, solor poëticis digressionibus, quas non studiis, sed lusibus annumero. Amicitiæ frigus à tua est absentia, qui amicorum plurium hic soles esse coagulum. At huic incommodo occurrendum litteris, quæ cùm absente te loquantur. Jam Haga te habet, rerum quæ hîc & alibi geruntur, proma conda. Illic inter aulicos ambulas, prandes, cœnas. In tanta felicitate mirum si vacet mei recordari.. Ego istos aulæ splendo-

res

nous donner, nous les suivrons preferablement. Adieu, Monsieur, Saluez de nostre part Madame vostre Epouse & tous nos amis de vos quartiers. Ecrit à la haste, à Amsterdam le 22. de Juillet 1633.

Vostre . . . . .

JOACH. VICQUEFORT.

RÉPONSE.

MONSIEUR,

Depuis que vous nous avez quitté tout est froid ici, l'air, les Estudes, & les Amis. A la rigueur de l'air j'oppose un bon feu, La paresse que l'hiver cause pour l'Estude, je la gueris par des digressions Poëtiques, que je compte moins pour un estude que pour un passe-temps. Le froid de l'Amitié vient de vostre absence, puisque vous estes ordinairement le lien de plusieurs amis en ces quartiers, mais pour parer à cet inconvenient, il est necessaire d'avoir recours aux Lettres, par le moyen desquelles l'on vous parle quoi que vous soyez absent. Vous estes maintenant à la Haie qui est le Centre des nouvelles. Vous vous y promenez,

res vel hoc solum nomine odi, quod suavissimum consuetudinis tuæ fructum mihi eripiant. Expecto, ut propediem ad nos redeas, ut in sinum nostrum effundas horribilia imperiorum secreta. Propius jam Deos contingis, ut si rerum publicarum satagere libeat, scire possis, quid Rex Reginæ in aurem dixerit, quid Juno fabulata sit cum Jove. Intelligam ex te quantum à Gallo, quantum à Veneto expectandum bellis nostris præsidium: Hic post ridiculum istum mercatorum casum novi accidit nihil. Qui imperant, novos ineunt & anniversarios magistratuum census. Qui parent, antiquum obtinent. Alii rem faciunt, alii frangunt, alii Biantis exemplo Vianam ambulant, & cum æris egent, Cappadocum sibi reges videntur. Historiam de Presbytero Planco domi ex tuis intelliges. Piget enim, cucullatos istos doctores in scenam producere, nec traducere quemquam est moris mei, quoad de facinore non planè constat. Vale. 4. Feb. 1634.

EPIS-

vous y disnez, vous y soupez avec les personnes de Cour. Ce seroit merveille si dans un estat si heureux vous aviez le loisir de vous souvenir de moi. Pour moi je hais le brillant de la Cour, quand ce ne seroit que parce qu'il me ravit le plaisir de vostre agreable conversation. J'espere que vous reviendrez dans peu, afin de nous faire part des impenetrables secrets des Puissances. Vous estes maintenant plus proche des Dieux, en sorte que si vous vous souciez des affaires publiques, vous pouvez sçavoir ce que le Roy a dit dans l'oreille à la Reine, & l'entretien de Junon avec Jupiter. J'apprendrai de vous quel secours nous devons attendre de la France & des Venitiens dans les guerres que nous avons. Il ne s'est rien passé de nouveau ici depuis la plaisante avanture qui est arrivée aux Marchands que vous sçavez. Ceux qui commandent font de nouveaux denombremens de Magistrats d'une année à l'autre. Ceux qui obeissent retiennent l'ancien denombrement. Quelques-uns s'enrichissent; d'autres se ruinent, d'autres enfin à l'exemple de Bias s'en vont à Viane, & dans leur pauvreté, s'imaginent estre Rois de Cappadoce. Vous apprendrez chez vous de ceux de vostre Famille l'hif-

EPISTOLA IV.

Amstelodamum.

CItius ad te scribere, Vir Clarissime, per salutationes atque alia officia non licuit, iis cùm ex parte satisfactum sit, non possum, quin erga amicissimum meum Barlæum fidem meam liberem. Scias itaque hic omnia ad bellum spectare. Apparatus nunquam majore cum diligentia facti; quicquid ad rem tormentariam pertinet hodie Dordracum transmittitur. omnibus & singulis belli Ducibus, Princeps jussit ut ad præsidia sua se conferant, præcipuè Gallis & Anglis

l'hiſtoire du Preſtre Plancus: car je n'aime point à faire paroiſtre ſur le Theatre ces Docteurs à Capuchon, outre que ce n'eſt pas ma couſtume de decrier perſonne que je n'aye ſceu auparavant s'il eſt coupable. Adieu. Monſieur.

Voſtre . . . .

Le 4. Fevrier 1634.

GASPAR BARLE'E.

LETTRE IV.

IE n'ai pu, Monſieur, vous eſcrire plûtoſt pour vous marquer mes reſpects, & mes autres devoirs. Comme j'y ai ſatisfait en partie, je ne puis me diſpenſer de m'acquitter de ce que j'ai promis à mon bon ami Monſieur Barlée. Vous ſçaurez donc que tout ſe diſpoſe ici à la guerre, & que les préparatifs ne s'y ſont jamais faits avec plus de diligence. On envoie aujourd'hui l'artillerie à Dordrecht. Le Prince a ordonné à tous les Officiers de guerre, & ſur tout aux François & aux Anglois de ſe rendre à leurs Garniſons. La pluſpart des troupes de Friſe marchent du coſté d'Arnhem, & un grand nom-

glis. Frisiorum pleræque legiones Arnhemum versus tendunt, plurimæque copiæ versus Mo'am. Quo multi arbitrantur, exercitum à Pinsio in istis locis coactum iri, vel ut conatibus hostium præveniat, vel consilia eludat. Quas enim legiones ex agro Lutzenburgico movisse audivimus, expeditioni, quam Marchio d'Aytona minatur, magis destinatæ creduntur, quam ut impetum in Westphaliam faciant. De Palatini Neoburgici delectibus omnia infausta hic metuuntur. Ordines ut periculum declinent, Arnhemium & Ripperdam delegatos ablegarunt Dusseldorpium hisce mandatis, ut Neoburgus milites suos quamprimùm dimittat; secus si fecerit & neutralitati vis fiat, non inultam iri temeritatem. Sueciæ Legatus hodie ab Ordinibus ad colloquium admissus, orationem latinam habuit, quam tamen audire non contigit. Bruxellis scribunt, Barbanzonium Principem & Grammontium Burgundum cum Manriquesio & Borgia Hispanis singulari certamine pugnasse, quorum primus & ultimus graviter vulnerati dicuntur, secundus autem interfectus. Dissidium ex contumelia

nombre d'autres vers la Meuse. Cela fait croire à plusieurs que Pinsius doit former l'Armée en ces quartiers-là pour prevenir les ennemis, & faire échouer leurs desseins: car on croit que les troupes qui estoient dans le Luxembourg, & qu'on nous mande estre en marche sont plûtost destinées à une entreprise dont le Marquis d'Aytone semble nous menacer, qu'à faire une irruption dans la Westphalie. Pour ce qui est des levées de l'Electeur Palatin de Neubourg, on en craint ici toute sorte de malheurs. Les Estats, pour éviter le danger ont deputé Mrs. Arnhemius & Ripperda a Dusseldorp avec ordre de demander au Duc de Neubourg qu'il congedie au plûtost ses troupes, qu'autrement & en cas qu'il contrevienne a la neutralité, sa temerité ne demeurera pas impunie. L'Ambassadeur de Suede a esté aujourd'hui admis à l'audience de Messieurs les Estats. Il a fait sa harangue en Latin, mais je ne l'ai point entenduë. On écrit de Brusselles que le Prince de Barbançon, & M. de Grammont Bourguignon de nation se sont battus en duel contre Messieurs Manriques & Borgia Espagnols. Le premier & le dernier ont esté, a ce qu'on dit, dangereusement blessés, & le second tué. On fait venir leur querelle d'un affront

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

melia natum narrant cum in auctione supellectilis Infantis Isabellæ, Vidua Inigi de Borgia vasa quædam Porcellana contra Barbanzonium emere cupiens pretium in immensum extolleret, atque ille indignatus augeri pretium illam dixerit ac si ebria esset. Impotentis enim animi fæminam adeò exarsisse, ut Petrum Manriques Turmæ Equitum ductorem læsi honoris vindicem imploraret, addito in periculi consortium juniore Borgia filio unico. Quam conditionem Manriques protinus accipiens Barbanzonium provocavit. Qui & statim assumpto Grammontio in campum descendit. Ubi post brevem dimicationem vulnus in capite accepit, ex quo sanguis largiter defluens totam faciem obruit, & periculo vitæ, quod Hispanus interminabatur, exposuit. Sed famulus qui adstabat succurrens Hispanum confodit. Borgia quoque interea à Gramontio lethaliter vulneratus est. Constantinopoleos litteræ indicant sumptum illic fuisse supplicium de 80. Polonis. Purpuratum quemdam Tyrum, Sidonem & urbem Sancti Joannis d'Acre incendio penitus vastasse. Et quod omnem barbariem superat, ipsum Imperatorem diversoria

affront receu à la vente publique des meubles de l'Infante Isabelle. La veuve d'Ignace Borgia voulant acheter quelques vases de Porcelaine que Barbançon vouloit aussi avoir, encherit de beaucoup sur luy. Barbançon en estant piqué luy dit qu'elle agissoit en cela comme si elle estoit ivre. Cette femme en fut si transportée de colere, qu'elle prit Pierre Manriques Capitaine de Cavalerie de vouloir venger son honneur, avec le jeune Borgia son fils unique qu'elle luy donna pour second. Manriques s'estant sur l'heure engagé à le faire, appella Barbançon. Celuici aussi-tost ayant pris Grammont avec lui se rendit sur le champ, où peu de temps aprés en estre venu aux mains il fut blessé à la teste. Le sang qui couloit en abondance de sa plaie lui couvrant tout le visage, le mit en danger d'estre tué par l'Espagnol; mais son valet qui estoit prés de luy, le secourut & perça l'autre; Borgia fut aussi sur ces entrefaites blessé à mort. Les lettres de Constantinople marquent qu'on y a fait mourir quatre-vingt Polonois; qu'un des principaux Officiers a reduit en cendres Tyr, Sidon & S. Jean d'Acre, & ce qui surpasse toute inhumanité, que le Grand Seigneur lui-mesme alloit dans les auberges, & dans les Cabarets, & tuoit tous

soria & tabernas perambulare, obviumque quemque interficere, quem herbam nostram sanctam sumentem deprehenderit. Plura per adstantium turbas non licet, nec etiam meliora. Quapropter & ruditati & brevitati ignoscas vel potius rudi prolixitati. Dabam Hagæ 27. Februar. 1634.

T. ad omnia officia paratissimus
Joach. à Wickefort.

Lectissimam Uxorem tuam meis verbis, si placet, salutabis.

RESPONSIO.

AMplissime Vicoforti,
Traditæ mihi sunt literæ tuæ media nocte hora duodecima. A qua diem suum auspicantur Ægyptii sacerdotes. Nec tamen credas velim, me in istud tempus traxisse studia. Odi lucubrationes, utpote valetudini noxias, nec gratas conjugi quæ mihi pro legata à latere est. Exceperat nos solemni epulo Nobil. Realius, à quo abire non licuit, nisi intempesta nocte. Et quanquam plusculum

tous ceux qu'il y trouvoit mangeans de nostre herbe sainte. La compagnie que j'ay m'empesche de faire ma lettre plus longue. Excusez donc si elle est si mal écrite & si courte, ou plûtost si elle est si longue & si peu polie.

Vostre . . .

JOACH: VICQUEFORT.

A la Haie le 27. Fevrier 1634.

Saluez, s'il vous plaist, de ma part Madame vostre chere Epouse.

RE'PONSE.

MONSIEUR,

Vostre lettre m'a esté renduë sur le minuit, qui est l'heure d'où les Sacrificateurs Egyptiens commencent le jour. Ne croyez pas neanmoins que je me fusse occupé à l'estude jusqu'a cette heure-là. Je n'aime pas à m'y appliquer la nuit; cela m'incommode, & ne plaist pas à ma Femme qui m'est comme un Legat a Latere. Le tres-noble Realius nous avoit donné un repas magnifique, & nous ne pusmes nous retirer que fort tard.

BIBLIOTECA ROMA VITTORIO EMANUELE

pluſculum aſperſus eſſem Lyceo, nolui ire cubitum, niſi lectis tuis literis. Quæ adeò placuerunt, ut pulvinari ſuppoſitis indormiverim ſuaviter. Ita tu mihi, loquor tropicè, pro culcitra fuiſti. Feci divortium cum uxore, quæ mihi peperit non gemellos, uti Latona, ſed unum inſtar gemellorum. Non puto robuſtiorem fuiſſe Herculem, cum in cunis vagiret & immiſſos à noverca angues ſtrangularet. Videtur infans cum Gallis bella probare non inducias. Nam clamat & vociferatur, quod proprium eſt bellaturientium. Magnas turbas dat regno noſtro. Adultum auderem iſtis mirmillonibus Barbanzonio, Gramontio, & Borgiis opponere. Audivi inter Gallum & Fœderatos Ordines jam conveniſſe. Quibuſdam iſtud conſilium placet, quibuſdam diſplicet. Ego, mi Vicoforti, in rebus fidei acquieſco decretis Eccleſiæ univerſalis, in rebus politicis decretis Ordinum & Principis. Volo enim mihi deberi & hominis Chriſtiani, & boni civis titulum. Vale & Zulichemi Dominum ſaluta. 10. Mart 1634.

EPIS-

Quoique j'euſſe un peu trop bû, je ne voulus pas neanmoins m'aller coucher que je n'euſſe lû voſtre lettre. Elle me plut tellement que l'ayant miſe ſous le couſſin de mon lit je dormis d'un ſommeil fort doux & agreable. C'eſt ainſi, pour parler en termes figurés, que vous m'avez ſervi de Couſſin. Je ſuis à preſent ſeparé de ma Femme, qui m'a enfanté non deux jumeaux comme fit Latone, mais un Fils qui vaut deux jumeaux. Je ne penſe pas qu'Hercule lorſqu'il eſtoit encore dans le Berceau & qu'il ſuffoquoit les Serpens que ſa Belle-mere envoyoit contre lui, ait eſté plus fort & plus vigoureux. Cet Enfant ſemble approuver plûtoſt la guerre que la Tréve avec la France: car il criaille fort & fait beaucoup de bruit, ce qui eſt le propre des gens de guerre. Il cauſe de grands troubles dans noſtre Royaume. S'il eſtoit plus avancé en âge, je ne craindrois pas de l'oppoſer aux Gladiateurs Barbançon, Grammont, & les deux Borgia. J'ai oüi dire que la France & les Eſtats Generaux des Provinces-Unies eſtoient à preſent d'accord. Cela plaiſt à quelques-uns, & déplaiſt à d'autres. Pour moi, Monſieur, dans les choſes qui regardent la foi je me ſommets aux decrets de l'Egliſe Univerſelle & en ce qui

EPISTOLA V.

CLariſſime & Amantiſſime Vir,

Fecit abſentia tua heri, ut participem te facere non potuerim eorum, quæ amici ex Gallia & Germania non modio aut trimodio, ſed ipſo fere horreo ſunt admetiti. Igitur jam illa accipe: Ex Gallia legationem valdè honorificam ad Aurelianenſem Ducem, qui podagra Aureliani laborat, inſtitutam ex octo Theologis & duobus Politicis, inter quos Pater Joſephus & Bothilerius Regi à ſecretis eminent, compoſitam, ut pondus matrimonii cum Margarita Lotharingia nuper contracti examinent, diſſolutionem proponant

touche le Gouvernement Politique à l'Eſtat & au Prince: car je ſouhaite de paſſer tout enſemble pour bon Chreſtien & pour bon Citoyen. Adieu, Monſieur, ſaluez s'il vous plaiſt, de ma part Monſieur de Zulichem.

Voſtre. . . .

G. BARLE'E.

Le 10. Mars 1634.

LETTRE V.

MONSIEUR.

Voſtre abſence m'empeſcha hier de vous faire part de ce que mes amis de France & d'Allemagne me marquent non par meſure, mais en abondance. Je vais donc maintenant vous les marquer. De France, on écrit qu'on avoit envoyé au Duc d'Orleans, qui eſt malade de la goutte dans la ville de meſme nom, des Deputés trés honorables, ſçavoir ſix Theologiens & deux Politiques, dont les plus apparens ſont le P. Joſeph, & M. Bouthillier Secretaire du Roy. C'eſt pour examiner la validité du mariage que ſon A. R. a depuis peu contracté avec la Princeſſe Marguerite de Lorraine, pour en

nant & assensum ipsius rationibus eliciant. Ardua quidem res & periculosæ plenum opus aleæ : nihilominùs Ducem renitutum non putant, & si quà scrupulus obsit, facilè ablatum iri à Puylaurentio qui aliter spe opima excidet matrimonii cum Ponte-Castellana Richelii nepte, donationis centum millium lib. & dignitatis Ducalis, quæ omnia ipsi sunt promissa. Cardinalis Lugdunensis hoc fine quoque creditur Romam ablegatus, ut Curiæ Romanæ & Pontificis approbationem obtineat. Hic publicæ lætitiæ signa dare voluit ob Ducis reditum in Galliam, & cum fratre reconciliationem, accensis per Vrbem ignibus & gratiarum publicis actionibus solemni isto cantu *Te Deum laudamus*. Istud quidem non minoris momenti negotium mihi videtur, quod Rex Tribunal, quod Absolutum Consilium vocant, Nanceii constituerit, & Ducis Lotharingii subditos Ecclesiasticos æque ac seculares ad juramentum fidelitatis & obedientiæ adegerit. Sanè infensissimum bellum hinc oritur um constat, cum Austriaca domus nihil intentatum relinquet, quin devinctissimum sibi Principem restituat. A Classe Hispanâ quâ Sanctæ Crucis

proposer la rupture à ce Prince, & pour le porter par leurs raisons à y consentir. Affaire assurément trés épineuse & trés délicate, à laquelle neanmoins ces Deputés se persuadent que le Duc donnera les mains; & au cas qu'il eust quelques scrupules là dessus, qu'ils lui seront facilement levés par Puylaurent qui autrement se verroit frustré du grand avantage qu'on lui fait esperer d'épouser la Pont-Chasteau Niece du Cardinal de Richelieu, & d'une donation de cent mille francs avec la qualité de Duc qu'on lui a promis. On croit aussi que c'est dans cette veuë qu'on a envoyé le Cardinal de Lion à Rome afin d'obtenir l'approbation du Pape. Sa Saineté a voulu qu'on fist des réjoüissances publiques pour le retour de son A. R. en France, & pour sa reconciliation avec le Roy son Frere, ayant fait allumer des feux dans la ville de Rome, & chanter le Te Deum en action de graces. Je n'estime pas que ce soit une chose de moindre consequence que le Roi ait estably un Conseil Souverain à Nancy, & qu'il ait obligé les Sujets du Duc de Lorraine tant Ecclesiastiques que Laïques à lui faire serment de fidelité & d'obeïssance. Car il est certain que cela causera une trés rude guerre, n'y ayant rien que la Maison d'Austriche ne

cis Marchio ex Meſſanenſi portu ſolvit, nihil amplius Galli ſibi metuunt, cum Provinciæ ora jam optimè contra omnem vim & invaſionem ſit proviſa. Germanorum Legati Pariſiis jam diſceſſerant cum omni ſatisfactione, atque hos articulos à Rege obtinuerant. I. Regem Proteſtantibus duodecim millia peditum ſuppeditaturum. II. Quotannis daturum decies centena millia librarum. III. Oxenſternium cum Conſilio Formato directionem habiturum. IV. Ducem Vimarienſem exercitus imperium. V. Fequierum Regis Legatum interventurum in Conſilio. VI. Non initum iri pacem, quin Rex comprehendatur. Cætera ſunt horribilia ſecreta. Hæc quidem propenſiſſimam Regis voluntatem in Principes & Germaniam demonſtrant, & egregios conatus. Non puta tamen directe aliquid moliturum contra Cæſarem. Protectionem ultra Rhenum non extendi ex eo liquet, quod Hanonius Comes, qui ſe ipſum hoc fine in Galliam tranſtulit, eam obtinere non poteſt. Cæterum copias Regis circa Spiram & Vormatiam metatas, ut Duci Bernhardo in omni occaſione ſupradicto auxilio præſto ſint.

Hic

mette en œuvre pour reſtablir un Prince qui lui eſt ſi fort uni. Pour ce qui eſt de l'Armée Navale d'Eſpagne qui eſt ſortie du Port de Meſſine avec le Marquis de Sainte Croix, les François n'en craignent plus rien: ils ont ſi bien pourveu aux Coſtes de Provence qu'elles ſont à couvert de toute inſulte. Les Envoyés des Princes d'Allemagne ſont partis de Paris avec toute la ſatisfaction poſſible & aprés avoir obtenu du Roi les Articles ſuivans. I. *que ſa Majeſté fournira aux Proteſtans douze mille hommes de pied.* II. *Qu'elle leur donnera tous les ans un million de livres.* III. *Que le Comte d'Oxenſtern avec le Conſeil des Confederés aura la direction des affaires.* IV. *Que le Duc de Veimar aura le commandement de l'Armée.* V. *Que le Marquis de Feuquieres Ambaſſadeur de ſa Majeſté aura entrée au Conſeil.* V. *Qu'on ne fera point de Paix, ſans que ſa Majeſté trés Chreſtienne n'y ſoit compriſe. Le reſte ne contient que d'épouvantables ſecrets. Ces choſes marquent à la verité la grande affection que le Roi a pour les Princes & pour l'Allemagne, & auſſi les genereux deſſeins de ſa Majeſté. Mais il ne faut pas que vous croyiez qu'elle entreprenne rien directement contre l'Empereur. Une preuve certaine que la protection du Roy*

Hic quidem res suas ita disponere, ut brevi moveat. Parisios quoque Helvetiorum Fœderatorum Legati venerunt, Bernatum scilicet, Tigurensium & Schafhausianorum, subsidia & auxilia imploratum contra Pontificios. Rumor etiam percrebuerat Rhætos à Gallorum partibus defeciſſe, atque ob eam causam Candalium Ducem à Rege illuc missum, ut in ordinem redigat. Hæc fere sunt, quæ te scire volui. Cætera coram. Interea excusabis tumultuariam scriptionem & me amabis. Vale Vir clarissime & salve cum Uxore. Raptissimè 20. Novemb. 1634.

EPIS-

trés Chrestienne s'estend pas au delà du Rhein, est que le Comte de Hanau qui estoit allé en France, pour en estre participant, ne l'a pû obtenir. Au reste les troupes de sa Majesté sont campées aux environs de Spire & de Vormes, afin que le Duc Bernard les trouve toutes prestes pour le secours ci-dessus. Ce Prince regloit ses affaires d'une maniere qu'il ne sera pas long-temps à partir. Il est aussi arrivé à Paris des Envoyés des Cantons Suisses Confederés, Berne, Zurich, & Schafhouse pour demander du secours contre les Catholiques. Il s'est répandu un bruit que les Grisons avoient quitté le parti de la France & que le Roi avoit envoyé le Duc de Candale pour les mettre à la raison. Voilà ce que j'avois dessein de vous mander, remettant à vous dire le reste à nostre premiere entrevenue. Cependant excusez, si je vous écris avec tant de precipitation, & continuez de m'aimer toûjours. Adieu, Monsieur, je vous souhaite le bon jour & à Madame vostre Epouse.

J. VICQUEFORT.

Ecrit trés à la haste le 20. Novembre 1634.

EPISTOLA VI.

AMpliſſ. Vir & Amiciſſ. Compater, Si ſalvus & incolumis tuis redditus es, gaudeo & gratulor. Nos omnes rectè valemus, & aliquando ſolles noſtros defæcatiore animo curamus Britannicis oſtreis, quam non Germani ſuos, fungis & limacibus. Francofurtenſibus quidem viæ, ab hoſtibus ita intercluſæ ſunt, ut quatuor Colonienſes nuntii ordine venerint abſque illorum litteris. Et ſi verum eſt, quod à peregrinantibus refertur, Henchſium ditionis Moguntiacæ oppidum inter Francofurtum & Moguntiam ad Mænum ſitum à Cæſareanis fuiſſe interceptum, & cives iſtos in magnum diſcrimen adductos video, & res Oxenſternii eo loco eſſe, ut alias ſedes brevi ſit quæſiturus. Ex Gallia omnia læta nunciantur. 28. Novembris Nuptiæ trium Neptum Cardinalis Richelii, quæ Duci Valettæ, Comiti Guichio, & Pulaurentio deſponſatæ fuerant, celebratæ fuerunt, & quidem majore pompa & apparatu, quam non Adami & Evæ. Unicuique ſponſæ menſa ſtructa fuit viginti qua-

LETTRE VI.

MONSIEUR,

Je me rejouis & vous felicite de voſtre retour dans voſtre Famille. Nous ſommes tous en bonne ſanté, & mangeons quelquefois plus tranquillement nos huiſtres d'Angleterre que les Allemands ne mangent leurs Champignons & leurs limaçons. Pour ce qui eſt de ceux de Francfort, les ennemis leur ont tellement coupé les paſſages, qu'il eſt arrivé quatre Couriers conſecutifs ſans porter de leurs lettres: mais s'il eſt vrai ce que diſent ceux qui viennent de ces quartiers, que les Imperiaux ont ſurpris la ville de Hoechſt ſituée ſur le Mein entre Francfort & Mayence, & de la dependance de l'Archeveſché de cette derniere ville, je crois ceux de Francfort en trés grand danger, & Oxenſtern obligé de chercher au pluſtoſt une autre place de reſidence. Pour les nouvelles de France elles ſont toutes agreables. Les ceremonies de mariage des trois Nieces du Cardinal de Richelieu qui eſtoient fiancées au Duc de la Valette, au Comte de Guiche, & à Puylaurent, ſe firent le vingt-huitieſme Novembre avec plus de pompe & d'appareil que celles du mariage d'Adam & d'Eve. Il y avoit

quatuor hominum capax. Pro quibus singulis apparitoribus vel Agoramomis numerata fuerunt octo Francorum millia. Nec tamen credo inter exquisitissima fercula recentiores ostreas comparuisse, quam nos non ita pridem devoravimus. Hoc lepidum & facetum est, quod cum cæteri sponsi octoginta Coronatorum millia pro dote referrent, Guichio Comiti viginti superaddita fuerint, quod sponsam pulchriorem Puylaurentio cesserit, Dux Aurelianensis repudio subscripsisse dicitur, vel secundum alios arbitrio Pontificis totum negotium commisisse. De rebus Germaniæ Galli jam seriò deliberant, nec tamen constitutum videtur, quousque arma extendi debeant. Sunt qui judicant non esse transferenda Rhenum, sed saltem loca ista, quæ cis flumen sita tutelæ titulo esse conservanda. Cæterum Duci Bernhardo Vimariensi exercitus imperium attribuitur, ut & Oxenstiernio Consiliorum Germanicorum, quam vocant, directio; quam tamen tractu temporis & sensim Galliæ Regis in manus dari video. Cum reverentia illius unà cum fortuna fere cadat, atque hujus præcipuè accrescat ob beneficia,

avoit pour chacune des Epousées une table de vingt quatre couverts, pour le service de laquelle les Huissiers & les Maistres d'Hostel avoient receu huit mille francs. Je ne crois pas neanmoins qu'entre les mets les plus exquis on y ait veu des huistres plus fraisches que celles que nous mangeasmes il n'y a pas long-temps. Ce qu'il y a de plus plaisant est que les mariés ayant receu chacun quatre vingt mille escus d'or pour la dot de leurs femmes, on en donna encore vingt mille au Comte de Guiche pour avoir cedé à Puylaurent sa fiancée qui estoit la mieux faite. On dit que le Duc d'Orleans a consenti à la rupture de son mariage, ou selon d'autres, qu'il a remis toute cette affaire au jugement du Pape. Les François pensent tout de bon aux affaires d'Allemagne. Cependant on ne voit pas qu'ils ayent encore déterminé jusques où ils porteront leurs armes. Il y en a qui croient qu'ils ne les porteront pas au delà du Rhein, & qu'ils ne feront que conserver sous le nom de Protection les places qui sont en deçà cette Riviere. Au reste on donne au Duc Bernard de Veimar le commandement de l'armée. & au Comte d'Oxenstern la direction des Conseils d'Allemagne, de laquelle neanmoins je prevois que le Roi de France deviendra peu à peu le maistre. le respect qu'on a pour le Comte d'Ox-

ficia, quæ unuſquiſque expectat. Sunt jampridem Proceres Tribunitia dignitate ab ipſo aucti & ad majora adſpirant, quod erit ingens adfectus & benevolentiæ vinculum. Vale, Vir Ampliſſime, & me amare perge. 6. Decembris 1635.

T. ex aſſe
Joach. à Wickefort.

Saluta, ſi placet, Uxorem & familiam.

RESPONSIO.

FActum conſulto, Ampliſſime Vicoforti, quod dies aliquot ſine meo alloquio tranſire paſſus fuerim. Dum enim juſta optimo parenti ſolvis, dum exequias celebras, mortuum effers, dum recens dolor ſtupet, & ſolamina vix admittit, diſtuli ea ſtyli officio deſignare, quæ in animum tuum ſimul ac meum

(unus

d'Oxenſtern baiſſant en meſme temps que ſa fortune, au lieu que celui qu'on a pour le Roi trés Chreſtien augmente de beaucoup par la conſideration des bienfaits qu'un chacun eſpere de ſa Majeſté. Il y a des Seigneurs qu'elle a élevé il y a long-temps à la dignité de Colonel, & qui aſpirent à quelque choſe de plus conſiderable : ce qui les engagera puiſſamment à l'aimer. Adieu, Monſieur, aimez-moi auſſi toûjours.

Le 6. Decembre 1634.

J. VICQUEFORT.

Saluez, s'il vous plaiſt, Madame voſtre Epouſe, & toute voſtre Famille.

REPONSE.

MONSIEUR,

C'a eſté à deſſein que j'ai laiſſé paſſé paſſer quelques jours ſans vous eſcrire. Pendant que vous eſtiez occupé à rendre les derniers devoirs à un trés bon Pere ; pendant que vous celebriez ſes funerailles, que vous faiſiez inhumer ſon corps, & que la douleur recente vous avoit ſi fort conſterné, que vous eſtiez preſque inconſolable, j'ai differé de vous mander

(unus namque is ambobus est) effundere decreveram. Amisisti Parentem in terris, quem beatior aliquando salutabis inter superos. Deseruit ille mundum hunc ante te, quem intraverat ante te. Ut jam nec de morte, nec de ordine conqueri possis. Satur hujus scenæ ad ea loca ivit, ubi eadem semper erit nec mutabilis cœlestis scenæ facies. Ubi opes caducas & fluxas æternitate, vitam fragilem immortalitate, famam denique civis boni divinis honoribus commutavit. Decessit hinc vitæ tuæ olim dux, morum magister, & pietatis inter suos domesticos doctor. Ideoque levior tibi debet esse ejus mors, ex cujus vita fructus percepisti uberrimos. Feliciter excessit, te superstite. & fratribus sororibusque tibi junctissimis, in quibus renascitur indies, & eas vidit gliscere virtutes, quibus vivus maximè excelluit. Non jam ægritudo tua franget ægrum, non affliget tua calamitas imbecillem, non dolebit ob dolores tuos, nec mors tua funerabit senem tui amantissimum. Bene secum actum putavit, quod liberos genuerit sibi, Christo, Virtuti.

Sibi

der ce que j'avois resolu de representer à vostre esprit & au mien tout ensemble, puisque l'un & l'autre ne sont qu'un en nous deux. Vous avez perdu ici bas un Pere que vous verrez quelque jour dans un estat plus heureux dans le Ciel. Comme il estoit venu avant vous, il l'a aussi quitté avant vous, de sorte que vous ne sçauriez pour le present vous plaindre ni de la mort, ni de l'ordre. Degousté de la Scene de ce monde, il est allé dans des lieux où la face des choses sera toûjours la mesme & immuable: où en échange des richesses perissables & passageres, il aura esté fait participant de l'Eternité: où au lieu d'une vie fragile, il en aura receu une immortelle. Où sa reputation de bon Citoyen qu'il s'estoit acquise ici bas, sera convertie en des honneurs Divins. Celui qui estoit autrefois le guide de vostre vie, le Maistre des mœurs & le Docteur Domestique de la pieté parmi les siens est decedé; mais comme vous avez receu de sa vie de trés grands avantages, sa mort vous doit aussi estre moins sensible. Elle a esté accompagnée de bonheur, en ce qu'il vous a laissé en vie avec vos Freres & vos sœurs que vous aimez tendrement; il renaist de jour en jour en vous tous, & a veu croistre les vertus dans lesquelles il a principalement excellé pendant sa vie. Vostre mala-

die

Sibi in auxilium & oblectamentum, Christo in peculium, Virtuti in exemplum. Vixit, quantum per humanam imbecillitatem licuit, pie, caste, sobrie. Nec obiit alius, quam vixerat. Quæ monita pater quondam dederat filiis, ea moriens avus dedit nepotibus. Usque adeo, ut cum loquentem destitueret fracta naturæ vis, voces tamen extuderit integra religio, quæ tunc in sene & pro sene verba fecit, nec de rebus terrenis loqui passa fuit cœlo Deoque proximiorem. Quam hæc fuit suavis, quam pretiosa apud Deum, quam plena solatii mors, in qua moriens cum Creatore sermones habuit, & de Redemptore suo loqui maluit, quam de mundi hujus, quæ plurimos occupare solent, quisquiliis. Salutari catastrophe absolvit vitæ hujus Actus. Laudabili Epilogo desiit esse facundus; & postquam de salutis suæ momentis peroraſſet, desiit in pium *Dixi*. Vix spatii quicquam interceſſit inter loquentem & morientem. Quia enim ad Deum suum & patrem ibat, cogitationibus se divinis implevit. Ita mori, mi Vicoforti, est in Domino mori. Ita mori, est novam

ladie ne fera pas maintenant mourir le malade, voſtre affliction ne touchera pas celui qui eſt foible & ſans force; voſtre Pere en un mot ne ſera pas ſenſible à voſtre douleur, & voſtre mort ne fera pas les obſeques de ce bon vieillard qui vous aimoit ſi tendrement. Il s'eſt creu heureux d'avoir engendré des enfans pour ſoi, pour Chriſt & pour la vertu. Pour ſoi, afin de recevoir d'eux du ſecours & de la joie. Pour Chriſt, afin qu'ils fuſſent ſon patrimoine. Pour la vertu, afin qu'ils fuſſent en exemple aux autres. Il a vécu religieuſement, chaſtement & ſobrement, autant que la foibleſſe humaine le peut permettre. Il eſt mort tel qu'il avoit vécu, & en mourant il a donné à ſes petits fils les meſmes avis qu'il avoit autrefois donné à ſes enfans, juſques-là que ſes forces abbatues lui ayant manqué tout d'un coup lorſqu'il parloit, la parole lui revint par un effort de ſa grande pieté qui parla alors dans & pour ce bon vieillard, & ne ſouffrit pas qu'une perſonne ſi proche du Ciel & de Dieu parlaſt des choſes terreſtres. Que la mort d'un homme qui en mourant s'entretient avec ſon Createur, & qui aime mieux parler de ſon Redempteur que des bagatelles de ce monde qui occupent ordinairement la pluſpart des hommes; que la mort, dis-je, d'un homme qui meurt

ac meliorem vitam ordiri. Sic discedendo accessit ad eum, cujus sanguine est redemptus, spiritu sanctificatus, verbo regenitus. Non illum avaritia, non ambitio, non sæculi præsentis fastus aut sordida voluptas transvorsum rapuit, licet ad has mundi phaleras generis humani cœca cupiditas obstupescat. Simplicitate, candore, religionis sincero studio, occupationibusque honestis se totum involvit. Reliqua mortalis ævi studia, impedimenta esse credidit mentis in cœlos profecturæ, & remoras in pietate proficientium. Gratulare potius sic mortuo, ac beatitudinem è longinquo illi apprecare, cujus præludia etiam hîc in ærumnarum valle positus in se sensit. Sunt ea, tranquillitas gaudiumque animi, pax cum Deo, gustus desideriumque futurorum bonorum. Vidimus aliquando sedentem, scribentem, vidimus ambulantem. Sed dubium, an vivum an mortuum: an hominem, an umbram hominis. Adeo jam tum cum vita & morte pepigisse videbatur, ut in uno corpore, eoque exsucco pene & exangui, simul habitaret aliquid utriusque. Nunc mortalitate omni exutus, totus vi-

meurt de cette sorte est douce, qu'elle est precieuse devant Dieu, & qu'elle est pleine de consolation. Il a fini l'acte de cette vie par une salutaire Catastrophe; il a cessé d'estre éloquent en faisant une épilogue digne d'estre louée, & a terminé son discours sur les affaires du salut par un pieux & doux, j'ai dit. A peine y a-t-il eu quelque intervalle entre ses dernieres paroles & sa mort. Comme il alloit à son Dieu & à son Pere, il ne pensoit qu'aux choses Divines. Mourir ainsi, Mon cher Vicquefort, c'est mourir au Seigneur: mourir ainsi c'est commencer une nouvelle & meilleure vie. C'est ainsi qu'en s'éloignant de nous, il est arrivé prés de celui qui l'a racheté par son sang, qui la sanctifié par son esprit, qui l'a regeneré par sa parole. Il ne s'est point laissé emporter au faste & aux sales voluptés de ce monde; quoi que les hommes poussés d'une ambition aveugle se laissent éblouir par ces faux brillans. Il s'est addonné entierement à la simplicité, à la candeur, à l'amour sincere de la pieté, & à des occupations honnestes. Il a creu que les autres exercices de cette vie estoient autant d'empeschemens pour une personne qui aspire au Ciel, & autant de retardemens pour ceux qui veulent s'avancer dans la pieté. Felicitez-le plutost de ce qu'il

est

vivit ea parte, qua sapuit, qua credidit, qua honestissime vixit. Cur tot laboribus defuncto invideas quietem! Cur post emensos humanarum calamitatum fluctus ægre feras in portu eum navigare; & post confectam hominis Christiani militiam rude donari ac bravium reportare? Cur mercari amplius volet, cui lucrum est Christus. Quid mercari pretiosius, quid dignius possit, cui merces est Deus. Cur se byssо amplius & serico implicet, quem jam *byssо* (ut est in Apocalypsi) *investivit Agnus albo & mundo.* Cur ulli mercator debere cupiat, cui majus debitum remissum in cœlis. Cur esse creditor, qui nulla bona ultra in spe habet. Nec opus illi adire vendentium & ementium frequentatam toties Panegyrim, qui jam in beatarum animarum cœtum receptus est, ubi nec venditur, nec emitur, nec debetur, sed ex gratia habetur, quicquid habetur. Ea quoque ætate ereptus est tibi, qua vita nostra morbus esse incipit. Eo senectutis gradu, infra quem plurimi deficimus. Eo morbi genere, qui placidissimus est & doloris expers. Græci μάρανσιν vocant, Latini marcorem. Eo mor-

est mort dans cet estat, & lui souhaitez de loin un bonheur dont il a ressenti en lui mesme les preludes, lorsqu'il estoit dans cette vallée de miseres. Ces preludes sont la tranquillité & la joie de l'esprit, la paix avec Dieu, le sentiment & le desir des biens à venir. Nous l'avons veu quelquefois assis, & écrivant : nous l'avons veu aussi se promenant; mais on pouvoit douter s'il vivoit ou s'il estoit mort; si si c'estoit un homme ou l'ombre & l'apparence d'un homme. En effet il sembloit qu'il eust fait pacte avec la vie & avec la mort, que dans son corps dessechè & defait il y auroit tout ensemble quelque chose de l'une & de l'autre. A present qu'il est entierement degagé de cette condition mortelle il vit uniquement de cette partie par laquelle il a esté si sage & si raisonnable, par laquelle il a creu, & s'est comporté trés honnestement. Pourquoi enviez-vous le repos à une personne qui est delivrée de tant de peines? Pourquoi estre marri que celui qui a esté sur les flots des miseres de ce monde, arrive au port, & que celui qui a achevé sa milice de Chrestien reçoive son congé & remporte le prix? Pourquoi celui à qui Christ est un gain voudra-t-il acheter davantage? Quelle chose plus precieuse & plus considerable peut acheter celui de qui Dieu est lui mesme la recompense? Pourquoi celui à qui Dieu

mortis genere, ut nec acerbam illam nec crudam dixeris. Ea denique animi alacritate, qua migrare hinc solent viri, Christiani, ac cives boni. Nec decepit Te natura, nam septuagenarium vidisti. Et si diutius vivere concessisset, miseriarum illa ac malorum potius fuisset prorogatio, quam bonorum. Ille quia futura fidei oculis prospexit, & æterna animo complexus fuit, vim abstulerat præsentibus malis. Hoc cogitandum, quamdiu habueris, non quamdiu habere potueris. In præteritum tempus potius animum mitte, quam in futurum, & ejus te recordatione recrea, cujus ususfructus tibi fuerit charissimus. Ingrati est, beneficii à Deo accepti finem, injuriam interpretari. Habuisse parentes bonos in bonis maximis est. At carere iis nunquam velle, inhumanum est. Non dat illos Deus ad satietatem. Dat ad usus & officia necessaria, quibus cum defuncti fuerint, suo illos jure repetit. Nec volo, te non sentire dolorem præsentis funeris; sed non volo, te non ferre.

Opti-

a donné un habit de fin lin blanc & sans tasche, se chargera-t-il davantage de fin lin & de soie? Pourquoi un Marchand souhaitera-il de devoir à celui à qui on a remis dans le Ciel une plus grande dette? Pourquoi celui qui n'espere plus aucun bien voudra-t-il estre creancier? Quel besoin a-t-on d'aller dans les lieux frequentés par les Marchands & par les acheteurs, quand on a esté receu dans la compagnie des bienheureux où l'on ne vend ni n'achete, & où ce que l'on a n'estoit point deu, mais a esté donné par grace? vostre Pere vous a esté osté lorsqu'il estoit dans un âge où la vie commence d'estre une maladie: dans un degré de vieillesse au dessous duquel plusieurs meurent; dans une sorte de maladie qui est assez douce, & qui est exempte de douleurs. Les Grecs l'appellent Maransis & les Latins langueur. Sa mort a esté telle qu'elle ne sçauroit passer pour prematurée ni pour rude. Enfin il est mort avec une joie pareille à celle qu'ont ordinairement les grands personnages, les veritables Chrestiens, & les bons Citoyens, lorsqu'ils sortent de ce monde. La Nature ne vous a point surpris, puisque vous l'avez veu âgé de soixante-dix ans. Si elle lui avoit accordé une plus longue vie, ç'auroit esté plutost prolonger ses miseres & ses maux,

Optimo pietatis & rationis temperamento dolere parentis obitum potes, & eundem dolorem vincere. Ut vincas, non ad sacra solum, sed & liberalia studia & sapientum præcepta te confer, quibus animum imbuisti jam inde à teneris, quæque ad usum jam referre prudens didicisti. Illa quoties fati necessitatem, morientium exempla, mortalis ævi ærumnas, futuri felicitatem, vitæque bene actæ conscientiam ob oculos ponent, supervacuam pectori tuo vexationem eximent. Nec poterunt in tam denso rationum examine obloqui multum degeneres querimoniæ. Hæc cum perpendes, Vir prudentissime, acquiesces non invitus summi Numinis decreto, quo voluit te lugere patrem, ne ille lugeret Te. Quod superest, dilectissimi patris memoriam venerare, famamque inculpatam in pretio habe. Ita qui vivus liberorum suorum commodis studuit, mortuus adhuc prodesse poterit. Vale integerrime, & pias amici tui voces pro solatii parte habe. Reliqua à pietate, eruditione & prudentia tua facile impetrabis.

que ſes biens & ſes commodités. Comme il avoit preveu avec les yeux de la foi les choſes à venir, & que ſon eſprit eſtoit rempli des penſées de l'Eternité, les maux de la vie preſente avoient perdu leur force à ſon égard, & ne lui eſtoient pas ſenſibles. Vous devez auſſi penſer combien de temps vous l'avez eu, & non pas combien de temps vous auriez pu l'avoir. Conſiderez plûtoſt le paſſé que l'avenir, & mettez voſtre plaiſir à vous ſouvenir de celui dont l'Uſufruit vous a eſté ſi agreable. C'eſt eſtre ingrat de prendre pour un mal la fin que Dieu ſe propoſe, lorſque nous recevons quelque bienfait de lui. J'avoüe qu'avoir eu de bons peres & de bonnes meres, eſt un des plus grands biens que nous puiſſions recevoir; mais c'eſt eſtre inhumain & malhonneſte de ne pouvoir pas ſouffrir d'en eſtre privé. Dieu ne nous les donne pas pour contenter nos deſirs, mais pour nous aider dans nos beſoins, & lors qu'ils ſe ſont acquittés de leurs charges, il a droit de nous les redemander. Je ne pretens pas que vous ſoyez inſenſible à la mort de Monſieur voſtre Pere; mais je ne ſouhaiterois pas auſſi que vous ne puſſiez vous reſoudre à la ſupporter. Vous pouvez par un juſte temperament de

E Museo nostro, Amstelodami, 27. Decemb. 1634.

G. BARLÆUS.

X.

pieté & de raiſon eſtre touché de ſa mort, & ſurmonter la douleur que vous en avez. Pour cet effet, conſiderez ce que diſent là-deſſus, non ſeulement les livres ſaints, mais encore les profanes : penſez aux inſtructions que les ſages nous ont données, dont voſtre eſprit s'eſt rempli dés voſtre jeuneſſe, & que voſtre prudence vous a appris de mettre maintenant en uſage. Toutes les fois que vous y verrez la neceſſité du deſtin, l'exemple de ceux qui meurent, les miſeres de cette vie mortelle, le bonheur de celle qui eſt à venir, & le témoignage d'une bonne conſcience & d'une droite conduite, la conſideration de tant de raiſons fera que vous ne vous emporterez pas à des plaintes qui ſeroient indignes de vous. Si vous faites reflexion à cela, vous n'aurez pas de peine de vous ſoumettre à la volonté de Dieu, qui a voulu que vous pleuraſſiez voſtre pere, afin que lui-meſme ne vous pleuraſt pas. Au ſurplus ayez en veneration la memoire d'un Pere que vous avez tant aimé, & faites beaucoup de cas de la reputation irreprochable qu'il s'eſt acquiſe. De cette maniere celui qui a eu ſoin de faire du bien à ſes enfans pendant ſa vie pourra encore leur eſtre utile aprés ſa mort. Adieu, Monſieur, regardez comme une partie de voſtre conſolation les innocentes paroles que je viens de dire.

X.

J. VICOFORTIO G. BARLÆUS.

CApita epistolæ tuæ sunt ostrea, neptes Richelii, mensæ Gallicæ, Dux Aurelianensis & Oxensternius; res diversissimæ, quarum aliæ edunt, aliæ eduntur, aliæ nubunt, aliæ nuptias rescindunt, aliæ Martem iniquum, aliæ Venerem propitiam experiuntur Eduntur ostrea. Edunt Galli. Nubunt dictæ neptes, nuptam repudiat Aurelianensis Regis frater; iniquo Marte pugnat Oxensternius, Germanique. Quæ de ostreis scribis, probo. Licet non sim ex eorum numero, qui

——Circæis nata forent, an,
Lucrinum ad saxum, Rumpinove edita fundo.

Ostrea

Voſtre pieté, voſtre erudition, & voſtre prudence ſuppleront facilement le reſte.

En noſtre Cabinet, à Amſterdam le 20. Decembre. 1934.

G. BARLEE.

LETTRE X.

DE M G. BARLE'E A M. J. VICQUEFORT.

MONSIEUR,

Les Chefs de voſtre lettre ſont des huiſtres, les Nieces du Cardinal de Richelieu, des Tables Françoiſes, le Duc d'Orleans, & Oxenſtern, qui ſont des choſes fort differentes. En effet les unes mangent, les autres ſons mangées; les unes ſont mariées, les autres rompent leurs mariages; les unes ont Mars contraire, les autres ont Venus favorable. Les huiſtres ſont mangées. Les François mangent, les Nieces dont je viens de parler, ſe marient. Le Duc d'Orleans frére du Roy repudie la femme qu'il avoit épouſée. Oxenſtern & les Allemands ſont malheureux à la guerre. J'approuve ce que vous dites des huiſtres; quoi que je ne ſois

Ostrea, callebant primo deprendere morsu.

Alii cruda amant, alii elixa. Ego præfero illa, quæ ad exemplum martyrii Laurentiani, flammis sunt ustulata, & cydoniorum succo adsperſa. Mensæ Gallicæ opiparæ fuerunt. Sed nihil ad luxum Tiberii, qui in mensa appoſuit tres mullos emptos tribus millibus nummûm. Dicere ſolebat Caligula, aut frugi hominem nasci oportere, aut Cæſarem. Aurelianenſis veniam facti ſui mereri poſſet, ſi qua facilitate cauſas repudii invenire poſſet, ſponſæ ablata virginitas reſtitui poſſet. Oxenſternii adverſam fortunam ſuperare animi magnitudine didicit, non elatior ſecundis, nec dejectior adverſis. Cedendum ſubinde bellorum tempeſtati, donec adſpiret Favonius, qui è Gallia flare incipit. De Richelii neptibus nihil dicam, niſi hoc unum, operæ precium fuiſſe illas elocari, ob dotem. Poterit hanc amare impenſius, quæ Pulaurentium amat minus. Leida redii, ivi rediique iratis dîs hominibuſque; in itione infeſta fuere grando, venti, nives, pluviæ. In reditione, incidi

pas de ceux qui sçavent du premier coup de dent si des Huistres viennent du Promontoire de Circé, du lac Lucrin, ou du Cap de Rutupie. Les uns les aiment crues & les autres cuites. Pour moi je prefere celles qui à l'exemple du martire de S. Laurent sont cuites sur le gril & arrosées de suc de Coing. Les Tables Françoises ont esté spendides, mais ce n'est rien en comparaison du luxe de Tibere qui fit servir sur sa Table trois Mulets de Mer qui avoient cousté trois mille escus. Caligula avoit coustume de dire, que l'homme devoit naistre menager ou Cesar. Le Duc d'Orleans pourroit meriter d'estre excusé de ce qu'il a fait, s'il pouvoit aussi facilement rendre à son Epouse la virginité qu'il lui a ostée, qu'il pourroit trouver des pretextes pour la repudier. Oxenstern par son grand courage a appris à surmonter la mauvaise Fortune, & à n'estre pas trop orgueilleux dans les bons succés ni trop abbattu dans les disgraces. Il faut ceder pour quelque temps à la tempeste de la guerre jusques à ce que le Zephire qui commence à souffler de la France, nous soit favorable. Pour ce qui est des Niéces du Cardinal de Richelieu, je n'en dirai rien autre, sinon qu'il estoit necessaire qu'elles fussent placées pour la Dot, qui sera

cidi in aurigam lentum, morosum, duræ cervicis, pene dixerim non uno dignum suspendio. Post meridiem te invisam; & itineris mei labores enarrabo propius. 1. Mart, 1635.

XI.

J. VICOFORTIO G. BARLÆUS.

CUm manus tuæ lineamenta ex literarum inscriptione agnovissem, dixi mecum: Hic vir hic est. Ita adsolent miseri amantes se imagine absentis amasiæ oblectare, & captare umbras. cum res nequeant. Sed quid audio? vir doctissimus D. Demorius id sibi negotii dari patietur, ut Orationem meam de

Ani-

aimée avec plus d'ardeur par celles des Nieces qui aime moins Puylaurent. Je suis de retour de Leide, j'y suis allé & en suis revenu d'une maniere qu'il sembloit que les Dieux & les hommes estoient irrités contre moi. En y allant, j'ai beaucoup souffert de la gresle, des vents, de la neige & de la pluye. En revenant j'ai eu un cocher lent, fantasque, de mauvaise humeur, peu s'en faut que je ne dise, digne tout au moins du gibet. Je vous irai voir aprés midi, & vous raconterai de plus prés ce que j'ai souffert dans mon voyage. Le 1. Mars 1634.

G. BARLE'E.

LETTRE XI.

DE M. G. BARLEE' A M. J. VICQUEFORT.

MONSIEUR,

Aprés avoir reconnu les traits de vostre main par le titre de vostre lettre, j'ai dit en moi-mesme: voilà mon homme, c'est lui. C'est ainsi que les Amans malheureux ont coustume de se recréer l'esprit en se representant l'image de leurs maistresses absentes, & de prendre des ombres, lorsqu'il ne peuvent

pas

Animæ admirandis reddat Gallicè? Ergo cognoscent propediem mecum Galli, quanta insideat animæ sui ignorantia. Quæ si in Batavo crassior est, in Germano inflatior, in Hispano sævior, in illis tota flamma est. Cognoscent & hoc: quid Galliam toties collíserit: quid sceptris insidietur, domi, foris; quid illud sit, quod in ipsis loquitur disertissimè, pugnet callidissimè, salutet officiosissime. Nam & hæc ab anima sunt. Verum, hoc velim in versione observare virum prudentissimum, ne se verbis meis adstringat, sed paraphrasten agat, ubi necesse erit. Nec enim lepores Romanos de verbo ad verbum expressisse conveniet. Hoc agendum, ut pro Latinis floscu-lis reponantur Gallici. E. g. eleganter à Martiali dictum in hominem delicatum:

Aprum amat & mullos & sumen & ostrea.

quod quin propria phrasi & proverbio exprimere queant Galli, non est dubium. Rerum novarum quod scribam non habeo. Soleo enim ex tuo fonte bibere, & tuis uberibus lactari. Nunc quia alibi mora-

pas avoir le corps : mais qu'entens-je ? le ſçavant M. Demorius veut bien prendre la peine de traduire en François le diſcours que j'ai fait ſur les merveilles de l'Ame. Les François ſçauront donc au premier jour auſſi bien que moi, qu'elle a eſté leur ignorance au ſujet de l'Ame, & que ſi l'ame eſt trop épaiſſe dans les Hollandois, trop enflée dans les Eſpagnols, elle eſt en eux toute de flamme. Ils ſçauront auſſi, ce qui a tant de fois frappé ſi rudement la France ; ce qui dreſſe des embuſches aux Sceptres ſoit au dedans, ſoit au dehors ; ce qui parle en eux trés poliment, ce qui combat avec une trés grande ardeur, & ce qui ſaluë de tres bonne grace. Car toutes ces choſes viennent de l'Ame. Mais je ſouhaiterois fort que ce trés prudent perſonnage ne s'attachaſt pas trop dans ſa verſion à mes paroles, mais qu'il paraphraſaſt où il ſeroit neceſſaire. Car de traduire mot pour mot cela ne s'accorderoit point avec la beauté des expreſſions Romaines : mais il faut faire en ſorte que les termes François ayent autant de grace que les Latins. Par exemple, Martial a dit fort elegamment d'un homme delicat, qu'il aimoit la chair de Sanglier, les Mulets de mer, les cochons de lait, les Huiſtres ; ce que des François pourront ſans doute exprimer

moraris, silent meæ cannæ, uti immotis follibus templorum organa. Vale, & Zulichemi Domino, Braserto, ac Demorio me totum trade. 18. Mart. 1935.

XII.

J. VICOFORTIO G. BARLÆUS,

HEri cum Legatis Illustrissimorum Ordinum in Poloniam abituris pransus fui. Quid animi mihi putas esse, qui dignus jam habeor tantorum epulis accumbere Divûm. Fuit mihi de poësi & ἀμοιβαίοις (*alternis*) versibus multus cum clarissimo Honerdo sermo. Nihil minus est, quam morose doctus, aut intempestivè severus. Petiit, ut Epigrammate prosequerer Legatos. Feci hodie summo mane. Mittam proxima hebdomade. Jam non est ocium. Exercitus

mer par une phrase & un proverbe qui est particulier à leur langue. Je n'ai point de nouvelles à vous écrire : car c'est de vous que j'ai coustume d'en apprendre. A present que vous demeurez ailleurs, mes flutes gardent le silence, comme les Orgues des Eglises dont on ne remuë point les soufflets. Adieu, Monsieur, je vous souhaite le bon jour & vous prie de faire mes baisemains à Messieurs de Zulichem, Brasset, & Demorius. Le 18. Mars 1635.

GASPAR BARLE'E.

LETTTRE XII.

DE M. G. BARLEE A M. J. VICQUEFORT.

MONSIEUR,

Je disnai hier avec les Ambassadeurs de leurs Hautes Puissances, qui doivent s'en aller en Pologne. Quel courage pensez-vous que j'ai, à present qu'on m'estime digne de m'asseoir à la Table de si grands hommes. J'ai eu un long entretien avec le trés Illustre Honerdus sur la Poësie & sur les vers alternatifs. C'est une personne qui n'est du tout point de

ces

citus noster ex hybernis undique excitur. Arnhemi prima statio est. At Princeps ex podagricis doloribus decumbit. Cuperet lectico vehi in Castra, sed non patitur morbus. Hic ubi desævierit, nulla erit in Duce mora. Urget quippe militem præsentia Turni. De Gallorum suppetiis quid dicam. Pergo ἐπέχειν. (*Judicium suspendere.*) Spectant undique veluti è specula Principes, quid dignum tanto apparatu simus daturi nos, quid Gallus, quid Infans. Interea dum nihil agunt illi, sed moliuntur & suo quoque more comuntur,

Amemus, Joachime, nos, amemus;
Rumoresque minasque Martiales
Omnes unius æstimemus assis.

Vale cum uxore & fratribus. 20. April. 1635.

XIII.

ſçavans bizarres, ni ſevere hors de ſaiſon. Il m'a prié de faire une Epigramme à l'honneur des Ambaſſadeurs dont je viens de parler. Je l'ai fait aujourd'hui de grand matin, & vous l'enverrai demain, parce qu'à preſent je n'en ai pas le loiſir. Noſtre armée ſort de tous coſtés de ſes quartiers d'hiver. Le rendez-vous principal eſt à Arnhem. Mais le Prince tient le lit à cauſe de la goutte dont il eſt incommodé. Il ſouhaiteroit bien de ſe faire porter au Camp dans une Litiere, mais ſon mal ne le permet pas. Quand il ne ſera plus ſi violent, ſon Alteſſe ne tardera pas à partir: car la preſence de Turnus fait haſter le Soldat, & lui donne de l'activité. Que dirai-je du ſecours qu'on attend des François? je continuë de ſuſpendre mon jugement là-deſſus. Les Princes, du lieu elevé où ils ſont, regardent comme d'une ſentinelle ſi nous autres, auſſi bien que les François & le Cardinal Infant, ferons quelque choſe qui reponde à un ſi grand appareil de guerre. Cependant comme tous ne font rien que ſe divertir chacun à ſa maniere, (aimons-nous, Joachim, & ne nous ſoucions pas de ces bruits de guerre, & des menaces de Mars.) Adieu, Monſieur, je vous ſalüe, & Me. voſtre Epouſe, de meſme que Mrs. vos freres. Le 20. Avril 1635. G. BARLE'E.

LET-

XIII.

J. VICOFORTIO G. BARLÆUS.

JAm scire desidero, Amicissime virorum, num incolumis in Stormariam appuleris, una cum Creusa, affine tuo & cognata Marietta. Singulis pene diebus Solem respexi & Æolum. Illum non semel increpui, quod te iter facienti caput nubibus aliquoties, abdiderit, neque lumen suum cum virtutum tuarum lumine confuderit. Nec minus succensui Æolo, quod spiraret acrius, & uxoris tuæ flammeolum discusserit importunius. Etiam illud me male habuit, quod infestam subinde sensseris pluviam. Sed ista pluvia bene cedat Junoni tuæ, quæ ni fallor, te pluvium Jovem magis amat, quam pluviam? Sed cave hæc illi interpreteris. Eleusinia sacra sunt, quæ revelare nefas. Sæpe me optavi vobis itineris socium, non ut magis esse severus, sed ne rideres parcius. Ubi intellexero vos sospites Hamburgum venisse, Taurum Neptuno, Æolo asellos marinos mactabimus.

LETTRE XIII.

DE M. G. BARLE'E A M. J. VICQUEFORT.

MONSIEUR,

Je souhaiterois à present de sçavoir, si vous estes arrivé en bonne santé en la Stormarie avec Madame vostre Creüse, vostre parent, & vostre cousine Mariette. J'ai regardé presque tous les jours le Soleil & Eole; & ai grondé plus d'une fois celui-là, de ce que pendant vostre voyage il s'est quelquefois caché sous des nuages, & de ce qu'il n'a pas joint sa lumiere à celle de vos vertus. Je ne me suis pas moins faschè contre Eole, de ce qu'il soufflioit trop rudement, & de ce qu'il a fait tomber mal à propos le voile de Madame vostre Epouse. J'ai esté aussi fort chagrin de ce que vous avez eu de temps en temps une pluye fort incommode. Mais que cette pluye ne laisse pas de profiter à vostre Junon, qui vous aime, si je ne me trompe, davantage Jupiter pluvieux, qu'elle n'aime la pluye? mais donnez-vous garde de lui expliquer ce que je vous dis: car ce sont des myste-

mus. Quod de tauro dico, voto & destinatione me facturum promitto, non re. Pretiosa nimis forent taurorum sacrificia. Princeps noster à podagra pene convaluit, quod ad me perscripsit nobilissimus Mylius: indignatur ægros sibi esse pedes, cui bellaturiunt manus. Heri Haga discessere stabularii omnes & equi.

Bella ô, bella, horrida bella,
Et multo video, spumantes sanguine campos.

Nisi tanta incœpta remoretur aliquis casusve Deusve. Fert rumor Gallorum copias in agso Leodiensi stare. Non credunt Καρυκέφαλιο. [*quibus grave caput est.*] Nec tamen arbitror frustra fore Regum Principumque super communi bello deliberationes. Affinis tuus Wesenbecius, ante pauculos dies, fratres tuos & me convivio excepit. Miror, si dextra tibi non tinniit auris, adeo crebra tui hic facta mentio. Non dubito, quin & nostri memores sitis vos. Si istis officiis saginari possent gallinæ meæ, quas alit hortulus meus, le-

mysteres d'Eleusine qu'il n'est pas permis de reveler. J'ai souvent souhaité de faire ce voyage avec vous non afin d'estre trop severe, mais afin que vous ne fussiez trop moderé à rire. Lorsque j'aurai sceu que vous estes arrivé en bonne santé à Hambourg, nous sacrifirons un Taureau à Neptune, & des Merlus à Eole. Ce que je dis d'un Taureau, est une promesse que je fais de m'en acquiter seulement en vœu & en esprit, & non pas reellement & en effet: car des sacrifices de Taureaux coûteroient trop. Nostre Prince est presque gueri de la goutte. Il est chagrin, à ce que m'escrit le très noble van der Myle, d'avoir les pieds malades, pendant que ses mains ne demanderoient qu'à combattre. Tous les valets de l'Escurie, & les Chevaux partirent hier de la Haie. O guerres & horribles guerres! je vois les Campagnes écumantes de sang, si quelque accident ou quelque Dieu ne retarde de si grands projets. Le bruit commun est que les troupes de France sont campées dans le Pays de Liege; ce que les personnes grossieres ne croient pas. Je ne pense pas neanmoins que les deliberations des Rois & des Princes sur la guerre qui leur est commune soient inutiles. Vostre parent Wesenbec nous regala il y a peu de jours, vos Freres & moi. Je serois fort surpris si l'oreille droite ne

levaret hordei impensis. Vide de quam magnis rebus tecum loquar, postquam à serio argumento destituor. Vale candidissime & tuos saluta. 6. Maii, 1563.

XIV.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Amplissimo Clarissimoque Viro D. GASPARO BARLÆO *Compatri dilectissimo, Joachimus a Wickefort S. P. D.*

Amstelodamum.

MUltum me Tibi debere profiteor, Amicissime Vir, quod elegantissimos istos versus ad me miseris. Annuit enim Vatis mei votis Deus, & tale nobis iter concessit, ut si de adventu rogaveris, satisne salvus fuerit, respondere lubeat: Ex animi sententia. Licet enim copiosissimus

vous a point tinté, puisqu'on y parla souvent de vous. Je ne doute point que vous ne vous souveniez aussi de nous. Si tous ces bons offices pouvoient engraisser mes poulles que mon petit jardin nourris, il ne m'en coûteroit pas tant en orge. Voyez de quelles grandes choses je vous parle, quand je manque de sujet serieux. Adieu, Monsieur & trés sincere ami; saluez s'il vous plaist, de ma part toute vostre Famille. Le 6. Mai 1635.

G. BARLE'E.

LETTRE XIV.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLE'E.

I'Avoüe, Monsieur & trés cher Ami, que je vous suis fort redevable, pour les beaux vers que vous m'avez envoyés. Dieu a exaucé les vœux de mon Poëte, & nous a favorisés d'un tel voyage, que si vous me demandez si nostre arrivée a esté heureuse, je puis vous respondre qu'elle l'a esté autant que nous souhaitions. Car quoi que les grandes pluyes qu'il avoit fait eussent couvert les chemins d'eau & de bouë, nos conducteurs neanmoins agirent avec tant de prudence que nous

simus imber vias ubique luto & aquis oppleverat, tam provida tamen undique locorum fuit aurigarum cura, ut absque periculo peregrinati simus. De ventorum clementia nihil dicam, cum trajectus omnes prospere transierimus, Æolo scilicet favente & obsequente Vatis imperio. Adfinis Smitsius minas tuas prævenit, osor atque insolens genii Hamburgici, qui præpostera gravitate à basiis abstinet. Optimus Vir tanta comitate nos excepit, tantaque benevolentia nos hospitio suo detinet, ut vim pudori meo magis faciat, quam amicitiæ nostræ. Præter luculentissima quam plura ejus testimonia, hoc quoque impartiri voluit, ut adfinitatis titulo etiam addiderit Compatris cum lectissima ejus uxor ante sesquiseptimanam feliciter ipsi pepererit filiolum, qui nunc nomen meum refert, & patrem Novemvirum facit. Ita læti & incolumes hic sumus, nihilque dolet, quam quod non simul sis, mecumque frueris consuetudine dulcissimi & jucundissimi hospitis. De publicis nihil occurrit curiositate sua dignum. Cl. Foppius ab Aitzema Viennæ est apud Cæsarem nomine,

fismes nostre voyage sans danger. Je ne vous dirai rien des vents favorables que nous avons eu, puisque avec le secours d'Eole qui obeissoit au commandement du Poëte, nous avons heureusement passé tous les trajets. Nostre parent Smit a prevenu vos menaces, comme il n'aime ni ne sçait les manieres des Hambourgois, il s'abstient avec une gravité hors de saison de donner des baisers. Le bon homme nous a receu avec tant d'honnesteté, & nous retient chez lui avec tant d'affection que cela me fait plus de peine pour l'honneur que pour l'amitié qui est entre nous. Outre plusieurs tesmoignages éclatans qu'il m'en a donné, il a voulu encore ajouter à la qualité de Parent celle de Compere; sa chere Epouse lui ayant il y a dix ou douze jours, heureusement enfanté un fils qui porte maintenant mon nom, & qui est le neuviéme enfant de son pere. De cette maniere nous sommes ici en joie & en santé sans aucun deplaisir que celui de ne vous y point voir, & que vous ne ne puissiez pas jouir avec moi de la conversation d'un hoste si honneste & si agreable. Pour ce qui est des affaires publiques je ne sçai rien qui soit digne de vostre curiosité. Lettré Illustre Foppius d'Aitzema est à Vienne auprés de l'Empereur, de la part, à ce que je crois, des

mine, ut puto, Ordinum. Alii tamen privato esse volunt. & in partes transiisse, nata forte suspicione ex Baronis Titulis, quibus eum à Cæsare auctum perhibent. De Pace inter Cæsarem & Electorem Saxoniæ tam parum nobis constat, ut putem vobis isthic minus latere. Fac, quæso, sciam ex te, quid Princeps moliatur, quid Gallus promittat, quid ab hostibus metuendum sit. An Legati nostri in Prussiam nondum discesserint. Quid Nobilissimus Zulichemus agat, an Hagæ adhuc hæreat cum Principe, vel Ultrajecti mæchum posteriorem agat in transitu. Denique an Uxor liberique tui bene valeant, & tu me amare pergas. Interea te cum omnibus tuis quam felicissimè vivere opto. Dabam Hamburgi 11. Maii 1635.

Saluta, si placet, Uxorem tuam & liberos meo & Junonis meæ (erat enim hoc ipsi nomen cum tua Pallas & Overbequia Venus vocaretur) nomine. Salvebis etiam tu ab illa & adfinibus, im-

Estats. Quelques-uns neanmoins veulent qu'il y soit comme particulier, & qu'il ait changé de parti. La qualité de Baron dont ils disent que sa Majesté Imperiale l'a gratifiée leur donne peut-estre du soupçon. Nous sommes si incertains de la Paix entre l'Empereur & l'Electeur de Saxe que je crois que vous n'en sçavez pas moins que nous. Mandez-moi, je vous prie ce que le Prince a dessein d'entreprendre, ce que les François promettent, & ce que nous avons à craindre des ennemis. Faites-moi aussi sçavoir si nos Ambassadeurs pour Prusse ne sont pas encore partis, ce que fait le trés noble Zulichem, s'il est encore à la Haie avec le Prince, ou s'il est à Utrecht à y faire en passant de secondes amourettes, & enfin si vostre chere Epouse & vos Enfans se portent bien, & si vous continuez de m'aimer. Cependant je vous souhaite & à toute vostre famille toute sorte de bonheur & de satisfaction. A Hambourg le 11. Mai 1635.

Saluez, s'il vous plaist, Madame vostre Epouse & vos enfans, de ma part & de celle de ma Junon. C'est le nom qu'on lui avoit donné, comme on avoit donné celui de Venus à Madame d'Overbeck. Elle vous salüe aussi, comme font tous nos parens,

imprimis à Charissimo meo Smitsio, qui te tuasque dotes deperit.

XV.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Amplissimo Clarissimoque Viro D. Gaspare Barlæo Comparri amicissimo Joachimus à Wickefort S.P.D.

DUm lætiores à te litteras exspecto, tristissimas illas accipio, quæ gravissimum Conjugis tuæ morbum nunciant. Vellem sanè nos isthic jam esse, ut uterque nostrum hoc vel officii præstaret, vel solatii adferret, quod è re vestra foret. Sed impræsentiarum nihil valemus, nisi votis & precibus ad Deum, ut charissimæ uxori id largiatur, quod ipsi, tibi & toti familiæ salutare sit. De reditu nihil adhuc certi statuimus. Si conjecturæ aliquid tribuendum, in Nonas Junii præter propter ille cadet. Si quid interea in mea do-

sur-tout nostre ami Smith qui vous estime avec amour, & toutes les belles qualitez que vous possedez.

LETTRE XV.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLE'E.

MONSIEUR,

Dans le temps que je m'attendois à recevoir de vous d'agreables nouvelles j'en ai receu de fort tristes, puisqu'elles m'apprennent la maladie dangereuse de Madame vostre Epouse. Je souhaiterois que ma femme & moi fussions à portée de lui donner tous deux ou quelque secours, ou quelque consolation, selon qu'il seroit expedient; mais pour le present nous ne pouvons faire autre chose que d'offrir à Dieu des vœux & des prieres afin qu'il accorde à vostre chere epouse ce qui lui sera avantageux & à toute vostre famille. Nous n'avons encore rien resolu touchant nostre voyage, mais s'il est permis de conjecturer, ce pourra estre vers le cinquiesme de Juin. Cependant s'il y a quelque chose dans ma maison qui puisse vous servir, vous me ferez plaisir d'en user librement. Touchant Foppius

domo est, quod usui tibi esse possit, facies rem gratam, si audacter illud petas. De Foppio ab Aitzema quod nuper scripsi pro verissimo habetur. In partes enim Pontificiorum & Cæsaris transiit. Nondum tamen nuper scire potui quam dignitatem adeptus sit, aut quo munere fungatur. Octiduum est quod rediit in hanc Urbem, sed in publicum non prodiit. Saxo cum Cæsaris Legatis adhuc tractat de Pace, & Luneburgensis etiam in inducias consensit, ut de exitu subditi bene sperare incipiant. Præterea nihil hic audimus præter illa, quæ ex Belgio adferuntur. Vobis ea sunt cognitissima. Vale Vir amicissime & charissimam conjugem meis verbis ex animo saluta, ac pristinam valetudinem ipsi precare. Dabam raptim & in tenebris. Hamburgi 18. Maii 1635.

Salvebis quoque ab uxore mea cum conjuge & filiabus.

XVI.

d'Aitzema dont je vous écrivis il n'y a pas long-temps, on tient pour certain qu'il a embrassé le parti de l'Empereur & des Catholiques. Mais je n'ai pû encore sçavoir qu'elle dignité il a obtenue, ni quelle charge il exerce. Il y a huit jours qu'il est de retour en cette ville, mais il ne paroist pas en public, L'Electeur de Saxe & les Deputés de l'Empereur traitent encore de la paix, & le Duc de Lunebourg a aussi consenti à une Treve; de sorte que les Peuples commencent à avoir bonne esperance de l'issue de ces negotiations. Du surplus nous n'entendons dire ici d'autres nouvelles que celles que nous recevons des Pays-Bas, mais elles vous sont assez connües. Adieu, Monsieur & trés intime ami; saluez de ma part Madame vostre chere Epouse, & l'asseurez que je lui souhaite de tout mon cœur une santé parfaite.

Ecrit à la haste & la nuit, à Hambourg le 18. Mai 1635. ma femme vous salue aussi sans oublier Madame vostre Epouse & Mesdemoiselles vos Filles.

XVI.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS,

Amplissimo, Clarissimo, atque integerrimo Viro D. GASPARO BARLÆO, Compatri charissimo Joachimus à Wickefort S. P D.

Amstelodamum.

PErtriste est, Amicorum optime, quod de uxoris valetudine nobis indicas; ancipitem illam adhuc esse, nec extra periculi aleam positam. Non desino tamen bene sperare, cum morbus moras trahat, ac de apoplexia suspicio amplius non sit. Si Medicorum conjecturis eventus respondet, dabit Deus, quo præsenti ærumnæ compensabitur. Interea domesticum hoc infortunium forti animo concoquendum est, familiaque exemplo tuo erigenda, ut privata nunc patientia, quod publica facundia sæpius professus es, quantum nimirum valeat polleatque adversis temporibus Philosophiæ præceptis instructissimus

LETTRE XV.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLE'E.

Pour Amsterdam.

MONSIEUR,

Ce que vous me marquez de la maladie de Madame vostre Epouse, que vous ne sçavez qu'en croire, & que sa personne n'est pas hors de danger, est quelque chose de fort triste. Je ne cesserai pas neanmoins d'en avoir bonne esperance, puisque la maladie tire en longueur, & qu'on ne craint plus d'apoplexie. Si l'evenement répond aux conjectures des Medecins, Dieu donnera à Madame vostre Epouse les moyens de recompenser abondamment les peines qu'elle souffre. Cependant vous devez supporter constamment cette affliction domestique, & fortifier par vostre exemple le courage de vostre famille, afin de faire voir par vostre patience en particulier, ce que vous avez souvent enseigné en public avec tant d'éloquence, ce que peut dans les temps fascheux une personne trés versée dans la connoissance des preceptes de la Philosophie. Vous jugez fort bien des Princes Protestans d'Alle-

simus animus. De Protestantium Principum Germaniæ Statu verissime judicas, Suecici poplites ægra membra vix sustinent. Dux Bernhardus pro Republica tentat, quantum potest, sed quid tandem efficiet, & contra potentissimum Regis Hungariæ exercitum non video, cum destitutus à præcipuis circulorum subsidiis ab unico Gallorum Rege, alias occupato, favorem & auxilium expectat. Saxo pace sibi consulere vult, quæ carior ipsi constaret, si Cæsar sibi à Gallo non metueret. Luneburgensis Dux licet Suecis hactenus communem causam habuerit, persuasu tamen Saxonis ad Pacem quoque inclinet, modo Lantgravius Hassiæ pacificatione comprehendatur, quem Cæsar cum quibusdam aliis excludi voluit. Cardinalis Infantis primam expeditionem irritam fuisse, est quod nobis gratulemur, non parum enim refert novos Duces magnis ausis excidere, cum constat tantum famæ quis decrescere adversa fortuna, quantum accresceret prospera. De Gallorum & Hispanorum simultatibus dubitandum amplius non est, quin in apertum sint eru-

magne. Les Suedois ne tiennent pas beaucoup contre la maladie. Le Duc Bernard fait tout ce qu'il peut pour le bien public, mais je ne vois pas qu'il puisse faire grand chose contre la puissante armée du Roi de Hongrie, estant privé des plus considerables secours des Cercles, & n'en esperant que du Roi de France qui est occupé d'autres affaires. L'Electeur de Saxe veut assurer les siennes par une paix qui lui coûteroit plus cher si l'Empereur ne craignoit rien de la France. Le Duc de Lunebourg quoi qu'il ait esté jusqu'à present joint aux Suedois, incline neaumoins à la paix par la persuasion de l'Electeur de Saxe, pourveu que le Landgrave de Hesse soit compris dans le traité, dont l'Empereur l'a voulu exclure avec quelques autres. Nous avons sujet d'estre bien aises que la premiere expedition du Cardinal Infant n'ait pas réussi; il n'importe pas peu que de nouveaux Generaux ne viennent pas à bout de leurs grands desseins; car il est certain qu'un mauvais succés fait perdre autant de reputation, qu'un bon en feroit avoir. Il n'y a plus de doute que l'inimitié qui est entre les François & les Espagnols n'éclate en une guerre ouverte. Il y a long-temps que le dez en est jetté, & que les Espagnols ont passé le Rubicon dans le temps qu'ils te-

eruptus. Jacta jampridem est alea, & Rubiconem transierunt Hispani cum Mosellam infestarent occupata Trevirorum Urbe & abducto Electore. Non video quomodo hoc belli incendium extinguendum erit, cum vicinos Principes & Respublicas in partes traxerit. Leodienses proculdubio hac tempestate tantum è specula aliorum labores & pericula conspicere volunt. Sed an Colonienses immunes erunt à naufragio valde dubito. Vides, Vir Clarissime, præposterè me garrire de publicis, cum scriptione dignum nihil habeam. Si quid proxima occasione ad manus venerit, faciam te ejus imprimis certiorem. Interea vale cum charissima conjuge & à nobis omnibus plurimum salvete. Dabam raptim Hamburgi 25. Maii 1635.

XVII.

tenoient la Moſelle fermée par la priſe de Treves, dont ils ont emmené l'Electeur priſonnier : & certes je ne vois pas comment on pourra éteindre le feu de cette guerre, puis que les Princes & les Republiques ont eſté obligées d'y entrer & de prendre parti. Les Liegeois n'ont deſſein que de regarder combattre ceux qui ſont engagés en cette guerre, mais pour ceux de Cologne, je doute fort qu'ils puiſſent éviter leur ruine. Vous voyez bien, Monſieur, que je ne vous entretiens que de choſes communes, mais c'eſt que je n'ai rien autre qui merite d'eſtre écrit. Si à la premiere commodité il me vient quelque nouvelle, je vous en ferai participant. Cependant je vous dis adieu, & à Madame voſtre chere Epouſe; toute la famille & moi vous ſaluons tous deux.

Ecrit à la haſte, à Hambourg le 25. Mai 1635.

XVII.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Ampliſſimo Clariſſimoque Viro Domino GASPARO BARLÆO Compatri ſuaviſſimo S. P. D. Joachimus à Wickefort.

Amſtelodamum.

RUbore ſuffundor, Amiciſſime Vir, à tua humanitate, quod antequam à me epiſtolam ullam accepiſti, verſibus tuis & litteris me beaveris. Majore ſanè beneficio me tibi devincire non potuiſti. Scis enim quantum te, quantum eximias tuas dotes æſtimem. Mentione Verſuum, quibus Legatos in Pruſſiam abeuntes proſecutus es, ſalivam ita mihi moviſti, ut invidere illos mihi non poſſis abſque inſigni injuria. Si heroës iſti pronuper diſceſſerint, proculdubio fediſſima tempeſtate jactati iter illud execrati ſunt, niſi memores iſtius, quod tu non ita pridem ad amicum ſcripſiſti, nullum tem-

LETTRE XVII.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLÉE.

Pour Amsterdam.

MONSIEUR,

Je rougis, de ce que sans avoir reçeu aucune lettre de moi, vous avez bien voulu m'honorer d'une des vostres, & m'envoyer les vers que vous avez faits vous ne pouvez assurement me faire un plus grand plaisir, puisque vous sçavez trés bien l'estime que je fais de vostre personne & de toutes vos belles qualités. Ce que vous dites dans vos vers à la louange des Ambassadeurs qui s'en vont en Prusse m'a tellement excité à les loüer aussi, que vous ne sçauriez en avoir de l'envie contre moi, sans me faire un tort considerable. Si ces heros sont partis depuis peu, l'horrible tempeste qu'ils auront souffert, leur aura sans doute fait detester ce voyage, à moins qu'ils ne se soient souvenus de ce que vous écriviez il n'y a gueres à un de vos amis, que le temps qu'on emploie pour la Republique n'est jamais ennuyeux à un homme de bien. Ce que vous me marquez de la maladie

tempus viro bono importunum esse, quod Reipublicæ impendatur. De Principis nostri morbo quid narras, hac præcipuè occasione deplorandum est, quâ studium in Patriam insigni aliquo facinore conatur probare. Miror te adhuc dubitare de Gallorum suppetiis, & Scepticum agere, cum jam dudum Pirrhonis sectæ bellum indixeris. Aut ego egregiè fallor, aut Galli socios & fœderatos hoc anno egregiè juvabunt, ut ab hostibus non adeo nobis metuendum sit. Vellem Germanos non esse propiores periculo, in quo maxima belli moles incumbat à Cæsare, nisi Gallorum prosperi successus respondeant conatibus. De Saxone nihil boni miseris expectandum est, cum pacem ille quamcunque accepturus potius est, quam inextricabili bello sese immixturum. Inferiores Saxoniæ Proceres summo cum desiderio Illustriss. Regni Sueciæ M. Cancellarium exspectant, ut ipsius intercessione Saxonem à proposito dimoveant. Sed apud me decollavit omnis spes. Proximè fortè ad te scribam quid ejus reliquum sit. Interea te valere & cum charissima uxore & liberis plurimum

die de nostre Prince est d'autant plus à plaindre qu'il se preparoit à faire voir par quelque grande action l'affection qu'il a pour la Patrie. Je suis surpris de ce que vous doutez encore du secours de la France, & que vous fussiez le sceptique, aprés avoir il y a deja long-temps declaré la guerre au Pyrrhonisme. Je me trompe fort si la France n'assiste si puissamment les Alliés cette année, que nous n'aurons rien à craindre des ennemis. Je voudrois bien que les Allemands ne fussent pas si exposés au danger; car ils auront à soutenir les plus grands efforts des Imperiaux, si les les heureux succés des François ne font quelque diversion. Pour ce qui est de l'Electeur de Saxe, il n'y a rien de bon à en esperer pour les malheureux, puis qu'il fera telle paix qu'on voudra plûtost que de s'engager dans une guerre d'où il ne pourroit sortir. Les Seigneurs subalternes de sexe attendent avec beaucoup d'impatience le grand Chancelier de Suede pour par son entremise faire changer de dessein à l'Electeur; mais je n'y vois aucune apparence. Je vous écrirai peut-estre bien-tost le reste de cette affaire. Cependant je vous souhaite une bonne santé, & salue trés humblement Madame vostre Epou-

se

mum salvere jubeo. Uxor mea & adfinis Smitsius te quoque ex animo salutant. Iterum vale. Dabam Hamburgi, postridie Kalend. J....

XVIII.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Amplissimo Clarissimoque Viro D. GASPARO BARLÆO Compatri charissimo Joachimus à Wickefort S. P. D.

Amstelodamum.

VEllem, Amicorum optime, prolixius ad te scribere, sed impedior ab officiosa, ne dicam importuna amicorum humanitate. De abortu charissimæ conjugis, quod scribis, & quæ secuta illum sunt, symptomatibus mirificè me & uxorem meam afficit. Sperabimus tamen quamdiu non desperat clarissimus Verkerius; cujus fides & diligentia in curatione, si rectè eum novi, non claudicabit. Quæ de publicis mihi narras, magis placent. De rebus nostris benè sperare incipio, postquam fœdus

se & toute vostre familie. A Hambourg le 2. de J.

JOACH. VICQUEFORT.

LETTRE XVIII.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLE'E.

Pour Amsterdam.

IE souhaiterois, Monsieur & le meilleur de mes amis, de vous pouvoir écrire plus au long; mais j'en suis empeſché par l'obligeante, pour ne pas dire incommode civilité de quelques autres amis. Ce que vous écrivez de la fausse couche de vostre chere Epouse, & des symptomes qui s'en sont ensuivis, nous a estrangement surpris ma femme & moi, nous en aurons neanmoins bonne esperance tant que le trés Illustre Verkerius dont la fidelité & le grand soin ne se rallentira pas, à ce que j'en puis juger, n'en desespere point. Ce que vous me marquez des affaires publiques me plaist davantage. Je commence à avoir bonne esperance des nostres, depuis que l'alliance avec la France a esté scellée d'un illustre victoire. Nous verrons dans la suite

ce

fœdus Gallicum tam nobili clade obsignatum est. Videbimus porro, quid Cæsar, quid Hispani acturi sint, quo tantam belli molem, quæ Belgio incumbit, declinent. Nullum enim est dubium, quin felici hoc successu vires nostræ ut sunt recreatæ. ita & hostium attritæ inde animos addiderint, hinc plurimum ademerint. Exspectabimus propediem, cum Princeps noster conjunctis cum Gallo viribus impetum in Brabantiam facturus sit, ut stipendiariam illam reddat, locaque quædam in potestatem redigat, vel uterque exercitus munitissimi alicujus loci obsidioni incumbat. Vos qui propiores estis, de re ipsa nos edocere potestis. De Classe Anglica mira nobis narrantur. Rumor enim est eam Hiberniam prætervectam, ut Orientalis Indiæ navibus occurrat, & Angli à Societate vi extorqueant, quod hactenus ratione non potuere. Pax inter Cæsarem & Saxonem creditur concluſa. An Luneburgicus comprehendatur nondum liquet. Iniit inducias, ut fideli opera obtineat ab Imperatore, quod ure alias non potest. Est ipsi lis cum fratre suo qui Hitzigeri aulam habet, &

in

ce que l'Empereur & les Espagnols feront pour detourner cette grande tempeste qui menace les Pays-Bas. Il n'y a nul doute que le bon succés qu'on a eu, n'ait reparé nos forces, comme il aura affoibli celles des ennemis, & qu'il n'ait augmenté le courage des uns, comme il l'a fait perdre aux autres. Nous attendons dans peu que le Prince qui aprés la jonction de ses troupes avec celles de France, doit entrer dans le Brabant, le mettra sous contribution & se rendra maistre de quelques places; ou que l'une & l'autre armée assiegera quelque forte ville. Vous pouvez, vous qui estes plus proche, nous apprendre ce qui en sera. On nous dit d'étranges choses de la Flotte d'Angleterre. Le bruit est qu'elle a passé le long de l'Irlande pour aller a la rencontre des Indes Orientales, & faire que les Anglois obtiennent de la Compagnie par la force ce qu'ils n'ont pu jusqu'a present avoir par la raison. On croit la Paix conclue entre l'Empereur & l'Electeur de Saxe, mais on ne sçait point encore si le Duc de Lunebourg y est compris. Il a fait une Treve pour par sa fidelité obtenir de l'Empereur ce qu'il ne sçauroit avoir par l'equité. Il y a entre lui & son frere qui a sa Cour à Hirtzaker, & qui est tres bien avec l'Empereur, une contestation

in gratia apud Cæsarem est, ob Ducatum Brunsuicensem, cujus possessionem si sibi obsequio servare posset, indubie ad partes hostium transibit. Interea Hessus arma movet fortiter, licet à Fœderatorum subsidiis longissimè dissitus. Amplissimo Foppio ab Aitzema tuis verbis salutem dixi, qui illam tibi per me rescribi voluit. Constans hic fama est eum à partibus nostris discessisse, apud me tamen videri volebat de Patria adhuc bene sentire, imo de Gallorum fortuna & potentia, quæ alias ipsi debebat esse suspecta, bene sperare. Propediem in Bataviam nostram cogitat, ubi fortè occasio dabitur colloquendi. Nos quidem abitum intra octiduum paramus, ut responsum à te amplius nullum exspectem. Interea re recte cum tuis valere voveo & salvere cupio. Dabam raptissime Hamburgi 5. Junii 1635.

Uxor mea & adfines, præsertim Smitsius te & charissimam matrem familias ex animo mecum salutant. Ignosces incuriæ scriptionis.

XIX.

tion au ſujet du Duché de Brunſuic, & il eſt certain que s'il peut s'en aſſeurer la poſſeſſion par ſa complaiſance il embraſſera le parti des ennemis. Cependant le Lantgrave de Heſſe arme fortement, quoi qu'il ſoit trés éloigné pour eſtre ſecouru des Alliés. J'ai fait vos baiſemains au trés Illuſtre Foppius d'Aitzema qui a voulu auſſi que je vous fiſſe les ſiens dans cette lettre. On tient ici pour certain qu'il a quitté noſtre parti, neanmoins il veut que je le croie encore bien intentionné pour la Patrie, & meſme qu'il a bonne opinion du bonheur de la puiſſance de la France, ce qu'autrement il ne croiroit pas. Il penſe à retourner en peu en noſtre Hollande, où peut-eſtre l'ocaſion ſe preſentera de converſer avec lui. Pour nous autres nous nous diſpoſons à partir dans huit jours, de ſorte que je n'attens plus de reponſe de vous. Cependant je vous ſouhaite & à toute voſtre famille une parfaite ſanté, & vous ſalue tous. Ecrit à la haſte, à Hambourg le 5. juin.

Ma femme, tous nos parens ſur tout Smithſius, & moi pareillement vous baiſons trés humblement les mains & à Madame voſtre chere Epouſe. Pardonnez je vous prie, la negligence avec laquelle je vous écris.

XIX.

J. VICOFORTIO G. BARLÆUS.

AMpliſſime Vicoforti,
Dum tu aulæ vacas, ego illam faſtidioſe diſco ſpernere. Splendorem iſtum non fero, noctuis ſimilis, quæ tenebras amant & latibula. Quam ſuave eſt vel Hugenio miſſitare verſiculos, vel tibi, vel matronis ſupra ſexum eruditis. Hac conditione non permutem Divitias operoſiores. Eſt domi meæ D. Overbequius, cui dum domum meam aperio, aperio litibus, in quas adverſariorum improbitate pertrahitur. Parum abeſt, quin fiam cauſidicus, aut forenſis rabula, adeo auribus meis obſtrepunt crediti & debiti vocabula, ut videar δικαιολόγος, (*juris defenſor*,) & mercurialium controverſiarum arbiter. Advocati non ſemel mihi, & meritò, exprobrant rerum iſtarum imperitiam, quoties obloqui audeo, & interpellare exercitata litibus ora. Fero patienter verbera hæc, & Aſini Apulejani exemplo excipio tergore graves ictus. Recitent illi

LETTRE XIX.

DE M. G. BARLE'E A M. J. VICQUEFORT.

MONSIEUR,

Pendant que vous estes occupé à la Cour, j'apprens à la mépriser avec dedain. Je ne puis pas supporter cet éclat, semblable en cela aux Chouettes qui aiment les tenebres, & les endroits propres à se cacher. Qu'il est doux d'envoyer souvent de petits vers à Monsieur Huigens, ou à vous Monsieur, ou à des Dames sçavantes au dessus de leur Sexe. Sur ce pied je ne changerois pas ma condition pour des richesses qui donneroient trop de peine. J'ai chez moi M. Overbeck, à qui l'entrée de ma maison, donne aussi entrée aux procés où il est engagé par la malice de ses ennemis. Peu s'en faut que je ne devienne Avocat ou criailleur de Barreau. J'ai les oreilles si estourdies des mots do creance & de dette, que je semble estre un juge, & l'arbitre des differens des personnes de lettres. Les Avocats me reprochent souvent & avec raison mon ignorance en ces sortes de choses, toutes les fois que j'ose parler & que je les

illi leges Codicis, & edicta Imperatorum. Mihi non obtusum adeo est pectus, quin videam æqui & iniqui discrimen. Miseret me illorum, de quorum bonis disceptant isti Rhetores. Non eguit ipsorum opera Diogenes, cui de pera & dolio nemo, quo sciam, litem movit. Nec audies unquam Barlæum ire in partes, aut litigare pro rostris. Placet illud Bilbilici: *Lis nunquam.* Nobilissimo Hugenio trade hos versus ingeniosissimæ Tesselæ. Non carent genio, nisi me aut affectus aut cœca admiratio inumbrant. Addidi epigramma meum. Quia ut proverbium habet,

Mulier pudica non it sola.

Vale & cito redi. Ita placabis Dominam, mihi placebis. Amstel. 16. Mart. 1636.

XX.

interromps dans les choſes où ils ſont ſtilés. Je ſouffre patiemment ces coups de fouet, & a l'exemple de l'Aſne d'Apulée, je reçois ſouvent de rudes coups ſur mon dos. Que ces gens liſent à haute voix les Loix du Code, & les edits des Empereurs : pour moi je ne ſuis pas ſi groſſier que je ne ſçache diſtinguer ce qui eſt juſte d'avec ce qui ne l'eſt pas. J'ai compaſſion de ceux, dont les biens ſervent de matiere aux conteſtations de ces Rhetoriciens. Diogene n'avoit pas beſoin de ces gens, puiſque perſonne que je ſçache ne lui a intenté procés au ſujet de ſa beſace & de ſon Tonneau. Vous n'entendrez jamais dire que Barlée en vienne aux procés avec perſonne, & à plaider devant les juges. Ce mot de Bilbilicus, jamais de procés, me plaiſt fort. Donnez, je vous prie, à M. Huigens ces vers de la trés-ſpirituelle Teſſelle. Ils ne manquent pas d'eſprit, autant que j'en puis juger, à moins que l'amitié que j'ai pour elle ou une admiration aveugle n'ayent obſcurci le mien. J'y ai ajoûté une Epigramme parce que comme dit le proverbe, une femme chaſte ne va pas ſeule. Adieu, Monſieur, & revenez bientoſt. Vous appaiſerez par ce moyen la Dame, & me ferez plaiſir. Amſterdam le 16. Mars 1636.

XX.

J. VICOFORTIO G. BARLÆUS.

POstquam hinc discessisti, dilectissime Vicoforti, discessi tecum. Quæ te naves, qui te currus hinc abduxere, unà abduxerunt me. Feci cum corpore divortium, & comitatus abeuntem, non fui ultra hic, si quod sum eâ parte æstimes, quâ se Anaxarchus Philosophus, & Socratici omnes homines censebant. Negant Sapientes animam dividuam esse. Ego te absente falsum hoc comperio: nec enim totus vivo, sed portiuncula mei, ex quo tu animæ meæ & præsidium, & dulce decus à nobis abivisti. Scis triplicem esse animæ potentiam, eam, qua vivimus cum plantis; eam, qua sentimus, cum brutis, & eam qua sapimus cum intelligentiis & divinis mentibus. Nulla harum jam integra mihi supereſt. Vivo languidius, quia tu vitæ

LETTRE XX.

DE M. BARLÉE A M. J. VICQUEFORT.

MONSIEUR,

Vous n'avez pas plutoſt eſté parti d'ici, que j'en ſuis parti avec vous. Les Navires & les Charriots qui vont ont porté, ont ſervi auſſi à me porter en meſme temps. Je me ſuis ſeparé de mon corps, & vous ayant accompagné quand vous eſtes parti, je n'ai pas eſté ici davantage; ſi vous conſiderez que je ſuis par cette partie par laquelle le Philoſophe Anaxarque & les ſectateurs de Socrate ſe croyoient hommes. Les Philoſophes nient que l'ame ſoit diviſible. Pour moi j'ai éprouvé pendant voſtre abſence que cela n'eſtoit pas vrai: car depuis que vous qui eſtes le ſoutien & les delices de mon ame, nous avez quitté, je ne vis plus tout entier, il n'y a qu'une petite partie de moi meſme qui vit. Vous ſçavez qu'il y a trois facultés de l'Ame; celle par laquelle nous vivons avec les plantes; celle par laquelle nous ſentons avec les Beſtes; & celle par laquelle nous avons la raiſon & la ſageſſe avec les intelligences, &

vitæ meæ fomentum eras potentissimum, ac vultu, sermonibus, officiisque pluribus, quæ referre non attinet, protrahebas dies minus subinde lætos, & afflatu tuo alebas vitalem flammulam. Diminutos quoque sensus sentio, quia quem videbam, audiebam coram; cujus dexteræ jungebam dexteram perlubenter, nec videre jam, nec audire, nec tangere conceditur. Et cum animalium sit loco moveri, ego remoto Achate meo pene plantanimal sum, & spongiæ similis adhæresco tenacius domesticæ rupi. Resecta est è ratione pars, quia tu bonæ mentis argumenta objiciebas indies, nec sinebas marcescere intellectus vim, qui dum te absente feriatur nimis, desiderio tui carpitur magis. Voluntas, quæ omnium animæ facultatum maxime est divina & materiæ expers, vix jam sua, vix jam mea est. Periit illa, quâ te diligebam, amore, ut in scholis loquuntur, complacentiæ, qui circa bonum præsens est. Periit illa, quâ inter honestissimos te, ut non fictæ & fucatæ honestatis exemplar, amplexabar quotidie. Desii velle jucunditatis

les esprits celestes. Je vis d'une maniere plus languissante que je ne faisois, parce que ma vie estoit tres puissamment soulagée par vostre visage, vos paroles, & plusieurs bons offices qu'il seroit inutile de rapporter, vous éloigniez de temps en temps les jours qui m'auroient esté desagreables; & que par vostre souffle vous entreteniez en moi la chaleur naturelle. Je m'apperçois aussi que mes sens sont affoiblis, puisque j'entendois celui que je voyois, & qu'a present je ne puis ni voir, ni entendre ni toucher celui à qui je touchois si volontiers dans la main. C'est le propre des animaux de se mouvoir d'un lieu à un autre; mais depuis que mon Agathe s'est éloignée de moi, je suis presque devenu plante & animal tout ensemble, & semblable a une éponge, je suis fortement attaché à un rocher Domestique. Une partie de ma raison est perie parce que vous faisiez des argumens contre moi qui estoient pleins de bon sens, & que vous ne laissiez pas émousser la pointe de mon esprit, qui estant trop oisif pendant vostre absence, souhaite d'autant plus de vous revoir. La volonté, qui de toutes les facultés de l'Ame est la plus Divine & immaterielle, est à peine a elle-mesme, aussi bien qu'a moi. Elle est perie, cette volonté par

tis & elegantiæ omnis patrem & arbitrum. Desii velle usibus publicis & amicorum natum, Gratiarum & Musarum corculum, in quo & antiquitatis studia venemur, & quidquid inter nova sine affectatione excellit, stupemus. Adversus hæc abitionis tuæ incommoda remedium non aliud supereſt, quam ut absentem præsentem fingam. Est animorum nexus inter locos dissitos, & coalescunt illi sejunctis maximè corporibus. Sæpius opto, verum illud esse, quod Aerroi verum videbatur: Unum esse omnium hominum intellectum, ut tuus meus sit, meus tuus. Sæpius opto, veram esse illorum sententiam, qui corpus idem pluribus locis præsens esse contendunt, ob hoc solum, ut tibi jungar propius. Sæpius me recreat illa cogitatio, terras omnes, si cum extremo cœli margine compares, centum esse, & quantitatis expers punctulum, ne ulla sensibili diametro secludamur. Sæpius cogito avidius expeti, quibus ad tempus cogimur, & voto possideri longius remota. Occurrat subinde illud, quod proverbio dici solet: amicus alter idem, ne si duo simus, sejungi nos

laquelle je vous aimois d'un amour de complaisance, comme on dit dans les Ecoles, qui regarde le bien present. Elle est perie cette volonté, par laquelle je vous embrassois tous les jours entre les plus honnestes gens, comme le modele de l'honnesteté veritable & sans fard. J'ai cessé de vouloir & souhaiter le pere & l'arbitre de l'agrément & de la politesse. J'ai cessé de souhaiter une personne née pour le bien public & celui de ses amis, le favori des Graces & des Muses, dans lequel on revere la science de l'antiquité, & en qui on est surpris de voir tout ce qui excelle sans affectation dans les sciences nouvelles. Contre ces incommodités causées par vostre depart, il ne me reste point d'autre remede que celui de m'imaginer que vous estes present tout absent que vous soyez. Il y a entre les personnes éloignées les unes des autres un nœud qui lie leurs esprits & qui fait qu'elles se reünissent quoi que leurs corps soient separés. Je souhaite souvent que ce qui sembloit veritable à Averroës le soit effectivement, qui est qu'il n'y a qu'un seul & mesme esprit dans tous les hommes, afin que le vostre soit le mien; & le mien, le vostre. Je souhaite fort souvent que le sentiment de ceux qui pretendent qu'un mesme corps peut estre present en

plusieurs lieux, soit veritable, seulement afin que je puisse me joindre à vous de plus prés. Souvent mon esprit se plaist à penser que toute la Terre comparée à la plus petite partie du Ciel, est un Centre, & un petit point indivisible, afin que nous ne soyons point separés par aucun Diametre sensible. Je pense souvent qu'on souhaite avec plus d'ardeur les choses dont on est obligé de se passer, & qu'on possede par desir ce qui est plus éloigné. Il me vient souvent dans l'esprit, ce qu'on a coustume de dire en proverbe, qu'un autre ami est une mesme chose que vous, de crainte que si nous estions deux, on ne pust nous separer & nous desunir. Vous n'ignorez pas, Monsieur, que les personnes qui aiment, imaginent des songes. Ainsi pour chercher du soulagement de tous costés, je m'imagine estre Enrus afin de vous suivre par le moyen des nuées; ou le Soleil, afin de vous voir à toutes les heures du jour; ou la Lune afin de ne vous pas perdre de veue pendant la nuit; ou l'Ocean afin de vous suivre dans vostre navigation; ou Triton afin de porter par tout a vos amis des nouvelles de vostre santé. Bien plus j'oublie de quel Sexe je suis, & m'imagine estre Berecynthie afin que pendant qu'on vous porte par des villes qui ont des tours je sçache de

indulgere. Redditus sum mihi, & divisam miserè animulam sensi redintegrare, ubi de tuo in Galliam adventu sum factus certior. Rediere ilicet vita, sensus, ratio. Maris & prædonum periculis, per Dei gratiam, subductus pedem jam incolumis fixisti in solo, ubi studiosissimos tui habes viros summos maximosque, qui operâ & consiliis tuis uti in felicitatis suæ parte habent. Regem vides, quam justi amor Deo, subditis, & Belgis nostris jungit. Ducem adis, qui Galliarum opibus, virtute suâ, stirpis avitæ & tot tantisque majorum exemplis subnixus, labantem Germaniam novo Marte suffulcit, & salutare sidus, turbulento hoc imperii statu, pulsis afflictisque populis affulget. Nos hic absentem te prosequuti sumus & prosequimur indies animo, votis, precibus, etiam, ut festivè verum dicam, poculis. Inter tot salutes & faventium tibi omina, non potes non esse salvus & sospes. Non est locus morbis, ubi hos proscribunt publica vota. Interfui cum uxore tua, matrona supra sexum sagaci erectâque, nuptiis filiæ Pauli de Wilhem. Tuo (credas) strepuerunt nomine mensæ: nec dubito: quin tinnierint tibi aures amicorum gratulationibus

&

vos nouvelles, & en quel estat sont vos affaires: ou la Renommée pour ne rien publier de de vous que de vrai & d'avantageux en toutes choses. Lorsque je pense aux opinions des Sceptiques, je souhaiterois qu'on pust soutenir avec raison, que vous n'estes pas plus parti, que pas parti. Lorsque je fais reflexion aux sentimens des Peripateticiens, je voudrois pouvoir me persuader que l'entendement devient ce qu'il pense, afin que toutes les fois que vous vous presenterez à mon esprit il pust mieux nous retenir, aprés que vous seriez devenu la mesme chose que lui. Lors enfin que je considere les opinions des Pythagoriciens, je souhaiterois que les ames mesme des vivans changeassent de demeure, afin que la vostre & la mienne pussent tirer l'une de l'autre pour un temps leur hecceïté, ou pour parler en termes plus Latins, leur forme propre & singuliere. Mais je cesse d'imaginer des paradoxes, & de m'égayer en des fictions. Je suis revenu à moi, & j'ai senti que mon ame qui estoit miserablement divisée, s'est reünie, aussi tost que j'ai sçeu que vous estiez arrivé en France. Dans le mesme temps aussi ma vie, mes sens, & ma raison sont revenües. Aprés avoir échappé aux perils de la mer & des pirates, vous estes arrivé par la grace de Dieu

dans

& benignis vocibus, quibus te non Fortunæ reduci, sed Deo servatori, & tutori omnes & singuli commendavere. Vale, Vir summe, & illustrissimum Legatum D. Grotium, alioſque mei amantes reverenter salu.ta, etiam amplissimum D. Junium, ubi Rhenum trajeceris. Duci Wismarienſi opto, uti sicuti nunc est, præliis, bello pergat esse superior. Tua, fratresque omnes valent. Plurima te salute impertiunt Satrapa Muydenſis, collega meus D. Vossius, Mostartius, & liberorum meorum tui obſervantissima turba. Amstelod. 16. Maii, 1638.

dans un pays où vous avez pour amis trés zelés des personnes distinguées qui s'estimeront heureuses de se servir de vostre industrie & de vos conseils. Vous y voyez un Roi que l'a- l'amour qu'il a pour la justice unit à Dieu, à Dieu à ses sujets & aux Flamands. Vous parlez à un General qui par le secours des richesses de la France, par sa propre valeur, par la consideration de celle de son ancienne famille, & de tant & si grands exemples de ses ancestres soutient par de nouveaux exploits l'Allemagne chancelante & preste à tomber; enfin pendant que l'Empire est tout en trouble, se leve comme un Astre salutaire à ceux qui ont esté chassés de leurs pays & qui sont dans l'affliction nous autres qui sommes ici, vous avons suivi pendant vostre absence, & vous suivons encore de jour à autre, d'esprit, de vœux, de prieres; & pour dire la verité agreablement, avec les verres. Parmi tant de santés, de souhaits, & d'heureux presages de vos avis, il est impossible que vous ne vous portiez bien. On ne voit point de maladies, dans les lieux d'où elles sont proscrites par les vœux de toute le monde. I'ai assisté avec Madame vostre Epouse personne d'un esprit penetrant & relevé au dessus de son sexe, aux noces de la fille de M. Paul de Wilhem.

Assurez-

XXI.

EIDEM.

DUm tu Gallias felici itinere peragras, Vicoforti præstantissime, nos hic ami-

Assurez-vous qu'à vostre nom les tables ont fait grand bruit: pour moi je ne doute point que les congratulations & les tesmoignages de joie de vos amis n'ayent retenti a vos oreilles, de mesme que les paroles obligeantes avec lesquelles tous ensemble & chacun en particulier vous ont recommandé non à la fortune qui revient à nous, mais a Dieu nostre sauveur & nostre protecteur. Adieu, Monsieur, asseurez je vous prie, de mes trés humbles respects le trés-Illustre Ambassadeur Grotius, tous mes autres amis, & mesme Monsieur Iunius, aprés que vous aurez passé le Rhein. Ie souhaite au Duc de Veimar qu'il soit aussi victorieux dans les combats qui se donneront durant cette guerre, qu'il l'est a present. Madame vostre Epouse & tous vos freres se portent bien. Monsieur le Bailli de Muyden, mon Collegue M. Vossius, M. Mostart, & tous mes enfans vous font mille baisemains. A Amsterdam le 16. Mai, 1638.

LETTRE XXI.

DE M. G. BARLE'E A M. J. VICQUEFORT.

MONSIEUR,

Pendant que vous parcourez agreablement

blement la France, nous passons le temps avec nos amis, & les jours de festes a la maison dans un repos heureux. Madame vostre chere Epouse, M. Mostart & mos avons esté à la Feste de la Pentecoste à Muyde, où M. le Bailli du lieu, qui est né pour gagner les bonnes graces des honnestes gens, nous avoit prié d'aller. Car la saison est telle qu'elle est capable de detourner les plus appliqués à l'estude, & de les engager entierement. Pendant que j'estois là, je vous addressai tout absent que vous sojez, ces vers que je fis sur les conviez de nostre hoste. [Nous sommes trois ici à Muyde, celui qui écrit ceci, vostre épouse, le Professeur; le premier & le troisiéme sont sans leurs femmes: & vostre Epouse s'impatiente de ne vous pas voir. Chacun marche sans sa compagne, & va seul çà & là. Leonora est la seule qui accompagne son Illustre Epoux & qui par un sort plus heureux va devant ses hostes. Nous avons neanmoins cette consolation que nous trois qui sommes sans nos femmes, sommes aussi sans procés. Aprés estre revenu de Muyde chez moi, j'assistay avec mon Collegue M. Vossius aux noces de M. G. Bartolote. Madame vostre Epouse y avoit aussi esté invitée; mais elle ne s'y trouva point contre l'attente du fiancé & de la fiancée. En voulez-vous sçavoir la raison?

sæque. Vis causam? non est illi plenum gaudium, te absente. Hæc nuptialis scena, si fuisses hic, & spectatorem te habuisset & actorem. Nunc magis seria tibi cordi, dum Principibus, summisque Ducibus adsuescis, quorum per Europam universam fama celebritasque maxima est. Profecto digniore sorte abes. Hic sponsis fruimur placidissimis, illic tu bellicosissimo Duce. Hic in Veneris arena castrisque stamus, illic tu in bellonæ circo & pulvere. Hic privata amicorum res agitur, illic publica Christiani orbis. Hic inter inermes convivas sedeo, illic tu inter armatos & cataphractos. Hic de expugnanda virginitate agitur, illic de expugnandis urbibus & castris. Hic Hymen lenioris belli facem ventilat, illic Mavors asperioris & cruenti. Hic cythara, testudine, cantu animi mansuescunt, illic tympanorum, tubarumque strepitu & clangore ad ferociam excitantur. Illic morti præluditur quotidianis præliis, hic vitæ quotidianis osculis. Ita dispare fato vivimus mortales, nec eadem ubique omnes agimus. Fama est, Wismarium Ducem,

Successus urgere suos, instare timenti.

quod

son? c'est qu'elle n'a aucune joie parfaite pendant vostre absence. Si vous eussiez esté ici, vous auriez esté un des Spectateurs & des acteurs tout ensemble de cette ceremonie nuptiale. Maintenant que vous estes accoustumé de converser avec des Princes, & de trés grands Capitaines qui sont dans une haute reputation dans toute l'Europe, vous avez à cœur des choses plus serieuses. La condition de vostre absence est assurement plus considerable. Ici nous avons la conversation d'un fiancé & d'une fiancée qui sont d'une humeur fort douce, & où vous estes, vous avez la conversation d'un trés vaillant Capitaine. Ici nous sommes dans l'Amphiteatre & dans le Camp de Venus: là vous estes dans le Cirque & dans le Champ de bataille de Bellone. Ici il ne s'agit que des affaires particulieres d'amis: là il s'agit de celles de tout le monde Chrestien. Ici je suis avec des conviés qui n'ont point d'armes; là vous estes avec des gens armés de toutes pieces. Ici il ne s'agit que de se rendre maistre de la virginité d'une Espouse; là il s'agit de forcer des villes & des camps ennemis. Ici l'Himen cause une guerre fort douce: là le Dieu Mars en cause une plus rude & plus sanglante. Ici la Guitarre, le Luth, & le chant rendent les esprits plus doux: là le bruit des tambours

quod de Cæsare Dictatore cecinit Lucanus. Hâc via calcat iter laudum, atque ipsis caput inserit astris. Nos, licet longius positi gratulamur victori & votis juvamus rerum lapsarum restitutorem. Nec quiescunt fœderati Ordines, qui dum Ducis tui felicitatem in lucro deputant, novâ expeditione Hispaniarum Infantem terrent. Auriacus jam movit. Prope Sylvam Ducis copiarum coitio est. Conscribuntur naves vehendo militi. An in Brabantiam, an in Flandriam iturus sit Gubernator noster in incerto est. Gallorum exercitus Duce Chastillonio Duynkerkam, ut ajunt, petit. Ejus portum clausit Archithalassus Fœderatorum. Bella, ô bella, horrida, horrida bella. Sed Deo, & qui illi proximi sunt, Principibus hæc relinquo. Comes Henricus Bergius desiit vivere, & victima esse odii Philippici. Te vivere & valere cupio, & semper quo te cœlestis clementia duxerit, ire. Vale amicorum ocelle. Salutant te amici omnes, & septenarius meus. Amstelod. 4. Junii, 1638.

XXII.

bours & le ſon des trompettes les rendent plus ſauvages & plus emportés. Là les combats qu'on donne tous les jours ſont autant de preludes de la mort: ici les baiſers qu'on donne de meſme tous les jours en ſont autant de la vie. C'eſt ainſi que nous autres mortels vivons ſous un deſtin different, & que nous ne faiſons pas tout les meſmes choſes en tous lieux. Le bruit court que le Duc de Veimar pouſſe ſes avantages & pourſuit les ennemis effrayés comme Lucain diſoit autrefois de Ceſar. C'eſt ainſi qu'il ſe fraye un chemin à la gloire & qu'il s'éleve juſqu'au Ciel. Pour nous qui ſommes fort éloignés nous felicitons ce vainqueur, & faiſons des vœux pour celui qui a reſtabli les affaires. Leurs Hautes Puiſſances qui prennent part aux avantages & au bonheur de voſtre General, travaillent auſſi de leur coſté pour donner de la terreur à l'Infant d'Eſpagne par une nouvelle expedition qu'ils meditent. Le Prince d'Orange eſt déja parti. Le Rendez-vous des troupes eſt prés de Boſleduc. On aſſemble des vaiſſeaux pour les y tranſporter. Mais il eſt incertain ſi noſtre Gouverneur marchera vers le Brabant ou vers la Flandre. L'Armée de France commandée par le Duc de Chaſtillon marche, à ce qu'on dit, à Donquerque, dont le Port eſt blocqué par le Lieutenant

XXII.

J. VICOFORTIO G. BARLÆUS.

BInis te litteris à discessu tuo affatus sum, Vicoforti præstantissime, respondisti nondum. Nec ægrè fero. Scio pluribus tibi scribendum esse, & de rebus ejus argumenti, quod ad Philosophum non spectat. Et tamen toties te respondisse arbitror, quoties me uxoriis litteris salvere jussisti. Ita perge. Sufficit, si memoria mei curis tuis occupationibusque subinde intercurset. Sic me tecum equitare, navigare, ire, prandere, cœ-

Amiral des Estats. O guerres & terribles guerres! mais je laisse ces choses à Dieu, & aux Princes qui sont immediatement aprés lui, & qui tiennent sa place. Le Comte Henri de Bergh est mort & a ainsi cessé d'estre la victime de la haine de Philippe. Je vous souhaite une longue vie accompagnée de santé, afin d'aller toûjours où la bonté de Dieu vous conduira. Adieu, Monsieur & la fleur de mes Amis. Tous ceux que vous avez ici, & mes sept vous saluent.

A Amsterdam le 4. Juin, 1638.

G. BARLE'E.

LETTRE XXII.

DE M. G. BARLE'E A M. J. VICQUEFORT.

MONSIEUR,

Depuis vostre départ je vous ai écrit deux fois, sans que j'ai encore eu de réponse. Ce n'est pas que je le trouve mauvais. Je sçai que vous avez écrit à plusieurs personnes, & de choses qui ne regardent pas un Philosophe. Je crois neanmoins que vous m'avez fait autant de fois réponse, que vous avez écrit à Madame vostre Epouse de me faire vos baisemains. Continuez d'en user de la sorte; il me

cœnare fingo. Soleo diebus Sabbathis quibus tabellarius Gallicus se exonerat, domi tuæ esse, ut de te & valetudine tua reddar certior. Ubi fausta omnia lætaque percepi, ridemus, gaudemus, plaudimus omnes, uxor, fratres affines, ego,

—— Amyclæis velut exultabit arenis
Pastor, ad Idæas Helenâ veniente carinas.

Sequanam, Ligerim, Rhodanum, Rhenum, & quæ alia attinges flumina vel trajicies, pacata tibi & propitia optamus. Dignus es, cui obsequantur aquæ minores, & Oceani filiæ, qui Oceanum nuper conscendisti, ut terrarum Diis morem geras. Dignus es, cui montes, colles, rupes obviæ sternant iter, quia nihil tam excelsum editumque, quod non modesta animi tui magnitudo transcendere possit. Dignus es, cui valles omnes & depressa famulentur, cui nihil tam humile & submissum, quod non virtutum tibi materiam uberem, & sublimioris curæ suppeditet. Legisti olim odam istam Horatianam:

ſuffit que parmi vos affaires & vos occupations vous vous ſouveniez de temps en temps de moi. C'eſt ainſi que je m'imagine aller à Cheval, naviger, marcher, diſner, & ſouper avec vous. Les jours de Samedi qu'arrive le Courier de France, j'ai couſtume de me trouver a voſtre maiſon, pour apprendre de vos nouvelles & l'eſtat de voſtre ſanté. Aprés avoir ſçeu que tout va bien pour vous, nous rions, nous nous rejouiſſons, nous vous applaudiſſons tous Madame voſtre Epouſe, vos freres, vos Parens & moi, (comme les Paſteurs ſe rejouiſſent ſur le rivage d'Amycla, lorſque Helene vient aux vaiſſeaux Idéens.) Nous ſouhaitons que la Seine, la Loire, le Rhoſne, le Rhein, & les autres Fleuves ſur leſquels vous irez ou que vous traverſerez vous ſoient tranquilles & favorables. Vous eſtes digne vous qui vous eſtes depuis embarqué ſur l'Ocean pour ſuivre la volonté des Dieux de la terre, que les moindres eaux, & les filles de l'Ocean vous obeiſſent. Vous eſtes digne que les montagnes, les Collines & les rochers que vous rencontrerez s'applaniſſent pour vous rendre le chemin aiſé, parce qu'il n'y a rien de ſi haut ni de ſi élevé que voſtre generoſité modeſte ne ſoit capable de franchir. Vous meritez que toutes les vallées, & les lieux bas vous obeiſſent, vous à

nam: *Integer vitæ* &c. Istam jam tibi applica. Non eges custode, cujus valetudini invigilat custos temperantia. Non metuis tibi à latronibus, cui tutelare nomen est innocentia & probitas. Non opus jaculis, arcu, pharetrâ, qui pacis studia bellis præfers, nec justa ulla arbitraris, nisi quæ pro aris & focis suscipi suadet imperatque necessitas. Comitem itineris (ita statuo) habes Amp. D. Junium, & in illo comites tres, doctrinam, prudentiam, comitatem. Hæc postrema pro vehiculo est. Vectat te non semel equus veredus, ut celeritate caballi conficias iter, quod instituto jam absolvisti. Modò tolutim incedis, & ad numerum colligis equi ungulas, ut non Principibus solum, sed & privatis lentè festinandum esse tuo exemplo doceas. Ita te, mi Vicoforti, securum tutumque præstant viæ, comites, flumina, mare, montes. Cæterùm publica quod attinet, non unius belli signum in Europæo Orbe erexit Bellona. In arenam prodiere magni actores, Austriacus, Gallus, Suecus, Fœderati. Austriacus non uno Duce & loco pugnat, non uno Suecus. Gal-

qui les choses les plus humbles & les plus basses fournissent une abondante matiere de vertus, & d'occupations plus relevés. Vous avez leu autrefois cette Ode d'Horace, qui commence ainsi, l'homme de bien, &c. Faites-vous en maintenant l'application. Vous n'avez pas besoin d'un surveillant puisque la temperance veille elle-mesme à vostre santé. Vous n'avez pas à craindre les voleurs, vous à qui l'innocence de la vie, & la probité servent de defense. Vous n'avez pas besoin de fleches, d'arc, & de Carquois, vous qui preferez la paix à la guerre, & qui croyez qu'il n'y a point de guerres justes que celles que la necessité conseille & ordonne pour le bien de la religion & de la Patrie. Vous avez, à ce que je crois, pour compagnon dans vostre voyage le trés Illustre Junius, & en sa personne trois compagnes la science, la prudence, & la civilité qui est celle qui vous sert comme de voiture. Vous courez souvent la Poste à Cheval, afin d'achever plus promptement le voyage, que vous avez déjà fini en vostre esprit. Quelquefois vous allez l'entrepas, & comptez les pas de vostre Cheval, afin d'apprendre par vostre exemple non seulement aux Princes mais encore aux particuliers qu'il faut se hafter sans precipitation. Ainsi, Monsieur, vous

Gallus alibi duce Chastillonio, alibi duce Wimario victor pugnat. Hic postquam captivos abduxit Cæsareani exercitus Duces plurimos, urbes jam suas facit, & cladem Nortlinganam gloriosè ulciscitur. Non poterat Gallus certius vincere, quam per Germanum Principem, nec illustrius, quam per Saxonum domum natum, nec fortius, quam per illum, qui Austriacorum terror, & fatalis tempestas habetur. Hic Auriacus noster pergit ἀριστεύειν, (*optimè rem gerere*,) & grandibus ausis promovere res Fœderatorum. Exercitum navibus receptum secundo Vahali Bergas ad Zomam traduxit; partem ejus sub moderamine Guilielmi Nassovii in aggeres istos arcesque immisit, quæ Wasiam tuentur. & jam fama est, quosdam ex iis expugnatas nobis accessisse. Illud certum, Mariæ Castellum, quod aggeri *Blockersdyck* impositum est, à dicto Comite obsessum teneri. Timet sibi Antverpia, timet Hulsta. Illam expugnari posse vix mihi sit verisimile, & tamen habet paradoxa sua Imperator noster, & res maximas prærer omnium spem non semel confecit. Gallus ad Fanum S. Audomari

castra

voilà sans crainte & en sureté dans les chemins, avec vos compagnons, sur les rivieres, sur la mer, & par les montagnes. Au reste pour ce qui est des affaires qui regardent le public, Bellone n'a pas excité dans l'Europe une seule guerre. De grands acteurs sont entrés dans le champ de bataille, ceux de la Maison d'Austriche, les François, les Suedois, les Estats Generaux des Provinces-Unies. Ceux de la Maison d'Austriche ne combattent pas sous un seul Chef & dans un seul endroit, non plus que les Suedois. Les François combattent avec avantage sous la conduite du Duc de Chastillon d'un costé, & sous celle du Duc de Veimar de l'autre. Celui-ci aprés avoir pris plusieurs Generaux de l'Armée Imperiale, s'est rendu maistre des Places, & a vangé glorieusement la defaite de Norlingue. Les François ne pouvoient pas vaincre avec plus de certitude, qu'en se servant d'un Prince Allemand, ni d'une maniere plus éclatante que par un Duc de la Maison de Saxe, ni avec plus de force & de vigueur que par celui qui passe pour estre la terreur de la Maison d'Austriche, & l'orage fatal qui la menace. En ces quartiers nostre Prince d'Orange continuë d'agir avec succés, & d'avancer les affaires de leur Hautes Puissances par de grandes entrepriſes,

castra posuit, & mœnibus instat. Cæsis aliquot Gallorum cohortibus urbi providit Hispanus à milite, pulvere tormentario & commeatu. Duynkerkam sollicitè tuetur, ne tot nostrorum spoliis famosâ urbe excidat. Nondum inclinationem fecit Mavors, suspenso adhuc belli eventu. Gaudebo tecum aut dolebo. Prius malim.. Uti & hoc: Te valere & ampliſſimum D. Junium salvere. Salutant te conjux tua, fratres, affines, amici complures, & inter hos liberorum meorum tui studioſiſſima turba. Amstelod. 18. Jun. 1638.

XXIII.

Son Alteſſe a fait deſcendre par le Vahal les troupes qui eſtoient embarquées, & les a menées à Bergopſom; Elle a auſſi détaché une partie de ces troupes ſous le commandement du Comte Guillaume de Naſſau, pour attaquer les digues & les Forts qui defendent le pays de Vaes; & meſme il court deja un bruit qu'il en a pris quelques-uns. Ce qu'il y a de certain eſt que le fort de Se. Marie qui eſt ſur la Digue de Blockersdyck eſt actuellement aſſiegé par le Comte que je viens de nommer. Anvers & Hulſt craignent pour elles; cependant je ne vois aucune apparence qu'on puiſſe prendre la premiere de ces deux villes, quoi que noſtre General ait ſes Paradoxes, & qu'il ſoit pluſieurs fois venu à bout de trés grandes entrepriſes contre le ſentiment & l'attente de tout le monde. Les François ſont venus camper devant S. Omer & ſe ſont approchés des murailles de la place. Les Eſpagnols aprés avoir taillé en pieces quelques Regimens François ont pourveu cette ville de troupes, & de munitions de guerre & de bouche. Ils font auſſi tous leurs efforts pour conſerver Donquerque & empeſcher que cette ville fameuſe par tant de butin qu'elle a fait ſur nous, ne paſſe en d'autres mains. Mars ne s'eſt pas encore declaré: puiſque l'évene-

XXIII.

J. VICOFORTIO G. BARLÆUS.

NUper in Gallias, è Galliis in Germaniam proficiscentem ad Ducem maximum, litteris, animo, votis prosecuti sumus, Vicoforti præstantissime. Jam, à Duce reducem indies exspectamus, & in iis terris coram videre & amplecti desideramus ubi charissima habes pignora, Creusam puta tuam, fratres, & intimæ admissionis amicum. Illa menses, dies, horas absentis mariti magnâ supputat curâ: & si bene calculum po

ment de cette guerre eſt ſuſpendu & incertain. Lorſque ce Dieu ſe ſera declaré, je me rejouirai ou je m'affligerai avec vous; je ſouhaite que ce ſoit le premier; comme auſſi que vous vous portiez bien & que vous aſſuriez, s'il vous plaiſt, de mes civilitez le trés Illuſtre Junius. Madame voſtre Epouſe, vos freres, vos parens, pluſieurs de vos amis & entr'autres mes enfans, vous ſaluent. A Amſterdam le 18. Juin, 1638.

G. BARLE'E.

LETTRE XXIII.

DE M. G. BARLE'E A M. J. VICQUEFORT.

MONSIEUR,

Nous vous écriviſmes il n'y a pas long-temps, & vous accompagnaſmes en eſprit & en deſir quand vous vous en allaſtes en France, & quand vous paſſaſtes delà en Allemagne auprés d'un trés grand Capitaine. A preſent que vous eſtes de retour d'auprés de lui, nous vous attendons de jour en jour, & ſouhaitons de vous voir & de vous embraſſer dans ce pays où vous avez ce que vous aimez le plus, je veux dire, voſtre chere Creuſe, vos fre-

posui, vellet momento confici posse & negotia tua & itinerum spacia. Aliter amor, aliter Peripatus philosophatur. Ille longioris moræ impatiens motum optat fieri in instanti: hæc fieri posse pernegat. Nec dubito, quin & te Belgii tui & Belgarum capiat desiderium, ubi bellorum omnis vis desæviit, & minore motu Mavors res suas agit. Post cladem Flandricam & frustra tentatam Wasiam, nihil à nobis gestum illustre & laudabile, nihil ab hoste. Captivos nostros præter militiæ morem durius habet Infans Cardinalis, ut plurimi mutato sacramento sub Hispano jam mereant. Nec dimissurus illos creditur, priusquam apta bello anni tempestas transierit. Exasperabitur hoc exemplo Imperator uoster, & de clementia fortè sua, ubi similis casus manebit hostem, nonnihil remittet. Obsidionem fani S. Audomaro sacri solvit Gallus, minus, ut ajunt, gloriosè. Maluit lentè vinci & circumveniri, quàm non vincere citò. Etiam Brisaco à commeatu & armis prospectum esse per Cæsareaneos constans fama est. In Insubribus Vercellas recepit Hispanus. Illud in tanta ma-

freres, & un de vos intimes amis. Cette chere Epouſe compte avec beaucoup d'empreſſement les mois, les jours & les heures du temps de voſtre abſence; & ſouhaiteroit, ſi je ne me trompe, que vos affaires, & vos voyages puſſent eſtre achevés en un moment. L'amour raiſonne d'une maniere & la Philoſopie d'une autre. L'amour ne pouvant ſouffrir de retardement trop long, ſouhaite que le mouvement ſe faſſe en un inſtant; la Philoſophie au contraire nie que cela ſe puiſſe faire. Je ne doute point cependant que vous ne ſouhaitiez de revoir voſtre Hollande & vos Hollandois, à preſent que le fort de la guerre eſt paſſé & que Mars ne cauſe pas de ſi grands troubles. Depuis la defaite de Flandre, & la tentative inutile qu'on a fait contre le Pays de Waes nos gens non plus plus que les ennemis n'ont rien fait de conſiderable. Le Cardinal Infant contre la couſtume de la guerre traite fort mal les priſonniers qu'il a fait ſur nous; ce qui en a obligé pluſieurs de quitter noſtre ſervice, & de prendre parti dans les troupes d'Eſpagne; on ne croit pas meſme qu'il les renvoie avant la fin de la campagne, Ce procedé irritera ſans doute noſtre General, & fera que dans de ſemblables occaſions il n'aura pas tant de clemence & de bonté pour les ennemis qui ſeront faits priſon-

malorum ſylloge pro ſolatio ſit, prædones Morinos in portubus ſuis contineri, ne graſſari in inermes ſuo more poſſint. Summâ hoc agit ſollicitudine Fœderatorum Archithalaſſus, ut navium, quæ in Flandrico hic illic ſunt littore, egreſſum prohibeat. Nuper aliquot egreſſum parantes laudabili facinore, in arenas & brevia egit, ut ſecurus jam naviget mercator & navita noſtras. In Novo Orbe Comes Mauritius inſulis aliquot, quæ Portui omnium Sanctorum objacent, potitus eſt. Nec tamen ſpes eſt, futurum, ut Urbe ipſa potiatur, ob validum quo tenetur præſidium. Annonæ penuriâ vinci eam citius poſſe autumant prudentiores, quam armis. Ex Orientali India appulere neves grandiores ſeptem, opimis mercibus onuſtæ. Hoſtem ubique invenit Hiſpanus vel militem noſtrum vel mercatorem. Bello atteritur, & mercatu. Pugnat Reſpublica, pugnant privati. & quod publicis deeſt opibus, ſupplent civium fere ſinguli. Goam Luſitanorum in Aſiæ finibus metropolim claſſe clauſimus, ne ſe Olyſſiponem recipiant galeatæ naves. Felicius foris, quàm do-

sonniers. Les François ont levé le siege de devant S. Omer, avec peu de gloire, & honteusement, comme on dit. Ils ont mieux aimé estre défaits peu à peu, & enveloppés que de ne pas vaincre promptement. On dit a pour asseuré, que les Imperiaux ont pourveu Brisach de munitions de bouche. Dans le Milanés les Espagnols ont repris Verceil. La consolation qu'on a parmi tant de malheurs est que les Pirates de Donquerque sont resserrés dans leurs ports, & ne peuvent plus faire de prises, comme ils avoient accoûtumé. Le Lieutenant Amiral des Estats fait tout son possible pour empescher qu'il ne sorte aucun vaisseau des lieux qui sont sur les costes de Flandre, & il n'y a pas long-tems que par une action digne de louange il fit échouer sur des bans de sable & sur des basses quelques navires qui taschoient de sortir. Tellment que nos marchands & nos matelots peuvent à present naviger en assurance. Dans le nouveau Monde le Comte Maurice s'est rendu maistre de quelques Isles qui sont vis à vis de la Baye de tous les saints. On ne croit pas neanmoins qu'il se rende maistre de la ville de S. Salvador, à cause de la forte garnison qu'il y a. Les plus sages croient qu'on pourra plutost reduire cette place par la famine que par les armes. Il est arrivé des Indes Orientales sept grands vaisseaux richement chargés. L'Espagnol a par tout affaire

domi hac æstate pugnatum. Non ubique pari nos vultu respicit fortuna. Illud audivisti, in Hispaniæ portu naves aliquot onerarias in potestatem Ducis Condæi cessisse, magnamque insuper armorum vim. Ita alibi de Gallo triumphat Hispanus, alibi de Hispano Gallus, & divisa belli sorte ambo gaudent, ambo dolent. Nobis feriæ sunt ob Caniculæ æstum, quæ silere vult fessas profitentium linguas. Hoc tempore modò in Bamestræ agrum, modò Muydam, modò aliò me ad amicos recipio, ut ab his impetrem hilaritatis pabula, quæ domi negantur. Vale, Vir summe & amicissime. Amstelod. 28. Jul. 1638.

XXIV.

ou contre nos soldats ou contre nos marchands. Il se ruine dans la guerre & dans le commerce. Nostre Republique, les particuliers qui la composent combattent contre lui, & il n'y a presque point de Citoyens qui ne suppleent ce qui manque au fond public. Nos vaisseaux ont blocqué le port de Goa situé sur les Frontieres de l'Asie & la Metropolitaine des villes qui appartiennent aux Portugais, pour empescher que leurs Galions ne retournent à Lisbonne. En un mot nous avons eu cet esté plus de bonheur au loin qu'au prés, & la Fortune ne nous a pas suivi par tout. Vous avez sceu que le Prince de Condé avoit pris dans un Port d'Espagne quelques vaisseaux de charge, & s'estoit emparé d'une grande quantité d'armes. C'est ainsi que les Espagnols sont victorieux des François en un endroit, & que dans un autre les François le sont des Espagnols. Cette diversité de succés dans la guerre fait que les uns & les autres sont tantost dans la joie & tantost dans la tristesse. Nous sommes ici dans les vacations à cause des chaleurs de la Canicule qui obligent les Professeurs fatigués de cesser leurs exercices. Pendant ce temps-là je m'en vais tantost au Beemstre, tantost à Muyde, & tantost ailleurs chez mes Amis, pour m'y divertir, & y chercher le contentement & la joie,

que

XXIV.

J. VICOFORTIO G. BARLÆUS.

LItteras tuas Basileâ ad me datas accepi, Vicoforti præstantissime, veteris tui & erga me affectus testes. Ternas à me accepisse te scribis, cum præter illas miserim alteras & alteras. Scripsissem sæpius, sed excussit non semel manu calamum adversa belli nostri fortuna. Abstinui à tristibus, cum quæ scriberem lætiora non suppeterent. Adverso Marte nusquam non pugnavimus, nec favit hâc æstate cœptis exercituum Deus. Ideo laborante publica fama, silui privatus. Didicimus, proh dolor, malo nostro, Martem alium atque alium esse, nec victricem semper laurum suspendere Fœderatorum vertici. Ita eunt res humanæ: castigantur subinde magni Principum successus suis calamitatibus, ne humanis præsidiis fidamus

que je ne trouve pas à la maison. Adieu, Monsieur & trés cher Ami. A Amsterdam le 28. Juillet 1638.

G. BARLE'E.

LETTRE XXIV.

DE M. G. BARLE'E A M. J. VICQUEFORT.

MONSIEUR,

J'ai receu la lettre que vous m'avez écrite de Basle, par laquelle vous me donnez des marques de vostre ancienne & sincere amitié pour moi. Vous me mandez avoir receu trois des miennes, quoi que je vous en ai encore écrit quelques autres. Je vous aurois mesme écrit plus souvent, mais nos mauvais succés m'ont fait tombér plus d'une fois la plume de la main. Comme je n'avois rien d'agreable à vous mander, je n'ai pas voulu vous entretenir de choses tristes & affligeantes. Nous avons cet esté eu par tout du desavantage, & il n'a pas pleu à Dieu de faire reussir nos entreprises. Ainsi comme tout le Public estoit affligé, je crus que je devois aussi en mon particulier garder le silence. Mais helas! nous avons appris par une funeste experience, que le Dieu

Mars

damus nimium. Interim gratulamur omnes felicibus auſis illuſtriſſimi Ducis Viſmariæ, qui ſolus in Europæo orbe de Auſtriacis triumphat. Obſedimus nos Geldriam, ſed ſuperveniente ocyus hoſte, ſolvimus obſidionem, capto Principis Portugalliæ filio. Venit in urbem hanc Regina Mater, Maria de Medicis, ipſis Kalendis Septembris ab ampliſſimo Senatu civibuſque ea qua par eſt veneratione excepta. Obviam adventanti ivit equitum urbanorum turma, phaleratis equis decora & conſpicua. Nec enim ad pugnam ibat aut bellum, ſed ut dignis honoribus excipieretur auguſtiſſima magni Regis conjunx, trium Regum mater, è Cæſaribus maternum, ex Etruriæ Ducibus paternum genus ducens. Civium quotquot ſunt ſigna & centuriæ, in armis adeſſe juſſæ, intrantem proſecutæ ſunt. Exhibita ſpectacula plurima, erecti arcus triumphales, exploſa per urbem tormenta, quæ locis opportunis diſpoſita illuſtrem clarumque adventum fecere. Inter ſpectacula Berecynthia fuit Deorum mater curru vecta, nec non collatio Coronæ Cæſareæ, qua ex Maximiliani Imperatoris

Mars n'estoit pas toujours le mesme, & que le Laurier qui se met sur la teste des victorieux n'est pas toûjours sur celle de leurs Hautes Puissances. C'est ainsi que vont les choses de ce monde. Les avantages que remportent les Princes sont de temps en temps suivis de disgraces & de malheurs, pour nous apprendre à ne nous pas trop confier dans les forces des hommes. Cependant nous felicitons tous le trés Illustre Duc de Veimar sur ses bons succés. C'est le seul de l'Europe qui triomphe de la maison d'Austriche. Nous avions assiegé Gueldres, mais les ennemis estant survenus tout incontinent, nous avons levé le siege aprés avoir pris le fils du Prince de Portugal. La Reine Mere Marie de Medicis arriva en cette ville le premier jour de ce mois. Elle fut receuë par l'Auguste Senat & par la Bourgeoisie avec toutes les marques d'honneur deuës à sa qualité. Lorsqu'elle fut proche de cette ville, une Compagnie de Cavaliers qui se faisoient remarquer par leur. Chevaux caparaçonnés en sortit pour aller à sa rencontre: Car elle n'alloit pas à un combat ni à la guerre, mais pour recevoir honorablement & d'une maniere convenable une trés Auguste Epouse d'un grand Monarque, Mere de trois Rois, issuë d'Empereurs par sa Mere, & des Ducs de Toscane par son Pere.

toris dono hæc urbs gloriatur. Neptunus adhæc Nereideſque Reginæ in aquis adventum gratulantes: Nuptiæ inſuper Henrici Quarti & Mediceæ, aliaque plura quæ longum foret recenſere. Excepere eam rariore convivio Præfecti Societatis Indiæ, quæ ad Orientem mercatur. Pro ferculis fuere omnis generis aromata, quæ Aurora mittit, quorum alia ſapore, alia odore, alia colore, alia omnibus ſimul placere poterant. Ego inter alios hunc ſtrepitum edidi Epigrammate: quod auguſtiſſimæ Reginæ, magni Henrici conjugi, trium Regum matri, Cæſarum & Etruſcorum Ducum ſtemmate illuſtri inſcribere auſus fui:

Qualis per Phrygias quondam Berecynthia pootas
Vecta fuit, partu tot celebratu Deûm;
Ingredere auſpiciis noſtram felicibus urbem,
Atque oculos per me fer, Medicea tuos.
Quos portus, quæ tecta vides, turreſque rateſque,
Templaque, fortunæ ſunt monumenta meæ.

Per

Toutes les Compagnies des Bourgeois ayant eu ordre de se mettre sous les armes, la suivirent à son entrée. On representa plusieurs spectacles; on eleva des Arcs de Triomphe; & on fit plusieurs decharges d'Artillerie en divers endroits de la ville où l'on avoit mis du Canon, ce qui rendoit cette entrée fort belle & fort agreable. Parmi les spectacles on voyoit Berecynthie la Mere des Dieux assise dans un chariot; la concession que l'Empereur Maximilien fit de la Couronne Imperiale à cette ville: Neptune & les Nereides qui complimentoient cette Reine sur sa venuë sur les eaux; la ceremonie de son mariage avec le Roy Henri IV. & plusieurs autres choses qu'il seroit trop long de rapporter. Les Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales l'ont regalé d'une maniere tout à fait rare & extraordinaire. Pour mets on lui servit de toutes sortes d'Aromates, que l'Orient produit, dont les uns estoient agreables par leur goust, les autres par leur odeur, les autres par leur couleur, & les autres par toutes ces qualités ensemble. Pour moi le seul bruit que j'ai fait parmi les autres, a esté une petite Epigramme que j'ai pris la liberté de dedier à une tres Auguste Reine, Epouse de Henri le Grand, Mere de trois Rois, & Illustre par son sang, qu'elle tire des Empereurs & des Ducs de Toscane;

Per terras fluctusque vagor: sua munera mundus
mittit, & hic precio præstat uterque suo.
Cæsaream felix, ab avo donante, coronam
Et decus à vestro sanguine grande tuli.
Ad te præteriti redeat nunc gratia facti,
Et non immemorem, maxima Neptis, habe.
Sic placui defensa tuo, Regina, marito:
Sic nato de Te Rege beata fruor.
Si majus genuisse Deos, Regesque, Ducesque,
Jam matri liceat tot placuisse Deum.

Reditum tuum exspectamus omnes exerto collo. Noli diutius nos mulctare absentia tua. Non puto futurum, ut novis mandatis aliò deflectas, priusquam domum veneris. Vocant te huc plurima tibi tuisque nota magis, quam mihi. Domi tuæ omnia salva. Salutant te amici omnes, quos plurimos habes & tui studiosissimos. Vale, mi optime, mi fidissime. Et *nil mihi rescribas, attamen ipse*

ne, voici ce que cet Epigramme contient: De meſme qu'autrefois Berecynthie illuſtre pour avoir eſté la Mere de tant de Dieux, fut portée dans un Char par les villes de Phrygie, entrez Grande Reine, ſous d'heureux auſpices dans noſtre ville, & conſiderez ce qu'elle vous dit par ma bouche. Ce Port, ces Maiſons, ces Tours, ces Vaiſſeaux, & ces Temples que vous voyez ſont des monumens de mon bonheur. Je vais çà & là ſur la Terre & ſur l'Eau: le Monde m'envoie ſes preſens, & ils ſont ici expoſés en vente: j'ai eu le bonheur de recevoir de voſtre Tris-ayeul la Couronne Imperiale, & voſtre race m'a comblé de gloire. Rappellez, o grande Reine ce bienfait dans voſtre eſprit; & en conſervez toûjours le ſouvenir. C'eſt ainſi que j'ai eu le bonheur de plaire à voſtre Epoux qui m'a protegé contre mes ennemis, & que j'ai encore aujourd'hui le meſme avantage à l'égard du Roi voſtre fils. Que ſi c'eſt quelque choſe de plus conſiderable d'avoir enfanté des Dieux, des Rois, & des Ducs, qu'il me ſoit maintenant permis de plaire & d'eſtre agreable a la mere de tant de Dieux. Nous attendons tous voſtre retour avec impatience; ne nous faites pas ſouffrir davantage en demeurant plus long-tems abſent. Je ne penſe

se veni. Amstelodami 16. Septembris, 1638.

XXV.

JOACH. VICOFORTIO G. BARLÆUS.

Amstelodamum.

PEdem unum in Cymba Charontis habui, nobilissime Vicoforti amicorum ocelle, è qua me præter spem retraxit divina clementia. Adeo me per quadrimestre afflixit & attrivit, gravissimis paroxysmis, pertinax quartana, ut fractis omnino viribus, plurium judicio deploratæ fuerim salutis. Sed erexit me inter febres & febrium symptomata & libe-

pas que vous receviez de nouveaux ordres pour aller autre part, avant que de revenir chez vous. Plusieurs choses que vous & vostre famille connoissez mieux que moi, vous appellent ici. Tous ceux de vostre maison se portent bien. Tous vos amis qui sont en grand nombre & qui prennent beaucoup de part à ce qui vous touche, vous font leurs civilités. Adieu, Monsieur mon tres cher & trés fidele Ami. Ne m'écrivez plus, mais venez.. A Amsterdam, le 16. Septembre. 1638. *G. BARLE'E.*

LETTRE XXV.

DE M. G. BARLE'E A M. J. VICQUEFORT.

MONSIEUR,

J'ai eu un pied dans la Barque de Charon, mais il a plu à la Divine bonté de m'en retirer contre toute esperance. Une fievre quarte opiniastrée m'a pendant quatre mois tellement affoibli & miné par de trés violens Paroxysmes, qu'ayant perdu toutes mes forces, plusieurs personnes ont desesperé de ma santé. Mais l'affection que j'ai pour mes enfans, dont il me sembloit fort rude d'estre separé, & le souvenir que j'ai continuellement de vous, m'ont soutenu & for-

berorum amor : à quibus avelli durum parenti videbatur, & perpetua tui memoria. Putabam enim injuriam mihi fieri à fatis, si ante tuum reditum hinc migrarem. Etenim longa tua absentia non solum conjugem tuam dilectissimam & fratres germanos mulctas, sed & me, qui pro adoptivo fratre haberi possum & cupio. Vide quales quantasque ex amicitia nostra colligam conclusiones. Scripsissem N. T. sæpius, sed lectulo diu affixus non fui par solitis officiis. Senas ad te dedi litteras; an omnes in manus tuas pervenerint, utique nescio. Nunc immunis à febre per Dei gratiam tibi litterulis meis iterum obstrepo. Ægrum adhuc & languidum traho corpusculum, ut non nisi tremula manu hæc ipsa scribam. Nondum progredior foras ob frigus & metum recidivæ. Gaudium ob captam, post longam molestissimamque obsidionem, Brisacum, non Germanos solum & Gallos victores, sed & longius positos Batavos affecit, & inter hos me quoque, qui gratulabar N. T. ea te tempestate & rerum facie, Ducem maximum accessisse, qua virtuti ejus felicior fortuna re-

tifié dans les intervalles de la fievre & ſes ſymptomes. Je regardois comme une injuſtice du Deſtin, d'eſtre obligé de quitter ce Monde avant que vous fuſſiez de retour: Car voſtre longue abſence fait de la peine non ſeulement à Madame voſtre chere Epouſe, & à vos freres, mais encore à moi qui puis & ſouhaite paſſer pour voſtre frere adoptif. Voyez combien de conſequences je tire de noſtre amitié, & quelles elles ſont. Je vous aurois écrit plus ſouvent; mais comme j'ai eſté obligé pendant un fort long-temps de garder le lit, je n'ai pu m'acquitter de mes devoirs ordinaires. Je n'ai pas laiſſé neanmoins de vous écrire ſix lettres; mais je ne ſçai point ſi vous les aurez toutes receües. A preſent que je ſuis, par la grace de Dieu, ſans fievre, je vais recommencer à vous écrire, mais d'une main tremblante, tant mon corps eſt infirme & languiſſant. Je ne ſors point encore de chez moi à cauſe du froid & de crainte de retomber. La priſe de Briſach aprés un long & penible ſiege n'a pas donné de la joie aux ſeuls Allemands & François victorieux mais auſſi aux Hollandois qui ſont plus éloignés, & à moi en particulier, qui vous felicitois, de ce qu'en ce temps-là & dans la conjoncture preſente des affaires vous eſtiez

respondit. Ingenti se gloria involvit, & totius Europæ applausum meruit, ut qui solus hac æstate belli famam cum laude sustinuit, & toties de hostibus suis triumphavit, idque exigua militum manu, qua potiores numero Austriacos exercitus contudit, fugavit, vicit, tandemque invictam urbem inter tot discrimina, post tot hostiles insultus, media bruma ad deditionem compulerit. Te, mi Vicoforti, tantæ victoriæ testem & nuncium ad Galliarum Regem ab addictissimo tibi Duce missum lubens intellexi. Hæc legatio uti tibi tuisque glorioſa est, ita, si bene calculum posui honestis quoque te commodis beabit. Inter Musas & & elegantiora studia enutritus prosecutus es Aquilas, belli præmia, & pacis Phœbique alumnus turbulenti Martis opima spolia suspendisti in templis. Quantum mutatus ab illo, qui mecum familiarius deambulare, & de studiis sermones habere solebas. Obiit ante sex hebdomadas Academiæ Leydensis grande decus & lumen D. Petrus Cunæus, cognatus meus, ex febre, quæ in Zelandia ipsum corripuit, & jam valetudini

arrivé auprés d'un trés grand Capitaine, dont le bonheur a secondé le courage. En effet il s'est acquis beaucoup de gloire, & a merité l'applaudissement de toute l'Europe, en soutenant seul avec louange durant cet esté l'honneur de la guerre, & en triomphant tant de fois de ses ennemis, quoi qu'il n'eust que tres peu de monde: car il n'a pas laissé de rompre, de mettre en fuite, de vaincre l'Armée Imperiale, quoique beaucoup superieure en nombre à la sienne; & enfin au milieu des dangers de la guerre, aprés tant d'attaques & d'efforts des ennemis, & dans le cœur de l'hiver, de forcer une ville qui n'avoit jamais pû estre prise, de se rendre à lui. J'ai sceu avec plaisir, Monsieur, que vous aviez esté le tesmoin d'une si grande victoire, & que vous aviez esté envoyé par ce General qui a beaucoup d'affection pour vous, pour en porter la nouvelle au Roi de France. Comme cette Deputation est glorieuse pour vous & pour vostre famille, elle pourra aussi, si je ne me trompe, vous procurer d'honnestes avantages. Ayant esté nourri parmi les Muses & les belles lettres vous avez recherché les Aigles, les recompenses de la guerre, & comme un éleve de la Paix & de Phebus, vous avez suspendu dans les Temples

ni pene restitutum recollectis viribus exstinxit. Uxor simili febre correpta, & mœrore contabescens hesterno die mariti manes comitata fuit, & ingens sui desiderium apud quinam prolem reliquit. Inter hæc amicorum meorum funera, parum abest, quin & ipse funus fiam. Scripsi historiam publicæ gratulationis, qua serenissimam Reginam, Mariam de Medicis, excepere Senatus populusque Amstelodamensis. Ea sumptibus publicis, cum imaginibus & iconibus, apud Blaeuwium excusa jam jam lucem videbit. Exemplaria aliquot vestita magnifice in Angliam abeunt. Nec dubito, quin in Galliam quoque ad Regem & Cardinalem missuri sint Coss. nostri. Ego exemplar N. T. & illustrissimo D. Grotio mittam. Opusculum hoc invita Minerva, & glisscente indies febrili æstu scripsi, hoc est minus serenus. Itaque veniam dabis si Reginæ causam & honores, minus erecta & sublimi dictione exequar. Scripsi rogatu eorum, quorum postulata sunt imperia. Vale, Vir dilectissime, ac Barlæum tuum, dum isthic es, eorum favori insinua, quos

huc

les riches dépouilles du seditieux Mars. Que vous estes different, de ce que vous estiez, lorsque vous aviez coustume de vous promener familierement avec moi, & de parler de vos estudes. M. Pierre Cunée l'ornement de l'Université de Leide, & mon Cousin, mourut il y a six semaines, de la fievre qui l'avoit pris en Zelande, & qui le mit au tombeau dans le temps qu'il avoit repris ses ces forces, & qu'il sembloit estre presque guéri. Sa femme ayant esté attaquée d'une mesme fievre, & languissante de tristesse suivit hier son mari, laissant cinq enfans dont elle est fort regrettée. Parmi ces morts de mes amis, peu que s'en faut que la mienne ne s'y trouve. J'ai fait l'histoire de la congratulation publique du Senat & de la ville d'Amsterdam à Sereniſſime Reine de Medicis lors de son entrée dans cette ville. Elle est imprimée aux depens du public chez Blaau avec des figures, & paroistra au premier jour. On en envoie en Angleterre quelques exemplaires magnifiquement relés; & je ne doute point que nos Magistrats n'en envoyent pareillement en France au Roi très Chrestien, & au Cardinal. Je vous enverrai aussi & à M. Grotius, chacun un exemplaire. J'ai fait ce petit ouvrage contre nature, & dans un temps

humaniorum artium novisti esse præsidia & solatia. Amstelodami 20. Januar. 1639.

XXVI.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Clarissimo Amplissimoque Viro D. GASPARO BARLÆO *S. P. D. Joachimus a Wicke fort.*

INdubiè, Vir Clarissime, me tui immemorem & teneræ conjugis dices, quod

que ma fievre augmentoit de jour à autre; c'eſt à dire, lorſque j'eſtois agité de chagrin & dans le trouble. Vous excuſerez donc, s'il vous plaiſt; ſi je n'ai pas exprimé d'une maniere aſſez noble & ſublime, ce que j'y dis d'une Reine & des honneurs qu'on a rendus à ſa Majeſté. J'ai fait cet ouvrage à la ſollicitation de quelques perſonnes dont les prieres ſont comme autant de commandemens pour moi. Adieu, Monſieur & trés cher ami; ayez ſoin, je vous prie, là où vous eſtes d'inſinuer voſtre Barlée dans les bonnes graces de ceux que ſçavez eſtre les protecteurs & les conſolateurs des perſonnes de lettres. A Amſterdam, le 20. Janvier 1639.

G. BARLEE.

LETTRE XXVI.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLE'E.

VOus direz ſans doute, Monſieur & trés cher ami, que je ne me ſouviens plus de vous ni de Madame voſtre chere Epouſe; mais j'eſpere auſſi que vous m'excuſerez quand vous ſçaurez les empeſchemens qui me ſont ſurvenus tous les jours

dans

dans le temps que je croyois partir. Il y a déja plus d'un mois que je suis arrivé en cette Ville où le Serenissime Prince Bernard Duc de Saxe m'a envoyé pour avoir soin de quelques affaires qui le regardent de mesme que les Alliés. Je croyois en estre debarassé en quinze jours ou trois semaines; mais bien loin d'estre fort avancé, je ne vois pas que je puisse partir avant la fin de Fevrier. Vous aurez sceu sans doute par le bruit commun l'illustre victoire, que le Prince qu'on ne sçauroit jamais assez louer, a remporté sur les ennemis. Qui a jamais plus vaillamment combattu, ou triomphé plus heureusement. De si grands exploits de ce Heros meriteroient d'estre mis dans l'histoire par un esprit au dessus du vulgaire pour apprendre a la posterité que nostre siecle n'a pas manqué de beaux arts toutes les fois que le vice commun aux grandes & aux petites villes, l'ignorance de l'équité, & l'envie, a esté surpassé par quelque grande & illustre vertu. Si mes prieres, & l'amitié qui est entre vous & moi peuvent quelque chose auprés de vous, vous me ferez plaisir de mettre quelque chose au jour, soit en vers soit en prose, qui eternise les belles actions de ce grand Capitaine. Je receus avanthier une lettre de Monsieur Johvius qui vous fait ses bai-

se

quid videamus, quod egregia Ducis facta à mortalitate vindicabit. Nudiustertius litteras à D. Johvio, qui te plurimum salutat, accepi, quibus indicavit Principem post captas Landscron & Burg arces in hyberna concessisse, versus Comitatum Burgundiæ. Præterea nihil novi hic habemus, quapropter Te plurimum valere jubeo, & rogo, ut ruditatem scriptionis excuses. Saluta, quæso Clarissimum Vossium. Dabam Lutetiæ Parisiorum, 29. Januarii 1639. cujus initium & finem Te æque felicem per multos annos voveo. Salveant quoque filiæ omnes, & filius Gasparus, cum quibus gaudeo valetudinem tecum in meliorem gratiam rediisse.

XXVII.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Amstelodamum.

CLarissime Vir,
Tot negotiis impræsentiarum sum districtus, ut vix hæc ad te exerce liceat. Non possum tamen, quin paucis tibi significa-

se mains. Il me mande que le Prince aprés avoir pris les fortereſſes de Landſcroon & de Bourg, s'eſtoit retiré en quartier d'hiver du côté de la Franche-Comté. C'eſt tout ce que nous avons ici de nouveau. Je vous ſouhaite une bonne ſanté, & vous prie de penſer le peu de politeſſe de ma lettre. Saluez, je vous prie le trés-illuſtre Voſſius. A Paris le 29. Janvier de l'année 1639. de laquelle je vous ſouhaite un bon commencement & une heureuſe fin, avec toute ſorte de proſperité pour toûjours. Je ſalue auſſi toutes vos filles, & voſtre fils Gaſpar, & me rejoüis avec eux de ce que vous eſtes en meilleure ſanté.

LETTRE XXVII.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLE'E.

Pour Amſterdam.

MONSIEUR,

Je ſuis ſi occupé d'affaires qu'à peine ai-je le temps de vous écrire. Je ne ſçaurois neanmoins m'empeſcher de vous marquer l'extreme joie que j'ai eu d'apprendre de

gnificem me cum summo gaudio ex tuis percepisse, te sanitati pristinæ fuisse restitutum. Si apud vos essem, mactarem gallum Æsculapio & vota pro salute tanti amici solverem. Sed adhuc mihi non licet esse tam beato. Per mensem præterpropter adhuc in aula hærendum erit, & expectandum quid Princeps meus post maturam deliberationem facturus sit. Audiuisti indubiè quanta generositate in Hyberna ingressus multa Oppida Burgundiæ imperata facere coëgit. Post Pontarlirum, Nozoretum, Fanum Claudii & & alia non parvi momenti in potestatem sunt redacta. Illud præcipuum duco, quod magna commeatus copia fuit reperta, quæ alendo exercitui sufficiat. Quid animi putas Gallis esse qui, qui valida militum manu tota æstate nihil illic præstiterunt? Quid aliis? Quibus à Principe nostro Lauream invitis adeptam credunt, quibus mentis acies non est offuscata adfectibus. Audieram jam pridem Reginæ Matris gratulationes publicas Tuo stylo ornatas, sed exempla si placet non expectabo. Frater meus Gaspar illud, quod pro illustrissimo Grotio erit, rectè curabit. Tu salvebis ab illo & à me

de ceux de voſtre Maiſon, que voſtre ſanté eſtoit reſtablie. Si j'eſtois auprés de vous je ſacrifierois un Coq à Eſculape & ferois des vœux pour la conſervation d'un ſi bon ami; mais je ne ſuis pas aſſez heureux pour cela. Il me faudra encore reſter environ un mois à la Cour, & attendre ce que mon Prince aura reſolu de faire aprés une meure deliberation. Vous aurez ſans donte oui dire avec quel courage aprés eſtre entré en quartier d'hiver il a contraint pluſieurs villes de Bourgogne, à obeir à ſes ordres. Depuis il s'eſt rendu maiſtre de Pontarlier, de Nozeret, de S. Claude, & de quelques autres villes aſſez importantes. Ce que je trouve de plus conſiderable, eſt qu'il a trouvé dans ces places une ſi grande quantité de vivres qu'il y en a ſuffiſamment pour entretenir une armée. Quel courage penſez-vous que cela donnera aax François qui avec un grand nombre de troupes n'ont rien fait toute cette campagne. Quelle reſolution croyez-vous que cela inſpirera aux autres, a qui noſtre Prince, au ſentiment de toutes les perſonnes non prevenües, a ravi l'honneur de la victoire. Il y a long-temps que j'avois oüi dire que vous eſtiez l'autenr des actions de graces publiques de la Reine Mere; mais auec voſtre permiſſion

me cum universa Familia. Vale amicorum ocelle & valetudinem tuam cura diligenter. Dabam Lutetiæ Parisiorum 12. Februarii, 1639.

Tuus usque ad aras
J. VICOFORTIUS.

Salutem quæso dicas Clarissimo Vossio meo nomine quam diligenter.

XXVIII.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Clarissimo Viro D. GASPARO BARLÆO, Amicorum optimo S. P. D.

Leydam.

A Deo me beasti, Amicissime Barlæe, itineris tui historiola, ut heri repetita illius lectione bonam partem bilis, quam invita Fequerii ad Theonis villam expe-

sion je n'en attendrai point de Copie. Mon Frere Gaspar aura soin de ce qui concerne le trés Illustre Grotius. Il vous salüe, comme je fais aussi avec toute ma famille. Adieu, Monsieur, & le plus cher ami que j'ai au monde: Ayez bien soin de vostre santé. A Paris le 12. Fevrier 1639. Vostre serviteur jusqu'à l'Autel.

JOACH. VICQUEFORT.

Saluez, je vous prie, de ma part & le plutost que vous pourrez, le trés Illustre Vossius.

LETTRE XXVIII.

Pour Leide.

MONSIEUR,

Ce que vous me mandez de vostre voyage m'a donné une telle joie qu'hier aprés l'avoir releu. une grande partie de la melancolie que le malheureux succés de l'entreprise de Feuquieres sur Thionville, m'avoit causée vint à se dissiper. Quel chagrin, à vostre avis, ne dois-je point avoir eu en recevant cette triste nouvelle, puisque les quatre Regimens de Cavallerie que mon Prince avoit envoyé auront eu apparemment le mesme sort que

expeditio moverat, decoxerim. Quo animo me credas accepisse tam tristem rerum nuncium, cum quatuor equitum legiones à Principe meo auxilio missas eandem cum Gallis aleam subusse verisimile sit? Antverpienses scribunt non minus quam tria millia capta & septem millia Gallorum occubuisse. Quod ipsius Picolominæi litteris ad Cardinalem Infantem datis (si modo hosti hac in re habenda fides) confirmatur. Tormenta & impedimenta omnia in hostium potestatem cesserunt. Fequierius ipse vulneratus & Theonis villam captivus abductus. Benè cum Gallis agetur, si Hesdini expugnatione receptam infamiam abolere valeant. Sed coactas nubes video, quæ majorem tempestatem minantur. Ipse Picolominæus in viam se dedit cum tribus millibus delectis equitibus, ut Cardinali præsto sit, & conjunctis viribus obsessis suppetias ferat, quod factum difficile non erit. Si Castilloneæus cum suis Copiis in tempore non adveniat atque unà cum Melleraio conatus hostium non antevertat. Quid putas Principem Arausionensem tam tristi rerum facie ausurum? Præstabitne præsidiis

que les François. On écrit d'Anvers que dans cette defaite trois mille François effectifs avoient esté faits prisonniers, & qu'il y en avoit eu sept mille de tués; ce qui est confirmé si on n'en doit croire les ennemis, par les lettres de Picolomini mesme au Cardinal Infant. L'Artillerie & le bagage sont demeurés au pouvoir des ennemis, & Feuquieres lui mesme a esté blessé & mené prisonnier dans Thionville. Les Farnçois seront heureux s'ils peuvent reparer cet affront par la prise d'Hesdin; mais, a ce que je vois, il se forme un bien plus grand orage. Le mesme Picolomini s'est mis en marche pour renforcer le Cardinal, & pour secourir avec lui cette place: ce qui ne sera pas difficile a faire, si le Mareschal de Chastillon avec son corps d'armée ne joint pas assez tost le Mareschal de la Melleraie, & que tous deux ensemble ne previennent les ennemis. Que pensez-vous que le Prince d'Orange pourra entreprendre dans une si triste conjoncture? Sera-t-il plus avantageux de se tenir sur la defensive, en mettant des garnisons dans les places Frontieres, que d'agir offensivement. Mais les François s'en plaindront hautement & nous imputeront tout le mal. Ils ne cesseront point non plus de solliciter le Prince, jusques à ce

diis per limites dispositis defensando quam inferendo bello potius rem geri debere ? At Galli fremebunt atque omnem infortunii culpam in nos rejicient, nec à sollicitatione desistent, quin Princeps vel obsidioni vel invasioni sese implicet, qua aliquo modo eos sublevet. Ex Germania nihil certi de Banniero habuimus. Fausta quædam nunciantur de decem Legionibus Cæsarianorum deletis, & duabus Pragæ partibus, quas veterem & novam Civitatem vocant, occupatis; sed cum aliquoties fabulas pro pro veris nunciis venditarunt Colonienſe & Francofurtenses, præstat cras fidem illis adhibere, quam hodie. Te interea cum amicis tuis absque tristitia agere ex animo voveo. Nostri omnes tibi salutem eodem, quo feciſti adfectu, reddunt, imprimis soror Smitsia & uxor, cum quibus perendie, Deo volente, Swartesiusam, quousque sororem comitabimur, ibo. Hoc officium amicitiæ nostræ denegare non possum. Iterum vale. Dabam Amstelodami 15. Junii, 1639.

XXIX.

qu'ils l'ayent engagé à former quelque siege, ou faire quelque invasion qui puisse les aider à se remettre. Nous n'avons rien de certain d'Allemagne touchant Bannier. On parle de quelques avantages qu'on a eus à ce qu'on dit; qu'on a deffait dix Regimens Imperiaux, & qu'on s'est rendu maistre de deux parties de Prague, qu'on appelle la vieille & la nouvelle Ville; mais comme ceux de Cologne & de Francfort nous ont quelquefois debité des fables pour des verités, il vaut mieux les croire demain qu'aujourdhui. Je souhaite de tout mon cœur qu'en attendant vous soyez sans tristesse avec vos amis. Tous les nostres vous saluent avec la mesme affection que vous les avez salué, principalement ma sœur Smith, & ma femme. J'irai, s'il plaist a Dieu, aprés demain avec elles à Swartesluis, jusques où nous accompagnerons ma sœur. C'est un devoir que je ne puis pas refuser à l'amitié qui est entr'elle & moi. Adieu encore une fois. A Amsterdam. le 15. Juin 1639.

XXIX.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Ultrajectum.

TU, Amiciſſime Barlæe, Trajectenſis agri mitiore cœlo frueris, ut animum à ſtudiis & domeſticis curis ſolu amicorum dulci colloquio recrees; ego in Muſæum me abdidi, ut ab hominum cætu remotus infandum, quem percepi dolorem, ſolitudine leniam. Abſtulit, heu, mihi repentinum Parcæ telum Principem, quem tu nuper elegantiſſimis verſibus æternitati conſecraſti. Qui caſus ſimulatque ad aures meas pervenit, tanta conſternatione perculſit mentem, ut vitam mihi ipſam putarem acerbam eſſe & ingratam. Scis hoſtes ex improviſo adorientes difficillimè ſuſtineri, nec fortunæ ictus eſſe graviores, quàm inopinatos. Certè, non tantum civilis officii atque omnis humanitatis ſenſus planè expers eſſem, ſi funeſtum & infauſtum nuncium ſumma cum triſtitia non accepiſſem. Subit ita cogitatio

ve-

LETTRE XXIX.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLE'E.

Pour Utrecht.

VOus jouïssez, Monsieur, du bon air du Pays d'Utrecht, pour estant debarassé de l'estude, & des soins domestiques, recreer vostre esprit par d'agreables conversations avec vos amis. Pour moi je me suis retiré dans mon Cabinet, afin qu'éloigné du commerce du monde, j'adoucisse par la solitude la douleur inexprimable que je ressens. Helas! la Parque m'a ravi soudainement le Prince que vous aviez. Il n'y a pas long-temps immortalisé par de trés beaux vers. Cet accident ne fut pas plutost venu à ma connoissance que je fus saisi d'une consternation si grande que la vie me sembloit fascheuse & desagreable. Vous sçavez que l'on ne soustient qu'avec beaucoup de peine les efforts d'un ennemi qui nous attaque à l'impourveu, & que les coups de la fortune sont d'autant plus rudes, qu'on s'y attend le moins. Certes il auroit fallu que j'eusse esté depourveu de tout sentiment

veteris amicitiæ, ſubit ita memoria noviſſimæ couverſationis, qua optimus Princeps me, licet indignum, tanto honore, dignatus fuit, ut mitius mecum fortuna egiſſet, ſi eouſque in ipſius gratiam nunquam me inſinuaſſet. Maximum genus infortunii eſt fuiſſe felicem, & ſi rectè calculum poſui, diuturnior benevolentia ideo conceſſa fuit à Deo immortali, ut ex privatione ipſius & commutatione rerum magis dolerem. De bonitate & liberalitate, qua freqnenter erga me auſus fuit indulgentiſſimus Princeps, nihil apud te dicam, qui ſæpius illas prædicantem audiviſti. Talis certè utraque fuit, ut opes & honores luculentos exſpectare aliquando debuerim: ſed majoris momenti jactura eſt: quàm fuit Reſpublica. Jam cives & quotquot pacis amantes exiſtunt, orbati ſunt Principe, in quo maxima quietis & tranquillitatis ſpes oriebatur. Exercitus deſtitutus eſt Duce, quo parem nunquam inveniet, ſuccidaneum. Volunt hanc curam à provido Principe ante mortem commiſſam fuiſſe Regno Sueciæ. Sed ſi Galli hanc prærogativam non approbent, quid futurum credis, niſi ut fœderati, ſi non

in

d'humanité, si je n'avois eu une extreme tristesse, quand je receus cette nouvelle. Je pense si fort à l'affection que son Altesse avoit pour moi depuis long-temps, & au dernier entretien que j'eus, de sa grace, avec elle, quoique je fusse indigne d'un si grand honneur, qu'il m'auroit esté plus doux de n'avoir jamais eu tant de part en ses bonnes graces. Un des plus grands malheurs est d'avoir esté heureux, & si j'examine bien toutes choses, Dieu n'a voulu que je fusse favorisé d'une si longue bienveillance, que pour m'affliger davantage, en m'en privant & en changeant les affaires. Je ne vous dirai rien de la bonté & de la liberalité dont ce Prince si obligeant a usé en mon endroit, puisque vous me les avez entendu louer plusieurs fois: elles estoient telles que je devois en esperer un jour de grands biens & des honneurs considerables. Mais la perte que fait l'Estat est encore plus grande. Tous les Citoyens & tous ceux qui aiment la paix ont perdu un Prince sur lequel rouloit leur plus grande esperance du repos & de la tranquillité publique. L'Armée est denuée d'un chef sans qu'elle en puisse jamais trouver un pareil pour mettre en sa place. On veut que ce sage & prevoyant Prince un peu avant sa mort laissa ce soin au Roi de Suede, mais si les

in partes scissi, simultatibus & odiis distracta rei benè gerendæ occasionem è manibus elabi sinent & hostibus præbeant. Utut sit, universa simul Germania & Gallia in Principis hujus amissione irreparabile damnum accepit. Virtutem incolumem multi oderunt, sed sublatam ex oculis quærent invidi, imo communi deplorationis consensu prædicabunt. Vivet æternùmque vigebit tanti Herois rerum gestarum gloria in memoria omnium seculorum, cui cum à te monumentum luculentei dedicatum fuit, cum esset in vivis, æquum est ut pari veneratione parentetur, cum esse desiit. Dabam Amstelodami 5. Sext. 1639.

Tuus usque ad aras

Joachimus Vicofortius.

François n'approuvent pas cette prerogative, que croyez-vous qu'il en arrivera, si ce n'est que les Confederés jaloux les uns des autres, & se haïssans mutuellement ou se desuniront, ou du moins laisseront eschapper l'occasion de bien faire, & la donneront aux ennemis. Quoiqu'il en soit toute l'Allemagne & toute la France font une perte irreparable en perdant ce Prince. Plusieurs pendant son vivant, ont haï sa vertu, mais depuis qu'elle n'est plus exposée à leurs yeux, ils tascheront par envie à l'acquerir, & mesme la loueront ou la pleurant avec tout le monde. La gloire des belles actions de ce Prince sera eternelle, & les siecles à venir ne l'oublieront jamais. Comme vous avez pendant sa vie consacré magnifiquement sa memoire par vos écrits, il est juste qu'aprés sa mort vous celebriez aussi ses funerailles avec la mesme veneration. A Amsterdam le 5. Aoust 1639.

Vostre . . . .

J. VICQUEFORT.

XXX.

C. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Leydam.

AMciſſime mi BARLÆE,
Rectè me monuiſti de præpoſtera Uſuræ poſtulatione, error fuit in calculo, ut quinquaginta florenos pro viginti quinque poſuerim. Idem ſignificavi Syndico Wevelinckhovio, cui chirographum hunc, ſi placet, tradas pro altero. Uxor meliuſcule ſe hodie habet, non tamen immunis erit à paroxiſmo, ſi homini imperito de ſymptomatibus judicare liceat. Non deſpero nihilominus eam brevi liberatam fore, cum tertiana ſimplex ſit & intermittens. Abſentia tua nos torquet, nec aliam cauſam divinare poſſumus tam diuturnæ apud amnem manſionis & ſeceſſionis Langerodianæ, niſi te amore captum alicujus viduæ vel vetulæ vel juvenculæ: ſi conſilium uxoris meæ ſcire vis. Illa hanc omnino diſſuadet, & decretum tale liberorum exſpectationi minus conſentaneum credit. Ego te provectam ætate ducturum non credo [illegible] ſi numeroſa ipſi ad-

ſit

LETTRE XXX.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLE'E.

Pour Leide.

MONSIEUR,

Vous avez raison de m'avertir, que j'ay demandé plus d'interest qu'il ne m'en estoit deu- Je m'estois trompé dans dans le calcul, en mettant cinquante pour vingt-cinq. J'ai marqué la mesme chose au Sindic Wevelinkovius, à qui vous donnerez, s'il vous plaist, cette quittance pour l'autre. Ma femme se porte un peu mieux aujourd'hui, mais neanmoins elle ne sera pas tout-à-fait exempte d'accés de fievre, si une personne peu entenduë, comme je suis peut juger des simptomes. Je ne desespere pas pourtant de l'en voir bien-tost delivrée, parce que sa fievre tierce s'est changée en double tierce & en intermittante. Vostre absence nous inquiete [illegible] us ne pouvons conjecturer d'autre [illegible] ostre long sejour chez la Rivier[illegible] e Langerode, sino[illegible] x de quelque v[illegible] vous [illegible] vou-

sit proles, quin habebis ποινὴν Ita si rectè calculum ponas, ubique naufragium erit. Res Cattalaunensium pessimo fuerunt statu, sed adeo demum favit ipsis rebellio Portugalliæ, ut tempestas, quæ magnam mutationem minabatur, si non sedata, saltem immunita sit. Ipsorum quoque Legatos, scribunt, rogasse Galliarum Regem, ut suppetias minores mittat, quam decreverat, quod majore metu liberatos fidem facit. De Lusitanis nihil habemus, quam Philippum ingentem pecuniæ summam Capiti Regis Joannis imposuisse, quod hunc ipsum feciſſe dicunt in personam Comitis Olivarez. Sedanensibus interdicta sunt cum Gallis commercia, quod receptum præbeant Suessionum Comiti; qui se coram Tribunali supremo sistere vult modo idoneè ipsi caveatur carceris periculum non imminere. Rex contra absolutè vult ut veniat, & contentus sit suo beneplacito. Præsides Bailleul & Mommius, qui relegati sunt ad Normannos & Pictones, creduntur ipsi faviſſe. Vindocimus Dux putatur venire in aulam sustinens accusationem Eremitarum, qui aliis quoque crimi-

voulez sçavoir l'avis de ma femme, elle ne vous conseille du tout point d'en prendre une jeune, & croit qu'un tel dessein ne s'accorderoit pas avec ce que vos enfans attendent de vous : pour moi je ne pense pas que vous en preniez une qui soit avancée en âge, sur tout si elle a beaucoup d'enfans, puisque vous serez assez tourmenté d'ailleurs. De cette maniere si vous examinez bien toutes choses, il y aura du danger des deux costés. Les affaires des Catelans ont esté dans un fort mauvais estat, mais la revolte du Portugal leur a esté si favorable que la tempeste qui les menaçoit d'un grand changement est, sinon tout-à-fait appaisée, au moins fort diminuée, On écrit aussi que leurs Deputés ont prié le Roi Trés-Chrétien de leur envoyer un secours moindre que celui qu'il avoit resolu de leur donner, ce qui fait voir qu'ils n'ont plus tant à craindre. Nous n'avons rien de Portugal, sinon que Philippe a mis à grand prix la teste du Roi Jean, & que ce dernier, à ce qu'on dit, a fait la mesme chose à l'égard du Comte Olivarez. On a interdit à ceux de Sedan tout commerce avec la France, parce qu'ils ont receu dans leur Ville le Comte de Soissons, qui ne veut comparoistre devant le Parlement qu'à condition qu'on lui donne des seuretés de n'estre point mis

criminibus convicti sunt, non admitti debere contra suæ sortis Principem. Quidam credunt illum Sedanum quoque secessurum. Beverweerdiæ Dominus cis paucos dies Hagæ exspectatur cum mandatis Regiis, quæ secundi itineris occasionem præbere possunt. Te quam optimè vivere & cum viduis valere jubeo. Dabam Amstelodami 11. Februarii 1640.

Amicitiæ & virtutum tuarum
perpetuus Cultor

J. VICOFORTIUS.

XXXI.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Leydam.

CLariſſime Vir atque Amicorum jucundiſſime,

Eo-

en arrest. Le Roi au contraire veut absolument qu'il vienne, & qu'il lui doit suffire qu'il le veut ainsi. On croit que les Presidens le Bailleul & de Mesmes qui ont esté relegués l'un en Normandie, & l'autre en Poitou favorisoient le parti du Comte. On croit aussi que le Duc de Vendosme reviendra en Cour, parce qu'il soutient qu'on ne doit pas admettre contre un Prince de son rang un accusation d'Hermites qui ont deplus esté convaincus d'autres crimes. Quelques-uns sont d'avis qu'il se retirera aussi à Sedan. Monsieur de Beverwerd est attendu dans peu de jours à la Haie avec des ordres du Roi qui pourroient bien donner lieu à un second voyage. Je vous souhaite toute sorte de satisfaction auprés de vos veuves. A Amsterdam le 11. Fevrier, 1640.

J. VICQUEFORT.

LETTRE XXXI.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLE'E.

Pour Leide.

MONSIEUR, *& le plus aimable de tous mes Amis,*

Le

Eodem, quo è nobis discesseras die, hunc, quem vides Panegyricum stellæ à D. Brassetto accepi. Visum fuit ei adjungere Epistolas Balsaci Latinas unà cum Gallicis excusas. Suppeditabit adhuc alia Cl. Wouwius Hagæ non absimilis materiæ aut saltem ejusmodi, ut usui tibi esse possint. Mandata Principis meæ hoc mihi negotium imponunt, ut in castra ad Principem Auriacum ocius me conferam. Inde Calcariam fortè ibo, vix rediturus ante finem hujus septimanæ. Tu interea vale & fruere votis ad invidiam felicibus. Dabam Amstelodami 29. Quint. 1640.

Amicitiæ tuæ & Virtutum
perpetuus Cultor

J. VICOFORTIUS.

Nisi grave est, officia mea prolixè offeres Nobilissimo D. Schonkio, ut & cæteris amicis S. P. meo nomine dices, præsertim Nobilissimi Satrapis, Bergii Dynastæ, & lectissimis Viduis, cum quibus si partem solido demeris de die, vide ne basiorum & osculorum oblivisearis. Constans rumor est Classem Indi-

Le meſme jour que vous partiſtes d'ici, je receus de Monſieur Braſſet le Panegirique de l'Etoile ci-inclus. J'ai jugé à propos d'y joindre les Lettres Latines de Balzac imprimées avec les Françoiſes. Le trés-Illuſtre Wouwius vous fournira encore d'autres choſes de meſme ſorte ou qui pourront au moins vous eſtre de quelque uſage les ordres de ma Princeſſe m'obligent de me rendre inceſſamment à l'armée auprés du Prince d'Orange; delà j'irai peut-eſtre à Calcar, d'où je ne crois pouvoir eſtre de retour avant la fin de cette ſemaine. Cependant je vous ſouhaite une bonne ſanté & toute ſorte de ſatisfaction & de bonheur, juſques-à donner de l'envie. A Amſterdam le 29. Juillet, 1640.

J. VICQUEFORT.

Aſſurez de mes ſervices, ſi cela ne vous incommode point, le trés-noble Schonckius, & ſaluez de ma part tous nos autres amis, ſur tout les trés-nobles Baillis, le Seigneur de Berg, & vos cheres Veuves, avec leſquelles, ſi vous retranchez quelque partie du jour, prenez garde de ne pas oublier les careſſes & les baiſers. On dit pour certain que la Flotte des Indes eſt arrivée à Seville ſans avoir receu aucun dommage.

Nos

Indicam Hispali incolumem adpulisse quæ prædæ nostris & Lusitanis esse potuisset, nisi fatalis quidam torpor occupasset Ordines. Segnius expediunt commissa negotia plures.

XXXII.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

AMicissime Vir,

Cùm D. Syndicus Wevelinckhovius mille quinquaginta florenos proximo mense pro D. Salmasio mihi persoluturus sit, rem gratissimam mihi præstabis, si ex ipso inquires quo tempore schedula accepti transmitti debeat. Si eousque permanseris Leydæ, te rogabo, ut idem officium, quod anno superiore præstitisti, denuò præstes. Iterum vale.

T. J. VICOFORTIUS.

Cum ad Principem proficisci animus sit, non abs re putavi, si receptionis formulam in omnem eventum mitterem.

XXXIII.

Nos gens & les Portugais auroient pû s'en rendre maîtres si quelque engourdissement fatal ne se fust emparé de l'esprit des Etats. La multitude expedie lentement les affaires.

LETTRE XXII.

DE M. J. VICQUEFORT. A M. G. BARLE'E.

MONSIEUR,

Comme Monsieur le Sindic Wevelinckhovius doit me payer dans le mois prochain quinze cens florins pour Monsieur de Saumaise, vous me ferez un extreme plaisir de sçavoir de lui, quand il faudra que je lui en envoie un receu. Si vous restez à Leide jusqu'à ce temps là, je vous prierai de me rendre le mesme office que l'année derniere. Adieu encore une fois.

J. VICQUEFORT.

Comme j'ai dessein de me rendre auprés du Prince, j'ai cru que je ne ferois pas mal de vous envoyer à tout hazard le billet de receu.

LET-

LETTRE XXXIII.

DE M. G. BARLE'E AM. J. VICQUEFORT.

MONSIEUR,

Je suis ici sur le bord du Rhein entre le lieu où les Romains camperent autrefois, & des forts. J'y pense souvent que les Royaumes & les Empires ne detournent & ne changent pas moins de place, que les Rivieres. Le lit du Rhein n'est pas par tout le mesme qu'il a esté autrefois, & la disposition de l'Empire n'est pas en ces quartiers, la mesme qu'elle a esté sous les Empereurs. Les noms imposés par les Romains y sont à present inconnus, ils s'en sont allés & sont evanouis avec les fleuves; l'autorité mesme & la domination Romaine y a esté entierement abolie. Nous tenons sous le nom d'Estats & de Provinces libres ce Pays qui a autrefois possedé par ceux du Latium. Je respire en ce lieu un air fort propre pour rendre un esprit tranquille, pour dissiper le chagrin, pour reveiller les sens engourdis, & pour exciter la paresse. J'ai esté à la Haie, où en l'absence de mon cher ami M. Huigens

j'ai

positas, quibus fumum suum aulæ exprobrat industrius conditor. Vidi hortum, ob loci situm, in triangulum malè coactum, equorum etiam stationem, Cellas promas & condas Cereris ac Bacchi, Musæum eruditæ pueritiæ sacrum, quibus visis dicebam mecum:

Hæc sunt Nassovii bene nata palatia Scribæ
Fultaque non unâ nobilitate domus.
Digere, Vitruvi, lapides & saxa; perennem
Quod facit hanc, in se maximus Hospes habet.

Etiam, cum isthic essem, conspexi surgentia culmina Comitis Mauritii, qui dum in Occidente militat, in Septentrione ædificat, & gloriæ suæ commodisque receptaculum parat illustre. Prætorium usque Principis, quod Ryswici est, vidi attonitus, & Arausionensis magnificentiæ monumentum grande oculis usurpavi. Respondet sumptibus opus, & operi sumptus, quæ virtutis istius prima & ultima lex est.

Hinc

j'y ai veu & visité sa maison, qu'on peut dire estre bastie selon les regles de Vitruve. J'y ai veu des Cours quarrées, des degrés larges & commodes, & des spheres elevées sur les quatre cheminées, qui semblent reprocher à la Cour sa fumée. J'y ai veu aussi le jardin qui est d'une figure triangulaire, mais assez mal faite à cause de sa situation du lieu; j'y ai veu enfin les Escuries, les greniers, les celliers, les caves, & la Bibliotheque, aprés quoi je disois en moi-mesme (voila un Palais qui convient fort bien au Secretaire du Grand Nassau; voila une Maison qui est soutenuë par une Noblesse considerable par plus d'un titre & d'une raison. Arrangez, ô Vitruve, & disposez les pierres de cet Edifice; son Illustre Maistre qui y fait sa demeure le rendra eternel.) J'ai veu encore pendant que j'estois-là les fastages elevés du Comte Maurice qui dans le temps qu'il combat dans l'Occident, bastit dans le Septentrion, & se fait un Palais commode & glorieux tout ensemble. J'ai veu aussi le Palais du Prince à Ryswich; & j'ai esté surpris des belles & grandes marques de la magnificence des Princes d'Orange que j'y ai apperceues. L'ouvrage y répond à la depense qu'on y a faite, de mesme que la depense à l'ouvrage, ce qui fait la per-

Hinc digressus Lugdunum Batavorum, veterem Musarum mearum sedem: viros doctos compellavi, non unius illos indolis & genii. Exceptus fui magno apparatu à generosissimo Domino Barone Kinski, qui in valetudinem tuam inquisivit studiosius. Volebat me prandii sui consortem, sed cum dentes addixissem alteri, dolui non posse me iisdem maxillis apud plures edere. Jam apud magnificum virum Dom. Schonckium versor, ubi cum arboribus & plantis incrementa capiunt prædia ipsa & villæ magna accessione auctæ. Inter has voluptates, gaudia & festivitates, risus ac jocos amicorum, illud dolori est, quod tuo me adspectu mulctet me præsens fatum, & felicitatem meam flagellet amicitiæ tuæ durâ ἐλλείψει (*intermissione.*) Heri apud Amplissimum Dominum Surckium cum Satrapa Muydensi & D. Hoofdiâ pransus sum. Cras Illustrissimum D. Camerarium invisam, qui me Alphenum per filium humanissimè invitavit. Sic postquam per omnium hominum ordines circumduxero feriantem animum & curis omnibus expeditum, ad lares meos & Te, Virorum cordatissime,

cum

perfection d'un bastiment. De là estant allé à Leide, j'y ai parlé à des personnes sçavantes qui ne sont pas toutes de mesme humeur: j'ai esté receu avec grand appareil par M. le Baron Kinsky qui s'est informé de vostre santé avec beaucoup d'empressement & de marques d'affection. Il vouloit me retenir à disner, mais comme j'avois deja disné ailleurs, je fus fort marri de ne pouvoir pas le satisfaire. Je suis à present chez M. Schonckius dont les terres & les métairies croissent & augmentent avec les arbres & les plantes, par le moyen des grandes acquisitions qu'il a faites. Parmi les plaisirs, la joie, la rejouissance, les ris & les divertissemens que je prens avec mes amis, une chose me fait de la peine qui est d'estre par un effet de mon destin, privé de vous voir, & que mon bonheur soit diminué par une fascheuse discontinuation de vostre amitié. Je disnai hier avec M. le Bailli de Muyde, & M. Hoofd chez M. Surckius. Demain j'irai voir l'Illustre M. Camerarius qui m'a fait prier fort honnestement par son fils de me rendre à Alphen. De cette maniere aprés avoir fait mon tour chez des personnes de toutes sortes de conditions dans un temps où je n'ai rien à faire, & que mon esprit est dégagé de soins & d'inquietudes, je reviendrai

cum bono Deo sub finem hujus hebdomadis revertar. Habes periodum degressionis meæ, & itineris historiolam. Salutationum, quibus te hic illic salvere jubent viri gravissimi doctissimique, fasciculum explicabo coram. Vale, Vir Nobilissime & amicorum ocelle. Raptim Coudekerckæ, 13. Juin. 1629.

XXXIV.

J. VICOFORTIO G. BARLÆUS.

ITa est, mi Vicoforti, publico hoc Patriæ gaudio, ob natum Principi Principem, non difficile mihi erit publicum lætitiæ, ut scribis aptissime, testimonium à Musis meis impetrare. Post gratulationes Illust. D. D. Ordinum Legatorum, etiam ejus, cujus mentionem faciunt litteræ tuæ; post ingeniosissimum disertissimi Brasetti commentum, accipe Epigrammata duo summo mane sub diluculo nata. Prius mihi vendico, poste-

drai, Dieu ardant, chez moi, & auprés de vous, Monsieur, sur la fin de cette semaine. Voilà ce que j'avois à vous dire, du voyage que j'ai fait & qui en est comme l'histoire & le recit. Quand je serai prés de vous, je vous dirai les complimens & les baisemains que vous font des personnes trés-considerables & trés-sçavantes. Adieu, Monsieur, & le plus cher de tous mes amis. Ecrit à la haste, à Coukerck le 13. Juin 1639.

G. BARLE'E.

LETTRE XXXIV.

DE M. G. BARLE'E A M. J. VICQUEFORT.

IE l'avouë, Monsieur, dans cette joie publique de la Patrie à cause de la naissance du fils du Prince, il ne me sera pas difficile, comme vous le dites fort bien, d'obtenir de mes Muses un témoignage public de la joie qu'elles en ont. Outre la congratulation aux Illustres Ambassadeurs de leurs Hautes Puissances, & mesme de celui dont vous me parlez dans vostre lettre; outre la fiction pleine d'esprit du trés-éloquent Braset, je vous envoie deux Epigrammes que j'ai faites de grand matin vers

posterius Brasetti est, si materiem spectes; si numeros & verba, Barlæi tui. Utrumque exoscular e, ut soles me. Nolo eruditissimo Brasetto, invito Domino, suffurari inventum suum. Verum si transactione illud meum esse velit, vel emptione, vel mutuo, vel commodato, vel donatione inter vivos, subjungam illud Poëmatio, quod in victam Hispanorum classem scripsi. Si emptione meum esse patiatur, redimam optimi viri indulgentiam alio, cum res feret, Epigrammate. Si ex velleris aurei essem ordine, glomos pretiosæ istius lanæ transmitterem. Nunc repertum istud aureum redimam Musarum opibus, & officiosa gratiarum actione: cui si, humanissime Vicoforti, gratiæ tuæ nonnihil adsperseris apud agentem res Galliæ, compos voti fiam, præter votum. Cupio te videre ad undecimam in ædibus pictoris Baudringenii, ut videas qua fronte, qua patientia premam pictoriam sellam. Adeo ad vivum expressit vultus meos, ut dubitem, an prototypum ego sim, an tabula. Vale amicorum cordatissime, & me ama. Amstelod. 4. Non. Decemb. 1639.

XXXV.

le point du jour. La premiere est de moi: la seconde, si vous regardez le sujet, est de M. Brasset, mais si vous considerez la disposition, & les mots, elle est de vostre Barlée. Donnez, s'il vous plaist, vostre approbation & vostre applaudissement à l'une & à l'autre, comme vous avez coustume de faire, à tout ce qui vient de moi. Je ne veux pas derober au trés-sçavant M. Brasset, & m'attribuer malgré lui une chose qu'il a faite. Mais s'il veut par transaction, par achapt, par prest reciproque, par emprunt, ou par donation entre vifs qu'elle soit mienne, je la joindrai au Poëme que j'ai fait sur la defaite de la flotte d'Espagne. Que s'il veut bien me permettre de l'acheter, je racheterai cette bonté par une autre Epigramme lorsque l'occasion s'en presentera. Si j'estois de l'ordre de la Toison d'Or, je lui enverrois des pelotons de cette precieuse laine. Maintenant je racheterai cette piece toute d'or, par les richesses des Muses, & par un trés honneste remerciement; ma joie seroit entiere & au delà de ce que je puis esperer, si vous y joignez vostre recommendation auprés de l'Agent de France. Je souhaiterois bien de vous voir à onze heures chez le Peintre Baudringenius, afin que vous voyiez avec quelle gravité & quelle patience je me tiendrai assis

XXXV.

J. VICOFORTIO G. BARLÆUS.

NObilissime Vicoforti,

Magnam hujus æstatis partem tecum in amœnitates distribui. Dum belligerantur purpuræ, nec finibus suis contenta ambitio regna urbesque patulis fauçibus devorat, nos contracto cupidine ea voluptate fruimur, quæ Deorum felicitatis æmula est. Legisti puer apud Homerum, Jovem à mundi curis fessum subinde ad Afros & Æthiopas commessatum deflectere. Legisti, eum modò in Cretam patriam suam rusticatum abire, modò Junone spreta in Thessala Tempe ad Penei fluminis ripam secedere. Quod si hæ voluptates Deos capiunt, quid ni hos homuncio-

nes

quand ce Peintre me tirera. Il m'a repreſenté ſi au naturel, que je doute ſi je ſuis l'original ou le portrait. Adieu, Monſieur, aimez-moi toûjours. A Amſterdam le 2. de Decembre 1639.

G. BARLE'E.

LETTRE XXXV.

DE M. G. BARLE'E A M. J. VICQUEFORT.

MONSIEUR,

J'ai menagé une grande partie de cet Eſté pour me divertir avec vous. Pendant que les Puiſſances ſe font la guerre, & que l'ambition non contente de ſes bornes devore des Royaumes & des Villes, la moderation que nous ſçavons donner à nos deſirs, fait que nous jouiſſons d'une joie qui égale le bonheur des Dieux. Vous avez lu dans Homere lors que vous eſtiez jeune, que Jupuer las des ſoins du monde alloit de temps en temps chez les Africains & les Ethiopiens pour faire la débauche avec eux. Vous avez lu, que tantoſt il s'en alloit dans l'Iſle de Candie où il eſtoit né, pour y paſſer quelque temps à la campagne; tantoſt que ne ſe ſouciant pas de Junon il

nes, quorum gaudia tot calamitatibus indies flagellantur, quorum sanguini admixtus est succus iste nigræ soliginis, eos captabimus locorum secessus, in quibus nec de nummi valore controvertitur, nec quid discrepet à Stoâ Peripatus, à Socratica barba palliolum Cynicum, anxie disquiritur. Fui tecum Muydæ, ubi Hoofdius, Leonora, Susanna, Constantia, egregiis exemplis magnarum virtutum documenta nobis dedere. Equidem in Hoofdio præter facundiam, prudentiam, comitatem, admiratus semper fui priscam illam morum simplicitatem, nec fluxos hujus seculi ritus, quibus vicina Gallia Batavorum constantiam expugnat, & in Proteos transmutat. In Leonora, tanti viri conjuge, Cornelias, & Sempronias, & Placidias, & Flaccillas, & Serenas adspicio; hoc uno ab illâ dispares, quod à magni virtutibus secreverit grande supercilium, nec pro dote triumphos numeret. Susanna comis est sine fuco, diserta sine arte, modesta sine affectatione, sine ostentatione sciendi avida. Constantia primam virtutem putat, omnes complecti posse, & dissimulare singulas.

se retiroit sur le bord du fleuve Penée dans le Pays de Tempé en Thessalie. Que si les Dieux donnent dans ces plaisirs, pourquoi nous autres, dont la joie est mestée de temps en temps de tristesse, qui rend nostre sang aussi noir que celui du poisson qu'on appelle Calmar; pourquoi, dis-je, ne rechercherons-nous pas des lieux écartés, où l'on ne dispute pas de la valeur d'une piece d'argent, & où l'on ne s'empresse pas beaucoup pour examiner en quoi la secte des Peripateticiens est differente de celle des Stoiciens, ni quelle difference il y a entre la couverture de teste d'un Cynique, & la barbe d'un sectateur de Socrate. J'ai esté avec vous à Muyde, où M. Hoofd, Mesdames Leonor, Susanne, & Constance nous ont donné des marques de grandes vertus par leurs beaux exemples. Dans M. Hoofd outre son langage poli, sa prudence, & sa douceur, j'ai toûjours admiré cette ancienne simplicité de mœurs éloignée des coutumes inconstantes & passageres de ce siecle, par lesquelles la France nostre voisine a fait abandonner à nos Hollandois celles de leurs peres, & a transformé ces peuples en Prothées. Dans Leonor l'Epouse d'un si grand personnage, il me semble voir Cornelia, Sempronie, Placidie, Flaccille, & Serene, avec cette seule difference que ses grandes vertus ne la rendent

gulas. Postea in villa Domini de Tramâ combussimus dies aliquot, ambulando, ridendo, edendo, bibendo. Memini, cum nos exciperet Beverovici facetiarum pater P. de Wilhem, & in agro Dimerio Breenius, ubi in cerasis hæsimus oculis, manibus, dentibus, totaque epiglottide. Jam, pro dolor, à te, mi Vicoforti, divortium feci & aliis amicis. Permistus in Rheni ripa, alium aërem haurio, alium succum bibo, alias terras calco, aliis ignibus ustulor. De aëre concedes facile, eum hic puriorem esse vestro, qui paludibus stagnisque Amstelæ gravis incubat. Succus, quo hic vivo, mere Rhenensis est, & quidem Moguntiacus, interdum Hispaniensis, interdum è Cypro aut Candia Malvaticus. Tuus rubet, & cruento colore terret imbellem philosophum. Terras hic calco non fabulosas, sed gleboſas prorsus, non arborum fruticumque vacuas, sed frondosas undique umbrosasque. Quod si de ignibus scisciteris, oberro hic inter desertas Creusas ἄγαμος (*cælebs*) Professor, & dum plures adspecto, dum precia singularum expendo, & velut ad stateram argentariam

suspen-

point orgueilleuse, & que sa Dot ne consiste pas en des triomphes. Susanne est civile & honneste sans déguisement, eloquente sans art, modeste sans affectation, passionnée pour les sciences sans vanité. Constance croit que la premiere vertu est de pouvoir pratiquer toutes les vertus sans faire parade d'aucune. Nous avons ensuite passé quelques jours à nous promener, à rire, à manger, & à boire, dans la maison de Campagne de M. de Trama. Je me souviens de la reception que M. P. de Wilhem le pere des plaisanteries nous fit à Beverwic, & de celle que M. Breenius nous fit dans le Diemer, où nous nous attachaymes des yeux, des mains, des dents, & de toute l'Epiglotte à des cerises. Mais helas! je suis maintenant separé de vous, mon cher Vicquefort, aussibien que de mes autres amis. Sur le bord du Rhein où je suis, je respire un autre air, je bois d'un autre suc, je marche sur une autre terre, & je me sers d'autres feux. Pour l'air, vous n'aurez pas de peine à convenir qu'il est plus pur ici que dans vos quartiers, où les marais & les estangs que forme l'Amstel, le rendent fort grossier. Le suc dont je vis ici, est celui du Rhein tout pur, & mesme de Mayence; quelquefois c'est du suc d'Espagne, d'autrefois c'est de celui de Mal-

ſuſpendo, hæreo anceps animi, nec quam fugiamve petamve, aut quo me vertam, neſcio, ſimilis iis, qui in trivio conſtituti, ſtant, nec pergunt. Modo formoſiſſimam ſaluto, ſed juvenculam nimis, cujus amoribus vix Leander ſuffecerit aut Pyramus. Modo quinquagenariæ arrideo, ſed quam circumſtrepunt pueri innuptæque puellæ, quas ſi meis accenſeas, imperator ero grandis & numeroſæ Reipublicæ. Eſt & alia, quæ me reverenter procantem non dedignatur, verum advocatis cauſſidiciſque fervent limina & porticus. Inter has ſollicitudines poſitus nullum ego colorem imbibo, & oculis meis impero, ne videant vanitatem. Non diſplicet tibi hoc amici tui ſapiens decretum, nec Annæ tuæ, nec Leonoræ Hoofdiæ, quæ amica conſpiratione in ſecunda vota mea conjuravere. Mihi nobiliſſimus Schonckius plenis modiis omne officiorum genus exhibet, cujus ego recentem & crudum adhuc dolorem Philoſophiæ ſeriis monitis, etiam jocis non illepidis, & prorſus ineruditis, caſtigo & lenio. Interea de Atrebatenſi obſidione læta inaudivimus. Habet Gallus miles quod

edat,

voisie de l'Isle de Cypre ou de celle de Candie : le vostre est rouge, & par sa couleur de sang donne de la frayeur à un Philosophe qui n'est pas fait à la guerre. La terre sur laquelle je marche ici n'est point sablonneuse, mais toute pleine de mottes ; elle n'est pas non plus degarnie d'arbres & d'arbrisseaux, mais pleine de feuilles & d'ombre. Que si vous me demandez quel est mon feu, je vous dirai que moi qui suis un Professeur veuf, j'erre à l'entour de Creuses delaissées & sans maris : lorsque j'en regarde plusieurs, & que je pese le merite de chacune en particulier, comme on peseroit l'argent dans une balance, je ne sçai quel parti prendre, ni laquelle je dois éviter ou demander, ni mesme de quel costé me tourner, Il en est de moi comme de ceux qui se trouvant dans un carrefour s'arrestent & n'avancent point. Quelquesfois je salue la plus belle, mais il se trouve qu'elle est trop jeune, & qu'un Leandre ou un Pyrame pourroient à peine satisfaire sa passion amoureuse. D'autresfois je souris & fais bon visage à une qui a cinquante ans, mais qui est chargée d'enfans, & de filles qui ne sont pas mariées, lesquelles estant jointes aux miennes me rendroient General d'une grande & nombreuse Republique. Il y en a d'autres à qui je conte des douceurs en

edat, quod bibat, quo bellaces manus in hostem exerceat. Victoriam magnam in spe magna habet: necdum tamen victor est; nondum inclinationem fecit Mavors. Quam multa inter calicem supremaque labra cadant tot veteris tot recentioris ævi exemplis didicimus. Nescio, an Gallorum sit, lente festinare. Sed videbor Tibi fortè nimis βαρυκέφαλος, (*ponderosi capitis*,) & sententias eloqui ultra crepidam. Vale, suavissime amicorum, & magnum Hoofdium saluta, at ante tori tui consortem incomparabilem. Poelgeestæ ad Rhenum, 12. Sextil. 1640.

XXXVI.

toute honnesteté qui ne me mépriſent & rebutent pas, mais elles ont trop d'Avocats & de gens qui plaident pour elles. Au milieu de ces inquietudes, je ne me determine point, mais je defends à mes yeux de regarder la vanité. Cette ſage reſolution de voſtre ami ne vous deplaiſt pas non plus qu'à voſtre chere Epouſe & à Madame Leonor de Hoofd, qui fort obligeamment avoient reſolu enſemble de me remarier. Le trés-noble Schonckius me témoigne toutes ſortes d'honneſtetés juſqu'à l'excés. Je taſche d'adoucir ſa douleur recente & encore toute vive, par de belles maximes de Philoſophie, & auſſi par des plaiſanteries qui ne ſont pas deſagreables & tout-a-fait dépourvues d'érudition. Cependant nous avons receu d'agreables nouvelles du ſiege d'Arras L'Armée de France eſt pourveue de munitions de bouche, & de ce qui lui eſt neceſſaire pour combattre l'ennemi. Elle eſpere fort de remporter une grande victoire; neanmoins elle n'eſt pas encore victorieuſe, & Mars ne s'eſt pas encore declaré. Combien vons-nous d'exemples des premiers & des derniers temps, que des choſes ont manqué lors qu'on s'y attendoit le moins & qu'on s'en promettoit tout le contraire. Je ne ſçai ſi c'eſt aux François, à ſe haſter lentement: mais peut-eſtre que je

XXXVI.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Clarissimo Viro Domino GASPARO BARLÆO Joachimus Vicofortius S. P. D.

QUod scribendi officium hactenus distulerim, Amicorum jucundissime, non est ab oblivione dulcissimæ familiaritatis Tuæ, sed à pinguissimo otio, & quæ illud ferè concomitatur, turpissima desidia. Sive novitas vitæ solitariæ in causa sit, sive cum ruricolis consuetudo, haud facile dixero. Ubi Tuas acceperam animus erat respondere longiore epistola, sed nescio quam ob causam eo ipso

vous paroiſtrai moi-meſme un peu trop peſant, & dire des ſentences qui ne ſont pas de ma profeſſion. Adieu, Monſieur, & trés cher Ami; ſaluez, s'il vous plaiſt, de ma part M. Hooſd, aprés neanmoins que vous aurez ſalué Madame voſtre chere & Illuſtre Epouſe. A Poelgeſte ſur le Rhein, le 12. Aouſt, 1640.

G. BARLEE.

LETTRE XXXVI.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLEE.

MONSIEUR, & le plus aimable de tous mes Amis,

Si j'ai eſte juſqu'à preſent à ſatisfaire au devoir de vous écrire, ce n'eſt pas que j'aye oublié voſtre agreable familiarité, mais par un effet d'oiſiveté craſſe accompagnée comme elle eſt preſque toûjours d'une honteuſe pareſſe. Si c'eſt la nouveauté de la vie ſolitaire ou la converſation avec des gens de la Campagne, qui en eſt la cauſe, c'eſt ce que je ne ſçaurois bien vous dire: mon deſſein aprés avoir receu voſtre lettre eſtoit de vous faire une longue réponſe; mais je ne ſçai pas pour quel ſujet

je

ipso temporis articulo Hagam eundum fuit. Insequenti die hoc mihi negotii credidi dari, ut Cassellas ad Illustrissimam Principem, aliosque scriberem. Hanc Tibi silentii rationem exhibendam putari, ne quid sequius de propensissima mea in Te voluntate & constanti amore suspiceris. De nostra in agro mansione non possem adhuc aliud Tibi perscribere quam si Censor lustrum conderet & rogaret, me responsurum; ex animi sententia, si Barlæus meus simul esset. Omnia arridentquacunque versus oculos conjeceris. Non tamen ego defæcato animo videre possum, cum consortio amicissimi mei capitis caream. Veni ergo quam primum & fidem Tuam libera. ut ridere & jocari possimus. Expectant Te cerasa & cæteri fructus, quos tempestas anni uberius concessit. Non apponam in mensa hædum aut aprum animal ad convivia natum, sed fabas, pisas, quæ frugalitatis professoribus maximè commendantur. Scriberem plura, nisi adfinis Reuver abitum festinaret, & uxor acceleraret prandium. Tu veni quàm citissimè cum iis, quos inter charissimos habes, nec veni absque D. Satrapa, sua con-

je fus obligé dans ce meſme moment de partir pour la Haie. Le lendemain je crus que j'aurois à écrire à Caſſel a ſon Alteſſe Sereniſſ. Madame la Landgrave & à d'autres perſonnes. J'ai cru vous devoir marquer les raiſons de mon ſilence, afin que vous n'ayez aucune penſée deſavantageuſe à l'extreme affection & à l'amitié conſtante que j'ai pour vous. Touchant le ſejour que nous ferons à la Campagne, je ne puis encore vous marquer autre choſe ſinon que ſi un Cenſeur eſtabliſſoit un luſtre, & enſuite le propoſoit, je repondrois, volontiers, ſi mon cher Barlée eſtoit avec moi. Tout nous rit de quelque coſté que vous jettiez la veuë, mais avec cela je ne ſçaurois rire tranquillement eſtant privé de la Compagnie de mon intime ami. Venez donc au plutoſt, & tenez voſtre parole, afin que nous puiſſions rire & nous divertir enſemble. Les Ceriſes & les autres fruits qui ſont cette année en abondance, vous attendent. On ne vous ſervira point de Chevreau ni de la chair de Sanglier qui eſt un animal né pour les feſtins, mais des féves & des pois, que ceux qui profeſſent la frugalité eſtiment fort. Je vous écrirois plus amplement ſi mon parent Reuver ne ſe preſſoit de partir, & ſi ma femme n'avançoit pas le diſner. Venez au plu-

conjuge & filiabus. Dabam in prædio Ter Kolven, tumultuariè 14. Sext. 1639.

XXXVII.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Clarissimo Viro D. GASPARO BARLÆO amicorum ocello, Joachimus Vicofortius S. P. D.

LItteras Tuas, Amicorum jucundissime, non legi, sed devoravi. Vix Tibi possunt omnes illæ delitiæ, quas aër, aqua, terra, ignis illic subministrant, tot voluptates adferre, quot una mihi adtulit epistola. Gaudeo & ex animo gratulor, Te votis usque ad invidiam felicibus frui. Sed & hoc interim cogito, an non nimis longa in istis locis commoratio nauseam tandem adferet diarii & pristinæ consuetudinis. Aërem in Rheni ripas habes puriorem, sed qui adflatus à Creusis Tuis spiritus fortè excitabit acriores, & in ἀφροδύσια ἔργα proniores. Succum generosissimum nobis

plutoſt avec vos meilleurs amis, ſans oublier Mr. le Bailli, Madame ſon Epouſe, & ſes filles. Ecrit avec precipitation à noſtre maiſon de Kolven le 14. Aouſt 1640.

LETTRE XXXVII.

DE M. VICQUEFORT A M. G. BARLEE.

MONSIEUR, & trés cher Ami, Je n'ai pas lu, mais devoré voſtre lettre. Tous les charmes de l'Air, de l'Eau, de la Terre, & du Feu auroient de la peine à vous donner autant de joie que voſtre lettre ſeule m'en a donné. Je me rejouis & vous felicite de tout mon cœur, de ce que vos ſouhaits ſont heureuſement accomplis juſqu'à donner de l'envie. Je ne ſçai cependant ſi un trop long ſejour dans le lieu où vous eſtes, ne vous degouſtera point à la fin de voſtre maniere de vie, & de voſtre ancienne couſtume. A verité vous avez ſur les bords du Rhein un air plus pur ; mais qui eſtant ſoufflé par vos Creuſes rendra peut-eſtre vos eſprits plus vifs & plus portés à la volupté. Nous ne vous envions point l'excellent ſuc du trés noble Schonkius pourveu qu'il n'engendre pas de ſang ſu-

biliſſimi Schonkii Tibi non invidemus, modo non gignat ſanguinem ſuperfluum, ut tandem excretione, à qua tantopere abhorres, opus ſit. Terrarum & fertiliſſimorum pratorum adſpectum ſuaviſſimum eſſe facile mihi perſuadeo, ſed & hoc incommodi habet gramen, ut ſaltationes feminarum, quæ prono capite & pedibus ſublatis corpus in orbem convolvunt, de die non permittat, nec intempeſta nocte cum ſolâ colloquium, quod vipera facilius tunc temporis infeſtet loca, quæ ſinus abſcondit. De igne nullus dubito, quin vera proferas. Caleſcis plus ſatis, ubi per quindecim dies triplici foco fueris expoſitus. Carebis interim ne Veſtalium ignem gladio fodias. Baſiolis ita indulgendum eſſe exiſtimo, ut infigas ſingulis citra præjudicium cæterarum. Ubi ad nos reverſus fueris, judicabis, quænam illarum ſuaviſſima habeat labia, quæ majore cum gratia os applicet, & quam proniorem ad tale negotium inveneris. Uxor curioſam illam obſervationem non approbat, ſed pro more ſupercilii ea ſuadet, quæ refrigerii loco eſſe poſſunt. De Atrebatenſi obſidione variè hic diſſeritur.

superflu, en sorte qu'il faille enfin en venir à la saignée pour laquelle vous avez tant d'aversion. Ie me persuade aisement que la veuë de vos terres & de vos prés si fertiles est quelque chose de fort agreable ; mais le gazon a cela d'incommode que le jour, il ne permet pas les danses des femmes qui la teste en bas, & les pieds en haut plient le corps en rond, & que la nuit il ne permet pas non plus les entretiens avec une femme qui pour lors font plus de mal à ces lieux cachés sous le repli d'une jupe, que ne feroit une vipere. Pour ce que vous dites de la chaleur que vous vous sentez, je ne doute nullement qu'il ne soit vrai. Vous estes échauffé de reste quand vous avez esté exposé pendant quinze jours à trois feux. Mais prenez garde cependamt de ne pas percer le feu des Vestales avec vostre épée. En fait de baisers, il en faut donner tellement à chacune en particulier qu'on n'en prive pas les autres. Quand vous serez de retour en ces quartiers, vous nous apprendrez laquelle des trois a les plus douces levres, laquelle applique sa bouche avec plus de grace, & laquelle vous avez trouvé la plus propre à ce mestier. Ma femme n'approuve point cette remarque curieuse, mais avec son serieux ordinaire elle vous conseille seulement ce qui peut tenir lieu

ritur. Sunt Bruxellenſes Litteræ, quæ deditionem Urbis decima hujus menſis die factam adfirmant, poſtquam Galli S. Nicolai portam vi occupaſſent, nec cives periculo ſe ulterius exponere voluiſſent. Pontificiæ Religioni addicti & præcipuè, qui partibus noſtris non favent, nihil tale credunt. Hinc certamina & concertationes, quæ craſtino die, ubi nuncius advenit, facilè decidentur. Principem Auriacum Dordracum reverti heri rumor percrebuerat. Facilius ei fidem habeo, quod novæ in Flandria expeditioni intentum credam. Exercitus Cæſaris Vachá, ubi aliquot dies conſedit, movit Hercyniam Sylvam verſus, ut in Ducatum Brunsvicenſem bellum transferat. Pars Copiarum Bingium obſedit & Creutzenacum minatur, quibus Tribunus Roſius Compater meus ſuppetias ferre conatur cum ſeptem Legionibus Equitum. Adpulerunt Stralſundam & Griſiſwoldam ex Suecià quinque millia peditum, & expectabatur equitatus. Brandeburgici Francofurtum ad Oderam intercipere conati ſunt, ſed irrito conatu & cum damno. Videbimus porrò quid Hamburgenſes Litteræ hodiè nobis ad-

refrigeratif. On parle ici diversement du siege d'Arras. Il y a des lettres de Bruſſelles qui aſſurent que la Ville s'eſt renduë le dixieſme de ce mois aprés que les François eurent pris d'aſſaut la porte de S. Nicolas, les habitans ne voulans pas courir plus de riſque. Les Catholiques Romains, & ſur tout ceux qui ne ſont pas bien intentionnés pour nous n'ajoutent point foi à cette nouvelle Delà ſont venuës les diſputes, & les querelles, qui ſe termineront ſans peine à l'arrivée du Courier. Le bruit ſe répandit hier que le Prince d'Orange eſtoit de retour à Dordrecht, ce que je crois d'autant plus aiſement, que je penſe qu'il medite quelque expedition en Flandre. L'Armée Imperiale aprés avoir demeuré quelques jours à Vacha a decampé & a marché vers la foreſt d'Hercinie pour aller porter la guerre dans le Duché de Brunſuic. Une partie des troupes a aſſiegé Bingen, & menace Creutznach. Mais le Colonel Roſe mon Compere ſe prepare à aller ſecourir ces deux Places avec ſept Regimens de Cavallerie. Il eſt arrivé de Suede a Stralſund & à Gripſuald cinq mille hommes de pied, & on y attend la Cavallerie. Les troupes de Brandebourg ont taſché de ſurprendre Francfort ſur l'Oder, mais c'a eſté en vain & meſme avec perte. Nous verrons au reſte

adportent. Te valere & vivere jucundissime cum Nobilissimo Schonkio animitus voveo. Dabam Amstelodami 17. Augusti 1640.

Nescio an non nimiæ familiaritati tribues, quod Literas D. Zulichemii aperuerim: dabis hoc impatienti desiderio, quo tenebar videndi versus, quos ille fecit. Accepisti proculdubio, quos Constantinus minor transmisit.

XXXVIII.

J. VICOFORTIUS G. BARLÆO.

Amstelodamum.

AMiciſſime Barlæe,

Benè feciſti quod ruris & ſolitudinis ſatur ad populoſæ Urbis magnificentiam Te contuliſti. Sed an rectè itidem factum ſit, inſalutatis nobis ſic abire, penes Nobiliſſimum D. Satrapam & jucundiſſimum Niquettum exactiſſimos amicitiæ cultores eſto judicium. Credo Te ex alto domus Viduarum Leydenſium odo-

reſte ce que les lettres de Hambourg nous apporteront aujourd'hui. Je vous ſouhaite de tout mon cœur une parfaite ſanté & toute ſorte de ſatisfaction avec Monſieur Schonkius. A Amſterdam le 17. Aouſt 1640.

Ie ne ſçai ſi vous ne direz point que je ſuis trop familier d'avoir ouvert la lettre de M. de Zulichem. Vous excuſerez, s'il vous plaiſt, l'impatience que j'ai euë de voir les vers qu'il a fait. Vous aurez ſans doute receu ceux que Conſtantin le Ieune a envoyé en ces quartiers.

LETTRE XXXVIII.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLEE.

Pour Amſterdam.

MONSIEUR, & trés cher Ami, Vous avez bien fait eſtant las de la campagne & de la ſolitude, de venir dans une Ville peuplée & magnifique : mais que vous ayez auſſi bien fait de partir ſans nous avoir dit adieu ; j'en laiſſe le jugement au trés Noble Bailli, & au trés aimable Niquet, qui ſont trés exacts en fait d'amitié. Pour moi je crois que du haut de la maiſon vous

odorem una cum rore matutino hausisse, ac subinde hospitum & jentaculi, quo viatores vacui munire solent stomachos, oblitum illico in viam dediſſe. Si mansisses isto saltem die, vidisses hortulanum Talpam ab aucupio fringillis onustum reducem, gustasses turdos merulasque, quæ gulam provocassent Apitii. Illud satis meæ infelicitati attribuo, quod eodem mane cubiculum Tuum ingressus, frustra Te quæsitum non amplius quam quingentis passibus remotum ex fenestra prospexerim. Clamabam alta voce, sed nec morantem Philosophum, nedum respicientem videre licuit. Cum hic frustra fuerim, libuit pervolvere cartas, quas in mensa reliqueras, ut prospicerem an inscriptionem, quam magno Thesaurario promisisti, post Te reliquisses, sed nihil isthic repertum. Nudiustertius Comes Arondelius summa cum humanitate me excepit, tres filios, quos secum adduxit, Ultrajectum Studiorum gratia misit elegantiarum Patris æmulos. Intra octiduum Amstelodamum cogitamus, ubi quid Galli moliantur, quid Princeps Auriacus agat ex me uberius quam impræsentiarum audies. Vale feliciter & salve

aviez humé avec la rosée du matin l'odeur de vos veuves de Leide, & qu'ayant ensuite oublié vos hostes & le déjeuner dont les voyageurs ont coustume de munir leurs estomacs, vous vous estiez aussitost mis en chemin. Si vous estiez resté seulement ce jour-là, vous auriez veu le jardinier Mol revenant de la chasse chargé de Pinsons, & eussiez gousté des grives & des merles qui auroient excité l'appetit d'Apitius. Le malheur voulut que le mesme jour au matin estant entré dans vostre chambre, & vous y ayant cherché inutilement je vous apperceus de la fenestre comme vous n'estiez qu'a cinq cens pas. Delà je criois de toute ma force, mais il ne me fut pas possible de faire arrester mon Philosophe, ni mesme de le faire regarder. Comme je vis que je ne gagnois rien, je me mis à lire les papiers que vous aviez laissés sur la table, pour voir si je n'y trouverois point l'inscription que vous aviez promise au Grand Tresorier, mais je ne l'y trouvai point. Ie fus avant hier recev du Comte d'Arondel avec beaucoup d'honnesteté, il a amené avec lui ses trois fils, les imitateurs de sa politesse, lesquels il envoie à Utrecht pour y faire leurs estudes. Nous esperons estre de retour à Amsterdam dans huit jours; je vous y informerai plus amplement

ſalve cum univerſa Familia. Dabam ex prædio Ter Kolven. 3. Octob. 1640.

T. ex aſſe

Vicofortius.

XXXIX.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Amſtelodamum.

AMiciſſime & Suaviſſime Barlæe, Nihil me miratum fuiſſe de inopinato vel potius feſtinato Tuo à nobis diſceſſu pridem per Literas ſignificavi. Nunc magis miror, Te noſtri adeo immemorem factum, ut de adventu Tuo aut valetudine ne verbum ſcire licuerit. Itanè ad Sirenum ſcopulos in via impegiſti, ut illarum pocula vice Lethes Tibi fuerint? Meliora auguror, nec aliam ſilentii fuiſſe cauſſam, quam quod occupatus fueris ſcribendo ad Viduas, quæ ad materiam

que je ne sçaurois faire à cette heure, de ce que les François ont dessein d'entreprendre, & de ce que fait le Prince d'Orange. Je vous souhaite une heureuse santé, & vous salue de mesme que toute vostre famille. En nostre maison de Kolven le 3. Octobre 1640.

Celui qui est tout à vous
VICQUEFORT.

LETTRE XXXIX.

DE M. J. VICQUEFORT. A M. G. BARLEE.

Pour Amsterdam.

MONSIEUR, *& trés cher Ami,*
Il y a long-temps que je vous ai écrit que je n'estois nullement surpris que vous nous eussiez quitté si à l'impourveu ou plutost avec tant de haste. Maintenant je m'estonne bien plus que vous nous ayez tellement oublié que nous n'ayons pû rien sçavoir de vostre arrivée & de l'estat de vostre santé. Avez vous tellement donné en vostre chemin contre les ecueils des Syrenes, que leur breuvage ait fait sur vous ce qu'auroit fait le fleuve Lethé; j'ai meilleure opinion de vous, & je crois que ce silence ne

teriam rosarum pertinent, vel referendo iis, quæ apud montem Parnassum gesta sunt. Docere Te velim van der Baam Corollas, quæ vobis Poëtis in convivio communes fuêre, solius Catzii * capiti imponendas fuisse si Italicus audisset. Hoc tamen ipsi viduæ soli, nec velim severioribus ineptias meas communices. Putavi eis paucos dies Amstelodamum nos ituros. Habeo quod illic agam, nec fœda tempestas anni abitum dissuadet. Sed intervenit negotium, quod fortè in septimanam sequentem me detinebit. Habet & Princeps impedimentum, quo minus militem in hyberna ducere potest. Gallorum Legatus dimittendum exercitum non censet, dum Rex suus Æræ obsessis suppetias ferendo serius est intentus. Ambiano ad me scribunt eum Abbatis-villam & Monstrolium cogitasse, ut Expeditioni propior sit. Interest sanè communis causæ, ut Ordines Gallorum conatibus ac simul Confœderatorum in Germania rebus saltem divertendo Austriacorum vires faveant. Ferunt Ægeberium Urbis Arien-

sis

* *Nova nupta apud Romanos Corona redimiri solebat.*

vient que de ce que vous estiez occupé à écrire à vos vaines ce qui concerne les roses, ou ce qui n'est passé sur le Mont Parnasse. Je vous dirai que les petites Couronnes de M. des B.[aux] qu'on a mises dans le festin sur la teste de vous autres Poëtes ne se devoient mettre que sur la teste de Catzius, * si on eust cru Italicus. N'en dites rien pourtant qu'à la veuve dont je viens de parler; car je ne voudrois pas que vous contassiez mes folies à des personnes plus serieuses & plus severes. Je croyois que nous irions dans peu de jours à Amsterdam, j'y aurois de quoi m'occuper, & ce n'est point le mauvais temps qui m'empesche de partir, mais une affaire qui m'est survenue. Cela pourra peut-estre retarder mon depart jusqu'à la semaine prochaine. Le Prince a eu des raisons qui l'ont empesché de mettre ses troupes en quartier. L'Ambassadeur de France n'est pas d'avis qu'on renvoia l'armée pendant que le Roi son Maistre s'applique tant de bon cœur aux moyens de secourir Aire. On m'écrit d'Amiens que sa Majesté très Chrestienne a dessein de s'avancer jusqu'à Abbeville & à Montreuil pour estre plus à portée de cette expedition. Et certes il importe pour le bien de la cause com-

* C'estoit la coustume des Romains de couronner de fleurs les nouvelles mariées.

sis præfectum tantam arte excitasse in agris pluviam, ut aquæ superfluant majore copia, quam si Cælum cataractas diluvio operuisset. Hoc Hispani Diabolicum inventum vocant, quod ille in Batavis olim didicerit. Melleræus Mareschallus valetudinis adversæ caussa ad balnea Borbonica profectus exercitui post se præfectum reliquit Comitem Guichæum, qui honoribus & novo titulo auctus nunc Mareschallus Grammontius audit. Atrebatensis Præfectus M. de St. Preux nescio ob quæ crimina Ambianum ductus fuit, ubi arcem pro carcere habet. Mareschallus Bræzæus jam in Cataloniam, quæ Provincia ipsi tanquam Proregi demandata fuit, profectus est, ut novis subsidiis Regi fidos confirmet, dubios & nutantes in fide retineat, hostibus autem adducat terrorem. Taraçona quidem mare jam habet liberum, exercitui tamen Hispanico ad interiora Provinciæ aditus manet intercluſus propter valida præsidia, quæ Lamottus Audencurtius Constantinæ aliisque in locis post se reliquit. Cunæum ab Harcurtio Comite in potestatem Regis redactum jam proculdubio audivisti. Si quid ex septentrione

vos

mune, que les Estats secondent les entrepriſes des François, & que tout d'un temps ils faſſent en faveur des Alliés d'Allemagne quelque diverſion des forces Imperiales. On dit qu'Egeber Gouverneur d'Aire a tellement inondé la campagne des environs de cette Ville qu'elle eſt plus ſous l'eau que ſi le ciel avoit ouvert ſes cataractes par un deluge. Les Eſpagnols appellent cela une invention Diabolique, qu'il a appris autrefois en Hollande. Le Mareſchal de la Melleraie à cauſe de ſon indiſpoſition eſt allé aux eaux de Bourbon pour y prendre les bains & a laiſſé le commandement de l'Armée au Comte de Guiche, lequel depuis qu'il a eſté honoré d'un nouveau titre, on appelle à preſent Mareſchal de Grammont. Monſieur de S. Preux Gouverneur d'Arras a eſté pour je ne ſçai quel crime conduit à Amiens, où il a la Citadelle pour priſon. Le Mareſchal de Brezé eſt à preſent parti pour la Catalogne dont il a eſté fait Gouverneur avec la qualité de Viceroi, afin d'encourager par de nouveaux ſecours ceux qui ſont fideles au Roi ſon Maiſtre, aſſeurer ceux qui chancelent, & donner de la terreur aux ennemis. Tarragone a la verité a maintenant la mer libre, mais le paſſage pour penetrer dans le cœur de la Province eſt encore fermé à l'Armée d'Eſ-

vos habetis, quæ auxilia Succica vel Conventum Stadensem spectant, beabis me, si feceris certiorem. Vale, Vir Clarissime, & me ama, qui amicitiam Tuam religiosè colit. Dabam in prædio Ter Kolven. 8. Oct. 1640.

T. Æternùm addictissimus

J. Vicofortius.

Uxor & soror Elisabetha Te Tuasque filias animitus salutant, salvebitis etiam à me omnes.

X L.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Clarissimo Amicissimoque Viro D. Gasparo Barlæo, Joach. Vicofortius salutem ac Pacem nuntiat.

Amstelodamum.

EGregium gladiandi artificem ageres, mi Barlæe, cum tanta dexteritate ictus declinare noveris. Putabam Te affi-

pagne par le moyen des fortes garnisons que la Mothe-Houdancourt a laissées dans Costanti & autres lieux derriere soi. Vous aurez sceu sans doute que le Comte d'Harcourt a reduit Coni sous l'obeissance du Roi Trés Chrestien. Si vous sçavez quelque chose du secours de Suede, & de l'Assemblée de Staden, vous me ferez plaisir de me le mander. Adieu, Monsieur, aimez toûjours vostre bon ami. A Kolven le 8. Octobre 1640. Vostre...

J. VICQUEFORT.

Ma femme & ma sœur Elisabeth vous saluent de mesme que Mesdemoiselles vos filles; je vous presente aussi à tous mes civilitez.

LETTRE XL.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLE'E.

Pour Amsterdam.

MONSIEUR, & trés cher Ami,

Vous auriez esté un trés habile Gladiateur, puisque vous sçavez si bien parer les coups. Je croyois que vous eussiez manqué au devoir de l'hospitalité, & maintenant

affinem culpæ inhoſpitalitatis, & jam me nimiæ humanitatis accuſas, cujus tamen exceſſum non novi, quam adulationem, vitium mihi, ſi unquam odioſum. Miror Te Palladis Urbem tranſiiſſe, non viſis viduis, quibus quidem more perdicum ſatisfieri non poſſet, ejus tamen indolis eſſe credo, ut mallent eſſe Gallinæ quam anſeres. Cum ſumma voluptate legi Filium Tuum Gaſparum ad ſe rediiſſe. Remediis Rotomagi peccatum fuiſſe proculdubio nunc medicorum filii judicabunt omnes. Turdorum aucupium nos hic detinet occupatos, ſpero tamen nos ituros Amſtelodamum circa finem ſeptimanæ proximæ comitatos Nobiliſſimis Groſicciis fratribus quos compotes facere volui ſagaciſſimi animalis Hiſtoriæ, nunquam creditæ, niſi a Poëta perſcripta fuiſſet. Salutat Te Uxor & Familia tota ut & Familiæ ruſticæ. Ter Kolven.

OEconomus.

J.V.

XLI.

nant vous m'accusez d'estre trop doux. L'excés en cela m'est une chose aussi inconnuë, que la flaterie, vice que je hai sur tous les autres. Je suis surpris que vous ayez passé par la ville de Pallas sans voir vos veuves, que je crois bien qu'on ne sçauroit contenter comme on fait les perdrix, mais qui sont d'un naturel à aimer mieux estre des poules que des oies. J'ai leu avec beaucoup de plaisir dans vostre lettre que vostre fils Gaspar est revenu à lui. Desormais toute la race des Medecins croira sans doute qu'on s'est trompé à Rouen dans les remedes. La chasse aux Grives nous retient ici; j'espere neanmoins que nous partirons pour Amsterdam vers la fin de la semaine prochaine, accompagnés des trés Nobles freres Grosiccius dont j'ai bien voulu consenter le desir en leur faisant l'Histoire d'un animal trés fin, qui n'auroit jamais esté creuë, si elle n'avoit esté ecrite par un Poëte. Ma femme, toute nostre famille & tous nos villageois vous saluent. A Kolven.

VICQUEFORT.

LET-

XLI.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Clarissimo Viro D. GASPARO BARLÆO, Amicorum jucundissimo Joachimus Vicofortius S. P. D.

LIcet argumenti nihil occurrat, mi Barlæe, quod ea me audire Tui magnopere interfit, scribendum tamen aliquid putavi, ut constantis amicitiæ tesseram à me habeas & simul mihi longioris absentiæ fastidium eximam. Obversantur animo meo noctu interdiu, quotiescumque à curis severioribus liber ad se redit, Barlæi mei jucunda alloquia & quotidianæ voces sesamo & Papavere sparsæ. Aliquando cogitatione devolvor ad oblectamenta & delicias Tuas: ad bonæ illud mentis sacellum, aliaque quæ æstuantis animi Tui fomenta potius sunt quam remedia. Aveo ex Te scire quidnam Litterarum acceperis non ita pridem ab illa quæ elogio Tuo audit Almerii fax-

LETTRE XLI.

DE M. J. VICQUEFORT. A M. G. BARLE'E.

MONSIEUR, & trés cher Ami, Quoique je n'ai rien d'important à vous mander, j'ai cru neanmoins vous devoir ecrire pour vous assurer de la continuation de mon amitié, & aussi pour dissiper le chagrin que j'ai d'estre si long-temps absent. Jour & nuit, lorsque j'ai l'esprit en repos & sans inquietude, je me represente les agreables entretiens que j'ai eus avec mon cher ami Barlée, & ses paroles ordinaires assaisonnées de sesame & de pavot. Quelquefois je pense à vos divertissemens, à vos delices, à ce temple d'un bon entendement, & à d'autres choses qui sont plutost des soulagemens que des remedes pour vostre esprit agité. Je voudrois fort sçavoir de vous quelle lettre vous avez receu, il n'y a pas long-tems, de celle que vous appellez dans vostre eloge le flambeau & le Phare d'Alcmar; & aussi pour quel sujet vous allastes dernierement à Leide. N'est-ce point que le tres-Noble Schonkius voyant ne pouvoir vous accompagner en France, ni aller fort loin

faxque Pharoſqoe ſoli: quid etiam cauſſæ fuerit, quod Leydam nuper conceſſeris. An non Nobiliſſimus Schonckius trans amnem Te ducere vult, ubi in Galliam comitari & ingens iterarier æquor non licet? Ut ſcilicet interamnis fias & ad ſecundas nuptias tranſeas? Cave, mi amice, ſi ſapis, niſi ditior æquè atque unctior redire poſſis. Habitat Dæmon in partibus illis, quas ſinus Viduarum abſcondit. Tenebricoſa illa loca tacitus infeſtat, nec rumores ciet, antequam in vincula conjectus fueris. Sed ſuſcitatus ubi erit, illico quietem Tuam, qua ad invidiam uſque frueris, turbabit. Plura tecum de hac re diſſererem, niſi monitores odiſſes & vererer me adſcriptum iri Collegio Patronorum, qui pro liberis Tuis cauſlam agunt. Nihil novi habemus, niſi Principem Auriacum auctum fuiſſe titulo Præfecti Provinciæ Groningenſis, excluſo Guillelmo Naſſovio, qui graviter Leovardiæ decumbit. Conſtans fama eſt Chriſtianum Ulricum Daniæ Regis F. illegitimum in Pago Meynertzhagio ab Ordinum Fœderatorum militibus fuiſſe obrutum & cæſum. Elector Palatinus ad eundem Regem iter inſtituet, ut & frater

loin avec vous, veut vous mener au delà de la riviere, afin que vous deveniez entre-riviere, & que vous passiez à de secondes noces. Prenez garde si vous estes sage, mon cher Ami, que vous ne puissiez pas revenir plus riche & plus parfumé. Le Demon habite dans ces parties que le sein des veuves couvre. Il commet sans bruit beaucoup de desordres dans ces lieux obscurs, & ne fera point d'éclat que vous n'ayez auparavant esté mis en prison; mais aprés qu'il aura esté incité, il troublera vostre repos qui seroit capable de donner de l'envie. Je vous en dirois davantage là-dessus, si vous ne haïssiez les donneurs d'avis, & si je ne craignois d'estre mis au nombre des Avocats qui plaident pour vos enfans. Nous n'avons rien de nouveau, sinon que le Prince d'Orange a esté fait Gouverneur de la Province de Groningue à l'exclusion du Prince de Nassau qui est dangereusement malade à Leuwarde. On dit pour certain que Christien Ulric F. naturel du Roi de Dannemarc a esté défait & tué par les troupes des Etats des P. U. dans le village de Meynertzhague. L'Electeur Palatin doit aller trouver le Roi de Dannemarc; & son frere Maurice ira joindre l'Armée de Bannier. On attend toûjours Monsieur de la Thuillerie Ambassadeur de France.

Mon-

frater Mauritius ad Bannierii exercitum. Legatus Galliæ D. de la Thuillerie adhuc exspectatur. D. de Grosicq atque ego parum hactenus sollicitationibus profecimus. Opima tamen spes nos fovet mandatorum fructum percipiendi. Vale Vir Amicissime & me amare perge, qui Te æternum colit. Dabam Hagæ Comitis 22. Octob. 1640.

XLII.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS,

Amplissimo Clarissimoque Viro D. GASPARO BARLÆO, *Amico non è malis, Joachimus Vicofortius. S. P. D.*

Amstelodamum.

UT vitæ nostræ & simul amicitiæ ratio tibi constet, Amicissime Barlæe, ignorare Te nolo me animal ἀμφίβιον factum, nec in prædio nec in urbe amplius habitare, sed utrobique; non lectum habere cum uxore communem, nec separatum, sed utrumque, ut dicere-

res

Monsieur de Grosicq & moi avons peu gagné par nos sollicitations. Nous avons neanmoins bonne esperance d'obtenir le contenu de nostre commission. Adieu, Monsieur, & intime ami, continuez d'aimer celui qui vous aime toûjours. A la Haie le 22. Octobre 1640.

J. VICQUEFORT.

LETTRE XLII.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLE'E.

Pour Amsterdam.

MONSIEUR, & trés cher Ami, Afin de vous marquer que je suis en vie, & l'amitié que j'ai pour vous, je veux vous apprendre que je suis devenu Amphibie; que je ne demeure plus ni en ma maison de Campagne ni à la Ville; mais en l'une & en l'autre; que je n'ai pas un lit commun avec ma femme, ni aussi un à part, mais que j'ai l'un & l'autre de ces lits; de sorte que vous diriez que nous sommes deux en une chair, & une seule personne en deux corps separés. Ma fem-

res nos duos in carne una esse, & unos in corporibus divisis. Illa veterem consuetudinem, more Hamburgensium, solitudinemque amat. Contenta rure & gallinis suis oppidi delitias spernit & domesticis solummodo curis intenta procul à fastu & Jovis fulmine, aëre atque animo gaudet defæcatiore. Ne tamen credas omnino otiosam, oportet Te scire, illam habere occupationes Reipublicæ suæ destinatas. Ubi collegit quicquid promiserat annus, quadrupedem mactari jussit, cui animam pro sale datam, ne putresceret, asseruit olim Chrysippus. Quando pestem & labem larido inferre licebit, Tu dijudicabis an in numero Choirorum, vel Nefrendium, quibus corpora robore esse compactiora perhibent, recenseri mereatur. Nobiliores animalis partes, quæ antiquis in tanto pretio fuerunt, & lasere Cyrenaico, aceto & liquamine temperari solebant, Tibi reservabimus omnes præter vulvam, quam illi triplicem statuebant, Porcariam, ejectitiam & sterilem. Primiparæ suis optimam credidit Plinius (forte & Tibi probaretur, quod viduitatem referat.) Alii præferebant ejectitiam, quæ abortum passa erat, qui

femme, à la maniere des Hambourgoises aime les vieilles coustumes & la retraite. Contente d'estre à la campagne avec ses poules, elle mepriſe les delices de la Ville, & ne ſongeant qu'à ſon menage, elle jouit loin du faſte & des foudres de Jupiter, d'un air plus pur, & d'eſprit plus en repos. Mais afin que vous ne croyiez pas qu'elle ſoit ſans rien faire, vous devez ſçavoir qu'elle a des occupations qui regardent ſa Republique. Auſſitoſt que la Cueillette a eſté achevée, elle a fait tuer une beſte à quatre pieds, à laquelle, comme a dit autrefois Chryſippe, il a eſté donné une ame qui lui tient lieu de ſel pour l'empeſcher de ſe corrompre. Lorſque vous aurez le loiſir de venir en aſſaiſonner le lard de la maniere que vous me marquez, vous jugerez s'il doit eſtre mis au nombre des pourceaux ou des cochons ſevrés, qui à ce qu'on dit, ont le corps plus formé & plus robuſte. Les principales parties de cet animal qui eſtoient ſi eſtimées des Anciens, & qu'on avoit coustume d'aſſaiſonner avec du Benjoin de Cyrene, du vinaigre, & de quelque excellent ſuc, ſeront toutes reſervées pour vous, au ventre prés qu'ils aſſuroient eſtre de trois ſortes, celui de la Truye qui avoit porté; celui de la truye qui avoit avorté, & celui de la truye qui eſtoit ſterile. Pline eſtimoit que le ventre de la truye qui n'avoit porté qu'une

qui eum ab interna causſa in brutis rariſſimè fiat, violentiam adhibebant, ut gulæ gratificarentur. Nos omiſſo iſto edulio Tibi dabimus porci probè caſtrati ſinciput & pernas. Abdomen vel ſumen non apponemus, quod mammis deſtitutus ſit, ut per nos liceat Alexandri Severi Imperatoris Legem promulgari, Ne quis ſuminatam ſuem occidat. Succidiarum loco tibi offeremus inſicia ſuis lauta. Tomacula neque Tuceta conjux non confecit. Exſpectabimus viciſſim à Tua liberalitate Botulos Veteraquinos, & ubi defunctus ero negotiis Publicis, dulce erit prolui una Tecum & D. Satrapa Liberi Patris Flore, & reviſis furere amicis. Uxor in procinctu eſt, ut præeat una eum utraque Eliſabetha. Ego interea hinc Tibi perſcribam, quid craſtino die Gallia, quid Germania novi adportavit. Vale Amicorum jucundiſſime cum tota Familia, & me amare perge. Dabam Hagæ Comitis 7. Nov. 1640.

Salveat, niſi grave eſt, Reverendiſſimus & Clariſſimus D. Voſſius.

XLIII.

qu'une fois, eſtoit le meilleur, peut-eſtre comme vous pourriez vous perſuader, parce qu'elle repreſente mieux l'eſtat des Veuves. D'autres preferoient le ventre de la truye qui avoit avorté, & comme il arrive rarement que les beſtes avortent par quelque cauſe interne, ils les tuoient pour ſatisfaire leur gourmandiſe. Pour nous au lieu de cette viande nous vous donnerons le devant de la teſte, & les jambons d'un pourceau parfaitement bien chaſtré. Nous ne vous ſervirons point de tettes, puis qu'il n'en a point; de ſorte que nous n'irons point contre la loi de l'Empereur Alexandre Severe qui defend de tuer une truye avec ſes tettes pleines de lait. Au lieu d'une piece de cochon ſalé, nous vous preſenterons des ſaucijſes trés delicates. Pour des boudins & des hachis, ma femme n'en a point fait. Nous attendrons à noſtre tour que vous nous faſſiez gouſter des ſauciſſes de porc entier, & auſſitoſt que les affaires publiques dont je ſuis chargé, ſeront expediées, je ſerai ravi de gouſter du jus de Bacchus avec vous & avec Monſieur le Bailli, & de faire la debauche en revoyant mes amis. Ma femme eſt ſur le point de prendre le devant & de partir avec les deux Eliſabeth. Cependant je veus ecrirai d'ici ce que nous aurons demain de nouveau de France & d'Al-

XLIII.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Clarissimo Virorum D. Gasparo Barlæo, Joachimus Vicofortius. S. P. D.

Leydam.

QUod coram abs Te petere destinaveram nunc absens & per literas præsto. Habet pro me Cl. Werlinkhovius mille & quingentos Florenos, quorum solutionem promisit ad octavam hujus mensis. Si parati sunt hi nummi, vellem hoc oneris meo nomine suscipias, & Tecum apportes. Novissimæ, quæ ex Germaniâ venerunt Litteræ, nihil amplius de obsidione Ratisbonensi loquuntur. Koningsmarkius cum sex millibus

d'Allemagne. Adieu, Monsieur, & le plus aimable de tous mes amis, je vous salue & toute vostre famille, & vous prie de m'aimer toûjours. A la Haie le 7. Novembre 1640.

Saluez de ma part, si cela ne vous fait point de peine, le Venerable & Illustre Vossius.

LETTRE XLIII.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLE'E.

Pour Leide.

MONSIEUR,

Ce que je vous avois demandé de bouche, je vous le demande maintenant absent & par lettre. L'Illustre Verlinckovius a touché pour moi quinze cens florins qu'il a promis de me faire tenir le 8. de ce mois. Si cet argent est prest, je souhaiterois fort que vous le receussiez pour moi & que vous l'apportassiez avec vous. Les dernieres lettres d'Allemagne ne parlent plus du siege de Ratisbonne. Le Comte de Koningsmarck avoit passé le Danube à une lieue de la avec six mille Chevaux, mais estant revenu avec une grande quantité de butin il s'estoit de nouveau joint au Gene-

bus equitum primo ab urbe Lapide Danubium transierat sed reversus denuo cum ouusta præda se adjunxerat Bannierio. Cæsariani cives suas Ingolstadii recolligunt. Interim Cæsar non alio munitus præsidio, quam duobus millibus peditum & quingentis equitibus Ratisbonæ adhuc hæret de securitate sua magis quam Republica sollicitus. Hamburgo accepimus, nobilem domesticum Thesaurarii Regis Portugalliæ cum pecunia & litteris fiduciariis adpulisse, qui omnes arces in novi Regis potestatem redactas indicat, cæteraque ex animi sententia procedere. Adtulit ab ipso Rege litteras pro fratre suo, qui huc usque in Castris Imperatoris fuit & jam Hamburgi exspectatur. Litterarum inscriptio hæc est: Fratri meo Eduardo Infanti Portugalliæ, Duci Bragantiæ. Exspectatur hic indies navis Anglica, quæ Ulissiponâ solvit 17. Decemb. cum Ducentis Coronatorum millibus, ad comparandum arma aliaque, quæ ad rei bellicæ provisionem spectant. Venient cum ipsa navi, ni fallor, Legati in Galliam, Angliam & Bataviam nostram destinati. El Montero major x. Sylvarum magnus in

Regno

ral Bannier. Les Imperiaux rassemblent leurs troupes à Ingolstadt. Cependant l'Empereur est encore à Ratisbonne avec une garnison de deux mille hommes de pied & de cinq cens chevaux seulement, songeant plus à sa seureté qu'à celle du public. Nous avons soeu de Hambourg qu'il y estoit arrivé un Gentilhomme de la maison du Tresorier du Roy de Portugal avec de l'argent & des lettres de Creance. Cette personne assure que toutes les places fortes du Royaume ont esté reduites sous l'obeissance du nouveau Roi, & que tout alloit au souhait de ce Prince. Il a apporté des lettres du Roi pour le Prince frere de Sa Majesté, qui a jusqu'a present esté dans les troupes de l'Empereur, & qui est maintenant attendu à Hambourg. Le dessus de ces lettres, est A mon frere Edouard Infant de Portugal, Duc de Bragance. On attend ici de jour à autre un Vaisseau Anglois qui est parti de Lisbonne le dix septiesme de Decembre avec deux cens mille écus d'or pour acheter des armes, & d'autres munitions de guerre. De Montero Mayor Grand Commissaire de dix forests du Royaume, Dom Antoine d'Alameda, & Tristan de Mendoza nommés à l'Ambassade de France, d'Angleterre, & de nostre Hollande viendront, si je ne me trompe, sur ce vaisseau. Je

Regno prefectus, Don Antonius de Alameda & Tristanus de Mendoza. Ego feliciſſimum adventum illis precor & Tibi ſimillimum ad nos reditum ut uxor mea, quæ tota ſeptimana febricitavit, conſilio Tuo uti poſſit. Dabam Amſtelodami 8. Februarii 1641.

Salveat à me officiociſſimè lectiſſima Viduarum Overbequia, Tuæque Filiæ.

XLIV.

JOACH. VICOFORTIUS G. BARLÆO.

Amſtelodamum.

AMiciſſime Amicorum.

Ad Litteras Tuas, quas heri accepi reſpondiſſem ilico, ſi commoditas data fuiſſet loquendi Zulichemi Domino. Hodie manè peropportunè eum in Aula inveni, ac per occaſionem ſententiam ipſius ſuper titulo ſciſcitavi. In hoc ambo conſenſimus, ut titulus Principis Guillelmi eo, quo vides, modo verſuum frontiſpicio inſerviat, Principis verò ſponſæ ut pone ſequatur cum copulâ, ac

ſi

leur souhaite une heureuse arrivée, & à vous un bon retour auprés de nous, afin que ma femme qui a eu la fievre, toute la semaine, puisse se servir de vos avis. A Amsterdam le 8. Fevrier 1641.

Je presente mes civilités à Madame d'Overbek la plus parfaite des Veuves, & aussi à Mesdemoiselles vos filles.

LETTRE XLIV.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLE'E.

Pour Amsterdam.

MONSIEUR, & le plus cher de mes Amis,

Je vous aurois fait réponse hier incontinent aprés que j'eus receu vostre lettre, si j'avois eu la commodité de parler à Monsieur de Zulichem. Je l'ai ce matin rencontré fort à point à la Cour, & me suis servi de l'occasion pour lui demander son avis sur l'Inscription. Nous sommes tous deux demeuré d'accord que le titre du Prince Guillaume devoit estre de la maniere que vous le voyez ici au frontispice des vers, mais que celui de la Prin-

si simul & pari passu procederet. De posteriore deinceps à meridie consului D. Bowelium Prolegatum Anglicum, qui Titulos Angliæ Scotiæ & Hiberniæ Regis Filiæ ponendos non censuit absque Franciæ. Cæterum hic quoque perpetam dictum patat: Spes nulla cubili est, quod socio nondum igne cales, hac sola opinione ductus, quod multi secius interpretabuntur Tuam mentem, ut opinam spem indicent illis, quibus messis adhuc sit in herba. Ego fasces meas in hac sicut aliis rebus lubens meritoque Tibi submitto non minus quam societatum administratores facturi sunt fœderatis Ordinibus. Si uxor non advenerit crastino die cum D. Satrapa Muydensi, abibo die Veneris proximo. Interea valo & cum omnibus Tuis animitus salve. Rabam festino calamo Hagæ Comitis 8. May 1641.

Tuus omni studio & observantia

J. VICOFORTIUS.

Tuum erit despicere, amicissime Barlæe, an convenienter plaustrum titulorum attri-

ceſſe ſon Epouſe devoit tellement ſuivre derriere avec le neud, comme ſi l'un & l'autre marchoient enſemble & de pair; j'ai enſuite cet aprés-midi conſulté ſur ce dernier point M. Boſuel Envoyé d'Angleterre qui n'a pas jugé que les titres de fille du Roi d'Angleterre & d'Ecoſſe duſſent ſe mettre ſans celui de France. Au reſte ce dernier Seigneur n'approuve pas ce que vous avez dit, il n'y a point d'eſperance de lignée, tant que vous vivrez ſeul, parce que pluſieurs pourront expliquer mal voſtre penſée, comme ſi ces paroles marquoient qu'il y a beaucoup à eſperer pour ceux dont la moiſſon eſt encore en herbe. Pour moi en cela comme en toute autre choſe je defere volontiers, & avec juſtice à voſtre ſentiment, comme les Directeurs des Compagnies feroient à MM. les Eſtats Generaux. Si ma femme ne vient pas demain avec Monſieur le Bailli de Muiden, je partirai Vendredi. Adieu cependant, je vous ſalue, & auſſi tous vos amis. Ecrit à la haſte à la Haie le 8. Mai 1641. celui qui eſt tout à vous.

J. VICQUEFORT.

C'eſt à vous, mon cher Barlée, de voir, ſi on peut raiſonnablement attribuer au Prince

attribuatur Principi Juventutis cum inscriptione minus proportionata pro Regis F. Frontispicium adpositè ornari posset characteribus rubris.

XLV.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

AMicissime Amicorum,

Misit ad me Zulichemii Dominus mandatum Principis, quo injungitur Thesaurario Volbergio, ut pro Dono Epithalamii, quod Principis Guillelmi nuptiis dicare voluisti, trecentos Florenos Tibi numeret. Visum fuit è re Tua esse ut apud me Autographum servetur donec Chirographum Tuum transmiseris. Interea accipies pecuniam, si placet, à Leonhardo meo, ut nullum facias dispendium temporis. Non abs re erit si moneas Hugenium, ut Princeps ex ipso sciat non minus gratitudinem Tuam quam Celsit: Suæ liberalitatem claudicasse. D. Boswelius hodiè mihi adfirmavit versus Tuos in Angliam rectè cu-

de la jeunesse, un si grand nombre de qualités avec une inscription qui lui convienne moins. Il me semble qu'un frontispice pour L. F. d'un Roi meriteroit bien d'estre embelli de caracteres rouges.

LETTRE XLV.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLE'E.

Pour Amsterdam.

MONSIEUR, & le plus cher de mes amis,

Monsieur de Zulichem m'a envoyé un ordre du Prince qui enjoint au Tresorier Volbergius de vous compter trois cens florins pour l'Epithalame que vous avez fait sur le mariage du Prince Guillaume. J'ai cru qu'il seroit mieux pour vous que je gardasse l'original jusques a ce que vous m'eussiez envoyé une quittance. Cependant pour ne point perdre de temps vous recevrez, s'il vous plaist, cet argent des mains de mon Leonard. Vous ne ferez pas mal d'en donner avis à M. Huigens, afin que par son moyen le Prince vienne à sçavoir que vostre reconnoissance a suivi de prés la liberalité de son Altesse. Monsieur Bosvel

curatos fuisse. P. Guillelmus Incolumis cum Comitatu adpulit atque ilico Buram, & ad Celsiss. Parentem in astra se contulit una cum Legatis, ex quibus Heusliti D. hæsit in villa sua una cum Junone brevi illam huc adducturus. Indubiè audivisti Gennapium obsidione fuisse evictum. Tria millia subsidiariorum munitum esse volunt sub ductore Præstono Hibernorum Tribuno. Qui ex Anglia venerunt, dicunt Regem in Scotiam cogitare. Scripsi die Lunæ præterito Rothomagum, ut curam Filii Tui habeant eique suppeditent, quod necesse habeat. Vale Carissime Vir cum Filiabus Tuis. Dabam Hagæ Comitis 12. Junii 1641.

Tibi æternum addictissimus

J. VICOFORTIUS.

XLVI.

m'a dit que les vers que vous avez faits contre l'Angleterre ont esté trouvés fort beaux. Le Prince Guillaume est arrivé en bonne santé avec sa suite, & est aussitost parti pour Bure, d'où il s'est rendu avec les Ambassadeurs au Camp de l'armée de son Pere. Monsieur d'Heuslit un de ces Ambassadeurs est resté à sa maison de Campagne avec sa Femme qu'il doit bientost amener ici. Vous avez sceu sans doute que Gennep est assiegé. On dit que la garnison est de trois mille hommes de troupes auxiliaires sous le commandement de Preston Colonel d'un Regiment d'Irlandois. Ceux qui sont arrivés d'Angleterre disent que le avoit dessein d'aller en Ecosse. J'écrivis Lundi dernier à Rouen, afin qu'on eust soin de vostre fils, & qu'on lui fournist tout ce dont il auroit besoin. Adieu, Monsieur, & trés cher amy, je vous salue de tout mon cœur, & Mesdemoiselles vos filles. A la Haie le 12. de Juin 1641. celui qui est tout à vous,

J. VICQUEFORT.

XLVI.

J. VICOFORTIO G. BARLÆUS.

DUm tu, mi Vicoforti, amœnitatibus prædii tui frueris, ego absentia tui mulctor crudeliſſimè. Quod malum nunc me coquit & verſat ſub pectore fixum. Quid agam? hæc Philoſophiæ lex & vis eſt, poſſe frui, poſſe carere ad tempus amico. Concoquendus mihi fuit & eſt etiamnum acerbiſſimus viduitatis dolor: concoquam & hunc. Nec dubito, quin & tibi moleſtum ſit, non accingi enſe Vondeliano, quem me tibi eſſe finxit allegoricus & hyperbolicus poëte. Diſcam ego & aſſueſcam ferre abitum tuum, qui ferre deberem obitum. Nec abes prorſus, quem præſentem, ſcribentem, jocantem, prandentem, mecum ambulantem animo circumfero. Noſti illud poëtæ magni:

Abſens abſentem auditque videtque.

Si

LETTRE XLVI.

DE M. G. BARLE'E AM. J. VICQUEFORT.

MONSIEUR,

Pendant que vous jouissez des delices de vostre maison de Campagne, vostre absence me fait souffrir de cruelles peines. Elles me desolent, & me navrent le cœur; mais que faire? C'est une loi & un effet de la force de la Philosophie de pouvoir jouir, & de pouvoir se passer pour un temps de la presence d'un ami. Il m'a bien fallu souffrir la douleur du veuvage, qui m'est encore trés sensible; il faudra de mesme que je souffre celle qui m'afflige maintenant. Je ne doute point que vous ne soyez aussi faschè, de n'avoir pas à vostre costé l'Epée de Vondelien qu'un Poëte a par allegorie & par hyperbole feint que j'estois à vostre égard. J'apprendrai & je m'accoustumerai à supporter vostre depart, puis qu'il faudroit mesme que je supportasse vostre mort. Ce n'est pas que vous soyez tout à fait absent, puis que je vous ai toûjours dans mon esprit, comme present, escrivant, joüant, disnant,

&

Si oculis te non assequor, adsequar literis, quæ pro alis mihi erunt, quibus ad te transferar. Scribebat olim Tullius ad Quintum fratrem Asiæ proconsulem: Cum tua lego, te audire; cum ad te scribo, tecum loqui videor. Nescio an Athenis, an alibi fuerit Epicurus, cum ad amicum scriberet: sic fac omnia, tanquam spectet Epicurus. Certe in Campania erat Annæus Seneca, cum ad Lucilium in Sicilia degentem scribens, eum hortatur, ut secum studeat, secum cœnet, secum ambulet. Quod facere nec ille aliter quam animo potuit, nec ego facio. Nonne absentem Balbum in oculis gerebat Cicero, quamvis ille in Gallis sub Cæsare militaret? Absentibus Evandro & Pallante, canit de Ænea Virgilius,

- - - Pallas Evander in ipsis
Omnia sunt oculis.

Dicam & ego, Vicofortius hisce hæret adhuc absens oculis. Ruri habitas, sed ad aulam factus. In agris ambulas, sed Principum negotia curas. Viridariis delectaris, sed aliter, quam Tiberius suis Ca-

& vous promenant avec moi. Vous ſçavez ce que dit un grand Poëte : Un abſent entend & voit un autre abſent. Si je ne puis pas vous joindre des yeux, je vous joindrai par mes lettres qui me ſeront comme des ailes pour me porter juſqu'à vous. Ciceron écrivoit autrefois à ſon frere Quintus Proconſul d'Aſie, il me ſemble vous entendre lorſque je lis vos lettres, & vous parler lorſque je vous écris : je ne ſçai ſi Epicure eſtoit a Athenes ou autre part lorſqu'il écrivoit à un de ſes amis ; agiſſez en toutes choſes, comme ſi Epicure vous voyoit. Seneque le Philoſophe eſtoit au moins dans la Campanie, lorſqu'il écrivoit à Lucilius qui eſtoit en Sicile, & qu'il l'exhortoit d'eſtudier, de ſouper, & de ſe promener avec lui, ce que Lucilius ne pouvoit non plus que moi faire qu'en eſprit. Ciceron n'avoit-il pas toûjours devant ſes yeux Balbus qui eſtoit abſent & qui ſervoit ſous Ceſar dans les Gaules. Virgile dit d'Enée au ſujet d'Evander & de Pallas qui eſtoient abſens : Tout ce qui paroiſſoit à ſes yeux lui ſembloit eſtre Pallas & Evander. Je dirai auſſi, Vicquefort eſt toûjours preſent devant mes yeux. Vous demeurez à la Campagne, mais vous eſtes fait pour la Cour. Vous vous promenez par les champs, mais

Capreis. Honestas voluptates capis inter ruricolas Melibæos & Damœtas, quod & fecit Scipio Africanus princeps ille Romanus. Inter arborum quincunces & hortorum quadras & pulvillos incedis, quod & fecit in Tusculano suo Arpinas: ubi vel Philosophiam meditabatur, vel ob patriæ statum lætum tristemque gaudebat vel dolebat. Nec dubito, quin idem hoc facias tu: licet de philosophia suavius cogitare posses, me præsente, cui ex hoc succo vivendum est. Amas illic videre armenta gregesque. Sed aut male ego calculum posui aut amicum me videre malles, quam cornutas bestias. Simia illic gaudes, vel cercopitheco. Sed cave, ne oculantem te videat conjugem: nam imitari amat ingeniosissima bestiola, quidquid videt. Pavonem forte alis, avem visu pulchram, sed tartareâ voce horribilem. Piscinas tuas laudas: laudabo & ego ubi pisces esse licebit. Utinam illæ ostrea alerent, uti alebat in vivariis suis in Bajano littore dis Lucullus. Aves cantillantes audis, sed non cantillantem me, sive epos mihi pangere libeat, seu Lesboüm digitis tendere barbiton. Nutris gallinas & gallinarum

vous avez soin des affaires des Princes. Vous aimez les Vergers, mais d'une autre maniere que Tibere aimoit son Isle de Capri. Vous vous divertissez honnestement avec les Melibées & les Dametas de la Campagne, Scipion l'Africain, ce fameux Capitaine Romain faisoit la mesme chose. Vous vous promenez entre des arbres rangés en Echiquier & entre des quarrés & des planches de jardin, comme faisoit autrefois Arpinas en sa Tusculane, dans laquelle il s'appliquoit à l'estude de la Philosophie, se rejouissoit de la prosperité & du bon estat de sa Patrie, où s'affligeoit de la voir agitée & malheureuse. Je ne doute point que vous ne fassiez aussi de mesme, quoi que vous pourriez penser quelque chose de plus agreable de la Philosophie, si moi qui ai à vivre de ce suc, estois en vostre presence. Vous aimez à voir des troupeaux de gros & de menu bestial: mais si je ne me trompe vous aimeriez encore mieux voir vostre ami que des bestes à corne. Vous prenez plaisir où vous estes, à voir des singes & des guenons, mais prenez garde que ces tres adroites bestes ne vous voient baiser vostre femme; car elles aiment à imiter ce qu'elles voient faire. Vous nourrissez peut-estre un Paon qui est un oiseau beau à voir; mais que son cri infernal rend horrible. Vous estimez vos viviers,

pour

narum pullos, quorum generatio debetur gallo. Utinam tu pullos aleres tuo de sanguine natos. Hoc futurum spero, quia columbis illic affluis, quæ tibi perpetuis osculis inspirant mollem per pectora amorem. Sed desinam suavissime nugari & jocari; quia nescio, an supercilium sumpseris ex Curiæ utriusque & totarum aularum vicinia. Interea me & D. Satrapam expecta, ubi amicis tuis fratribusque litaveris. Væ cerasis tuis, væ pyris, væ pernis, quanta fumini erit ægritudo, quanta pestis lardo, quanta piscibus tempestas, ubi venerit ad te famelicus Barlæus. Fac me participem rerum novarum, si placet, tribus verbis, præsertim quid judicent sapientiores de fatali hora deditionis Gennepæ. Vale, amicorum erectissime & candidissime, & summos viros D. Brasettum, & Boswellum saluta. Raptim Amstelod. 10. Jul. 1641.

G. BARLÆUS.

XLVII.

pour moi je ne les estimerai que lorsqu'on y aura mis des poissons. Plust à Dieu que vos viviers nourrissent des huistres, comme faisoient ceux de l'opulent Luculle sur le Rivage de Bayes. Vous entendez bien chanter des oiseaux, mais vous ne m'entendez pas chanter lorsque je suis d'humeur à faire un Poëme Epique, ou a toucher quelque instrument de Musique. Vous elevez des poules & des poulets, qui sont redevables de leur naissance à un Coq; mais plust à Dieu que vous elevassiez des enfans qui fussent nés de vous. J'espere que cela arrivera, parce que dans le lieu où vous estes il y a quantité de pigeons qui par leurs baisers continuels excitent à l'amour. Mais je cesse de badiner & de plaisanter agreablement, parce que je ne sçai pas si le voisinage des deux Cours & de tant d'autres ne vous a point rendu fier. Cependant attendez-vous à M. le Bailli & à moi, aprés que vous aurez satisfait à vos amis & à vos freres. Malheur a vos Cerises, à vos Poires, à vos jambons, à vos cochons de lait, à vostre lard, & à vos poissons, quand l'affamé Barlée sera arrivé chez vous. Mandez-moi, s'il vous plaist en trois mots, quelles nouvelles on dit, & sur tout ce que les plus judicieux croient du temps que Gennep pourra tenir. Adieu, Monsieur, saluez, s'il vous plaist, de

XLVII.

J. VICOFORTIO G. BARLÆUS.

POst longos errores terrâ fluminibusque, tandem sospes domum veni. Fui, ubi non fueram, vidi, quæ non videram, terras tetigi intactas hactenus, locutus fui cum Bructeris, Sicambris, & Drusianæ fossæ accolis. Steti iis locis, ubi Roma aquilas defixit, ubi Drusus, ubi Corbulo fossas fecere. Legi oram Vahalis, & Tielam, Bommeliam, Buram lustravi. Ne mirare tardius iter meum processisse. Accidit mihi, quod Ulyssi: incidi in Circen, in Calypson, in Polyphæmum, in Læstrigonas, verum honestiore titulo. Nec defuit legata à latere, jam virgo, jam viri non inappetens vidua. Docui hos, num cœlum stet immobile, num terra; quod ele-

ma part MM. Braſet & Boſwel. Ecrit à la haſte, à Amſterdam le 10. Juillet, 1641.

G. BARLE'E.

LETTRE XLVII.

DE M. G. BARLE'E A M. J. VICQUEFORT.

MONSIEUR,

Enfin aprés de longs détours que j'ai fait par terre & par eau je ſuis arrivé en bonne ſanté à ma maiſon. J'ai eſté en des lieux où je n'avois pas encore eſté. J'ai veu ce que je n'avois pas veu. J'ai eſté dans des Pays où perſonne juſqu'à preſent n'avoit eſté. J'ai parlé avec les Bructeriens, les Sicambres, & les Peuples qui habitent le long du Canal de Druſus. J'ai demeuré en des lieux où Rome a autrefois planté ſes Aigles, & où Druſus & Corbulon firent faire des Canaux. J'ai coſtoyé le Vahal, & parcouru Tiel, Bommel, & Bure. Ne vous eſtonnez pas ſi j'ai fait mon voyage ſi lentement. Il m'eſt arrivé la meſme choſe qu'à Ulyſſe : j'ai rencontré des Circés, des Calypſons, des Polyphemes, & des Leſtrigons, mais plus honneſtes & avec de meilleures qualités.

elementorum quatuor maxime amoribus sit conveniens: ut creaturæ omnes ætheræ & sublunares amantium sint symbola & characteres: quomodo perdices, quomodo piſculi ament: an amor constet ex punctis indivisibilibus, an continuitatem amet: an suavius sit amare, an amari: osculari, an osculum pati: an amoribus aptior sit nobilis, an mercator, an theologus, an philosophus, an poëta. Quid decisum sit, non scribam, ne longior sit epistola, quam brevitas commendat, præsertim cum iis scribendum est, quos aula moratur & publica responsa. Literas tuas domi meæ offendi, una cum Elogio Richelii, Hispanismum & Barbarismum redolente. Tu Hagæ dum exposcis suppetias obsessæ urbi, frustra es, mi Vicoforti. Nihil dicam amplius. Aut seipsam defendat oportet, aut aliunde auxilia exspectet, aut, quod auguror, mutabit dominum. Sed quam male rebus suis consuluere Galli, quod obsidentes obsessi jam sint, & recente victoria triumphum canere prohibeantur. Verum nondum fabulæ istius videmus catastrophen. Nescio an delineationem hanc urbis Ariæ videris: tibi illam

lités. Je n'ai pas non plus manqué de compagnie dans mon voyage, puisque j'ai toujours esté à costé, tantost d'une fille, tantost d'une veuve qui n'est pas hors d'estat de se remarier. J'ai appris à toutes ces personnes, si c'est le Ciel qui est immobile, ou la Terre: lequel des quatre Elemens est le plus propre à l'amour: que toutes les Creatures sublunaires & celles qui sont dans l'air, sont les symboles & les marques des Amans: Si l'amour est composé de points indivisibles ou continus: lequel est le plus doux & agreable d'aimer ou d'estre aimé: de donner des baisers, ou d'en recevoir: lequel ou d'une personne de qualité, ou d'un Marchand, ou d'un Theologien, ou d'un Philosophe, ou d'un Poete est le plus propre à l'amour. Je ne vous ecrirai point ce qui a esté decidé là dessus, de crainte de faire ma lettre trop longue, au lieu qu'elle devroit estre courte, sur tout lorsque j'écris à des personnes qui sont à la Cour, ou qui ont à faire des réponses qui regardent le public. J'ai trouvé à mon arrivée chez moi la lettre que vous m'avez ecrit, avec l'Eloge du Cardinal de Richelieu, qui est une piece dont le stile approche fort de l'Espagnol, & est fort barbare. C'est inutilement, Monsieur & trés Cher

Ami,

illam habe, nisi jam habeas accuratiorem. Me videbis, ubi trans pontum vectæ volucres tibi præda esse volent & deliciæ. Laqueos para, quibus illaques insontes. Ego feriarum & otii satur jam Palladi & Phœbo reddor. Tu, virorum & amicorum selectissime salve & vale, cum thori socia & amicis. Amstelod. ipsis Cal. Septemb. 1641.

XLVIII.

Ami, que vous sollicitez à la Haie du secours pour la ville qui est assiegée ; je ne vous en dis pas davantage. Il faut qu'elle se defende elle-même, ou qu'elle attende du secours d'ailleurs ; ou bien comme je crois elle changera de Maistre. Mais que les François ont pris mal leurs mesures, puisque d'assiegeans qu'ils estoient, ils sont maintenant assiegés, & qu'aprés une victoire toute recente ils ne peuvent pas avoir l'honneur du Triomphe. Mais nous ne voyons pas encore la Catastrophe de cette affaire. Je ne sçai si vous aurez veu ce plan de la Ville d'Aire ; vous pouvez le garder, si vous n'en avez pas un plus exact. J'aurai l'honneur de vous voir lorsque les oiseaux portés au delà de la mer voudront estre vostre proie & vos delices. Preparez des lacets pour prendre ces innocens animaux. Pour moi à present que le temps des vacations est passé je vais reprendre les exercices de Pallas & de Phébus. Adieu, Monsieur, je vous souhaite le bon jour & une parfaite santé, de mesme qu'à Madame vostre chere Epouse & à tous vos amis. A Amsterdam le 1. jour de Septembre, 1641.

G. BARLEE.

XLVIII.

J. VICOFORTIO G. BARLÆUS.

NObiliſſime Vicoforti, ſcriptor expeditiſſime,

Faceſſant viduæ, & illices iſtæ voces, quarum me cura nimis diu momordit. Tempus eſt, ut Sapientiæ monitis iſtam inſipientiam jugulem, & quietem mihi imperem, quam oderunt iſtæ. Cum apud vos ſum, in agris, ſub Jove frigido, facile obliviſcor iſtius ſexus, quam tamen indigentiæ noſtræ opitulari voluit prudentiſſima Natura. Verum cum in publicis theatris, & amicorum menſis latus forte claudo levibus violabile telis redeo ad ingenium, & ſentio me nondum ejuraſſe bonam mentem. Quid facias homini nec effæto nec fatuo? ad fatum confugio, & quo illud trahet retrahetque ſequemur. Eſt hoc deſperantium ſæpe ſclatium: cum prudentia deficit, Dis imputamus rem male geſtam. Sed quam lætor tua ad nos remigratione. Adventas, priuſquam venias, & craſtinum illud vehementer amas.

LETTRE XLVIII.

DE M. G. BARLE'E A M. J. VICQUEFORT.

MONSIEUR,

Laissons là les Veuves & ces mots engageans qui m'ont causé trop de chagrin. Il est temps que la Philosophie me rende sage & que je me procure le repos, qui est incompatible avec toutes ces folies ausquelles je me suis amusé. Lorsque suis chez vous, à la campagne, ou dans un Pays froid, j'oublie facilement ce sexe, quoiqu'il soit un secours que la nature trés sage nous a donné dans nostre indigence. Mais lorsque je parle en public, que je suis à table avec mes amis, & que je ne me decouvre pas aux traits de l'amour, je reviens à moi-mesme & sens bien que je n'ai pas encore perdu l'esprit. Que faire a un homme dont les forces ne sont pas epuisées, & qui n'est pas fou. Pour moi j'ai recours au destin, & le suivrai où il me conduira. C'est ce qui fait souvent la consolation de ceux qui sont au desespoir. Lors que nous manquons d'esprit & de conduite. Nous attribuons aux Dieux les choses que nous avons mal faites.

amas. Quæ nova penultimis litteris scripsisti, prælegi Domino Satrapæ, aliisque. Panegyris magni Richelii sub prælo est., magnifico illam charactere excudet Blaeuvius. Habet effigiem Cardinalis æri incisam, quam præfigere vellet, cum hoc, quod subjunxi, tetrasticho. Cogita una cum amplissimo Brasetto, num digna tanto Principe breviter dixerim., & an probetis præmitti effigiem, nec ne. Etiam frontem Operis insignibus Cardinalis ligno incisis exornare instituit, nisi vos Trebatii dissentiatis. Sed de his dabitur occasio differendi, ubi ad nos reversus fueris. Quoties clarum mane fenestras intrat, videor mihi videre te ambulantem per hortum, & summo colligentem studio suspensa è laqueis cadavera, & laceros turdorum artus. Interea, dum thori consors caligas pedibus aptat, & verum est illud Maronis: *Pone subit conjux.* Optarem Poëmatio meo inseri posse liberationem Æræ, sed vincit spem metus. An verum hoc: laxatos per universam Galliam carceres & ergastula, ut servorum & perditorum hominum audacia

Mais que je suis aise de ce que vous estes de retour en ces quartiers. Vous vous approchez avant que de venir, & vous aimez fort à remettre au lendemain. J'ai fait part à M. le Bailli, & à d'autres des nouvelles que vous m'écriviez dans la lettre qui a precedé vostre derniere. Le Panegyrique du Cardinal de Richelieu est sous la presse, & sera imprimé en trés beaux caracteres par M. Bleau. Il a le portrait de ce Cardinal gravé sur une planche de cuivre, & il souhaiteroit fort de le mettre à la teste du Panegyrique, avec le Quatrain que j'y ai joint. Jugez avec M. Braset, si en si peu de paroles j'ai dit ce que merite un si grand Prince, & si vous estes tous deux d'avis qu'on mette son portrait à la teste du Panegyrique. M. Bleau a aussi resolu d'embellir le frontispice de cet ouvrage, des armes de ce Cardinal, à moins que vous autres Messieurs les Trebatiens ne soyez d'un sentiment contraire. Mais l'occasion se presentera d'en parler quand vous serez de retour en cette ville toutes les fois que la clarté du matin donne à mes fenestres il me semble que je vous vois qui vous promenez dans le jardin, & qui ramassez les Grives qui se sont prises & étranglées à des lacets. Cependant tandis que vostre chere Moitié se chausse, & ce que dit

cia succurratur obsessis? Fecere hoc Romani, sed conclamatis rebus. Vale amicissime, & uxorem, sororemque salutationis meæ aurulâ è longinquo involve. Amstelodami 14. Octobris, 1641.

G. BARLÆUS.

XLIX.

J. VICOFORTIO G. BARLÆUS.

QUid hoc rei, mi Vicoforti, quod tam operose & diserte ad me de Sue perscribas? à cujus ego indole alienissimus sum. Nulli prodest sus, nisi mortua: ego mortuus nulli prodero. Non callet vel Rhetoricam vel Poë-

Virgile est veritable, que l'Epouse vient aprés son mari. Je souhaiterois de pouvoir mettre dans mon Poëme la levée du siege d'Aire, mais la crainte passe à cet égard mon esperance; je ne sçai si ce qu'on dit est vrai, qu'on a ouvert les prisons & les cachots par toute la France, afin d'envoyer les scelerats qui y estoient detenus, au secours de la Ville que je viens de vous marquer. Les Romains firent autrefois la mesme chose, mais dans le temps que leurs affaires estoient desesperées. Adieu, Monsieur; assurez, s'il vous plaist, de mes civilités, Madame vostre chere Epouse, & Mademoiselle vostre sœur. A Amsterdam le 14. d'Octobre 1941.

G. BARLE'E.

LETTRE XLIX.

DE M. G. BARLE'E A M. J. VICQUEFORT.

D'Où vient, Monsieur, que vous vous donnez tant de peine de m'écrire en termes si eloquens, d'une Truye dont le naturel est tout-à-fait different du mien. Cet animal ne fait du bien qu'aprés sa mort; & moi aprés ma mort je ne ferai de bien à personne. La

Poëticam ſus : ego utramque mediocriter. Grunnit ſus, & luto gaudet: ego modulor, & Muſarum nitorem elegantiamque, etiam tuam, amo. Sus, ſi ſurſum adſpicere cogatur, ſilet, & ἄφωνος (*muta*) redditur. Ego cum cœli convexa intueor, canere occipio, & ſuis creatorem dignis laudibus celebro. Illa ſacra eſt Baccho, ut & capra, cujus vinetis nocent ambæ. Ego ſacer ſum Apollini, cui innoxios pango verſiculos. An de ſue loqueris, ut ob fœcunditatem ejus mihi exprobres liberorum frequentiam? an ob ſuis laſciviam mihi exprobrare vis liberiorem vocem de perdicibus, & gallinarum anſerumque comparatione? An porcum mactaſti; uti amicitiæ noſtræ fœdus hac hoſtia ſancias? memor iſtius Maronis:

Et caſa jungebant fœdera porcâ.

An vis me de Epicureorum eſſe ſecta? de qua Flaccus: Me pinguem & nitidum &c. An potius de Pythagoreorum? qui animas voluptuariorum,

Suis

Truye ne sçait ni la Rhetorique ni la Poësie, & moi j'entens mediocrement l'une & l'autre. La Truye grogne, & se plaist dans la bouë; & moi je chante & aime la propreté des Muses, comme aussi la vostre. La Truye, lorsqu'elle est contrainte de regarder en haut, se taist & devient muette; & moi lorsque je regarde la surface du Ciel; je commence à chanter, & publie hautement les louanges de celui qui a fait la Truye. Cet animal de mesme que la chèvre est consacré à Bacchus, dont l'un & l'autre gastent neanmoins les vignobles; & moi je suis consacré à Apollon à qui je compose de petits vers innocens. Me parlez-vous d'une Truye pour prendre occasion de sa fecondité de me reprocher que j'ai un grand nombre d'enfans? ou avez-vous dessein à cause de la lasciveté de cet animal, de me reprocher les mots un peu trop libres dont je me suis servi en parlant des perdrix, & en faisant la comparaison des poules & des oies. Avez-vous tué un pourceau, pour affermir nostre amitié par cette victime, vous souvenant de ce que dit Virgile: Ils faisoient alliance en tuant un pourceau. N'est-ce point que vous pretendés que je suis de la secte des Epicuriens, dont parle Horace, lorsqu'il dit: Moi qui suis gras & propre &c. ou plutost que je suis de la secte des Pythagoriciens

Vicoforti, non obligant fratres socios-que Imperii Romani. Pridie Kalend. Decembris, nuptiarum suarum memoriam epulo celebrabit Satrapa Muydensis. Fac adsis cum conjuge, ne tanta felicitate excidatis ambo. Exspecto, ut nova perscribas è Gallia & Germania, postquam erudite satis de Gryllo philosophatus es. Vale, pectus amicissimum, & charissimam tuam Penelopen, cognatasque meis verbis suaviter saluta. Zulichemi Domino me totum offer, & dic Tragœdiam hic recitatam, authore vitriario, homine omnis litteraturæ & Græcæ & Latinæ ignaro, cujus vix pudeat ipsum Sophoclem. Stupent mecum Hoofdius, Burghius, Vondelius, & quibuscumque vis est tanta dignoscendi. Amstelodami 10. Novemb. 1641.

ſont freres & alliés de l'Empire Romain. Le 30. de ce mois M. le Bailli de Muy de celebrera la memoire de ſes noces, par un feſtin. Faites en ſorte d'en eſtre avec Madame voſtre Epouſe, & de ne vous pas priver l'un & l'autre de cet avantage. J'eſpere qu'aprés que vous avez aſſez doctement parlé d'un grillon, vous me manderez des nouvelles de France & d'Allemagne. Adieu, Monſieur; ſaluez, je vous prie de ma part voſtre trés chere Penelope & vos Couſines. Aſſurez auſſi, s'il vous plaiſt, Monſieur de Zulichem de mes reſpects & de mon obeiſſance, & lui dites qu'on a repreſenté en ceſte Ville une Tragedie, faite par un Vitrier qui ne ſait ni Grec ni Latin. C'eſt une piece dont Sophocle meſme n'auroit pas de honte d'eſtre l'auteur. MM. Hoofd, Burghius, Vondelius, & tous ceux qui ſe connoiſſent aux belles choſes, en ſont eſtonnez auſſibien que moi. A Amſterdam. le 10. Novembre 1641.

G. BARLEE.

ticis viduis fabulari amo, & vultus earum intueri, nunc ecclypticos, nunc pleno fractoque lumine fulgentes. Tales sunt matronæ istæ inopes viri sociique cubilis. Sed quid super his apud Te nugor, cum cæsos exercitus, captum Lamboyum & triumphantes Wimarios audiam. Divident hujus victoriæ laudem commodaque Celtæ & Catthi. Ego illam magni æstimo cum Archiepiscopatus Colonienſis pateat Gallis, nec metus sit, ne Hispano cohortes istæ primo vere in suppetias veniant. Etiam humiliores hac clade erunt Aquilæ, & proniores ad pacis studia. Rediit domum classis, quam Lusitanis in auxilium miserant Potentissimi Ordines. Nihil gessit, præterquam quod Tagum viderit pro Vahali & Mosa. Sed quando huc iter parat Zulichemi Dominus? ad Gratiarum conventum, de quo meliora mihi promitto, quam de pacificatoribus Westphalis. Noli abesse. Litabimus hilaritati & Tessalicas artes advocabimus, ad incantandos animos eorum, qui mansuescere, nisi cantu, nequeunt. Urbis hujus pomœria deducentur in

Yam,

Dieux est la Planete qui vous domine ; mais à mon égard, je vous avouë franchement, que c'est la Lune, parce que j'aime à m'entretenir avec des veuves lunatiques, & à regarder leurs visages, tantost tout-à-fait pasles & tantost tout-à-fait éclatans. C'est-là l'estat des Dames de qualité qui sont sans maris. Mais pourquoi vous écrire toutes ces bagatelles, dans le temps que j'apprens qu'on a defait les ennemis, pris Lamboy prisonnier, & que Veimar est triomphant. Les Celtes & les Cattes partageront entr'eux la gloire & les avantages de cette victoire, laquelle j'estime fort à cause qu'elle donne une entrée libre aux François dans l'Archevesché de Cologne, & qu'il n'y a plus à craindre que les troupes de ce Dioceſe aillent secourir au Printemps les Espagnols. Outre cela cette defaite rendra les Aigles plus humbles & plus portées à la paix. La flotte que leurs Hautes Puissances avoient envoyée au secours des Portugais est revenuë dans ses ports. Elle n'a rien fait, sinon qu'au lieu du Vahal & de la Meuse, elle a veu le Tage. Mais quand M. de Zulichem a-t-il dessein de venir en cette Ville ? dans le temps de l'assemblée des Graces, de laquelle j'espere un meilleur succés que des conferences des Mediateurs de paix dans la Westphalie. Trouvez-vous,

s'il

cia succurratur obsessis? Fecere hoc Romani, sed conclamatis rebus. Vale amicissime, & uxorem, sororemque salutationis meæ aurulâ è longinquo involve. Amstelodami 14. Octobris, 1641.

G. BARLÆUS.

XLIX.

J. VICOFORTIO G. BARLÆUS.

QUid hoc rei, mi Vicoforti, quod tam operose & diserte ad me de Sue perscribas? à cujus ego indole alienissimus sum. Nulli prodest sus, nisi mortua: ego mortuus nulli prodero. Non callet vel Rhetoricam vel

Poë-

Virgile est veritable, que l'Epouse vient aprés son mari. Je souhaiterois de pouvoir mettre dans mon Poëme la levée du siege d'Aire, mais la crainte passe à cet égard mon esperance; je ne sçai si ce qu'on dit est vrai, qu'on a ouvert les prisons & les cachots par toute la France, afin d'envoyer les scelerats qui y estoient detenus, au secours de la Ville que je viens de vous marquer. Les Romains firent autrefois la mesme chose, mais dans le temps que leurs affaires estoient desesperées. Adieu, Monsieur; assurez, s'il vous plaist, de mes civilités, Madame vostre chere Epouse, & Mademoiselle vostre sœur. A Amsterdam le 14. d'Octobre 1941.

G. BARLE'E.

LETTRE XLIX.

DE M. G. BARLE'E A M. J. VICQUEFORT.

D'Où vient, Monsieur, que vous vous donnez tant de peine de m'écrire en termes si eloquens, d'une Truye dont le naturel est tout-à-fait different du mien. Cet animal ne fait du bien qu'aprés sa mort; & moi aprés ma mort je ne ferai de bien à personne. La

Poëticam ſus : ego utramque mediocriter. Grunnit ſus, & luto gaudet: ego modulor, & Muſarum nitorem elegantiamque, etiam tuam, amo. Sus, ſi ſurſum adſpicere cogatur, ſilet, & ἄφωνος (*muta*) redditur. Ego cum cœli convexa intueor, canere occipio, & ſuis creatorem dignis laudibus celebro. Illa ſacra eſt Baccho, ut & capra, cujus vinetis nocent ambæ. Ego ſacer ſum Apollini, cui innoxios pango verſiculos. An de ſue loqueris, ut ob fœcunditatem ejus mihi exprobres liberorum frequentiam? an ob ſuis laſciviam mihi exprobrare vis liberiorem vocem de perdicibus, & gallinarum anſerumque comparatione? An porcum mactaſti; uti amicitiæ noſtræ fœdus hac hoſtia ſancias? memor iſtius Maronis:

Et caſa jungebant fœdera porcâ.

An vis me de Epicureorum eſſe ſecta? de qua Flaccus: Me pinguem & nitidum &c. An potius de Pythagoreorum? qui animas voluptuariorum,

Suis

Truye ne sçait ni la Rhetorique ni la Poësie, & moi j'entens mediocrement l'une & l'autre. La Truye grogne, & se plaist dans la boue; & moi je chante & aime la propreté des Muses, comme aussi la vostre. La Truye, lorsqu'elle est contrainte de regarder en haut, se taist & devient muette; & moi lorsque je regarde la surface du Ciel; je commence à chanter, & publie hautement les louanges de celui qui a fait la Truye. Cet animal de mesme que la chèvre est consacré à Bacchus, dont l'un & l'autre gastent neanmoins les vignobles; & moi je suis consacré à Apollon à qui je compose de petits vers innocens. Me parlez-vous d'une Truye pour prendre occasion de sa fecondité de me reprocher que j'ai un grand nombre d'enfans? ou avez-vous dessein à cause de la lasciveté de cet animal, de me reprocher les mots un peu trop libres dont je me suis servi en parlant des perdrix, & en faisant la comparaison des poules & des oies. Avez-vous tué un pourceau, pour affermir nostre amitié par cette victime, vous souvenant de ce que dit Virgile: Ils faisoient alliance en tuant un pourceau. N'est-ce point que vous pretendés que je suis de la secte des Epicuriens, dont parle Horace, lorsqu'il dit: Moi qui suis gras & propre &c. ou plutost que je suis de la secte des Pythagoriciens

Suis immundæ pingues detrudit in artus,

Ut est apud Claudianum. Non vis, opinor, me Arcadibus & Bœotiis annumerare, qui proverbio locum fecerunt ὗς βοιώτια. (*sus Bœotia.*) istiusmodi pecora non scribunt Panegyricos Cardinalibus. Sed video facile ex litteris tuis, quò tendas. Ad sinciput, & pernas me invitas: non abnuo. Modò non transformer in simile sinciput. Est enim indocile valde, nec elephanticas artes capit. Palæmon Grammaticus mordax doctissimum Varronem vocabat litterarum porcum, cum multa undecumque congereret sine delectu & judicio. Talis haberi nolo. Itaque in in pernis malo exercere dentes meos, quam in sincipite: longius enim absunt à suilla fronte. Doleo sane porcam tuam caruisse uberibus, hoc est delicatissima sui parte. Nihil enim magis in deliciis erat Romanis sumine, hoc est, suis abdomine. Interdicta legi apud Plinium, censoriis legibus abdomina, testiculos, vulvas, & sincipita verrina. Verum hæ leges, mi

Vi-

qui, comme dit Claudien, font passer dans les parties grasses d'une Truye sale les ames des voluptueux. Vous ne voulez pas, je crois, me mettre au nombre de ceux d'Arcadie & de Beotie qui ont donné lieu au proverbe, Truye de Beotie. Ces sortes de bestes ne composent pas des Panegyriques de Cardinaux, mais je vois fort bien par vostre lettre ce que vous pretendez. Vous m'invitez à manger de la teste & des jambons d'une Truye; j'y consens, pourveu que je ne sois point transformé en une teste pareille; car elle est fort indocile & ignore l'adresse des Elephans. Palemon Grammairien fort satyrique appelloit le trés docte Varron le pourceau des lettres, parce qu'il ramassoit de toutes parts beaucoup de choses sans choix & sans jugement. Je ne veux pas passer pour tel; c'est pour cela que j'aime mieux manger des jambons de vostre truye que de sa teste, parce qu'ils sont plus éloignez du devant de la teste de cet animal. Je suis certes marri que vostre truye n'ait pas eu de tettes qui sont si estimées; car les Romains ne trouvoient rien de plus delicat que le ventre de cet animal. J'ai lu dans Pline que les loix des Censeurs defendoient de manger le ventre, les testicules, la matrice & la teste de porc. Mais, Monsieur, ces loix n'obligent pas ceux qui

Vicoforti, non obligant fratres sociosque Imperii Romani. Pridie Kalend. Decembris, nuptiarum suarum memoriam epulo celebrabit Satrapa Muydensis. Fac adsis cum conjuge, ne tanta felicitate excidatis ambo. Exspecto, ut nova perscribas è Gallia & Germania, postquam erudite satis de Gryllo philosophatus es. Vale, pectus amicissimum, & charissimam tuam Penelopen, cognatasque meis verbis suaviter saluta. Zulichemi Domino me totum offer, & dic Tragœdiam hic recitatam, authore vitriario, homine omnis litteraturæ & Græcæ & Latinæ ignaro, cujus vix pudeat ipsum Sophoclem. Stupent mecum Hoofdius, Burghius, Vondelius, & quibuscumque vis est tanta dignoscendi, Amstelodami 10. Novemb. 1641.

ſont freres & alliés de l'Empire Romain. Le 30. de ce mois M. le Bailli de Muyde celebrera la memoire de ſes noces, par un feſtin. Faites en ſorte d'en eſtre avec Madame voſtre Epouſe, & de ne vous pas priver l'un & l'autre de cet avantage. J'eſpere qu'aprés que vous avez aſſez doctement parlé d'un grillon, vous me manderez des nouvelles de France & d'Allemagne. Adieu, Monſieur; ſaluez, je vous prie de ma part voſtre trés chere Penelope & vos Couſines. Aſſurez auſſi, s'il vous plaiſt, Monſieur de Zulichem de mes reſpects & de mon obeiſſance, & lui dites qu'on a repreſenté en cette Ville une Tragedie, faite par un Vitrier qui ne ſait ni Grec ni Latin. C'eſt une piece dont Sophocle meſme n'auroit pas de honte d'eſtre l'auteur. MM. Hoofd, Burghius, Vondelius, & tous ceux qui ſe connoiſſent aux belles choſes, en ſont eſtonnez auſſibien que moi. A Amſterdam. le 10. Novembre 1641.

G. BARLEE.

LET-

L.

J. VICOFORTIO G. BARLÆUS.

LEgi, dilectissime Vicoforti, fastos tuos & rerum gestarum hic illic periochas, quas Satrapæ Muydensi misisti. Totam Europam perambulas, & Regum Principumque fata prospera adversaque disertâ oratione enarras. Dominus Satrapa ex iis quid fugere, quid imitari habeant populi rectores, politicorum more, colligit. Ego supra versiculos meos & Poëtarum commenta nec sapio, nec sapere cupio. Quin hanc maximam sapientiam puto, quæ aliena est à strepitu, à cædibus & innocentum injuria. Tu aulæ propior alia agis & cogitas. Ita cicadæ rore, apes melle, chamæleon aëre aurulaque pascitur. Non eadem omnes appetimus, aut fugimus. Nec eosdem planetas rectores habemus. Tibi imperat Jupiter inter Deorum cœtus vivere suetus. Mihi, ut verum fatear, imperat Luna, quia cum lunaticis

LETTRE L.

DE M. G. BARLEE A M. J. VICQUEFORT.

J'Ai lu vos faſtes, & les ſommaires de ce qui s'eſt paſſé en divers endroits, que vous avez envoyés à M. le Bailli de Muyden. Vous y parcourez toute l'Europe, & rapportez d'une maniere eloquente les bons & les malheureux ſuccés des Rois & des Princes. M. le Bailli à la maniere des Politiques, en fait un recueil de ce que ceux qui gouvernent le Peuple doivent & eviter & imiter. Pour moi à mes vers prés, & les fictions des Poëtes, je ne ſçai rien & ne veux rien ſçavoir davantage. Je crois meſme que la plus grande ſcience eſt celle qui a de l'averſion pour le bruit, pour les meurtres & pour le tort qu'on fait à des innocens. Pour vous qui eſtes plus proche de la Cour, vous faites & meditez d'autres choſes. C'eſt ainſi que les Cigales ſe nourriſſent de la roſée; les abeilles, de miel; le Cameléon, d'air & de vent. Nous ne recherchons ou ne fuyons pas tous les meſmes choſes, ni ne ſommes gouvernés par les meſmes Planetes. Jupiter qui eſt accouſtumé à vivre dans la compagnie des

Dieux

ticis viduis fabulari amo, & vultus earum intueri, nunc ecclypticos, nunc pleno fractoque lumine fulgentes. Tales sunt matronæ istæ inopes viri sociique cubilis. Sed quid super his apud Te nugor, cum cæsos exercitus, captum Lamboyum & triumphantes Wimarios audiam. Divident hujus victoriæ laudem commodâque Celtæ & Cathi. Ego illam magni æstimo cum Archiepiscopatus Colonienſis pateat Gallis, nec metus sit, ne Hispano cohortes istæ primo vere in suppetias veniant. Etiam humiliores hac clade erunt Aquilæ, & proniores ad pacis studia. Rediit domum classis, quam Lusitanis in auxilium miserant Potentissimi Ordines. Nihil gessit, præterquam quod Tagum viderit pro Vahali & Mosa. Sed quando huc iter parat Zulichemi Dominus? ad Gratiarum conventum, de quo meliora mihi promitto, quam de pacificatoribus Westphalis. Noli abesse. Litabimus hilaritati & Tessalicas artes advocabimus, ad incantandos animos eorum, qui mansuescere, nisi cantu, nequeunt. Urbis hujus pomœria deducentur in

Yam,

Dieux est la Planete qui vous domine ; mais à mon égard, je vous avouë franchement, que c'est la Lune, parce que j'aime à m'entretenir avec des Veuves lunatiques, & à regarder leurs visages, tantost tout-à-fait pasles & tantost tout-à-fait éclatans. C'est-là l'estat des Dames de qualité qui sont sans maris. Mais pourquoi vous écrire toutes ces bagatelles, dans le temps que j'apprens qu'on a defait les ennemis, pris Lamboy prisonnier, & que Veimar est triomphant. Les Celtes & les Cattes partageront entr'eux la gloire & les avantages de cette victoire, laquelle j'estime fort à cause qu'elle donne une entrée libre aux François dans l'Archeveschè de Cologne, & qu'il n'y a plus à craindre que les troupes de ce Dioceſe aillent secourir au Printemps les Espagnols. Outre cela cette defaite rendrà les Aigles plus humbles & plus portées à la paix. La flotte que leurs Hautes Puissances avoient envoyée au secours des Portugais est revenuë dans ses ports. Elle n'a rien fait, sinon qu'au lieu du Vahal & de la Meuse, elle a veu le Tage. Mais quand M. de Zulichem a-t-il dessein de venir en cette Ville ? dans le temps de l'assemblée des Graces, de laquelle j'espere un meilleur succés que des conferences des Mediateurs de paix dans la Westphalie. Trouvez-vous,

s'il

Yam, & latius habitabitur ad fluenti ripam. Desidero scire an Poëma meum in Galliam pervenerit, an mari absorptum perierit. Legent illud Naiades, si non possunt Druidæ. Vale, Vir nobilissime, & Zulichemi Dominum, D. Brasettum aliosque amicos officiose saluta. Amstelodami 25. Januar. 1642.

EI.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Clarissimo Viro Domino GASPARO BARLÆO Joachimus Vicofortius S. P. D.

Amstelodamum.

SIlui diutius quam par est, nec confugiam propterea ad excusationis diverticula, certus amicitiæ nostræ pondus

s'il vous plaist, Monsieur, à cette assemblée. Nous y sacrifierons à la joie, & nous prierons Tesselle de nous aider de son adresse & de ses autres beaux talens pour enchanter les esprits de ceux qui ne peuvent s'adoucir que par le chant. Nous ferons porter dans l'Ye les espaces vuides qui sont prés des remparts, afin qu'on habite plus au large sur le bord de cette petite riviere. Je souhasterois fort de sçavoir si mon Poëme est arrivé en France, ou s'il est peri dans la mer. Si les Druides ne le peuvent pas lire, au moins les Nayades le liront. Adieu, Monsieur; assurez, s'il vous plaist, de mes civilités tres humbles M. de Zulichem, M. Braset, & tous nos autres amis. A Amsterdam le 25, Janvier 1642.

G. BARLEE.

LETTRE LI.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLE'E.

Pour Amsterdam.

MONSIEUR,

J'ai gardé le silence plus que je ne devois, mais neanmoins je ne chercherai pas de détours pour m'excuser estant per-

dus ex ſtatera ſilentii, vel ſcriptionis non pendere. Ingenue confiteor meram deſidiam fuiſſe, quæ me huc uſque detinuit, ſed vitium eſt non minus familiare iis, qui aulas frequentant, quam uſuræ, qui mercaturam exercent. Quiſque ſuos patitur manes. Si Luna Tibi aliquando ſic imperat, ut à Lunaticis viduis abeſſe non poſſis, ſcias velim me Saturno obnoxium & tarditatem quamdam trahere ex influentia iſtius aſtri. De victoria Hulſana rectè judicas. Magni momenti res eſt, hoſtes ad internecionem cadere. At ego majoris æſtimo ita triumphare, ut victoriæ veſtigia quotidie ante oculos habere poſſis. Hoc fit, ubi victi vitam militia paciſcentes ſub victorum vexillis ultro merentur. Dominus Groſſiccius, qui prælio interfuit, & equo, quem ipſi dederam, ſuperſtes evaſit, illorum numerum bis mille ſuperare ſcribit. Poſt tam felicem armorum ſucceſſum Noveſium aliaque oppida in fidem noſtrorum accepta fuiſſe procul dubio audiviſti. Quædam etiam copiæ à Taupadolio & Roſio cæſæ & profligatæ. Jamque univerſa Provincia Vimariis & Celtis

perſuadé que noſtre amitié ne ſe doit pas meſurer par noſtre ſilence ni par nos lettres. J'avouë maintenant que ce qui m'a empeſché juſques à preſent de vous écrire eſt une pure pareſſe; mais c'eſt un vice qui n'eſt pas moins ordinaire aux gens de Cour que l'Uſure l'eſt aux Marchands. Chacun a ſes defauts: ſi la Lune a par fois un ſi grand aſcendant ſur vous, que vous ne pouvez pas demeurer éloigné de vos Veuves lunatiques; ſçachez que Saturne n'en a pas moins ſur moi, & que cette Planete par ſes influences m'a rendu un peu lent. Ce que vous dites de la victoire de Hulſe eſt fort juſte. C'eſt un grand avantage que les ennemis ayent eſté taillés en pieces; mais je crois que c'en ſeroit encore un plus grand de triompher d'une maniere qu'on puſt avoir tous les jours devant les yeux quelque marque de la victoire, qu'on auroit remportée; comme lorſque les vaincus ſe rendent a diſcretion, & prennent parti dans les troupes des vainqueurs. Monſieur Groſic qui s'eſt trouvé à ce combat, & qui eſt demeuré en vie de meſme que le cheval que je lui avois donné, écrit que le nombre des morts des ennemis monte à plus de deux mille. Vous aurez ſceu ſans doute qu'aprés un ſi heureux ſuccés de nos armes, nous avons accordé noſtre protection à Nuys, & autres Villes. Taupodelius

Celtis ita patet, ut de hibernis non amplius sint solliciti, nec metus sit expulsionis. Hospites isti facilius excluduntur quam expelluntur, atque hoc nomine Archipiscopum apud Cæsarem malè audire dicitur, quod tempestivè transitum per Rhenum non prohibuerit. Adfuit hic Vimarienſis Centurio cum 157. signis & hostibus captis, ut in Galliam & ad Regem ea transportet. Noviſſimæ litteræ adportarunt Majestatem suam in procinctu fuisse ut iter Lugdunense capesceret. Non constat adhuc an ad Cataulonenses, vel Italiam se transferat. Illud certum quocumque loci venturum præsentia sua expeditionibus pondus adlaturum. De Lusitanis nihil boni auguror, quod contra hostem attritum & pluribus locis impeditum movent, & nihil promovent. Instandum erat famæ, nam ut prima cesserint, universa creduntur. Adde quod nervis rerum gerendarum destituti onus tam grave longo temporis spatio sufferre non poterunt. Ordines de novis suppetiis proximo vere mittendis deliberarunt, sed quid decretum sit nescio. De Anglia mira nobis narrantur. Ordines in eo sunt ut de-

lega-

lius & Roſe, ont auſſi defait quelques troupes ennemies, & que celles de Veimar & des Celtes peuvent penetrer ſi avant dans toute la Province, qu'elles ne ſont plus en peine d'y prendre leurs quartiers d'hyver, & ne craignent plus d'en eſtre chaſſées. Il eſt plus aiſé d'empeſcher ces ſortes d'hoſtes d'entrer dans un Pays que de les en chaſſer enſuite: & c'eſt pour cette raiſon qu'on dit que l'Empereur veut mal à l'Archeveſque de Cologne, de ce qu'il n'a pas defendu le paſſage du Rhein dans le temps qu'il falloit. Il eſt arrivé ici un Capitaine des troupes du Duc de Veimar avec 150. Drapeaux pris ſur les ennemis, pour les porter en France & les preſenter au Roi. Les dernieres lettres portent que Sa Majeſté Trés Chreſtienne eſtoit ſur le point de faire un voyage à Lion. On ne ſçait point encore ſi elle ira en Catalogne ou en Italie; ce qu'il y a de certain eſt que de quelque coſté qu'elle aille, ſa preſence donnera un grand branle aux affaires. Je n'eſpere rien de bon des Portugais. Ils ont affaire contre un ennemi affoibli & preſque coupé, & avec cela ils ne font rien. Ils doivent ſoutenir la bonne opinion qu'on avoit d'eux; car venant à manquer dans les premieres demarches on donne lieu de tout croire. Ajoutez à cela qu'eſtant depourveus de toutes les choſes neceſſaires pour faire quel-

legatos mittant, qui dissidiis inter Regem & Subditos componendis destinati mediatorum numero fungentur. Aiunt Thesaurarium Brasserum duosque alios jam pridem nominatos. Zulichemi Dominus, qui impense Tibi favet, libellos hosce ad me misit Tibi ac Domino Satrapæ, quem officiosè salvere jubeo, communicandos. Non ibit Amstelodamum, quin operam dabimus, ut Deipnosophistarum conviviis interesse liceat. De Poëmate Tuo hodie vel crastino die fortè habebimus nuncium. Spero talem fore, ut Censori roganti respondurus sis: Ex animi sententia. Interea te optime valere opto. Dabam Hagæ Comitis 8. Feb. 1642.

Uxor Te Tuamque familiam animitus salutat.

LII.

que entrepriſe, ils ne pourront pas ſoutenir long-temps un ſi peſant fardeau. Les Eſtats ont deliberé ſur de nouvaux ſecours qu'ils doivent envoyer au Printemps prochain; mais je ne ſçai point ce qui a eſté reſolu. Pour ce qui eſt de l'Angleterre on en dit des choſes étonnantes. Les Eſtats ont deſſein d'y envoyer des Ambaſſadeurs pour en qualité de Mediateurs terminer les differends qui ſont entre le Roi & ſes Sujets. On dit que le Treſorier Broſſerus, & deux autres ont deja eſté nommés pour cet effet. M. de Zulichem qui eſt fort de vos amis, m'a envoyé ces petits livres pour vous les communiquer & à M. le Bailli, à qui je vous prie de faire mes civilités. Il n'ira point à Amſterdam que nous ne faſſions en ſorte qu'il nous ſoit permis d'aſſiſter aux feſtins de ceux qui rafinent davantage là-deſſus. Nous recevrons peut-eſtre aujourd'hui ou demain des nouvelles de voſtre Poëme. J'eſpere qu'elles ſeront telles que ſi un Cenſeur vous faiſoit des demandes ſur ce ſujet, vous pourriez lui reſpondre en ces termes; C'eſt comme je le ſouhaite. Je vous ſouhaite pareillement, Monſieur, une trés bonne ſanté. A la Haie le 8. Fevrier 1642.

Ma femme vous preſente ſes civilités, & à toute voſtre famille.

LII.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS,

Clarissimo Amicissimoque Viro D. GASPARO BARLÆO, *Joachimus Vicofortius S. P. D.*

Amstelodamum.

NOn morabor Te prolixiore epistola, ne diarium apponam post Nobilissimi Zulichemi asellos. Cum inciderim fortè fortuna in D. Carteſii scriptum contra Pedanum Theologum, vel potius Pedantem Ultrajectinum editum sub nomine H. Regii, Tibi communicandum ideo duxi, quod unus è veterum Philosophorum sententiis longius aberret, alter in modestiæ & moderationis cancellos impingat. Beabis nos si opinionem Tuam libere impertias. Retuli D. Zulichemio quid infortunii acciderit elegantissimæ Tesselæ, cui pro emplastro erit commiserantis epistola, vel potius versus, quos dolor Tuus à Musis nolens volens impetrabit. Si quid lætius illæ suggerunt, ad incudem

ea

LETTRE LII.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLE'E.

Pour Amsterdam.

MONSIEUR, & trés cher Ami. Je ne vous incommoderai pas d'une longue lettre, de crainte de mettre la pasture derriere les asnons de Monsieur de Zulichem. Estant tombé, possible par hazard, sur un écrit de Monsieur Descartes contre un Pedant de Theologien ou plutost contre un Pedant d'Utrecht, imprimé sous le nom de H. Regius j'ai cru que je devois vous en faire part, pour cette raison que l'un s'éloigne trop des sentimens des anciens Philosophes, & que l'autre passe les bornes de la modestie & de la moderation. Vous nous ferez le plaisir de nous mander librement vostre avis la-dessus. J'ai dit à M. de Zulichem le malheur qui est arrivé à la charmante Tesselle. Une lettre de vostre part qui marque a cette belle combien vous estes touché de son affliction, ou plutost les vers que vostre douleur arrachera de vous bon gré malgré que vous en ayez, lui serviront de remede. Si vostre Muse vous inspire quelque

ea revoces licet, ne potiore tractentur quam innocentissima vidua. Exspectatur adhuc cum summo desiderio Angliæ Regina unà cum conjuge Principis Guillelmi; ita hanc ipse Rex novissimis litteris nuncupat. Doveram adpulisse Heenflitii D. jam pridem 26. Feb. perscripsit, ita ut dubitationis non amplius detur locus, licet sint qui credant multa posse cadere inter calicem supremaque labra, præcipue quod totum hoc negotium pendeat à tribus inconstantiæ symbolis, Fœmina, Vento, Parlamento. Tu me Tui amantem & amicum constantem crede, & vale cum tota familia. Dabam Hagæ Comitis primo Quadragesimarum die 1642.

Si quid de adventu Reginæ communicandum Nobilissimo Hoofdio credas, id cominus imperti.

LIII.

chose de plus agreable, quoique vous le retouchiez, faites en sorte qu'il soit mieux traité que ne l'a esté une trés innocente Veuve. On attend toûjours avec beaucoup d'impatience la Reine d'Angleterre, & l'Epouse du Prince Guillaume avec elle. C'est ainsi que le Roi lui-mesme l'appelle dans sa derniere lettre. Monsieur Henflit a écrit du vingt-sixiesme Fevrier, qu'elles estoient toutes deux arrivées à Douvres; de sorte qu'on n'en peut plus douter, quoi qu'il y ait des gens qui croient qu'il pourra survenir des difficultés qui empescheront l'execution de cette affaire, parce qu'elle depend de trois choses qui sont autant de simboles de l'inconstance sçavoir d'une femme, du Vent, & du Parlement. Pour vous, Monsieur, croyez-moi toûjours vostre ami constant & trés affectionné. Adieu & à toute vostre famille. A la Huie le 1. jour de Caresme 1642.

Si vous jugez à propos d'informer le trés noble Hoofd, de l'arrivée de la Reine, vous pouvez le faire quand vous vous trouverez avec lui.

LIII.

J. VICOFORTIO G. BARLÆUS.

GRatias tibi maximas ago, Nobiliſſime Vicoforti, quod chartas illas polemicas mihi tranſmiſeris. Legi ea aviditate quâ recens advecta oſtrea ſolemus vorare. Verum, ignoſce faſſo, non tanti apud me ſunt Formæ ſubſtantiales aut eſſentiales, ut jam tempeſtivum putem aperire ſententiam. Scis, nec eum me eſſe, qui Ariſtotelem inauditum damnare poſſim, nec eum quoque qui in verba ejus juraverim. Habeo quædam dicenda ad ſententiam doctiſſimi Carteſii, ſed dicam, ubi erit opportunum, & plura planiuſque locutus fuerit. Statim ab abitu tuo tribus me viduis expedivi. Exceſſere omnes adytis. In Teſſelæ ocellum ſiniſtrum ſcripſi querelam, veſtro hortatu. Ubi legeris, da Zulichemi Domino. Placuit Satrapæ. Ejus lectionem noli invidere Domino Braſetto, & ſi res ita ferret Domino Catſio. Vale amicorum integerrime,

LETTRE LIII.

DE M. G. BARLE'E A M. J. VICQUEFORT.

MONSIEUR,

Je vous remercie très humblement de ce que vous m'avez envoyé ces écrits de controverse. Je les ai lus avec la mesme avidité que nous avons coustume de manger des huistres fraisches. Mais pardonnez, je vous prie, l'aveu que je vous fais: je n'estime pas tant les formes substantielles ou essentielles que je croye qu'il soit maintenant temps de declarer mon sentiment sur ce sujet. Vous sçavez bien que je ne suis pas sur un pied à pouvoir condamner Aristote sans l'avoir entendu, & que je ne me suis pas non plus engagé à le suivre. J'ai quelque chose à dire sur le sentiment du trés sçavant Descartes, mais je le dirai lors qu'il sera temps, & qu'il se sera expliqué plus au long & plus clairement. Aussitost aprés vostre départ je me suis degagé de trois Veuves. Elles n'occupent plus mon esprit; j'ai composé à vostre priere une plainte contre l'œil gauche de Tesselle. Quand vous l'aurez leuë, vous la donnerez, s'il vous plaist, à M. de

me, & uxorem lectissimam saluta. Amstel. 10. Martii, 1632.

LIV.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Clarissimo Viro D. GASPARO BARLÆO, Amico non è multis, Joachimus Vicofortius S. P. D.

Leydam.

ADpulit tandem, Amicissime Amicorum, pixis illa, quam tam avidè huc usque ex Gallia exspectavimus. Adsunt litteræ Eminentissimi Cardinalis Richelii ac Illustrissimi Legati. Uterque gratiarum actionem meretur. Nec hanc ob caussam transmittere domum nolui, sed quod æque mihi religio navicullariorum manibus illud concredere quam Te absente Eleusinia hæc sacra reserare. Dabis veniam huic scrupulo,

Zulichem. Elle a plu au Baillif n'en refusez pas la lecture à M. Brasset, ni aussi a M. Catzius, s'il souhaite de l'avoir.. Adieu, Monsieur, & le meilleur de mes amis : saluez, je vous prie, de ma part Madame vostre trés chere Espouse. A Amsterdam le 10. Mars 1642.

G. BARLE'E.

LETTRE LIV.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLEE.

Pour Leide.

MONSIEUR, & trés cher Ami,

La Bousſole que nous avions juſqu'à preſent attendue avec tant d'impatience, eſt enfin arrivée de France avec des lettres de ſon Eminence Monſieur le Cardinal de Richeleeu, & du trés Illuſtre Ambaſſadeur. L'un & l'autre meritent d'eſtre remerciés; ce n'eſt pas neanmoins pour cette raiſon que je ne vous envois pas ce preſent, mais parce que je fais autant de ſcrupule de le confier au batelier que de decouvrir en voſtre abſence ces myſteres d'Eleuſis. Vous excuſerez, s'il vous plaiſt ce ſcrupule, & ſi je ne ſatisfais pas à ce que vous ſouhaitez, je vous prie de croire que voſtre

pulo, & si desiderio Tuo impræsentiarum non satisfecerim, credes, rogo, me absentiam Tuam impatienter ferre. Vale & salve plurimum cum viduis, omnibusque qui sunt mei amantes, imprimis Nobilissimo Schonkio officia mea, nisi grave est, deferas. Dabam festinanter, Amstelodami 26. April. ipsis. ni fallor Floralibus 1642.

Silentium Tuum apud Illustrissimum Thuillerium excusabo.

L V.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Amplissimo Clarissimoque Viro D. GASPARO BARLÆO, Joachimus Vicofortius S.P.D.

Amstelodamum.

SI peccasse apud Te videar, Amicissime Virorum, quod ad ternas Tuas serius respondeam, hoc nomine veniam mereri mihi persuadeo, quod districtus fui occupationibus, neque per angustiam temporis Tibi satisfacere, nedum mihi

absence me cause beaucoup de chagrin. Adieu, Monsieur, je vous salue vous & vos Veuves. Assurez de mes respects, si cela ne vous fait point de peine tous nos amis, & sur tout le trés noble Schonckius. Ecrit à la haste à Amsterdam le 26. Avril, & si je ne me trompe le jour de Pasques Fleuries 1642.

Je ferai vos excuses à Monsieur de la Thuillerie de ce que vous ne lui avez point écrit.

LETTRE LV.

DE M. VICQUEFORT A M. G. BARLEE.

Pour Amsterdam.

MONSIEUR,

Si vous croyez qu'il y ait de ma faute de n'avoir pas répondu plutost à vos trois lettres, j'espere que vous aurez égard aux raisons qui m'en ont empesché. J'ai esté occupé d'affaires, & le peu de temps que j'ai eu à moi, ne m'a pas permis de vous satisfaire ni de me satisfaire moi-mesme. Hier aprés avoir fait la débauche, comme je fus de retour à la maison, je donnai ordre à mon Leonard de vous mander par Kempius la route que tien-

himetipsi licuit. Heri ubi bene potus domum veneram, Leonardo meo in mandatis dabam, ut per Kempium Te de itinere Reginæ certiorem faceret. Abitura est die Solis proximo à prandio pernoctura Gaudæ, ut secundo Vianæ, & tertio Buræ. Pulcherrimum erit videre dispositas per campos peditum centurias & cataphractorum legiones, quia nunquam majore pompa comparuere. Animus erat Te comitari usque Sylvam Ducis, in cujus fere conspectu lustratio fiet, ut inde me conferrem unà cum D. Crosiccio ad Comitem Eberstenium copiasque Hassiacas. Sed retinet me adhuc Tua circa Pentecostæ Festum exspectatio, ne me privem majoribus deliciis. Mulierem, quam commendasti, juvi quantum potui. Zulichemius noster retulit Principem non potuisse aliter agere, quam informationem à Prætore Beverovicensi prius habeat. Si illam possit habere favorabilem, sine ullo negotio à Celsitudine sua veniam impetratura est. Vale, Vir amplissime, & salve cum tota familia. Dabam Hagæ prid. Kal. Jun. 1642.

Accepi ab D. Legato Grotio animadversiones in animadversiones And. Riveti, quas propediem ad Te mittam. Addidit epistolam brevissimam ad Jac. Laurentium.

LVI.

dra la Reine. Sa Majesté partira Dimanche prochain aprés midi, & ira coucher a Goude, pour estre le lendemain à Viane, & le jour suivant à Bure. Ce sera quelque chose de beau à voir, que l'Infanterie & la Cavallerie armée de toutes pieces, rangées en bataille dans la campagne, puisqu'elles n'ont jamais paru avec plus de magnificence. J'avois resolu de vous accompagner jusqu'à Bosleduc d'où l'on pourra presque voir la reveuë qui se doit faire, afin de me rendre avec Monsieur Grosic prés du Comte d'Eberstein & des troupes de Hesse; mais comme je vous attens encore vers la Feste de la Pentecoste, je ne l'ai pas voulu faire de crainte de me priver de plus agreables plaisirs. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour la Veuve que vous m'avez recommandée. Nostre ami M. de Zulichem m'a dit que le Prince ne pouvoit rien faire sans l'information du juge de Beverwick. Si elle est favorable à cette personne, elle lui fera avoir sans aucune peine sa grace de son Altesse. Adieu, Monsieur, je vous salue & toute vostre famille. Ecrit à la Haie le 31. de Mai 1642.

J'ai receu de M. l'Ambassadeur Grotius ses observations sur les remarques d'André Rivet, que je vous enverrai en peu; il y a joint une lettre a Jacques Laurent.

LET-

LVI.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Amplissimo Clarissimoque Viro D. Gasparo Barlæo, Joachimus Vicofortius S. P. D.

LOngiore epistolâ patientiam Tuam non morabor, quod brevitas temporis impræsentiarum id vetet. Jam serio ad vos cogitamus, sed cum incertissimus de die, integrum Tibi erit Bevevoricum proficisci. Si forte ante reditum Tuum Amstelodamum venire liceat, Te certiorem ilico faciam, ut constitueo; & eodem die in Bamæstræ agro convenire possimus. Illic, ubi biduum dentes fructibus commodaverimus, deliberabimus porrò, quo locorum Te convertes. Ex Ubiquitariorum genere Te esse nolo. Ubique enim esse idem est ac nusquam esse. Sed miror admodum de Ultrajecto, Muyda, Alcmaria Te cogitare, nec mentionem aliquam facere amænissimi hujus loci. Itane promissorum immemor, quæ mihi & uxori, quæ tot

Cu-

LETTRE LVI.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLEE.

MONSIEUR,

Je ne lasserai pas vostre patience par une longue lettre. Le peu de temps que j'ai presentement ne me le permet pas, Nous pensons tout de bon à vous aller voir. Mais comme nous ne sçavons pas quel jour nous partirons, vous pouvez librement aller à Beverwick. Si par avanture je puis me rendre à Amsterdam avant vostre retour, je vous ferai sçavoir aussitost le jour que nous pourrons nous voir dans le Pays du Beemster. Là aprés avoir mangé du fruit pendant deux jours, nous verrons ensemble en quel lieu vous establirez. Je ne souhaiterois pas que vous fussiez Ubiquitaire, car estre par tout, c'est comme si on n'estoit nulle part: mais je suis surpris que vous songiez à demeurer à Utrecht, à Muyde, à Alcmar, & que vous ne pensiez point à ce lieu-ci qui est si agreable. Avez-vous si fort oublié les promesses que vous nous avez faites à ma femme & à moi, aussibien que celles que vous fistes il n'y a pas long-temps à plusieurs

Con-

Curiæ Senatoribus aliisque amicis nuper dedisti. Cum hodie Amplissimo Franconi de itinere Tuo spem fecissem, præ gaudio exultans duo ad minimum pocula pro salute Tua propinavit. Acceſſeram enim, ut scirem sententiam, & decretum Curiæ in negotio Mariti istius mulieris, quam commendavit Domini Arminii uxor, ubi intellexi non ex voto ceſſiſſe. Ne dubita tamen amicos Tuos, qui in Senatu adsident, Tua causa nihil non feciſſe. Sed viri boni & justitiæ Vindices non minus huic quam conscientiæ vim ferre voluerunt. Illorum est culpas ponderare, nostrorum vero acquiescere judiciis. Apud D. Cloekium omnia læta fuiſſe nullus dubito, cum Tu lætitiæ dator illic fueris. Nunquam viduæ majore in prætio & honore fuerunt, quam nostro tempore, ubi tam idoneum virtutum præconem nacti sint. Rectè feciſti quod vander Burchium nostrum propemptico prosecutus es, sed non rectè, quod mentionem mei feceris, nisi hoc probari debet laudari à laudato viro. Ad publica quod attinet, haberem quæ libenter audires, sed cum currus in procinctu sint ut abeant, ab-

rum-

Conseillers de la Cour, & autres personnes de nos amis. Le trés Illustre Franconi a eu tant de joie de ce que je lui ai fait esperer que vous viendriez ici, qu'il a bu pour le moins deux verres de Vin à vostre santé. Je l'avois esté trouver pour sçavoir la sentence & le jugement de la Cour touchant l'affaire du mari de cette femme que l'Epouse de Monsieur Arminius avoit recommandée. J'ai sceu de lui que le jugement de cette affaire n'estoit pas comme il l'auroit souhaité, mais neanmoins vous ne devez pas douter que les amis que vous avez dans le conseil n'ayent fait quelque chose à vostre consideration. Mais comme ce sont des gens de probité & qui sont establis pour rendre la justice, ils n'ont pas voulu la violer non plus que blesser leur conscience. C'est à eux d'examiner les crimes, & à nous d'acquiescer à leur jugement. Je ne doute point que tout ne soit dans la joie chez Monsieur Cloek, puisque vous-mesme y en aurez donné. Jamais les Veuves n'ont esté dans une plus haute estime, ni plus honorées qu'elles sont aujourd'hui depuis qu'elles ont trouvé un si habile Panegyriste de leurs vertus. Vous avez bien fait de composer des vers à la louange de nostre ami Van der Bruck; mais vous avez mal fait de me citer, si ce n'est qu'on doive

ap-

rumpenda est epistola. Hoc saltem dicam Ducem Bullionæum Casaliæ detentum ob communicata cum Deffiato, Thuano aliisque pernitiosa consilia. Uxorem autem ocyus Sedanum se contulisse, atque illuc intromisisse quatuor Lotharingiæ Ducis legiones. Qua de causa Galli defectionem ad Hispanos veriti confestim cum exercitu illuc provolarunt, quem alterum (quem Comes Harcourtius ducit) ponè sequi dicunt. Pro certo etiam adfirmatur, Franciscum de Melo magnis itineribus illic contendere, ut auxilia Ducissæ ferat. Videbimus novas turbas hinc cieri, & forte ad manus ventum iri. Dabam Hagæ Comitis festinanter 15. Julii 1642.

Salveant à nobis plurimum filii filiæque omnes. Uxor quamprimum respondebit.

approuver d'estre loué par un honneste homme. Pour ce qui est des nouvelles publiques je pourrois vous en écrire, que vous ne seriez pas marri de sçavoir; mais comme le chariot est sur le point de partir, je suis obligé de finir ma lettre. Je vous dirai neanmoins que le Duc de Bouillon a esté arresté à Casal pour quelques dessains pernicieux qu'il avoit communiqués à Deffiat, à de Thou, & à d'autres. La Duchesse son Epouse s'est aussitost retirée à Sedan, où elle a fait entrer quatre Regimens Lorrains. Les François craignans qu'elle ne s'engageast avec les Espagnols, se sont aussitost approchés de cette place avec une armée qui sera suivie d'une autre commandée par le Comte d'Harcourt. On assure aussi que François de Melo marche à grandes journées au secours de la Duchesse. Nous pouvons nous attendre de voir naistre dela de nouveaux troubles, & peut-estre quelque combat. Ecrit à la haste à la Haie le 15. Juillet 1642. Nous saluons très-humblement vos fils & vos filles. Ma femme vous fera réponse au plutost.

LVII.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Ampliſſimo Clariſſimoque Viro Domino Gaſparo Barlæo Profeſſori Amſtelodamenſi, J. Vicofortius S. P. D.

Amſtelodamum.

SUmpſeram heri calamum, ut ad priores Tuas reſponderem, cum ecce alteras pari benevolentiæ demonſtratione plenas à te accipiebam. Hoc eſt, amicorum integerrime, ab officio devium dulciore ſtimulo in ordinem redigere. Diſtuli tamen reſponſum in hodiernum diem, ut ab aſſeſſoribus Curiæ Hollandiæ edoctus Tibi de cauſſa mulieris Beverovicenſis aliquid certi perſcribere poſſem. Hanc ob cauſſam cum heri Ampliſſ. Dedelium conveniſſem, roganti an aliquid pronunciatum fuiſſet, reſpondit nihil ſibi de ea re conſtare, quippe aliis demandatum fuiſſe negotium. Accedam nunc D. Franckium vel alium, ut ſaltem in calce huius epiſtolæ exitum vel ſtatum

rei

LETTRE LVII.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLEE.

Pour Amsterdám.

MONSIEUR, & trés cher Ami,

Comme je prenois hier la plume pour faire reponse à vostre premiere lettre, j'en receu une autre remplie des mesmes tesmoignages d'affection. Cela s'appelle, Mon trés cher ami, obliger honnestement une personne qui a manqué à son devoir, à s'en acquitter mieux. Je remis neanmoins à aujourd'huy à vous faire réponse, afin de m'informer à Messieurs les Conseillers de la Cour de Hollande de l'affaire de cette femme de Bevervik, & vous en mander quelque chose de positif. Pour cet effet j'allai hier trouver le trés Illustre Dedelius, & comme je lui eus demandé si on avoit rendu quelque sentence sur ce sujet, il me répondit qu'il n'en sçavoit rien, parce que cette affaire avoit esté distribuée à d'autres. J'irai tout à l'heure chez Monsieur Frankius, afin que vous puissiez au moins sçavoir par cette lettre ou l'issue ou l'estat de cette affaire. Je vous remercie trés humble-

rei scire queas. Pro Epithalamio, quo Domini Bickeri hymenæa gaudia vel feros amores prosecutus es, maximas habeo gratias. Mittam Nobilissimis & Amplissimis Viris Mylio & Catzio singulis Tuo nomine exemplar, tertium mihi servabo. Divinare facile potui Te inter tot Consulares & Patritios Viros Matronasque serias Philosophum potius quam Poëtam egisse, sed nescio an tam sublimis materia, de Mycrocosmo & oculorum musculis pro geniis ingeniisque trium istarum sororum, quibus adsedisti, fuerit; rectè tamen te feciſſe credo, quod ignaras ejusmodi mentes & pectora cæca aliquando sapientiæ Tuæ radiis illustras. De adventu nostro circa feriarum tempus nolo Te dubitari. Est animus invisendi Nobilissimum Satrapam, & in Bamæstram nos conferendi, hac tamen lege ut Hagam posteà unà nobiscum revertaris. Neque enim divelli volumus post dierum plurium combustionem. De publicis vix scribere possum, quæ aliunde non acceperis. Magnus Cardinalis Richelius, denuo invicti animi, insignis constantiæ simul & prudentiæ & fidelitatis exemplum præbuit.

blement de l'Epithalame que vous avez fait sur le mariage ou les vieilles amours de M. Bicker; j'en enverrai de vostre part aux trés Nobles & trés Illustres Mylius & Catzius une copie à chacun, & garderai la troisiesme pour moi. J'ai devine sans peine pourquoi parmi tant de personnes qui ont esté Eschevins ou Conseillers & parmi tant de Dames si serieuses, vous avez fait le Philosophe plutost que le Poëte; mais je ne sçai si un sujet aussi sublime qu'est celui du corps humain, & des Muscles des yeux aura esté à la portée de l'esprit de ces trois sœurs auſquelles vous vous estes attaché. Je crois neanmoins que vous avez bien fait, parce que par les rayons de vostre sageſſe, vous éclairez quelquefois leurs esprits ignorans, & leurs passions aveugles. Vous ne devez pas douter que nous ne soyons à Amsterdam vers le temps des vacations. J'ai dessein d'aller voir le trés Noble Bailli, & de me rendre avec ma femme au Pays du Beemster à condition neanmoins que vous reviendrez ensuite ici avec nous: car nous ne voulons pas estre séparés aprés un feu de plusieurs jours. Pour ce qui est des affaires publiques je ne sçaurois presque vous mander aucune chose que vous ne l'ayez sceuë d'ailleurs. Le grand Cardinal de Richelieu a donné de nou-

buit. Jam è gratia Regis prolapsum & publicæ ignominiæ omnes expositum credebant, cum ecce æmulum & infensissimos, qui ipsi adhærebant, hostes Regio mandato in carcere detrusos, & se pristino favori restitutum videt. Fama est Deffiatum, quem *Mons. le Grand* hactenus vocarunt, in eo cum aliis conspirasse, ut inducias vel pacem cum Hispanis pacem conderet, Galliam quidem pacatam redderet, sed interitum Cardinali, Suecisque & Fœderatis cæteris periculosissimam belli aleam procuraret. In Anglia utraque pars ad bellum se componit. Regem plurimos sibi addictos habere dicunt, licet Dominus Joachimi non ita pridem scripserit ad Ordines; tot hominum millia, quæ nuper ad mandatum Regis in Provincia Eboracensi se stiterunt, operam suam & Parlamento simul obtulisse. Petierunt Parlamentarii per Legatum Joachimi ab Ordinibus, ut evectionem armorum, quæ Rex in hisce Provinciis coëmi curat, prohibeant. Unde & super negotio isto aliquoties deliberatum, nec tamen aliquid concessum fuit. Plura sunt quæ Tibi super

hac

veau des marques d'un courage invincible, d'une constance admirable, & tout ensemble, de prudence & de fidelité. Tout le monde le croyoit déjà disgracié du Roi & abandonné aux insultes du Peuple, lorsque son rival, & les ennemis jurés du Cardinal qui s'estoient ligués ensemble ont esté mis en prison par ordre de sa Majesté, en sorte qu'il est en faveur comme auparavant. Le bruit commun est que Deffiat, qu'on a appellé jusqu'à cette heure Monsieur le Grand, avoit avec ses autres complices formé le dessein de faire faire la paix ou une Tréve avec les Espagnols, de restablir à la verité la tranquillité dans la France, mais de faire mourir le Cardinal, & de faire porter aux Suedoit & aux autres Alliez tout le faix & tous les risques de la guerre. En Angleterre les deux partis se preparent à la guerre. Le Roi, à ce qu'on dit, a beaucoup de personnes pour lui, quoique M. Joachimi ait écrit, il n'y a pas long-temps à Messieurs les Estats que tous ces milliers d'hommes qui se rendirent il y a quelque temps par ordre de S. M. dans la Province d'Yorck, avoient offert leurs services au Roi & au Parlement tout ensemble. Les Parlementaires ont fait requerir les Estats par l'Envoyé Joachimi d'empescher le transport des armes que le Roi fait acheter en ces Pro-

hac re coram referam. Scripsit Subpræfectus Trajectensis Steincallenfels 28. Junii Franciscum de Melo nondum Moram cum exercitu trajeciſſe, ſed potius cogitare de ſubmittendis copiis Sedanum verſus, ut Harcurtii Comitis conatibus obviam eat. Caſtra ad Rhenum tam commodè utrinque metata ſunt, ut nihil ſiniſtri metuendum ſit, ſi modo cuſtodiæ non ſegniter fiant. Hæc ſunt fere quæ ad notitiam meam pervenerunt. Si Tu quædam habeas vel de Suecorum felicibus ſucceſſibus in Moravia, vel Hollandorum in India, devincies me, ſi feceris certiorem. Interea Te cum filiis & filiabus omnibus quæ Amſtelodami ſunt plurimum ſalvere & valere jubeo. Dabam Hagæ Comitis Cal. Auguſti, 1642.

Uxor & ſoror Eliſabetha animitus Te ſalutant.

LVIII.

vinces. Cela a donné lieu à plusieurs deliberations, mais neanmoins on n'a encore rien accordé; je pourrois vous mander plusieurs autres choses sur ce sujet, mais je remets à vous les dire de bouche. Le Lieutenant du Gouverneur de Mastricht Steincallenfels a écrit du 28. de Juin que François de Melo n'avoit pas encore passé la Meuse avec son armée, mais qu'il pensoit plutost à envoyer ses troupes du costé de Sedan pour s'opposer aux desseins du Comte d'Harcourt. Nos troupes sont si bien postées des deux costés du Rhin, qu'elles n'ont rien à craindre pourveu qu'elles se tiennent bien sur leurs gardes. C'est presque tout ce que j'ai appris. Si vous sçavez quelque chose des progrés des Suedois dans la Moravie, ou des Hollandois dans les Indes, vous me ferez plaisir de me le mander. Cependant je vous baise les mains & à tous vos fils & vos filles, & vous souhaite à tous une bonne santé. A la Haie le premier jour d'Aoust 1642.

J. VICQUEFORT.

Ma femme & ma sœur vous saluent trés affectueusement.

LVIII.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Ampliſſimo Clariſſimoque Viro Domino Gaſparo Barlæo, Joachimus Vicofortius S. P. D.

Amſtelodamum.

CUm Religio mihi jamdudum fuerit non tantum impensè Te amare, ſed & de fide Tua benè opinari, optima ſpes me fovet Te craſtina die ad nos venturum. Si diutius moraveris, Thetys non extinguet culpam omnibus ſuis undis. Antequam ad caſtra abiturus ſum, libentiſſime dulciſſima Tua fruerer conſuetudine. Si epiſtola hæc domi Te adhuc offenderit, quod tamen non ſpero, adfer Tecum Euchariſticon, quod non ita pridem Eminentiſſimo Cardinalium miſiſti. Scripſit Illuſtriſſimus Legatus Thuillerius ſe ex litteris Comitis de Chaviguy intellexiſſe, poſteriores Tuas rectè fuiſſe redditas; ſed abſque verſibus. Si exemplum apud me extaret, Te levarem deſcribendi

LETTRE LVIII.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLE'E.

Pour Amsterdam.

MONSIEUR,

Comme je me suis fait il y a long-temps un devoir non seulement de vous aimer, mais encore de vous croire fidele & sincere, j'ai beaucoup d'esperance que vous serez ici demain. Si vous tardez plus long-temps, Thetis avec toutes ses eaux ne sera pas capable d'effacer vostre faute. Je souhaiterois fort avant que vous partiez pour l'armée de jouir de vostre conversation. Si ma lettre vous trouve encore à la maison, ce que je ne crois pourtant pas, apportez, s'il vous plaist, le remerciment que vous avez envoyé au plus Eminent des Cardinaux. Le trés Illustre Ambassadeur la Thuillerie écrit que M. le Comte de Chavigny lui a mandé que vos dernieres lettres lui avoient bien esté rendues, mais qu'il n'avoit point receu les vers. Si j'en avois une copie, je vous épargnerois la peine de les écrire. On va mener à Lion le Duc de Bouillon & les autres qui

di moleſtia. Dux Bullionæus aliique detenti Lugdunum ducuntur, Cantellarius etiam eo ſe confert, ut vota judicum colligat & cauſſam dicat. Rex Duciſſæ comminatus dicitur, ſe Ducis caput miſſurum, ſi cum Hiſpano de præſidio introducendo cogitet. Scripſit illa ut & ſocrus ad D. Landgraviam & Principes Arauſionenſes, ut pro marito intercedant. Functus eſt uterque Princeps officio propinqui. Sed cum magna pars veri lateat, torſit illos, ſe non potuiſſe innocentis partes agere ut voluerunt. Præfectus Perpiniani de capitulatione cogitare cœpit, ſed fruſtrà fuit ubi ſpatium deditionis nimis longum popoſcit. Nullus dubito quin Sabbatho proximo rem confectam habituri ſimus. Salutant Te omnes noſtri. Dabam feſtinanter & vocatus ad prandium, quo intererunt Cordeſius, Volbergius, aliique. Vale & veni. Hagæ 3. Auguſti 1642.

LIX.

ont esté arrestés. Le Chancelier doit aussi s'y rendre pour juger leur affaire avec les autres juges qus ont esté nommés. On dit que le Roi a menacé la Duchesse de lui envoyer la teste du Duc son Epoux, si elle recevoit garnison Espagnolle. Cette Princesse & sa Belle mere ont écrit à Madame la Landgrave & aux Princes d'Orange, afin qu'ils intercedent pour son Epoux. Les deux Princes ont satisfait au devoir de parenté, mais comme ils ne sçavent pas tout ce qu'il y a de particulier dans cette affaire, ils sont fort marris de n'avoir pu agir pour ce Prince innocent, comme ils auroient souhaité. Le Gouverneur de Perpignan avoit commencé de capituler, mais ç'a esté en vain, parce qu'il demandoit un trop long delai pour rendre la place. Je ne doute point neanmoins que Samedy prochain nous ne sçachions la fin de cette affaire. Toute la famille vous saluë. Ecrit à la haste & dans le temps que l'on m'appelle pour disner avec Cordesius, Volbergius, & autres. Adieu, & venez. A la Haie le 3. Aoust 1642.

J. *VICQUEFORT.*

LIX.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Amstelodamum.

AMicorum Cordatissime,
Ex quo lecto adfixus fui nondum calamum in manu habui, hoc tamen officii, cum postulare videris, Tibi amicissimo denegare non possum. Decimus jam est dies, ex quo decumbo. Incepit morbus à febre continua & acutissima, quæ tres priores dies somnum ita inducebat, ut temperare me non potuerim, quod Clarissimus Rumpfius nimiæ repletioni attribuit, cujusque sententiam confirmavit Erefypila, quæ arcem corporis occupans, priorem partem ob tumores & subsequentes pustulas ita deformavit, ut amicum Tuum vix dignoscere potuisses. Jam per divinam gratiam liberatus tam importunis malis, non tantum cum gustu corpus pascere incipio, sed etiam faciem invisentibus amicis monstrare denuò audeo. Itaque

LETTRE LIX.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLEE.

Pour Amsterdam.

MONSIEUR, & trés cher Ami, Depuis que j'ai esté obligé de garder le lit, je n'ai pas encore pris la plume pour ecrire : mais comme vous me tesmoignez souhaiter que je le fasse, & que vous estes mon intime ami, je ne sçaurois vous refuser cette satisfaction. Voici le dixiesme jour que je suis arresté au lit. Mon mal commença par une fievre continue & trés forte, laquelle pendant les trois premiers jours me causa un si grand assoupissement qu'il m'estoit impossible de l'empescher. Le trés Illustre Rumpius attribue cet assoupissement à une trop grande repletion. Il avoit raison comme il a paru par une Eresipele dans tout le corps qui me defigura tellement le visage par des tumeurs & des pustules qui s'y eleverent que vous auriez eu de la peine à reconnoistre vostre ami ; je suis à present, graces à Dieu, delivré de ces maux fascheux & importuns, & non seulement je commence a trouver du goust à ce que je mange, mais j'ose encore me montrer à mes amis qui me viennent

que ſententia craſtino die grabatulum tollere & ambulare, licet non extra cubiculum, viſurus ſcilicet quid bipedes valeant, quid ferre recuſent. Habitamus jam in domo, quæ caret frontiſpicio, ut ſingulis noctibus cuſtodiamur à duobus excubitoribus. Intra menſem videbis nos æquales cum vicinis, qui hactenus fuimus poſtpoſiti, & quaſi ὑστεροι. Quando huc reverteris habebis & domum & dominum domus in meliorem ordinem redactos. Gaudeo iter Tuum Ultrajectenſe ex animo ceſſiſſe. Sed miror Te nullam facere mentionem longiſſimi ſermonis, quem Nobiliſſimus Zulichemius habet in ſua epiſtola de ſcriptis Domini Carteſii. Putabam enim cum tranſmiſſis litteris Te judicium Tuum obiter perſcripſiſſe. Non video quid dicere velit candore iſtius viri nihil eſſe fallacius, item ſimplicitati verborum magnam ſapientiam ineſſe, idque lectores pleroſque fugere. Quantum conjicere poſſum, libentiſſimè vos committeret, quod ego non diſſuaderem, ſi viderem rem tanti momenti. Vale Amicorum dilectiſſime & ſalve cum tota familia. Da-

bam

voir. J'ai resolu de me lever demain & de me promener, mais seulement dans ma chambre, afin de voir si je serai assez fort ou trop foible pour marcher. Nous demeurons maintenant dans une maison qui n'a point de frontispice, de sorte que nous avons toutes les nuits deux gardes. Dans un mois vous nous verrez comme sont nos voisins qu'on a jusqu'à present plus estimés que nous & à qui nous avons esté en quelque maniere inferieurs. Quand vous reviendrez ici, vous trouverez la maison & le maistre en meilleur estat. Je me rejouis que vôtre voyage d'Utreht ait eu le succés que vous souhaitiez, mais je m'étonne que vous ne me marquiez rien du long entretien que vous avez eu au sujet des ecrits de Descartes, & que M. de Zulichem rapporte dans sa lettre. Je ne conçois pas ce qu'il veut dire, qu'il n'y a rien de plus captieux que l'ingenuité de ce personnage, & que dans la simplicité de ses paroles il y a une grande sagesse, que la pluspart de ceux qui le lisent ne comprennent pas. Autant que j'en puis juger, il seroit bien aise de vous commettre tous deux, ce que je ne vous dissuaderois pas, si c'estoit une chose qui en valust la peine. Adieu, Monsieur, & trés cher Ami, je vous baise les mains,

bam è lecto 6. Septembris, 1642.

Perpinianum seriò de deditione tractasse pro certo adfirmatur; remittam cras Hugeniacas.

T. æternùm addictissimus
J. VICOFORTIUS.

LX.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Amplissimo Clarissimoque Viro Domino Gasparo Barlæo Amico summo, Joachimus Vicofortius S.P.D.

Amstelodamum.

SCripsi ad Te è lecto & æger, nunc Dei beneficio atque auxilio Clarissimi Rumphii sanus & restitutus in integrum. Si per vires liceret, ad vos me conferrem, ut mutatione aëris & dulci Tuo alloquio me recreem. Erit hoc fortè intra dies paucos, nisi aliquid ex transverso interveniat. Interea remitto litteras & versus Nobilissimi Zulichemii. In Anglia non amplius libellis sed serio res agitur.

& à toute voſtre famille. Ecrit en mon lit le 6. Septembre 1642.

VICQUEFORT.

On aſſure que Perpignan a capitulé, je vous enverrai demain les ecrits de M. Huigens.

LETTRE LX.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLE'E.

Pour Amſterdam.

MONSIEUR, & trés cher ami,

Je vous ecrivis dernierement eſtant au lit & malade, maintenant je vous ecris me portant bien par la grace de Dieu, & par les ſoins du trés Illuſtre Rumpfius. Si j'avois aſſez de force, j'irois vous trouver pour achever de reſtablir ma ſanté par le changement d'air & par les agreables entretiens que j'aurois avec vous. Cela pourra peut-eſtre ſe faire dans quelques jours, s'il ne me ſurvient point d'empeſchement. Je vous renvois la lettre & les vers du trés Noble Zulichem. On agit tout de bon en Angleterre, & non plus par des libelles. Les troupes du Roi & celles du Parlement ſe ſont battuës à coups de canon & de mouſquet; mais comme les premieres eſtoient inferieures en

tur. Tormentis & sclopetis pugnatum fuit inter copias Regias & Parlamentarias, quarum illæ cum numero inferiores fuerint ab his in fugam fuerunt conjectæ, cum jactura 60. & amplius militum ut & tormentorum aliquot ad loca interiora se recipientes. Doleo optimum Regem, qui potius ab auxilio quam bona caussa destitutus necessitati parere & leges ab iis accipere, quibus dare consueverat, coactus videtur. Arma quæ Regina in hisce Provinciis ære suo coëmit, non ita pridem mandato Ordinum Hollandiæ per Commissarios in Portu Delfensi detenta & Brielam sub custodia deducta fuerunt. Pronum est conjicere quantopere hoc offendet Regem, qui sine iis nihil prorsus contra hostes suos agere potest. Imo quantum hoc displicebit Principi, qui operam suam nusquam claudicare voluit, ut saltem æquissimas concordiæ conditiones Regi fœderato & propinquo procuraret. Non video ob quam caussam Hollandiæ Provincia magis Parlamento quam Regi favet, nisi ut Rempublicam Angliæ libentius popularem, id est, suæ con-

for-

en nombre, elles ont esté mises en fuite avec pertes de soixante quelques soldats & quelques canons, & obligées de se retirer plus avant dans le Pays. Je plains ce trés bon Roi, à qui le secours manque plutost que le bon droit, d'estre contraint, ce semble, de ceder à la necessité, & de recevoir la loi de ceux ausquels il avoit coustume de la donner. Les armes que la Reine avoit achetées de son argent dans ces Provinces ont esté arrestées par des Commissaires suivant l'ordre des Estats de Hollande, & conduites sous une bonne escorte à la Brille. Il est aisé de juger combien le Roi sera choqué de ce procedé, puisque sans ces armes il ne peut rien faire contre ses ennemis; mais combien le Prince en doit-il aussi estre faſché, lui qui n'a rien oublié pour faire à tout le moins obtenir de raisonnables conditions de paix au Roi son Allié & son Parent. Je ne vois pas pour quel sujet la Province d'Hollande favorise plus le Parlement que le Roi, si ce n'est qu'elle aimeroit mieux que l'Estat d'Angleterre fust populaire & conforme au sien, que non pas Monarchique. Je crois que c'est là la seule raison qu'elle ait pour faire que les forces du Roi soient inferieures à celles du Parlement. Vous avez sceu sans doute qu'un Envoyé du Parlement à Messieurs les Estats s'estoit plaint que le Prince avoit envoyé du secours au Roi.

Au-

formem videret quam Monarchicam. Hancque unicam causſam esſe credo, ut vires Regis inferiores Parlamento esſe studeat. Audisti procul dubio à Parlamento quemdam ablegatum apud Ordines, conqueſtum fuisſe de ſuppetiis à Principe Regi latis. Videbimus porrò transmarinas turbas magnas simultates hic concitaturas, quæ forte non facilè extinguentur. In Gallia publica melius ex voto procedunt. Perpiniani Præfectus, qui est Marchio de las Flores d'Avila, ad extremam redactus neceſſitatem tandem in haſce conditiones conſenſit. Ut nono hujus menſis die Urbem & arcem traderet in manus Mareſchallorum Galliæ, niſi ſuppetias interea ab Hiſpanis acciperet. Pacta autem hæc rata fore, ſi auxilia quæ exſpectabat non conficerent numerum duorum millium peditum, mille equitum, & ducentorum curruum ad portandum commeatum. Proximo die Sabbathi fortè de ſucceſſu certiores erimus. Rex Hiſpaniarum cum exercitu erat Cæſaraugustæ, ut & Marchio Taraconſius cum majoribus copiis Taragonæ auxiliis obſeſſis ferendis intenti, cui fini in Portu Roſes etiam deſcenderant 8. millia hominum, qui cum

claſſe

Au reſte ces troubles de par delà la mer ne manqueront pas d'exciter en ce Pays-ci de grandes diviſions qu'il ne ſera peut-eſtre pas facile d'appaiſer. Les affaires de France vont mieux & plus à ſouhait. Le Marquis de las Flores d'Avila Gouuerneur de Perpignan ſe voyant reduit à la derniere extremité a enfin accepté les conditions ſuivantes, que le neuvieſme de ce mois il remettroit la Ville & la Citadelle entre les mains des Mareſchaux de France, ſi dans ce temps-là il n'eſtoit pas ſecouru des Eſpagnols, & meſme encore qu'il fuſt ſecouru, ſi le ſecours ne montoit pas à deux mille hommes de pied, mille chevaux, & deux cens chariots de proviſions de bouche. Peut-eſtre que Samedi prochain nous ſçaurons l'iſſuë de cette affaire. Le Roi d'Eſpagne eſtoit avec ſon armée a Sarragoſſe, & le Marquis de Tarraconſe à Tarragone avec un plus grand nombre de troupes dans le deſſein de jetter du ſecours dans la place. Pour cet effet on avoit debarqué au Port de Roſes huit mille hommes que la flotte d'Eſpagne y avoit conduit. Celle de France eſt dans le Port de Barcelone pour tenir les Catelans dans le devoir. En Italie le Duc de Longueville a aſſiegé Aſti, & le Prince Thomas, Santhia, deux Villes aſſez fortes de Savoie ou plutoſt de Piedmont. On dit qu'on a de-

classe Hispanica appulerant, Gallica in portu Barcinonensi hærente ut Catalaunenses in officio detineat. In Italia Longevillanus Dux obsederat Astam, ut & Princeps Thomas Santhiam, quæ Sabaudicæ vel potius Pedemontanæ ditionis oppida sunt satis munita. Romæ conjurationem detectam dicunt contra personam Pontificis institutam à Lotharingicis & Burgundis, qui hanc ob causam ex Urbe fuerunt relegati. Subortæ etiam fuerunt contentiones & pugnæ inter Hispanos & Lusitanos propter diploma à Pontifice publicatum pro Rege Lusitaniæ, quod nimirum ille pro Rege legitimo agnosci debet, qui anno integro fuisset pacificus possessor Regni. Lugduni examen captivorum & accusatorum instituebatur à Cancellario, nec constat adhuc quem exitum negotium hoc sit habiturum. Non dubitatur Bullionæi Ducem vitam salvam habiturum, si Sedanum, quod receptaculum semper fuit malè affectorum, tradere velit Regi. Non morabor Te diutius sermonibus earum rerum, de quibus aliunde edoctus es. Te optimè valere cum Tuis ex animo voveo. Dabam Hagæ Comitis 14. Septembris 1642.

LXI.

decouvert à Rome une conſpiration tramée par les Lorrains & par les Bourguignons contre la perſonne du Pape, & que c'eſt pour cela qu'ils ont eſté chaſſés de la Ville. Il y eſt arrivé auſſi quelques differends & quelques deſordres entre les Eſpagnols & les Portugais au ſujet d'un Bref du Pape, qui a eſté publié en faveur du Roi de Portugal, portant qu'il devoit eſtre reconnu pour Roi legitime, puiſqu'il avoit joui paiſiblement du Royaume un an entier. Le Chancelier inſtruiſoït à Lion le procés des priſonniers & accuſés. On ne ſçait point encore quelle iſſuë aura cette affaire, mais neanmoins on ne doute pas que le Duc de Bouillon n'ait la vie ſauve, s'il veut ceder au Roi la Ville de Sedan qui a toûjours ſervi de retraite aux malintentionnés. Je ne vous dirai rien davantage ſur ce ſujet, parce que vous en eſtes aſſez inſtruit d'ailleurs. Je vous ſouhaite de tout mon cœur & à toute voſtre famille une parfaite ſanté. A la Haie le 14. Septembre 1642.

J. VICQUEFORT.

LET-

LXI.

J. VICOFORTIO G. BARLÆUS.

POst discessum tuum nihil de te, nihil de rebus tuis intellexi. Si salvus tu, si salva uxor domesticique, salva sunt tibi omnia. Nec peto, ut scribas mihi. Sufficit excusatio una, Gellius ædificat. Favit hactenus ædificanti aër, siccum illum & serenum expertus es, aptissimumque ferruminandis lapidibus. Jam puto in domus apice sudare operas, & pluvia hac tempestate tecto claudi architectum. Ita voveo. Ubi perfecta erit domus, adero censor & hospes. Aderam heri in prandio Domino Wilhelmio à funere Hugenii reduci. Si fuissem isthic, etiam tecum traxissem syrma. Filius meus Parisiis est. Inde Aureliam abiturus, ut promotionem obtineat. Ea impetrata statuit morari Blœsii vel Salmurii. Sed quum in angusto aut præcipiti sunt res Britanniarum Regis? ab exteris & domesticis auxiliis destitutus se arbitrio Pro-

LETTRE LXI.

DE M. G. BARLEE A M. J. VICQUEFORT.

MONSIEUR,

Depuis voſtre depart je n'ai rien appris de vous ni de ce qui vous appartient. Si vous, Madame voſtre chere Epouſe, & vos domeſtiques eſtes en bonne ſanté, tout va bien pour vous. Je ne vous demande point que vous m'ecriviez: c'eſt aſſez que Gellius baſtit, il ne faut point d'autre excuſe. L'air a eſté juſqu'à preſent favorable pour baſtir, vous l'avez eu ſec & ſerain, & trés propre a joindre les pierres les uns aux autres. Maintenant je crois qu'on eſt aprés travailler au faiſte de la maiſon & que l'Architecte a dans ce temps de pluye un toit pour ſe mettre à couvert. C'eſt ce que je ſouhaite de tout mon cœur. Au reſte ſitoſt que la maiſon ſera achevée de baſtir, j'irai en eſtre le Cenſeur & l'hoſte tout enſemble. Je diſnai hier avec M. Paul Wilhem qui eſt de retour de l'enterrement de feu M. Huigens. Si j'avois eſté proche de vous, j'aurois aſſiſté avec vous en manteau long à ces funeraillns. Mon fils eſt à Paris. D'où il doit paſſer à Orleans

pour

Procerum dedat oportet, nisi Deus è machina adsit. Unum omnia contra Tela Latinorum. Sparguntur hic rumores de clade exercitus Regii, capto Rege, occiso Principe Roberto. Sed non ego credulus illis. Etiam nunc dicere habemus:

Victrix causa Diis placuit, sed victa Catoni.

Galli, ut acutissimi sunt, aiunt Bullionæum Ducem dentes sibi eripi passum *Ses dents* *, ut capiti suo consuleret, *pour sauver sa teste*. Nescio, an Gallice hæc efferam. Tu corrige, nam mentem & acumen capis. Raptim 5. Octob. 1642.

LXII.

* *Sedanum; Gallicè Sedan.*

pour prendre ſes degrés ; enſuite de quoi il a reſolu d'aller demeurer à Blois ou a Saumur. Mais que les affaires vont mal & ſont dangereuſes pour le Roi de la Grande Bretagne ! Denué de tout ſecours eſtranger & domeſtique il eſt reduit à ſe ſoumettre à la diſcretion des Grands du Royaume, à moins que Dieu ne vienne à ſon ſecours ; car c'eſt la ſeule reſſource qu'il peut avoir dans ſon malheur. Le bruit court ici que ſon armée a eſté defaite, que lui-meſme a eſté pris priſonnier, & le Prince Robert tué. Mais je ne le ſçaurois croire, & nous pouvons dire encore aujourd'hui, les Dieux ſe ſont declarés pour les vainqueurs, & Caton pour les vaincus. Les François, qui ſont fort ſubtils, diſent que le Duc de Bouillon a ſouffert qu'on lui arrachaſt ſes dents pour ſauver ſa teſte. Vous entendez aſſez cette pointe, ſans qu'il ſoit neceſſaire de l'expliquer. Ecrit à la haſte le 5. Octobre 1642.*

G. BARLE'E.

LET-

* *Il fait alluſion à la ville de Sedan.*

LXII.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Amplissimo Clarissimoque Viro Domino GASPARO BARLÆO; Joachimus Vicofortius S.P.D.

Amstelodamum.

TU, Amicissime Amicorum, humanissima invitatione comitatem ostendis Tuam, nos diuturniore silentio rusticitatem nostram. Vides qaam tardè Aulicismos addiscimus Aulæ licet vicini. Omnino nos confundis, quod adfectus Tui demonstrationem eousque ostendis, ut Conjugem meam Matris Sponsæ partes obituram velis, quod ut sine præjudicio Amitæ velut proximæ agnatæ, fieri non potest, sic pudoris nostri esse non credas velim talem honorem accipere. De adventu nostro nihil adhuc certi statuere possum, cum non tantum profectionis decretum ex Frisico negotio partim pendeat, sed etiam uxor domum undique apertam & familiam tumultuariè ordina-

tam

LETTRE LXII.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLE'E.

Pour Amsterdam.

MONSIEUR,

Vous faites voir vostre honnesteté en nous invitant d'une maniere trés obligeante, & nous, nous faisons voir nostre rusticité par nostre long silence. Vous voyez par là que quoique nous soyons proche de la Cour nous en avons appris fort tard les manieres. Vous nous rendez tout confus en ce que voulant marquer jusques où va l'affection que vous avez pour nous, vous souhaitez que ma femme tienne la place de la Mere de l'Epousée. Comme cela ne se peut faire sans prejudicier au droit de sa Tante Paternelle à qui cela appartient en qualité de plus proche Parente, je vous prie aussi de croire qu'il ne seroit pas bien séant pour nous d'accepter un tel honneur. Je ne puis pas encore vous assurer quand nous serons à Amsterdam, parce que non seulement nostre depart depend en partie de l'affaire de Frise, mais aussi parce que ma femme n'ose pas laisser sa

natam relinquere non audeat. Si venerimus (quod maturè significabo) præter Uxorem non adducam, diversurus apud Laubengerium, licet frater meus Samuel æque ac Nobilissimus Satrapa hospitium prolixè obtulerit. Soror Elisabetha Tibi ingentes agit gratias pro favore & benevolentia, quâ illam dignatus es, nullum officii genus defugitura, ubicunque occasio tulerit. Sponso Sponsæque omnia læta ac fausta precamur. Dum hæc ad Te scribo, traduntur mihi litteræ, quas heri ad me dedisti. Zulichemi Dominum jam pridem de profectione sollicitari, sed per se non stare dicit, ut Amstelodamum eat. Heenflitiæ Dominum nuper loquentem audivide hinnulo vel cervi parte, quam mittere volebat. Inquiram crastino die, quid facturus sit, & quando, ut rationes Tuas instituere possis in tempore. Adibo etiam Nobilissimum Mylium, ut obiter de nuptiis & propensissimo Tuo in illum animo, moneam. Nobilissimo Hoofdio, respondebo, ne qua temerè exspectet Hugenium. Habitamus jam sub tecto, sed nondum rectè tessulato. Lentè admodum processit ædificium, tempestatem li-

maison ouverte de tous costés, ni son menage tout en desordre. Si nous faisons ce voyage, ce que je vous manderai un peu auparavant, je ne menerai que ma femme & irai loger chez Laubengerius, quoi que mon frere Samuel, & le trés Noble Bailli m'ayent offert fort honnestement leurs maisons. Ma sœur Elisabeth vous remercie trés humblement de la bonté & bienveillance que vous lui faite l'honneur de lui marquer, & vous prie de croire qu'elle n'oublira rien pour vous rendre ses services lorsque l'occasion s'en presentera. Elle souhaite à l'Epoux & à l'Epouse toute sorte de satisfaction & de prosperité. Dans le temps que je vous ecris, on me porte vostre lettre dattée d'hier, par laquelle vous me mandez que Monsieur de Zuichem estoit sollicité depuis long-temps de partir, mais qu'il ne tenoit pas à lui qu'il n'allast à Amsterdam. J'entendis dire dernierement à Monsieur d'Heenfliet qu'il vouloit envoyer une partie d'un Cerf ou d'un Faon. Je tascherai demain de sçavoir s'il le fera, & quand, afin que vous puissiez prendre justement vos mesures. J'irai aussi trouver le trés Noble Mylius pour lui donner avis des noces, & l'assurer de vostre affection envers lui. Je ferai réponse au trés Noble Hoofd, afin qu'il n'at-

licet commodissimam nacti fuerimus. De Britanniarum Regis statu variè disseritur. In hoc consentiunt omnes M. S. cum exercitu duodecim millium peditum & quinque equitum recta Londinum contendere, jamque perveniſſe prope Urbem Coventry, quando hostiles copiæ non distabant amplius quam octo milliaribus. Sic ab ortu & occasu nuncios de magni momenti successibus exspectamus. Interea hac vesperâ tripudiis celebrabit Princeps Guillelmus natalem uxoris. Non te detinebo tædiosa narratione earum rerum, quæ in Germania geruntur, cum illæ vobis sunt cognitissimæ, prius quam ad nos deferantur. Te Tuosque, inprimis Sponsum & Sponsam, plurimum salvere & valere rogo. Dabam Hagæ Comitis 14. Novemb. 1642.

LXIV.

tende pas en vain Monsieur Huygens. Nous demeurons à present sous un toit, mais qui n'est pas encore couvert. Le bastiment s'est fait fort lentement, quoique nous ayons eu un temps fort commode. On parle diversement de l'estat des affaires du Roi de le Grande Bretagne; mais tous conviennent en ceci que sa Majesté Britannique marchoit droit à Londres avec un Corps de douze mille hommes de pied & de cinq mille Chevaux, & qu'elle estoit deja arrivée prés de Coventry, lorsque les troupes ennemies n'en estoient eloignées que de huit milles. Ainsi nous attendons de l'Orient & de l'Occident des nouvelles de quelque action de grande importance. Cependant le Prince Guillaume donnera ce soir un bal pour celebrer le jour de la naissance de son Epouse. Je ne m'arresterai pas à vous faire un recit ennuyeux des affaires d'Allemagne, puisque vous les sçavez avant nous. Je vous souhaite le bon jour & une parfaite santé, de mesme qu'à toute vostre famille, & sur tout aux nouveaux mariés. A la Haie le 14. Novembre 1642.

J. VICQUEFORT.

LXIV.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Amstelodamum.

AMpliſſime Clariſſimeque Vir, Per anguſtiam temporis non licet niſi tribus verbis Te alloqui. Super negotio Nuptiarum cum D. Henſlitio diſſerui, ut ſcirem quid venaticiad Te mitteret, & quando, ne ſumptus fiant interea inutiles. Reſpondit ſe craſtino vel perendiè miſſurum Hinnululum, ac tres vel quatuor lepores. Spem fecit præſentiæ ſuæ, ſed nihil fido iſtiuſmodi pollicitationibus. Sufficit ut mittat ea, quæ memoriam abſentis refricare poſſint. Procul dubio diſceſſus Reginæ impedimento ipſi erit, & fortaſſe mihi, ne quid de occupationibus dicam. Perſuadeas Tibi interea velim, Te a me monitum iri de itinere vel manſione. Dabam Hagæ feſtinanti admodum calamo. 16. Novemb. 1642.

Tibiaddictiſſimus
Vicofortius.

LXV.

LETTRE LIV.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLEE.

Pour Amsterdam.

MONSIEUR,

Le peu de temps que j'ai, fait que je ne vous écris que trois mots. J'ai entretenu M. d'Heensliet sur les Noces pour voir quelle venaison il vous enverroit, & quand il auroit dessein de vous l'envoyer, afin qu'en attendant vous ne fassiez point de depenses inutiles. Il m'a dit qu'il vous enverroit demain ou aprés demain un Faon, & trois ou quatre lievres. Il m'a fait esperer qu'il assisteroit à ces noces, mais je ne fais pas beaucoup de fonds sur ces sortes de promesses. Il suffit qu'il envoye ce qui pourra vous faire penser à lui dans son absence. Le depart de la Reine lui sera sans doute un obstacle à son dessein & peut-estre à moi, pour ne vous rien toucher de mes occupations. Je vous prie cependant d'estre persuadé que j'aurai soin de vous faire sçavoir, si j'irai ou si je resterai ici. Ecrit à la haste, à la Haie le 16. Novembre 1642.

VICQUEFORT.

LXV.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Amſtelodamum.

AMpliſſime Clariſſimeque Vir,
Licet recens à convivio Nobiliſſimi Zulichemii non poſſum, quin tribus verbis Tibi dicam nos perſiſtere adhuc in ſententia Sabbatho proximo ad vos eundi, niſi cauſſa ſontica impediat. Dominus de Heenfliet in prandio repetiit ſe die Solis hinc abiturum conſtituiſſe, ſed timere ne Reginæ diſceſſus, quem in diem Jovis proximum diſtuliſſe dicitur, propoſitum rumpat. Optimus ſenex Mylius nudiuſtertius circa undecimam veſpertinam fato ceſſit, ita ut accedere eum non liceat, nec antea licuerit per occupationes. Uxor craſtino die vel perendie braſſicam floratam mittet, nihil præterea quod mittat habens, quo gratificari vobis poſſit. Vale cum Sponſo, Sponſa & cæteris filiabus, neque amare perge.

Dabam

LETTRE LXV.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLEE.

Pour Amsterdam.

MONSIEUR,

Quoique je ne fasse que de revenir du festin de Monsieur de Zulichem, je ne sçaurois m'empescher de vous dire en trois mots que nous sommes encore dans la resolution de vous aller trouver Samedi prochain, à moins que quelque mal ne nous en empesche. Mr. d'Heenfliet dit derechef pendant le disné qu'il avoit resolu de partir d'ici Dimanche, mais qu'il craignoit que le depart de la Reine, qui avoit esté remis à Jeudi prochain, ne l'empeschast d'executer son dessein. Le trés bon Vieillard Mylius mourut avant hier sur les onze heures du soir, de sorte que je ne puis plus lui parler, comme je ne l'avois pu auparavant à cause de mes occupations. Son Epouse vous enverra demain un Chou-Fleur, qui est tout ce qu'elle peut faire pour vostre satisfaction. Je vous baise trés humblement les mains de mesme qu'au Fiancé, a la Fiancée, & à vos au-

Dabam festinanter 19. Novembris 1642.

Tibi omni officio addictissmus
Vicofortius.

LXVI.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Amplissimo Clarissimoque Viro Domino Gaspar Barlæo, J. Vicofortius S. P. D.

NIsi vererer, Amicorum optime, offensionem Tuam, prorsus sententiam de profectione abjicerem. Tot obruor occupationibus, tot distrahor impedimentis. Post hodiernum colloquium super negotio Frisico aliud in crastinum instituerunt Ordines de re nobis adhuc incognita. Inde ad Principem eundum erit, ut & ipsi explicemus, quæ Illustrissima Princeps nostra nobis demandavit, sunt & alia mihi agenda, quæ ad œconomiam resque familiares spectant, ita ut vix cogitare ausim de abitione ante vesperam crastinam. Fortè & iter illud non placebit uxori, sed rejiciendum erit in matutinam sequentem. Sed si & tunc

res filles. Continuez-moi, s'il vous plaist, vostre amitié. Ecrit a la haste le 19. Novembre 1642.

VICQUEFORT.

LETTRE LXVI.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLEE.

MONSIEUR, & trés cher Ami, Si je ne craignois de vous fascher, j'abandonnerois entierement le dessein de partir tant je suis occupé d'affaires & tant je trouve d'obstacles. Aprés la conference que que j'ai eu aujourd'hui touchant l'affaire de Frise, Messieurs les Estats en ont resolu une autre pour demain au sujet de quelque chose qui ne vous est pas encore connuë. Delà il faudra aller trouver le Prince, pour lui expliquer ce dont nostre trés Illustre Princesse nous a chargés. J'ai encore d'autres choses à faire qui regardent le menage & le domestique, de sorte que je n'ose presque pas me promettre de partir avant demain au soir. Peut-estre mesme que ce voyage ne plaira point à ma femme, & qu'il faudra remettre à partir jusqu'au lendemain matin. Mais si nous ne le

tunc non expediat proficiſci, quid porrò judicabis? Nihil ſiniſtri ſpero, ſed conjecturum facile, nos retineri à cauſſa ſontica & legitima. Manet interea mens hinc abeundi, ſed tamen rem ingentem præſtabimus, ſi die Dominica circa ſextam veſpertinam nos ſiſtere vobis poſſimus. Regina diſceſſum parat in diem Jovis proximum, cujus cauſa etiam die Martis diſcedendum erit, ſi Amſtelodamum eamus. Nam & Majeſtati ſuæ obſequia mea non poſſum non offerre, & ſimul omnia fauſta precari in reditum in Regnum. Si ad vos venero, coràm docebo omnia, quæ litteræ cras adferent, ſi non litteris & ſimul excuſatione contentus eris. Interea me vobis omnibus commendo. Dabam raptiſſimè Hagæ Comitis 21. Novemb. 1642.

Braſſica florita mittetur cras cum Scapha ordinaria, hodie ob impedimenta non licuit, erunt numero duodecim.

LXVII.

pouvons pas faire pour lors, qu'est-ce que vous penserez? rien de desavantageux, à ce que j'espere, mais seulement que vous conjecturerez, que quelque accident ou raison legitime nous aura retenus. Cependant je suis toûjours rrsolu de partir d'ici, mais neanmoins nous aurons beaucoup fait, si nous pouvons estre Dimanche sur les six heures du soir avec vous. La Reine se dispose à partir Jeudi prochain, ce qui fera aussi que nous partirons Mardi, si nous allons à Amsterdam: car je ne puis pas me dispenser de rendre mes devoirs à sa Majesté, & de lui souhaiter un heureux retour dans son Royaume. Si je vais vous voir je vous dirai à tous ce que les lettres de demain auront apporté, sinon vous vous contenterez de celle que je vous écrirai & tout ensemble de mes excuses. Cependant je me recommande à vous tous. Ecrit à la haste, à la Haie le 21. Novembre 1642.

On enverra demain les Choux-fleurs par la barque ordinaire, on ne l'a pu faire aujourd'hui à cause de quelques empeschemens qui sont survenus. Il y en aura douze en tout.

LET-

LXVII.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Amplissimo Clarissimoque Viro Domino Gasparo Barlæo, Joachimus Vicofortius S.P.D.

SErò nimis de officio præstando cogitas, Amicissime Barlæe: jam dudum enim Nobilissimi Mylii Exsequiæ celebratæ sunt. Si Epitaphium vel carmen scripsisti memoriæ defuncti, beabis me, si exemplar ad me miseris. De Epithalamio maximas ago gratias. Quæ ad alios pertinuerunt per Leonhardum probè curata sunt. Vidimus hic superiore septimanâ Nobilissimum Dominum Satrapam unà cum Creusa, sed quasi per transennam. Incidebat illorum adventus circa meridiem, ita ut excepti non fuerint nisi prandio valde mediocri, imo tali à quo Judæus Apella merito abstinuisset. A prandio lustravimus ædes Zulichemii, ubi cum Dominus abesset, sperata voluptate frustrati fuerunt. Reversi domum, absque ulla

LETTRE LXVII.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLEE.

MONSIEUR, & trés cher Ami, Vous penſez trop tard à vous acquitter de voſtre devoir, puiſqu'il y a deja long-temps que le trés Noble Mylius eſt enterré. Si vous avez fait un Epitaphe ou un Chant à ſa memoire vous me ferez plaiſir de m'en envoyer une copie. Je vous remercie trés humblement de l'Epithalame que vous m'avez envoyé. Pour ce qui eſt de ceux qui eſtoient pour d'autres, Leonard a eu le ſoin de faire ce qu'il falloit. Nous viſmes ici la ſemaine derniere le trés Noble M. le Bailli avec ſa Creüſe, mais ſeulement comme en paſſant. Ils arriverent environ Midi, de ſorte que nous ne puſmes leur donner qu'un diſné fort mediocre, & meſme tel que le Juif Apella n'auroit pas voulu prendre. Aprés le diſné nous avons eſté voir la maiſon de M. de Zulichem, mais comme il n'y eſtoit pas, ils ont eſté privés de la ſatisfaction qu'ils s'attendoient d'avoir. Eſtant de retour à la maiſon, ils s'en ſont auſſitoſt & ſans s'arreſter allé à la barque de Delft. Monſieur

ulla mora ad Delphenſem Scapham ſe contulerunt. Poſtero die cum Zulichemius hoc reſciviſſet impatientiam moræ & diſceſſum valdè accuſavit, nunquam ſibi imaginatus, ſine ſalutatione abituros fuiſſe illos, qui occupatiſſimi hominis iter Amſtelodamenſe tam larga inſtantia urgere viſi ſunt. Dankertium craſtino die commendabo non ſolum apud D. Graphiarium, ſed etiam quoſdam ex Ordinibus. De negotio Frifico non habeo quod ſcribam. Poſt colquia aliquot re infecta finivimus, cum ſine detrimento armorum Celſiſſimæ Dominæ Landgraviæ, in præſidii egreſſum conſentire non potuerimus, ita ut omnia iſtic manſura ſint in priſtino ſtatu, donec felicior aliquis ſucceſſus alia hoſpitia nobis dederit. De Reginæ diſceſſu altum eſt ſilentium; ſive ſit ob adverſum Æolum, ſive ob adverſam fortunam, equidem non facile judicabo, licet in Aula nil niſi proſpera & læta prædicent. Ut ut ſint, pro certo creditur, falſiſſimum fuiſſe rumorem, qui ſpargebatur de morte Principum Palatinorum. Non dubito quin de duabus navibus à Rege Daniæ Caſtellum

ſieur de Zulichem l'ayant ſceu le lendemain, ſe plaignit fort de leur impatience, & de leur retour precipité, ne pouvant pas s'imaginer que des perſonnes qui teſmoignoient depuis long-temps preſſer avec tant d'inconſtance un homme auſſi occupé que lui de venir à Amſterdam, s'en ſoient allé ſans l'avoir veu. Je recommanderai demain Dankartius non ſeulement à M. Graphiarius, mais auſſi à quelques-uns de MM. les Eſtats. Pour ce qui eſt de l'affaire de Friſe je n'ai rien à vous mander. Aprés quelques conferences nous nous ſommes ſeparés, ſans l'avoir terminée, parceque nous n'aurions pu conſentir à la ſortie de la garniſon ſans prejudicier à ſon Alteſſe Madame la Landgrave, de ſorte que toutes choſes demeureront dans leur premier eſtat juſques à ce que quelque plus heureux ſuccés nous faſſe trouver une autre demeure. On ne parle du tout point du voyage de la Reine, je ne ſçaurois bien vous dire ſi c'eſt à cauſe du vent contraire, ou à cauſe de ſa mauvaiſe fortune, quoi qu'à la Cour on ne diſe rien que d'avantageux & d'agreable pour ſa Majeſté. Quoiqu'il en ſoit à cet égard, on tient pour aſſuré que le bruit qui s'eſtoit repandu de la mort des Princes Palatins eſt trés faux. Je ne doute point que vous n'ayez oui dire que le Roi de Dannemarc avoit

fait

lum novum unà cum Vicario Ulefeltio transmissis inaudiveris. Hic licet Legati nomine missus pacis conditiones Regi & Parlamento propositurus sit, nullum tamen est dubium, quin ob consanguinitatem Domini sui & auctoritatem Regiam, quam procul dubio defendet, pluribus erit suspectus. Multa Parisiis scribuntur de rebellione in Regno Mexicano exorta, cui fidem adhibere nondum audeo, licet Anglum quemdam, qui vigesimo die Novembris profectus fuit, hæc retulisse dicant. Vale, Vir Amplissime, & salve cum tota familia. Dabam Hagæ Comitis 8. Decemb. 1642.

LXVIII.

fait partir pour Newcastel deux vaisseaux avec le Lieutenant Amiral Ulefelt; mais quoi que ce Seigneur soit envoyé pour en qualité d'Ambassadeur proposer des conditions de paix au Roi & au Parlement, il ne faut pas neanmoins douter qu'il ne soit suspect à plusieurs, à cause de la parenté de son Maistre, & de l'autorité Royale qu'il soutiendra indubitablement. On écrit beaucoup de choses de Paris touchant la revolte qui est arrivée dans le Royaume de Mexique. Je n'ose pourtant pas y ajouter encore foi, quoi qu'on dise qu'un Anglois qui estoit parti de Madrid le vingtiesme de Novembre a apporté cette nouvelle. Adieu, Monsieur, je vous baise trés humblement les mains & à toute vostre famille. A la Haie le 7. Decembre 1642.

J. VICQUEFORT.

LXVIII.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Amplissimo Clarissimoque Viro D. Gasparo Barlæo Amico incomparabili, Joachimus Vicofortius S. P. D.

Amstelodamum.

NObilissimus Mullerius, qui hasce ad Te perferet, ex Amicorum meorum numero est, & quidem illorum, qui ob egregias animi dotes atque virtutes ab omnibus bonis amari debent. Itaque amicitiam Tuam ultrò expetenti non potui non illam interventu meo conciliare, nullus dubitans quin obvium istum adfectum exosculaturus sis atque ex humanitate accepturus, qua meretur. Clarus jam pridem legationibus apud Cæsarem aliosque Magnates, idem quoque munus per menses aliquot apud Ordines Fœderatos sustinuit, quo ritè perfuncto demum ad Hamburgenses suos reditum parat, ubi cum Ordinis sit Senatorii & Patricii, ac inter opulen-

LETTRE LXVIII.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLE'E.

MONSIEUR, & trés cher Ami,

Le trés Noble Mullerius qui vous portera cette lettre, eſt du nombre de mes amis, & meſme de ceux qui à cauſe de leurs belles qualités & de leurs vertus doivent eſtre aimés de tous les gens de bien. Comme il recherche de lui-meſme voſtre amitié, je n'ai pu lui refuſer mon entremiſe pour lui procurer, ne doutant point que vous ne repondiez à cette avance pleine d'affection, avec toute l'honneſteté qu'elle merite. Illuſtre depuis long temps par ſa qualité d'Envoyé auprés de l'Empereur, il a encore fait pendant quelques mois la meſme fonction auprés de Meſſieurs les Eſtats Generaux des Provinces Unies, dont s'eſtant trés bien acquitté, il ſe diſpoſe enfin à retourner à Hambourg ſa Patrie. Comme il eſt Senateur Patricien, & un des plus riches de meſme qu'un des plus ſçavans de ſa Ville, vous pouvez aiſement juger delà avec combien de gloire il tiendra ſon rang. S'il vous demande

une

lentissimos doctissimosque habeatur, facile Tibi erit conjicere quanto splendore dignitatem suam tueri possit. Si quam à Te postulet inscriptionem in Tumulum amici cujusdam, quæso ipsi faveas in re honestissima, nec tantillum laboris denegas viro laudatissimo, quibus gratitudinem claudicare nusquam sentis. De Principe nihil inaudivimus, nisi cum exercitu trajeciſſe in oram illam Flandriæ, ubi est munimentum Philippinæ; promota illinc fuerunt castra Assenedum versus, ubi cum munire illa inceperint, verisimile est nihil quod operæ pretium sit tentatum iri, nisi ut hostium vires divertantur, ne durante Thæodonis Villæ obsidione irruptionem faciant in Galliam. Franciscus de Melos quinto hujus mensis die cum præcipuis Ducibus fuit in munimento, quod Gandavi Sassum indigitant, unde crebræ tunc fiebant explosiones tormentorum, sed absque detrimento. Insequenti die Gandavo Brugas se contulit cõmitatus quadraginta equitum cohortibus. Jamque tota Provincia in armis esse dicitur, quod spem obsidionis vel expeditionis nostris adimit. Cum ædes meæ jam sint confectæ, nihilque ad recipiendum

gra-

une inscription pour mettre sur le tombeau d'un de ses amis, je vous prie de lui accorder une chose si raisonnable, & de ne pas refuser à une si honneste personne un petit travail dont vous verrez qu'il ne sera pas ingrat. Nous n'avons rien ouï dire du Prince, sinon qu'il a esté debarquer avec son armée au Fort Philippine sur la Coste de Flandre. Son Camp s'estend vers Assenede, & quand il sera fortifié, il y a apparence qu'on n'entreprendra rien de considerable, & qu'on se contentera de faire diversion des forces des ennemis, de crainte que pendant le siege de Thionville, ils ne fassent une irruption en France. François de Melo alla le quatriesme de ce mois avec les principaux Generaux à la Forteresse qu'on appelle le Sas de Gand, d'où l'on tira dans ce mesme temps plusieurs coups de canon, mais qui ne firent aucun dommage. Le lendemain il se rendit de Gand à Bruges avec quarante Regimens de Cavallerie. On dit que la Province est deja toute en armes, ce qui fera perdre aux nostres l'esperance de faire un siege ou quelqu'autre entreprise. Comme ma maison est à present parachevée & qu'il n'y manque rien pour y recevoir mes agreables hostes, je vous prie de faire en sorte que vous puissiez engager le trés Noble Bailli à venir, au plustost avec son Epouse, ses

fils,

gratissimos hostes desideretur, id velim suada Tua apud Nobilissimum Satrapam efficias, ut cum uxore, filiis & filiabus, una Tecum quamprimum veniat. Non desunt cubicula, nec lecti, nec carrucæ, nec equi. Si cibus & potus non fuerint delicatiores, deambulationibus & alloquiis id largiter compensabimus. Dabam raptissimè Hagæ Comitis 8. Quintil. 1642.

LXIX.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Amplissimo Viro D. Gasparo Barlæo Amico summo, Joachimus Vicofortius S. P. D.

MItto, Amicissime Vir, & litteras & versus Nobilissimi Zulichemii. Quas in castris exaratas vides sesamo & papavere sparsæ sunt, quos in Urbe & quidem in Aula, aceto & bile, ut diceres Palladem armatam mitiorem esse, quam ubi hastam & galeam deposuit. Habebam, quod Tuo nomine ad aculeos hodie reposuissem. Sed obstitit luctus & ingens, quam ex Marchionis Gervii morte concepi, tristitia. Occubuit

fils, ses filles, & vous avec eux. Nous ne manquerons pas de chambres, de lits, & de Caroſſes. Si les viandes & la boiſſon ne ſont pas des plus delicates, nous recompenſerons largement cela par la promenade & par la converſation. Ecrit fort à la haſte, à la Haie le 8. Juillet 1943.

LETTRE LXX.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLEE.

JE vous envois, Monſieur & trés cher Ami, la lettre & les vers du trés Noble Zulichem. Vous verrez que la lettre qui a eſté faite à l'armée, eſt meſlée de ſeſame & de pavot, & que les vers qui ont eſté faits à la Cour ſont pleins de vinaigre & de bile, en ſorte que vous diriez que Pallas eſt plus douce avec ſes armes que quand elle a quitté ſa lance & ſon caſque. J'avois dequoi repondre aujourd'hui en voſtre faveur aux mots piquans qu'on a avancés contre vous. Mais je n'ai pu le faire à cauſe du deuil, & de l'extreme triſteſſe que j'ai eu de la mort du Marquis de Gerri. Ce jeune Seigneur qui eſtoit ſi genereux a eſté tué non d'un coup de mouſquet ou de canon,

buit maximi animi juvenis non ictu Sclopeti, non tormenti, sed lapidis, qui brepitu cuniculi improvidè à fossoribus accensi prosiliens milites suos hortantem prosternit & in ipso ætatis flore, quippe vix attingentem vigesimum sextum annum exanimavit. Hunc acerbissimum casum ut tota aula impensè dolet, ita me ob intimam, quâ me dum vixit, dignatus est amicitiâ, oblivisci non facilè potest. Magno mihi solatio esset, si à Musa Tua impetrare possem in effigiem tanti juvenis. Ut obiter scias qualis fuerit, operæ pretium erit pauca dicere, quæ ad commendationem illius spectant. Vix annum vigesimum ætatis egressus fuerat, quin Prætorianorum Tribunus in Patris adhuc viri locum suffectus, audierit, & simul promissa fuerit Caudomensis Præfectura post obitum Parentis. Ex quo bellum erectum fuit inter Gallos & Hispanos nullus præteriit annus, quin specimen ediderit & strenui militis & egregii Ducis. In obsidione Fontarabiensi ita se se gessisse omnes confitentur, ut licet irrita illa fuerit (incertum an virtute hostium an ignavia Gallorum) ille tamen

mais d'une pierre qu'une mine à laquelle on avoit mis le feu à l'impourveu, a fait sauter, & qui l'a renversé mort comme il exhortoit ses soldats, & qu'il estoit dans la fleur de son âge, puisqu'il n'avoit pas encore atteint vingt-six ans. Comme toute la Cour est extremement affligée d'un accident si fascheux, aussi il ne m'est pas facile de l'oublier, à cause de la grande amitié qu'il a euë pour moi pendant son vivant. Ce me seroit une grande consolation, si je pouvois obtenir de vostre Muse qu'elle voulut faire le portrait de ce jeune Seigneur si accompli. Afin que vous sçachiez quel il a esté, il est necessaire de vous dire quelque chose de ce qui fait à sa louange. A peine estoit-il hors de sa vingtiesme année, qu'il apprit qu'on l'avoit fait Capitaine aux Gardes en la place de son Pere encore vivant, & qu'on lui avoit promis le Gouvernement de Caen aprés la mort de son Pere. Depuis que la guerre fut commencée entre les François & les Espagnols, il ne se passa point d'année, qu'il ne donnast des marques d'un vaillant soldat & d'un grand Capitaine. Tout le monde avouë qu'au siege de Fontarabie il se comporta d'une maniere que quoique cette expedition ne reüssit pat (soit que cela vint du courage des ennemis ou de la lascheté des François, ce qui est incertain) il s'y

men gloriosè & tribus ni fallor vulneribus discessit. Quanto cum honore, cum Atrebatum ab Hispanis obsessum erat, pugnaverit, ex eo liquet, quod captus ab iis non fuerit nisi duodecim vulneribus confossus. Sæpius puto Te ex me audiisse captivorum tunc unà cum Nobilissimo Aiguebrio Gandavum deductum, ibique in arce per aliquot menses detentum, postea cum magni nominis Hispano commutatum fuisse. Postrema hac & funesta obsidione Theodonisvillana, illum vigilantia, alacritate, & fortitudine nemini Ducum cessisse omnes litteræ loquuntur. Spirabat alta generosissimus juvenis, & segniter se rem gerere putabat, nisi heroicis factis quotidie ad maiora se natum ostenderet. Sed invidit Parca istam felicitatem, cum jam deditio urbis instaret. Si, Amicissime Virorum, præclarorum illa factorum gloria meretur clarorum ingeniorum encomia, ne quæso tam mascula virtus præconio Tuo careat. Habebis D. Zulichemium & me pro officio obstrictissimos. De Theodonisvilla nihil certi adhuc constat. Antuerpiensium quædam litteræ deditionem adfirmant, quædam dubiosè loquuntur. Priores urbem

acquit neanmoins beaucoup de gloire, y ayant si je ne me trompe receu trois blessures. On sçait avec combien de gloire il combattit lors du siege d' Arras par les Espagnols, puisque ceux-ci ne le prirent qu'aprés qu'il eut esté percé de douze plaies. Je crois que vous m'avez souvent ouï dire qu'aprés avoir esté fait prisonnier il avoit esté mené à Gand avec le trés Noble Aigueberius, & qu'ayant esté detenu pendant quelques mois dans le Chasteau de cette Ville, il avoit ensuite esté eschangé avec un Espagnol de grande qualité. Enfin suivant toutes les lettres, à ce dernier & funeste siege de Thionville, il n'a cedé en vigilance, en bravoure, & en courage à aucun des Chefs. Ce trés genereux Seigneur avoit l'ame elevée, & croyoit n'avoir pas assez fait, s'il ne tesmoignoit tous les jours par des actions heroïques qu'il estoit né pour quelque chose de plus grand. Mais la Parque lui a envié ce bonheur dans le temps que la Ville estoit sur le point de se rendre. Si la gloire de tant d'illustres actions merite les louanges des beaux esprits, je vous prie, Monsieur, vous qui estes le plus obligeant de tous les amis de ne pas refuser les vostres à la memoire d'un Seigneur d'un courage, & d'un merite distingué. Monsieur de Zulichem & moi vous en serons fort obligés. Tou-

chant le siege de Thionville, il n'y a encore rien de certain. Quelques lettres d'Anvers marquent que la ville estoit renduë; d'autres lettres en parlent douteusement. Les premieres disent qu'elle avoit esté emportée le neuviesme de ce mois à un septiesme assaut. J'ai dessein d'aller à Amsterdam vers la fin de cette semaine, s'il ne me survient point d'empeschement. Nous y resterons assurement quelques jours & y attendrons le retour du Baillis s'il n'est pas à Muyde. Cependant je vous souhaite de tout mon cœur & à toute vostre famille une bonne & heureuse santé. A la Haie le 16. Aoust 1643.

Les sœurs Treslongie vous saluent trés humblement. La plus jeune attend réponse de de vostre fille Anne.

LETTRE LXXI.

DE M. G. BARLE'E A M. J. VICQUEFORT.

MONSIEUR,

Vous avez quelquefois fait un plus grand crime que celui d'avoir ouvert la lettre de mon ami du Pays de Liege. Le crime que je veux dire est au sujet de la lettre que j'ecri-

illud nempe, quod litteras ad Nobiliſſimam Viduam miſſas pro Tuo in me jure (ut facinus credas veniale eſſe) citius ab aliis legi ſiveris, quam ab ipſa. Hoc nefas, quale quale eſt, plurium oſculorum abſtinentia expiari debebat. Nihil mihi arcani eſt cum Eburonum Agente: cum Viduis multum, idque ineffabile. Sunt ſua Theologis, Chymicis, Politicis, Medicis myſteria, adde & viduis, quæ non minus ſilentio involvi oportet, quam quæ in aurem Presbytero dicuntur. Mira ſcribis de Gallorum menſis, quibus excepti ſunt Principes noſtri. Si illas vidiſſem, exclamaſſem fortè cum Ergaſilo apud Plautum: Quanta peſtis pernis accidit, quanta labes larido, Quanta ſumini abſumedo, quanta callo calamitas, Quanta laniis laſſitudo, quanta porcinariis! Fruſtra ingenium in cerebri panniculis hactenus quæſivimus: in gula, in ventre, in abdomine quærendum. His non minus ingenioſi ſumus, quam ea parte, qua ſapimus. Non ſingulas aves patinæ, ſed avium exercitus exhibuere. Vix nata animalia ceſſere in paſtum, & naturæ

vois à une trés Noble Veuve, & que par le pouvoir que vous avez sur moi, afin que vous soyez persuadé que la chose est pardonnable, vous avez souffert que d'autres l'eussent avant cette Dame. Ce crime tel qu'il soit devoit estre expié par une abstinence de plus d'un baiser. Je n'ai rien de particulier avec l'Agent du Pays de Liege, mais j'en ai beaucoup, & mesme que je ne puis dire avec les Veuves. Les Theologiens, les Chimistes, les Politiques, les Medecins, & les Veuves mesmes ont leurs mysteres qui ne doivent pas moins êstre secrets que ce qu'on dit à l'oreille d'un Confesseur. Vous nous ecrivez des merveilles des Tables Françoises, où nos Princes ont esté regalés. Si je les avois veuës je me serois peut estre écrié avec Ergasile dans Plaute: ô quelle peste pour les jambons & pour le lard! quel degast pour les testes & les eschinées de truyes! quelle peine pour les bouchers & pour les vendeurs de chair de pourceau. C'est en vain que nous avons jusqu'a present cherché l'esprit dans quelqu'une des pellicules du Cerveau: il le faut chercher dans la gourmandise, & dans le ventre, qui nous rendent aussi ingenieux que la partie par laquelle nous sommes sages. Les plats n'auront pas contenu un oiseau seul, mais une armée d'oiseaux. A peine les animaux

turæ matris moras antevertit erudita fames. Geometricè ordinantur, quæ minus Geometrice comeduntur. Ut etiam ſecula noſtra Apitios habeant, quibus longiore collo opus, ut fruantur diutius. Sed dandum hoc viris principibus & magnis, qui Regis ſui majeſtatem non bellis ſolum & armis, ſed menſis etiam explicant. Quam vellent Hagienſes Tui, Monaſterii prandere Legatos, ut habeant, quod comedant liberalius, & minus caro. Jam pretioſius vivunt ob paucorum magnificentiam, ut rivulis ac torrentibus ſuus decedit liquor magnorum fluminum voracitate. Ego tam feliciter Illuſtriſſimos Legatos velim crudas Principum Europæorum lites emollire, quam rem cibariam feliciter perfecere Francorum magiri. Sed jocorum ſatis. Danus ringitur. Suecus intra Cimbricæ Cherſoneſi limites ſtringitur. Pax Monaſterienſis à variis variè fingitur. Britannia ſcinditur. Italia in novas partes diſtinguitur. Caſtellæ Rex contemnitur. Gallia victrix pingitur. Ego fauſta Tibi omnia, mi Vicoforti, & proſpera voveo, & cum uxore & familia omni ſal-

ſont-ils nés qu'ils ſervent à noſtre nourriture, & que la faim habile previent la nature qui lui ſemble trop tardive. On ſert avec ſymetrie, ce que l'on mange ſans aucun ordre : & enfin on peut dire que noſtre ſiecle a des Apitius qui auroient beſoin d'un cou plus long, pour ſatisfaire plus long-temps leur gourmandiſe. Mais il faut pardonner ces choſes aux Grands & aux perſonnes diſtinguées, qui veulent faire paroiſtre la grandeur & la majeſté de leur Roi non ſeulement à la guerre & par les armes, mais encore à table & dans les repas. Vos Meſſieurs de la Haie ſouhaiteroient fort que les Deputés qui ſont à Munſter euſſent dequoi ſe traitter plus honneſtement & à meilleur marché. Comme il y en a peu qui ſoient fort magnifiques, ils vivent à preſent avec plus de ſplendeur, de la meſme maniere que l'eau des ruiſſeaux & des torrens ſe perd en ſe joignant à celle des grands fleuves. Pour moi je ſouhaiterois que tous ces Illuſtres Deputés fuſſent auſſi heureux à terminer les differends & les ſanglantes diviſions des Princes de l'Europe, que les Maiſtres d'Hoſtel de France l'ont eſté à faire appreſter leurs feſtins. Mais c'eſt aſſez badiné. Les Suedois ſont reſſerrés dans la Cherſoneſe Cimmerienne. Chacun fait la paix de Munſter à ſa mode. L'Angleterre eſt de-

salvere & benè rem gerere jubeo. Amstelodami 17. Feb. 1644.

G. BARLÆUS.

LXXII.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Amplissimo Clarissimoque Viro D. GASPARO BARLÆO, Joachimus Vicofortius S.P.D.

Amstelodamum.

GRatias ago maximas, Amicissime Vir, ob rerum mearum, quam geris, curam. Sacculus nummorum tradi potest fratri meo Gasparo, sed oleum palmæ, uti & piper album manebit apud Te, nisi incommodum erit, per septimanam aut alteram, ubi occasio erit ea mittendi Rothomagum. Aquam Spadanam nondum gustavi per incuriam, vel potius per negligentiam. Novi nihil habemus, quod curiositati

Tuæ

chirée par plusieurs factions. L'Italie est divisée en plusieurs partis. Le Roi d'Espagne est mépriſé. La France est representée victorieuse & triomphante. Pour moi, Monsieur, je vous souhaite de meſme qu'à Madame voſtre chere Epouſe & à toute voſtre famille, toute ſorte de bonheur & une parfaite ſanté. A Amſterdam le 17. Fevrier 1644.

G. BARLE'E.

LETTRE LXXII.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLE'E.

Pour Amſterdam.

JE vous rends trés humbles graces, Monſieur & trés cher Ami, du ſoin que vous prenez de ce qui me touche. Vous pouvez donner le ſac d'argent à mon frere Gaſpar, mais pour l'huile, les Dattes, & le poivre blanc, je vous prie, ſi cela ne vous incommode point, qu'ils reſtent chez vous juſqu'à une ſemaine ou deux que j'aurai la commodité de les envoyer à Rouen. Je n'ai pas encore gouſté l'eau de Spa, par mon peu de ſoin ou pluſtoſt par negligence. Nous n'avons rien de nouveau qui

puiſſe

Tuæ possit satisfacere. Princeps exspectatur in crastinum. Utraque Aula luctum induit, ob mortem Electricis Palatinæ Viduæ, Arausionensis P. Sororis, P. Landgraviæ Materteræ. Fortè & me atratum esse oportebit. Scio indubiè quam infeliciter cesserit Præfecto Novesiano nostro aggressio ad castra Lotharingiorum. Suecorum & Danorum Ministri hic de Ordinibus quæruntur, illi ob non præstata secundum fœdus auxilia, hi ob navium instructionem illorum hostibus concessam. Dum neutri hic esse volunt, facilè utrumque offendent. Te cum Tuis bene valere voveo. Dabam Hagæ 22. Aprilis 1644.

Pecuniam, quam apud nos reliquimus, filius Tuus, nisi grave erit, nobis apportare poterit.

LXXIII.

puisse satisfaire vostre curiosité. Le Prince est atendu demain. Toute la Cour a pris le deuil pour la mort de l'Electrice Palatine Douairiere, Sœur du Prince d'Orange, & Tante maternelle de la Princesse Landgrave. Peut-estre aussi qu'il me faudra prendre le deuil. Je sçai très certainement que nostre General Noveſianus voulant forcer le Camp des Lorrains a eu le malheur d'estre repoussé. Les Ministres de Suede & de Dannemarc se plaignent ici de Messieurs les Estats; ceux-là de ce qu'on leur a pas donné les secours portés par la ligue; ceux-ci de ce qu'on a accordé à leurs ennemis d'equipper de vaisseaux. Tant qu'on voudra ici estre neutre, on offensera l'un ou l'autre. Je vous souhaite & à toute vostre famille une parfaite santé. A la Haie le vingt-deuxiesme Avril 1644.

Vostre fils pourra, si cela ne lui fait point de peine, nous aporter l'argent, que nous avons laissé chez vous.

LET-

LXXIII.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Amplissimo Clarissimoque Viro Domino GASPARO BARLÆO; Joachimus Vicofortius S. P. D.

Leydam.

HEri post discessum Tuum venit statim ad me Nobilissimus Grosiccius, hoc fine, ut ex Ordinibus quosdam inviseremus. Jam pedum cisa erat via, vixque pedem in carrucam imposueramus, cum vicinus meus Graswinkelius, ab officio, quod Tibi præstiterat, redux nos accederet. Is occasionem nactus monstrandi litteras Legati Veneti, in Bibliothecam suam novarum rerum curiosos & avidos deduxit, ubi non tam litteras legere & libros inspicere dabatur, quam Liberi Patris dona largiter adspicere. Nosti hominis humanitatem & benevolentiam. Reversus domum inveni litteras Domini Zulichemi decimo septimo hujus mensis die ad me

LETTRE LXXIII.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLEE.

Pour Leide.

MONSIEUR, & trés cher Ami, Hier auſſitoſt aprés voſtre depart le trés Noble Groſiccius me vint trouver à deſſein que nous allaſſions voir quelques-uns des Meſſieurs les Eſtats. A peine eſtions-nous partis & avions mis le pied dans le Carroſſe que mon voiſin Graſwinckel, qui eſt revenu de faire ce qu'il vous avoit promis, nous aborda. Ayant trouvé l'occaſion de nous faire voir la lettre de l'Ambaſſadeur de Veniſe, il nous emmena, comme nous ſommes fort curieux & avides de nouveautés dans ſa Bibliotheque, où l'on ne nous fit pas tant lire la lettre que je viens de vous marquer ni voir les livres qui y eſtoient, que l'on nous fit voir en abondance les dons du Pere Bacchus. Vous connoiſſez la bonté & l'affection de la perſonne dont je vous parle. Comme je fus de retour à la maiſon, je trouvai une lettre de Monſieur de Zulichem en date du 10. de ce mois avec des vers ſur la Flandre, & ſur la mort de Bannius, deſquels il

me datas, cum versibus ad Flandriam & in obitum Bannii, quos Tibi communicari à me voluit. Judicabis, credo, mecum conceptus vestros super una eademque materia non fuisse dispares. Jam Castris omnia ex voto succedunt. In promptu jam erant, quæ ad transeundam fossam, quæ cis loricam exteriorem est, sunt necessaria. Obsessi fodiendo multa perperam agunt, ex quo conjicitur, eos carere idoneis castrorum Architectis. Gastonis conatus Wastene versus, hostium vires egregiè divertit. Jamque D. Franciscus de Melo hoc sibi negotium crediderat dari, ut omnem comitatum & duas legiones Ducis Lotharingiæ illuc amiserit. Munimentum, quod Gassio sub fossa S. Audomari cœpit, tanti momenti esse dicitur, ut ille pro meritorum præmio nil nisi unius hyemis possessionem postulaverit. Melo novæ fossæ fodiendæ intentus, quæ à Desseldonk, ubi castra metatus est, ad fortalitia S. Marci & S. Josephi usque extendi debet, operas, quantum potest, promovet. Tantæ molis opus esse creditur, ut plerique qui ex hostico ad no-

il me prioit de vous faire part. Vous jugerez si je ne me trompe, avec moi que vous avez eu tous deux une meſme penſée ſur un ſeul & meſme ſujet. A noſtre Camp toutes choſes vont comme nous ſouhaitons. On y avoit deja preparé tout ce qui eſtoit neceſſaire pour paſſer le foſſé qui eſt en deça la contreſcarpe. Les Aſſiegés font inutilement beaucoup de mines, ce qui fait croire qu'ils manquent de bons Ingenieurs & de perſonnes entenduës dans l'Artillerie. L'entrepriſe de Gaſſion du coſté de Varneton a fait une merveilleuſe diverſion des forces des ennemis, juſques-là que Dom François de Melo s'eſt creu obligé d'y envoyer les troupes qu'il avoit avec lui & deux Regimens du Duc de Lorraine. On dit que le Fort que Gaſſion a pris ſur le Canal de St. Omer eſt ſi important, que ce General pour toute recompenſe a demandé à ſe retirer en quartier d'hyver. Melo fait avancer autant qu'il peut le nouveau Canal qu'il a entrepris de faire & qu'il veut eſtendre depuis Deſſeldonck où il eſt campé juſques aux Forts de St. St. Marc & de S. Joſeph. Cet ouvrage paſſe pour ſi difficile que pluſieurs deſerteurs des ennemis ſoutiennent qu'on ne pourra pas en venir à bout à cauſe de la depenſe infinie qu'il y faudroit faire s Cependant le Gouverneur

de

noſtros permeant, ſuſtineant conatus irritos facilè fieri ab infinitis ſumptibus. Præfecto Hulſtenſi interim cura hujus negotii demandata eſt. In caſtra Principis quotidie transfugæ veniunt ex Saxo-Flandrico, qui pro certo adſerunt in loco obſeſſo multos eſſe vulneratos & pauca remedia frequentes granadas conjici in anguſtiſſimum terræ ſpatium; quæ omnia deſignant miſerrimam rerum faciem. De iis, quæ ad Friburgum geſta ſunt inter Gallos & Bavaros, impatienter exſpectamus veriſſimam ſeriem. Orientalis Friſiæ motus, vereor, ne in apertum bellum erumpant, ſi Fœderati Ordines obviam non eant matura ablegatione. Comes improvidè bellaturit, licet conſultum ipſi magis foret, quâvis tutâ conditione pacem accipere, quam viribus cum valentiore pugnare. Significatum fuit, illum conſilia communicare cum Electore Coloniënſi & Cæſareanis, quod non abibit abſque Ordinum offenſa & proprio ipſius exitio. Vale, Amiciſſime Vir, & ſalve plurimum cum amicis omnibus, è quorum numero non excipio D. Overbequium ipſiuſque filiam. Hagæ Comitis 21. Auguſti. 1644.

No-

de Hulſt a ordre d'y faire travailler. Il arrive tous les jours des transfuges du Sas de Gand dans l'armée du Prince. Ils aſſurent tous qu'il y a dans la place beaucoup de bleſſés, & peu de medicamens, & que dans un ſi petit lieu on jettoit très ſouvent des grenades; ce qui marque qu'on y eſt reduit à l'extremité. Nous attendons avec impatience une relation veritable de ce qui s'eſt paſſé devant Fribourg entre les François & les Bavarois. Pour ce qui eſt des troubles d'Ooſt-Friſe, je crains fort qu'ils n'éclatent en une guerre ouverte, ſi les Eſtats Generaux des Provinces Unies ne la préviennent par une prompte deputation. Le Comte veut mal à propos à la guerre, quoi qu'il lui ſeroit plus avantageux de recevoir la paix à telle condition que ce fuſt que d'avoir à combattre contre un plus puiſſant que lui. On nous a mandé qu'il donnoit du ſecours à l'Electeur de Cologne & aux Imperiaux, ce qu'il ne ſçauroit faire ſans offenſer les Eſtats Generaux, & ſans ſe perdre lui-meſme. Adieu, Monſieur & trés cher Ami, je vous ſalue trés humblement & tous nos amis, ſans excepter Madame d'Overbeck & Mademoiſelle ſa fille. A la Haie le 21. Aouſt 1644.

Le Trés Noble Groſiccius vous fait ſes civilités. Dans ce moment j'apprens qu'on a paſſé

Nobiliſſimus Groſiccius Te plurimum ſalutat. Hoc ipſo momento audivi foſſam loricæ ſupradictæ tranſiiſſe cum pontibus ex junco confectis.

LXXIV.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Amiciſſimo Clariſſimoque Viro D. GASPARO BARLÆO, *Amico incomparabili, Joachimus Vicofortius S. P. D.*

Amſtelodamum.

OCtiduum eſt, Amiciſſime Vir, quod Leydam ad Te miſi verſus Hugenianos ad Flandriam, quos Te accepiſſe nullus dubito. Si præter ſpem petierint, verbo ſaltem indica, ut exemplum alterum Tibi dare queam. Ex caſtris ad me ſcribunt Comitem Hornium vigeſimo quinto hujus menſis die, tranſverſam, quam hoſtes in lorica exteriori ſive contreſcarpa conſtruxerunt, occupaſſe, ſed non ſine ſanguine, quinquaginta enim illorum, qui in ſtatione erant, aut vulneratos aut occiſos fuiſſe conſtat. Poſtero die cum Colinius

passé avec des fascines le fossé de la contrescarpe, dont je vous ai parlé ci-dessus.

LETTRE LXXIV.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLEE.

Pour Amsterdam.

MONSIEUR, & trés cher Ami, Il y a huit jours que je vous ai envoyé à Leideles vers de Monsieur Huigens sur la Flandre Si par hazard ils sont venus à se perdre, ce que je ne crois pas, marquez-le moi par un mot de lettre, afin que je puisse vous en donner une autre copie. On m'écrit du Camp que le 25. de ce mois le Comte de Horn s'estoit rendu maistre d'un retranchement que les ennemis avoient fait dans la Contrescarpe; mais qu'il lui en avoit coustébien du monde. En effet il est certain que les premiers de ceux qui estoient de garde ont esté ou blessés ou tués. Le lendemain le Comte de Coligny estant de garde avec son Regiment, ne souffrit pas une moindre perte, & mesme on écrit que de la seule Compagnie de Remondi à peine dix en estoient réchappés. Vous avez sceu sans doute qu'on avoit donné à faire deux machines qu'on appelle

linius Comes cum sua legione successisset, non minorem jacturam fecit, imo ex unica Remondi centuria vix decem superstites evasos scribunt. Audivisti procul dubio machinas binas fuisse locatas, quas galerias vulgo vocant, hac conditione, ut conductor duodecim dierum spatium confectas habere teneatur, proposito præmio ducentorum florenorum pro unoquoque die, quem anticipabit. Quingenti vice versa detrahentur pro singulis diebus, quos consumet ultra supradictum duodecim dierum spatium. Suggestus tormentarios fecerunt nostri duos in lorica, & stationem pro Sclopetariis, ut subictuum beneficio opera machinarum promoveri possint. Intra fossam majorem & munimentum Saxi dicunt esse adhuc Transversam, qua obsidentibus negotium facessere valeant, si rectè calculum posui trahetur fortè obsidio in mensem Octobris. Tu si quid habeas ex Dania, velim me facias certiorem. Dabam raptissime 31. Augusti, 1644.

Salveant omnes Tui.

LXXV.

pelle communement galleries, avec cette condition que l'entrepreneur les tiendra preſtes & en eſtat dans douze jours. On lui a auſſi propoſé de le recompenſer de deux cens florins pour chaque jour qu'il anticiperoit le temps convenu, & au contraire de lui deduire 400. francs pour chaque jour qu'il employeroroit au delà des douze qu'on luy avoit accordés. Nos gens ont elevé deux batteries dans la contreſcarpe, & un logement pour les mouſquetaires, afin que le feu qu'ils feront, facilite le moyen d'avancer les ouvrages des machines. On dit qu'entre le grand foſſé & le Corps de la place, il y a encore un retranchement qui pourra donner de la peine aux Aſſiegeans. De cette maniere le ſiege pourroit bien, ſi je ne me trompe, durer juſqu'au mois d'Octobre. Si vous avez quelque choſe du Dannemarc, je vous prie de m'en faire part. Ecrit fort à la haſte le 31. Aouſt 1644. Je ſaluë toute voſtre famille.

LXXIII.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS,

Amstelodamum.

AMiciſſime Domine Compater, Neſcio qua incuria vel negligentia factum ſit, ut litteras meas ad Te miſerim, abſque illis quas Zulichemi Dominus ſcripſit ad Nobiliſſimum Hooſdium. Tardius illud animadverti, oblataque per Nobiliſſimum Oſſium occaſione, illas poſtliminio curavi. Excuſabis ſpero errorem pro ſolita humanitate, meque adfectu Tuo dignare perges. Dabam Hagæ 22. Sept. 1644.

T. addictiſſimus

Vicofortius.

LXXIV.

LETTRE LXXIII.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLE'E.

Pour Amsterdam.

MONSIEUR, & trés Illustre Compere,

Je ne sçai par quelle negligence il est arrivé, qu'en vous escrivant je n'ai pas mis dans ma lettre celle que Monsieur de Zulichem écrit au trés Noble Hoofd. Je m'en suis apperceu trop tard, & seulement à l'occasion du trés Noble Ossius. J'ai traité ces Messieurs par droit de retour. J'espere que vous excuserez avec la mesme bonté que vous avez coustume d'avoir pour moi, la faute que j'ai faite, & que vous me continuerez l'honneur de vostre bienveillance. A la Haie le 22. Septembre 1644.

J. *VICQUEFORT.*

LETTRE LXXIV.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLE'E.

Pour Amſterdam.

MONSIEUR,

Je vous reïtere la priere que je vous fis il n'y a pas long-temps à Amſterdam, qui eſt de m'envoyer les vers de M. de Zulichem que j'ai apportés. L'Auteur me prie par ſa derniere lettre de les donner à M. Willem qui ſouhaiteroit de les lire. La maniere dont ce Conſeiller de Brabant en a uſé au ſujet d'une lettre dont je lui avois honneſtement fait part m'a fort chagriné. Un grand homme me marquoit par cette lettre, que quelques perſonnes avoient eſté ſurpriſes que noſtre ami de la Haie avoit blaſmé Eraſme contre le ſentiment de tous les gens ſages, au lieu qu'il auroit pu apprendre des ouvrages de cet Auteur quantité de belles choſes. C'eſt ce que M. de Zulichem n'a pas peu ignorer, puiſqu'il m'a envoyé un ecrit qui peut ſervir d'une Apologie. Il allegue entr'autres choſes ſes vers des pages 87. & 88. qu'il croit qu'on ne ſçauroit

siniſtrum retorqueri non poſſe putet abſque candoris ſui præjudicio. Alibi dicit, vicina Batavorum oppida, quæ Eraſmum & Grotium edidere, præſtitiſſe huic & Patrum ſæculo, quod toti Antiquitati opponamus Hæc meo judicio ſufficere deberent cuivis ab odio & invidia vacuo. Ad Legatum tamen Grotium nihil de hac re perſcribam, ne videar nimis facilis in communicatione illorum, qua fortè amicitiæ & familiaritati noſtræ concedere voluit, neque multum reponam ad defenſionem Zulichemii, ne & ille credat me gratiam potius utriuſque aucupari velle, quam procurare concordiam. Exercitus in procinctu erat ut cis paucos dies ex Flandria diſcederet. Quod penuriæ pabuli & avenæ potiſſimum tribuendum eſt. Ipſe Princeps ſexto hujus menſis die vias locaque luſtravit onerandis navibus idonea. Rumores ſparguntur de obſidione Audomarenſi, quibus fidem non habeo, ſed potius iis, qui de munimentis quibuſdam vicinis à Gaſſione occupatis loquuntur. Sunt qui Franciſcum de Melo mandata accepiſſe dicunt diutius in Belgio commorandi. Te quam optimè valere jubeo. Dabam Hagæ 8. Octob. 1644.

LXXV.

prendre dans un mauvais sens sens faire tort à sa sincerité. Il dit dans un autre endroit que les Villes voisines de la Hollande, dans lesquelles Erasme & Grotius sont nés, ont donné à ce siecle & à celui de nos peres, dequoi opposer à l'antiquité. Cela devroit à mon avis suffire à toutes les personnes qui ne sont pas prevenuës de haine & d'envie. Je n'en écrirai toutesfois rien à l'Ambassadeur Grotius, afin de ne passer pas pour un homme trop facile à faire part à d'autres, de ce que peut-estre il a voulu donner à l'amitié & à la familiarité qui est entre nous. Je ne ferai pas non plus une grande replique pour la defense de M. de Zulichem, afin qu'il ne croye pas que je cherche plutost à gagner les bonnes graces de l'un & de l'autre, qu'à procurer la paix. L'Armée estoit sur le point de se retirer de la Flandre, à cause du manquement de fourrage & d'aveine. Le Prince a lui-mesme visité le 6. de ce mois les chemins & les lieux propres pour l'embarquement des troupes. Il se repand un bruit que S. Omer est assiegé; je n'y ajoute pas foi, mais bien à celui de la prise de quelques Forts aux environs de cette place par le General Gassion. Il y en a qui disent que Francisco de Melo a receu ordre de demeurer plus long-temps dans les Pays-Bas. Je vous souhaite

LXXV.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

ACcepi à D. Petitio foculum meum Ursinum, non Lupum quem miseras. Mirari satis non possum Philosophum tam magnum hallucinatum in animalium descriptione, quæ toto genere differunt. Ursinæ pelles pedibus nostris inserviunt, Lupinæ potius capiti, si Virgilio credendum:

- - - - Fulvoque Lupi de pelle galeros
Tegmen habet Equitis.

Ita etiam post mortem variùs illorum est usus. De incendio quid fecerit Zulichemi Dominus ex adjuncta charta videbit. Vale, Vir Clarissime, & me amare perge. Dabam 15. Jan. 1645.

T. addictissimus
J. VICOFORTIUS.

une parfaite santé. A la Haie le 3. Octobre 1644.

J. VICQUEFORT.

LETTRE LXXV.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLE'E.

MONSIEUR, & trés cher Ami, J'ai receu de M. Petit ma peau d'Ours, mais non pas celle de Loup que vous aviez envoyée. Je ne puis assez m'estonner qu'un si grand Philosophe se soit trompé dans l'histoire qu'il a faite d'animaux d'une espece differente. Les peaux d'Ours servent pour nos pieds; au lieu que celles de loup servent pour la teste, au moins s'il en faut croire Virgile qui dit; il a des bonnets faits de peau de loup pour couvrir sa teste. De cette maniere on se sert aussi diversement de ces animaux aprés leur mort. Pour ce qui regarde l'incendie vous verrez par le papier ici joint, ce que M. de Zulichem a fait. Adieu, Monsieur, aimez-moi toûjours, le 15. Janvier 1645.

J. VICQUEFORT.

LXXVI.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Amplissimo Clarissimoque Viro Domino GASPARO BARLÆO; Joachimus Vicofortius S. P. D.

Amstelodamum.

NOn disputabo Tecum amplius de Lupo, ne in scirpulo fluctus excitare, aut acutissimo Philosopho cæcitatem exprobrare velle videar. Sed cave etiam ne Tu mecum litiges quod boni nominis rationem citius non habuerim. Fecit me trecentorum florenorum sponsorem Nobilissimus Zulichemius, sed insciium, nec prius conscium, quum nudiusquartus cum apud illum pranderem. Eadem vespera hoc mihi negotium potissimum credidi dari, ut per fratrem meum Gasparum me exsolverem. Hoc si præstiterit, exspectabo à Te syngraphum; si non, mitte saltem famulam, ut liberet meam fidem. Gaudeo plurimum Nobilissimum Hoosdium melius se ha-

LETTRE LXXVI.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLEE.

Pour Amsterdam.

MONSIEUR,

Je ne disputerai pas davantage du loup avec vous, pour ne pas paroistre chercher des difficultés où il n'y en a pas, & traiter d'ignorant un Philosophe trés subtil. Mais prenez garde aussi de ne me pas faire un procés de ce que je ne me suis pas assez tost acquitté de ce que je vous devois. Le trés Noble Zulichem m'a, sans que je le sceusse, rendu caution de trois cens florins, & je l'ai sceu seulement il y a quatre jours lorsque je disnai avec lui. Le soir du mesme jour je crus que je devois sur toutes choses vous faire acquitter cette somme par mon frere Gaspar. Si vous l'avez touchée, j'attendrai, s'il vous plaist, un mot de receu de vostre part; que si on ne vous l'a pas encore payée, envoyez, je vous prie, vostre servante, afin que je m'acquitte de ce que j'ai promis. J'ai bien de la joie que le trés Noble Hoofd se porte mieux, mais je ne sçau-

habere, sed dissimulare non possum indignationem nostram conceptam ex uxoris suæ exiguo in nos adfectu; qui inde liquet, quod Roterodamo Amstelodamum proficiscens, Hagam quæ in itinere est, transire, aut ad nos divertere noluerit. Sic & nos aliquando adversam Fossæ Imperialis ripam legemus, ubi Harlemum eundum erit. Vidi hodie epistolam & versus Tesselæ ad Zulichemium scriptos, & simul hujus responsionem, quam propediem ad te mittet. D. Satrapa magnopere devincet Principem curâ quam suscipit in gratiam Comitis Nassoviæ. Cistam Brasilienſem habebis quamprimum id fieri poterit. Videbis ex autrographo Domini Aigueberii, quid ille de Te scribit. Si ad illustrem virum litteras mittere velis, id per me fieri potest. Vale, Vir Amplissime, & saluta filias & filium. Dabam Hagæ Comitis 23. Januar. 1645.

LXXVII.

rois m'empeſcher de me plaindre du peu d'amitié que Madame ſon Epouſe a marqué avoir pour nous, en allant pour Rotterdam à Amſterdam, ſans paſſer par la Haie, & ſe détourner pour nous voir. Nous en ferons auſſi de meſme, & paſſerons de l'autre coſté du Keyſert Graft lorſque nous irons à Harlem. J'ai veu aujourd'hui la lettre & les vers de Madame Teſſelle à M. de Zulichem avec la réponſe dudit Sieur qu'il vous enverra au premier jour. M. le Bailli ſurpaſſera de beaucoup le Prince dans le ſoin qu'il a pris d'obliger le Comte de Naſſau. Vous aurez le plutoſt qu'il ſe pourra le panier de Breſil. Vous verrez auſſi par la lettre meſme de M. d'Aiguebere ce qu'il écrit de vous. Si vous voulez lui écrire, vous pouvez vous ſervir de moi pour cet effet, & m'envoyer voſtre lettre. Adieu, Monſieur, ſaluez, s'il vous plaiſt, de ma part, Meſdémoiſelles vos filles & M. voſtre fils. A la Haie le 23. Janvier 1645.

J. VICQUEFORT.

LET-

LXXVII.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Ampliſſimo Clariſſimoque Viro Domino Gaſparo Barlæo Amico, Joachimus Vicofortius S.P.D.

QUos ſup..... me dediſti litteras, rectè accepi. Legi illas ut ..... Tuos majore cum voluntate, quam famoſum illud Comitis Embdani ſcriptum, quod nec Princeps, nec cordatus quiſquam laudare poteſt. Prudenter feciſti, quod libentius neuter indifferens eſſe, quam malè feriatorum more debacchari voluiſti in Heroinam omni laude majorem. Sæpius malè ceſſit illis, qui ſcripſerunt in illos, qui poſſunt proſcribere; nec promittere auſim adhuc ſi Boyus impunè dignitatem Principis, quæ extra invidiam poſita eſſe meritò deberet, laceraverit. De Prælio Bohemico nihil à me exſpectandum. Vos enim propiores eſtis fontibus, unde nova iſta manant. Hic ſeriò deliberatur de expeditione maritima contra

LETTRE LXXVII.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLEE.

MONSIEUR,

J'ai bien receu les lettres que vous m'avez écrit touchant..... je les leuës de meſme que vos vers avec plus de plaiſir que je n'ai fait le fameux manifeſte du Comte d'Embden, qui eſt un écrit que ni le Prince ni aucune perſonne ſage ne ſçauroient approuver. Vous avez agi fort prudemment, en aimant mieux eſtre neutre & indifferent que de vous emporter à la maniere de gens paſſionnés & deraiſonnables, contre une heroïne qui eſt au-deſſus de toute louange. Il eſt ſouvent arrivé des affaires à ceux qui ont écrit contre des Puiſſances qui pouvoient proſcrire, & je ne voudrois pas répondre que Boyus demeure impuni d'avoir decbiré la reputation d'une Princeſſe, qui devoït eſtre au deſſus de l'envie. Pour ce qui eſt du combat de Boheme, il ne faut pas que vous en attendiez de moi aucunes nouvelles, puiſque vous eſtes plus proche de la ſource, d'où elles viennent. On delibere ici tout de bon touchant une expedition de mer con-

tra Danum. Decretum Ordinum pendere dicitur ex consensu Provinciæ Zelandiæ, ad quam quatuor deputatos ablegarunt. Reliquum est, ut Te..... feriis invitem more solito, quod nobis non negabis, spero, Tui amantibus & suspicientibus. Conveni super hac re cum filio. Tu vale & me amare perge. Dabam Hagæ 4. April. 1645.

J. VICOFORTIUS.

LXXVIII.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Amplissimo Clarissimoque Viro D. GASPARO BARLÆO, Joachimus Vicofortius S. P. D.

TU, Amicissime, silentium excusas nulli culpæ obnoxius. Ego hanc libenter in me agnosco, nec tamen ad excusationum diverticula con-

fu-

contre le Dannemarc. Leurs Hautes Puissances n'attendent pour former leur decret & prendre leur resolution que le consentement de la Province de Zelande, à laquelle elles ont envoyé quatre Deputés. Il ne me reste plus qu'à vous prier de nous venir voir aux festes.... à la maniere accoustumée, ce que j'espere que vous ne refuserez pas à des personnes qui vous aiment parfaitement, & qui seront ravie de vous voir. Soyez en cela de l'avie de M. vostre fils. Adieu, Monsieur, faites-moi la grace de m'aimer toûjours. A la Haie le 4. Avril 1645.

J. VICQUEFORT.

LETTRE LXXVIII.

DE M. J. VICQUEFORT AM. G. BARLEE.

MONSIEUR,

Vous vous excusez de vostre silence quoique vous n'ayez aucun tort; & moi je ne vous fais point d'excuse quoique je reconnoisse franchement avoir manqué. Je crois nostre amitié trop forte pour pouvoir estre diminuée ou accruë par un grand ou un petit nombre de lettres.

fugio. Amicitiam] noſtram altiores egiſſe radices exiſtimo, quam ut parſimonia vel frequentia ſcriptionis labefactari vel augeri queat. Non ignoro Te immerſum fuiſſe vaſto rerum Occidentalium Oceano, & decumanis fluctibus tantum non obrutum; ſed & emerſiſſe gaudeo, ac proinde defæcatiore animo ad fortiſſimi Principis victoriam decantandam accingi. Illud à Muſis veſtris exſpectant, quotquot Patriæ ſucceſſibus gaudent. Nec meretur minus virtus in ſublimi poſita, tantique Principis felicitas, de qua malè tunc fortuna meretur, cumpoſt fata venit. Hæc utique cum in cæteris expeditionibus fuerit magna, maximam in hac noviſſima fuiſſe fatebuntur omnes, qui ſuperiorum temporum res geſtas memoria tenent. Feliciſſimum hoc nomine Ducem judico, quod non ſolum paucorum dierum ſpatio magnum Flandriæ tractum ad obſequium, ſed etiam intra unius menſis decurſum munitiſsimam Provinciæ Urbem in poteſtatem redegerit. Factum ſanè, quod nec ſperaverunt ſocii, nec timuerunt hoſtes. Et quod miraculi ſit inſtar

tres. Je n'ignore pas que vous avez esté plongé dans la vaste mer des affaires d'Occident, & peu s'en a fallu que vous n'ayez esté enseveli sous ses Flots enormes, mais je me rejouis de ce que vous en estes sorti, & que par consequent vostre esprit estant plus epuré & en repos vous estes en estat de celebrer la victoire du trés genereux Prince. C'est ce que tous ceux qui sont bien aises des avantages de la Patrie, attendent de vos Muses, & le moins que merite la grandeur d'ame au dessus du commun, de même que le bonheur d'un si grand Prince, à qui la fortune auroit fait une injustice, si elle ne lui avoit esté favorable qu'aprés quelque malheur. Il est certain qu'il a esté fort heureux dans toutes ses autres expeditions; mais tous ceux qui se souviennent de ce qui s'est fait dans les temps qui ont precedé, avoüeront qu'il l'a esté encore davantage dans cette derniere action. Pour moi je trouve qu'il est un trés heureux Capitaine, pour cette raison, que non seulement il a en trés peu de jours reduit sous son obeïssance une grande estenduë de Pays dans la Flandre, mais aussi que dans un mois de temps il a soumis à son pouvoir la plus forte Ville de cette Province. Cette conqueste est si grande que les Alliés n'avoient osé l'esperer, & que les ennemis mesme croyoient n'en devoir rien craindre. C'est

une

instar, tam humane vobiscum egit anni tempestas, ut Cœlum ipsum non minus Principi militasse jure meritoque dixeris, quam exercitum. Felicitatem hanc Hispani ægris intuentur oculis, eo infeliciores, quod adversæ fortunæ fluctibus agitati, à sperato tranquillitatis portu quàm longissimè adhuc absint, nec paci, quæ præsentissimum miseris remedium esse jubet, sibi promittendæ pares, nisi iniquis conditionibus paciscí velint. Quam necesse sit hostibus illam inire, & hoc abunde liquet, quod Legati Cæsarei generales inducias nuperrimè Monasterii censuere proponendas. Utrum verò referri victoribus Gallo & Ordinibus conducat, penes illos judicium esto, qui pacis bellique rationes me melius norunt. Tecum facile sentio prosperos hosce armorum successus viam Principi sternere ad majores conatus, sed an illa strata sit ad obsidendam proximo vere Antuerpiam, plurimi mecum dubitant, creduntque deditionem magnæ Urbis à voluntaria Civium defectione, & rerum desperatione potius, quam ab armis exspectandam. Rumor est Insula-

nos

une chose qui semble tenir du prodige, que la saison nous a esté tellement favorable, qu'on pourroit dire avec raison que le Ciel mesme n'a pas moins combattu pour le Prince que son Armée. Les Espagnols verront sans doute ce bonheur d'un œil fort chagrin; en effet ils sont d'autant plus malheureux, que battus & agitez des flots de la mauvaise fortune, ils sont encore fort éloignés du Port de la tranquillité, qu'ils esperoient gagner; & que pour de paix, le plus asseuré remede des malheureux, ils ne sont pas en estat d'en pouvoir obtenir qu'à des conditions fort desavantageuses. Une marque convainquante que les ennemis ont besoin de faire la paix est que les Ambassadeurs de l'Empereur ont proposé depuis fort peu de temps à Munster une Treve Generale de sçavoir maintenant si une telle Treve est avantageuse à la France & aux Estats Generaux des Provinces-Unies, j'en laisse le jugement à ceux qui ont plus de penetration que moi dans les affaires de paix & de guerre. Je crois fort comme vous que ces heureux succés du Prince lui frayront le chemin à de plus grandes entreprises, mais que ce soit pour assieger Anvers au Printemps prochain, c'est dequoi je doute aussi bien que plusieurs personnes qui croient comme moi que cette grande Ville se rendra

plu-

nos Flandros & Cortracenſes defectionis exemplo aliis civitatibus præiiſſe, Gallorumque præſidium recepiſſe. Quod Gandavo in caſtra perſcriptum mihi adhuc apocryphum videtur. Cum Dominus Deſtradius, recenter ab exercitu redux, nihil certi de eo conſtare affirmet. At hoc ſaltem, quod Senatus Populuſque Inſulanorum Picolominæo per litteras ſignificarint, ſe eo rerum redactos, ut Gallorum Imperio ſe ſubmittere neceſſitas eos cogat, niſi ille hoſtes è locis, ad Lyſum occupatis, ejecerit, ipſaque defenderit ſuo militè. Interea dum Galli ab una Flandriæ parte progreſſus urgent, Arauſionenſis Princeps non feriatur ab alterâ, hoc ſibi negotii imprimis credens dari, ut, quæ communicationi, inter Hulſtam & Saxum Gandavenſe, impedienda reſtant munimenta, protinus occupet, antequam copias in hyberna dimittat. Huic fini Friſiæ Gubernatori Guillelmo Naſſovio obſidionem Caſtelli, quod Moerſpuy vocatur, Brederodio vero iſtius, quod à Fano Andreæ nomen habet, commiſit. Prius Pentagoni formam habet, & à quinque millibus peditum,

plutoſt par la revolte volontaire de ſes habitans, & par le deſeſpoir des affaires que par la force des armes. Le bruit court que ceux de Lille en Flandres & ceux de Courtrai ont par leur exemple appris aux autres Villes à ſe revolter, & qu'ils ont receu garniſon Françoiſe. C'eſt qu'on a écrit de Gand au Camp de noſtre Armée, mais qui me paroiſt encore apocryphe, puiſque M. d'Eſtrades qui eſt nouvellement revenu de l'Armée aſſure qu'on n'en avoit aucune certitude; mais bien que les Magiſtrats & le peuple de Lille avoient écrit à Picolomini qu'ils eſtoient reduits à un tel point, qu'ils ſeroient obligés de ſe ſoumettre aux François, s'il ne les chaſſoit pas des places qu'ils occupoient ſur la Lis, & n'y mettoit pas enſuite des troupes pour les garder. En attendant pendant que les François pouſſent leurs progrés d'un coſté de la Flandre, le Prince d'Orange n'eſt pas à rien faire de l'autre. Son Alteſſe a cru qu'elle devoit ſur tout, avant que de mettre ſes troupes en quartier, s'aſſurer des autres Forts qui ſervent à couper la communication de Hulſt & du Sas de Gand. Pour cet effet il a fait aſſieger le Fort de Moerſpuye par le Prince Guillaume de Naſſau Gouverneur de Friſe, & celui de S. André par le Comte de Brederode. Le premier de ces Forts qui eſt d'une figure

Pen-

ditum, duabus legionibus Equitum, Tormentisque sexdecim oppugnatur. Postremum minoris momenti forma quadrata est extructum, nec plures angulos habet quam cascus Limburgo Vanderburgicus, quem nudiusquartus ad Te misi. Videbatur mihi propugnaculum hoc licet exiguum, inexpugnabile, quamobrem dentibus Tuis statim illud destinari, ut strenuè bellum indiceres, & videremus, an Tu majore animo rem gesturus sis, an vero illi, quos superius nominavi bellatores. Princeps intra octiduum hic exspectatur. Ubi advenerit, habebis proculdubio versus à D. Zulichemio, quos in D. Grotium scripsit. Mihi illos videre nondum licuit. Ex Gallia nunciatur Eduardum Principem Palatinum, qui non ita diu duxit Annam Gonzagam Mantuæ Ducis Filiam, Religionem Protestantium ejurasse, quod Familiæ calamitatem augere videtur. Regina Poloniæ post peractos Nuptiarum ritus de discessu cogitabat, iter Leodium versus instituitura, ut inde secundo fluvio Venloam descendat, atque inde terrestri itinere per Vesaliam, vel Rhenobercam, Monasterium & alia vicina loca

Pentagone est assiegé par cinq mille hommes de pied, & deux Regimens de Cavallerie, & battu de seize pieces de Canon. Le second qui est de moindre importance est d'une figure quarrée, & n'a pas plus d'Angles que le fromage de Berg dans la Province de Limbourg, que je vous envoyai il y a quatre jours, & qui me sembloit estre une Forteresse imprenable, toute petite qu'elle fust; c'est pourquoi je le destinai aussitost pour vos dents, afin que vous lui declaraſſiez vigoureusement la guerre, & que nous pussions voir si vous l'attaqueriez avec plus de courage, que les guerriers que j'ai nommés ci-dessus n'attaqueront le Fort Saint André. On attend ici le Prince dans huit jours. Aussitost qu'il sera arrivé, vous recevrez sans doute de M. de Zuliehem les vers qu'il a faits contre M. Grotius, & que je n'ai pû encore voir. On a avis de France que le Prince Palatin Edouard qui epousa il n'y a pas long-temps la Princesse Anne Gonzague fille du Duc de Mantoue, avoit abjuré la Religion Protestante, ce qui semble estre un surcroist d'affliction à sa famille. La Reine de Pologne aprés la Ceremonie de ses Noces estoit sur le point de partir. Elle prend sa route par Liege, pour se rendre ensuite par eau à Venlo, & delà par terre à Vesel ou à

loca Hamburgum tendat. Quæ in Anglia geruntur proculdubio ex D. Scoto Tarvasio jam inaudivisti, nec talia sunt, ut repetere illa sit animus. Mitto syllabum librorum nec editorum, necedendorum. Satyram potius dixeris, quam Bibliothecam, in qua Galli Sueci vapulant, sed hi mitius quam illi. Cap. 16. videbis mei quoque mentionem fieri, & benignius quam Dominorum Ordinum Cap. sequenti. Sed tempus est ut abrumpam, ne de loquacitate mea queraris, quemadmodum fecisti de taciturnitate. Vale, vir Clarissime, cum tota familia, & nisi grave est Nobilissimum Hoofdium salute. Hagæ Comitis 13. Novembris 1645. Quando Bibliothecam perlegisti, gratiam feceris, transmittas & judicium mihi Tuum perscribas.

LXXIX.

Rheinberg ; d'où elle passera à Munster & en d'autres lieux des environs pour se rendre ensuite à Hambourg. Vous aurez sceu sans doute de M. Scot Tarvasius ce qui s'est passé en Angleterre. Comme il n'y a rien de considerable je ne vous en ferai point d'autre recit. Je vous envois un Catalogue de livres qui ne sont ni seront imprimés. C'est plutost une satyre qu'une Bibliotheque. Les François & les Suedois y sont fort maltraitez, mais ceux-ci plus doucement que ceux-là. Vous verrez au chapitre treizieſme qu'il y est parlé de moi en termes plus honnestes, que de MM. les Estats Generaux au Chapitre suivant, mais il est temps que je finisse, de crainte que vous ne vous plaigniez de mon babil, comme vous vous estes plaint de mon silence. Adieu, Monsieur, je vous baise très humblement les mains & a toute vostre famille. Saluez s'il vous plaist, si cela ne vous fait point de peine le très Noble Hoofd. A la Haie le 13. Novembre 1645.

Quand vous aurez le Catalogue, faites-moi le plaisir de me le renvoyer, & de me mander ce que vous en pensez.

J. VICQUEFORT.

LXXIX.

J. VICOFORTIO G. BARLÆUS.

INvitas ad te venientem ultro. Sed videbor peccare affectu paterno, si apud filium non divertam. Ille arbitrio meo rem omnem permittit. Dividam litem inter filium & amicum. Filio meridiem & summum diem largiar, Tibi noctem & vesperam. Non habebit quod conqueratur, si temporis corculum nanciscatur. Sed fluctuo adhuc & pendeo animi. Ubi è curru descendero, deliberabimus, quid facto opus sit. Proxima hebdomade, die Martis aut Mercurii, ad vos cogito. Piscibus vestris diem dixi. Horum saturi sunt cultores quadragesimæ, ego cupidissimus. Torstensonius Austriam terret, sed in Moravia moratur. Cæsar copias colligit magna rerum desperatione. Britanni pergunt Cadmeam pugnam pugnare, quæ non minus luctuo-

sa

LETTRE LXXIX.

DE M. G. BARLEE AM. J. VICQUEFORT.

MONSIEUR,

Vous invitez à vous aller voir une personne qui y ira d'elle-meſme. Mais ſi je ne vais pas loger chez mon fils, je ſemblerai manquer à l'affection paternelle. Comme il a laiſſé toute cette affaire à ma diſpoſition, voici comme quoi je partagerai ce different d'un fils & d'un ami. Je donnerai à mon fils la plus grande partie du jour, & à vous Monſieur, le ſoir & la nuit. Mon fils n'aura pas ſujet de ſe plaindre, quand je lui donnerai le plus beau du temps. mais je balance encore & ſuis indeterminé. Aprés que je ſerai deſcendu du chariot, nous delibererons ſur ce qu'il faudra faire. J'eſpere vous voir Mardi ou Mecredi prochain. J'aſſigne vos poiſſons à comparoiſtre ce jourlà. Les obſervateurs du Careſme en ſont ſaouls, mais pour moi je les aime paſſionnément. Torſtenſon allarme l'Auſtriche, mais il eſt encore dans la Moravie. L'Empereur dans le temps que ſes affaires ſont dans un triſte eſtat, & comme deſeſperées leve des troupes. Les

sa est victoribus quam victis. Nos Dano tandem videmur irasci posse. Sed multa cadent, non dico inter calicem & labra, sed inter classem nostram & pugnam. Turca pyrgopolynicus agit suo more. Pamphilius Pontifex Pamphilus est, dum plures sibi beneficiis devincit. Inter hos motus ego in territorio Pernambucensi classes dispono, ærarii exhaustio, & Præfectus mihi maximas res agere videor. Vale. 6. Aprilis, anno millesimo sexcentesimo quadragesimo quinto.

G. BARLÆUS.

glois continuent à se faire la guerre les uns aux autres, & à donner des batailles qui ne seront pas moins fatales aux victorieux qu'aux vaincus. Pour nous autres il semble que nous pourrions enfin avoir guerre avec le Dannemarc; mais il pourroit bien aussi arriver que nostre Flote n'en viendra point a un combat. Le Turc prend, comme il a coustume de faire, des Forteresses & des Villes. Le Pape qui est de la Maison des Pamphiles, porte à bon droit ce nom, en engageant par ses bienfaits plusieurs personnes à son service. Parmi tous ces troubles je place & range des Flottes sur les costes de la Province de Fernanbouc. J'epuise les Threſors publics, & comme si j'estois un General, il me semble que je fais de trés grandes choses. Adieu, Monsieur, le sixiesme Avril 1645.

G. BARLE'E.

LXXX.

J. VICOFORTIO G. BARLÆUS.

DIu me expectatione tui ſuſpenſum tenuiſti. Putabam utique futurum, ut adventu Illuſtriſſimi Grotii huc pertrahi poſſes, quem ſalutavi obiter & paucis. Exceptus fuit à Senatu & Conſulibus perhumaniter.

Veteris ſunt hæc veſtigia recti.

Clade Gallorum indolui. Nimia ſecuritate & hoſtium ſupino contemptu Marti vapulant. Torſtenſonius adhuc cis Iſtrum eſt, hic terminus fortunæ Gothicæ. Princeps noſter nondum movet. Nec ego. Futurum tamen propediem puto, ut Hagam excurram, videndi nepotis cauſſa, quem:

Caſta Venus genuit, ſed non Simeontis ad undam.

Tu

LETTRE LXXIX.

DE M. G. BARLEE A M. J. VICQUEFOTR.

MONSIEUR,

Il y a long temps que vous me tenez dans l'attente de vostre venuë en cette ville. Je croyois que l'arrivée du trés Illustre Grotius pourroit vous y attirer. Je l'ai salué en passant, & n'ai esté qu'un moment avec lui. Il a esté receu des Magistrats avec toute sorte d'honnesteté; ce qui est une marque qu'on est persuadé de sa probité, de la droiture de sa conduite, & de l'amour qu'il a toûjours eu pour la justice. J'ai eu beaucoup de deplaisir de la defaite des François. Leur trop grande securité & le mépris extreme qu'ils ont pour leurs ennemis fait qu'ils sont souvent battus. Torstenson est encore en deçà le Danube, où s'est bornée la fortune Gothique. Nostre Prince n'est pas encore parti, ni moi non plus. Je crois neanmoins que j'irai dans peu de jours à la Haie pour y voir mon petit fils, enfanté par une chaste Venus, mais non sur les ondes du Simois. Pour vous, Monsieur, qui estes occupé d'affaires & publiques & particulieres,

Tu negotiis publicis privatisque districtus me & amicos nescis. Ulciscar injuriam dentibus, non ut Te mordeam, sed feccula Tua. Audio Te purgari domi non Augiæ stabulum, sed loca purgatissima. Insaniendum hic est matronis, ne in virorum capita sæviant. Ab hoc metu liber sum. Vale. Amstelod. 12. Maii, 1645.

G. BARLÆUS.

LXXXI.

J. VICOFORTIO G. BARLÆUS.

NObilissime Vir,

Agnosco pertinax silentium, ad nullam in silentio culpam. Non habui quod scriberem, cum tamen scriberem multum. Absorpsit me penè Oceanus chartarum Occidentalium, è quo emersi post fastidiosam annalium lectionem. Sentio, aliud esse carmen scribe-

re,

vous ne pensez point à moi ni à vos amis. Je m'envangerai avec les dents, non pour vous mordre, mais pour mordre dans les mets de vostre Table. J'apprens que vous faites netteyer chez vous non le toit des pourceaux, mais des lieux de jù nets & trés propres. Il faut ici faire le fon avec les Dames de qualité, afin qu'elles ne soient pas cruelles envers les hommes. Adieu, Monsieur, je suis à Amsterdam le 22. Mai, 1645.

Vostre...

G. BARLEE.

LETTRE LXXXI.

DE M. G. BARLEE A M. J. VICQUEFORT.

MONSIEUR,

J'avoüe que j'ai trop long-temps gardé le silence, mais je ne crois pas avoir tort en cela. Je n'avois rien que je pusse vous écrire, quoique j'écrivisse beaucoup. L'Ocean des livres de l'Occident m'avoit presque abismé, & je n'en suis sorti qu'aprés l'ennuyeuse lecture des Annales. Je m'apperçois bien qu'il

re, aliud historiam. Illic sine populi suffragio mentiri licet & fingere: hic nequaquam, ut illic mei juris sim, hic ab argumento & rebus ipsis detinear. Hulsta me loquacem iterum fecit, quæ, ut spes est, viam nobis sternet in magnam Urbem, & belli catastrophen. Sub prælo est Poëmatium. Mittam, ubi lentas typographorum operas effugerit. Heros Muydensis diu cum podagricis doloribus conflictatus, jam cum pedibus in gratiam rediit. Ambulat mecum, sed Vulcanio & cespitante gradu:

Veteris sunt hæc vestigia rectii

Jam de bove cura est. Si me per hæc tempora invises, inferciam te farcimine optimi saporis, quod Veteres Aquæ, more annuo, misere. Quia rerum novarum parcus es apud me depromptor. Ego Te scire volo, inter Anglos & Scotos malè convenire super militiæ rationibus. Montrosium novum colligere exercitum ac reditum minari: Scotos eam Anglicarum Eccle-

sia-

y a de la difference entre faire des vers, & composer une hiſtoire. Lorſqu'on fait des vers on peut mentir & feindre ſans avoir les ſuffrages du Peuple; mais on ne le peut pas lorſqu'on écrit une hiſtoire. La compoſition des vers nous laiſſe maiſtre de nous-meſmes, mais celle de l'hiſtoire nous rend dependans du ſujet & des choſes meſmes. La priſe de Hulſt qui, comme on l'eſpere nous frayera le chemin à quelque grande Ville, & à la Cataſtrophe de cette guerre, m'a rendu encore une fois babillard. Le Poëme eſt ſous la preſſe. Je vous l'enverrai, lorſque les Imprimeurs qui ne ſe haſtent pas beaucoup l'auront achevé. Le Heros de Muyde qui a eſté long-temps incommodé de la goutte, commence maintenant à marcher. Il ſe promene avec moi, mais avec un peu de peine, & en bronchant quelquefois. Ce ſont-là des marques de ſon ancienne droiture. Je penſe maintenant à un bœuf pour ma proviſion. Si vous venez me voir en cette ſaiſon, je vous ferai manger & remplir voſtre eſtomac d'une farce de trés bon gouſt, que les vieilles eaux m'ont envoyée, ainſi qu'elles ont couſtume de faire tous les ans. Comme vous me mandez fort peu de nouvelles, je veux bien vous apprendre que les Anglois & les Eſcoſſois ſont brouillés enſemble au ſujet des affaires de la

guer-

fiarum formam urgere, qualis est ipsorum. Fuit hic per dies aliquot Director Cancellariæ Scoticæ Johannes Scotus-Tarvatius, vir eximiæ eruditionis, mei amantissimus. Regem amat & veneratur, non tamen partes Regis. Vale; & præstantissimam conjugem; & cognatas saluta. Amstelodami 10. Novemb. 1645.

G. BARLÆUS.

LXXXII.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Amplissimo Clarissimoque Viro D. GASPARO BARLÆO, Joachimus Vicofortius S.P.D.

NE qua de mea negligentia conquerendi caussam habeas, amicissime Barlæe, nescire Te nolo, Castellum Moerspuii nudiustertius, hoc est 14. hujus mensis die, ab obsessis deditum fuisse: sic quidem ferente conjectura ex collo-

guerre : que Montros assemble une nouvelle armée, & menace de retourner : que les Escossois font de grandes instances pour que la forme des Eglises d'Angleterre soit semblable à celle de leurs Eglises. M. Jean Scot Tarvatius Directeur de la Chancellerie d'Ecosse, personnage d'un sçavoir rare, & qui a beaucoup d'affection pour moi, a esté quelques jours en cette Ville. Il a beaucoup d'amitié & de respect pour le Roi, mais neanmoins il n'est de son parti. Adieu, Monsieur, assurez s'il vous plaist, de mes civilités Madame vostre chere Espouse, & Mesdemoiselles vos Cousines. A Amsterdam le 10. Novembre 1645.

G. BARLEE.

LETTRE LXXXII.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLEE.

Pour Amsterdam.

MONSIEUR, & très cher Ami, Afin que vous n'ayez aucun sujet de vous plaindre que je suis negligent, je veux vous apprendre que le Fort de Moerspuye se ren-

loquio die præcedenti inito. Virtute nostrorum illusa denuò fuerunt hostium vota, qui munitissimis operibus confisi opem à Jove pluvio sperabant. Ipse Beckius non minoris momenti munimentum fuisse credidit quam ipsam Hullstam; tum ob loci commoditatem, tum ob opera, ut dixi, fortissima, quibus sese Hispani tueri potuissent, nisi sibi ipsis defuissent. Eò tandem res exciderat, ut nisi maturè de compositione cogitassent, extrema adhibita fuisse non sit dubitandum. Patientiam exercitus justo diutius exercuit defensoper tinacia; quæ à Poëta quodam incognito, sed Tibi cognito hosce sequentes elicuit versus: *******. Addidit Autor alios quoque, quorum copiam Tibi à me fieri petiit, ut sua grandine Tua excitaret fulmina. Beabis me, si responsio per meas transierit manus. Vale & salve. Hagæ Comitis 16. Novembris, 1645.

Salveat, nisi grave est, plurimum, meis verbis & perofficiosè Nobilissimus Hoofdius cum conjuge, quod officium, si placet, meo & uxoris nomine præstabis.

LXXXIII.

rendit avant-hier, le quatorziesme de ce mois, comme on l'avoit conjecturé par le Pourparler du jour precedent. La bravoure de nos gens s'est encore une fois mocqueé de l'attente des ennemis, qui se confians sur sa force des ouvrages de la place, esperoient que la pluye lui tiendroit lieu de secours. Il est certain que le General Beck estimoit ce Fort aussi important que Hulst mesme, tant à cause de la commodité de sa situation, que comme je viens de dire, de la force de ses ouvrages qui auroient pu servir de defense aux Espagnols, s'ils avoient eu du courage. Enfin les choses estoient un point, que s'ils n'eussent pas pensé de bonne heure à capituler, on les auroit sans doute forcé. Nos gens n'ons eu que trop de patience pour des assiegés si opiniastres. Adieu, Monsieur; je vous souhaite une parfaite santé. A la Haie le 16. Novembre 1645.

Assurez, je vous prie, si cela ne vous fait point de peine, le trés Noble Hoofd, de nos trés humbles respects & de ceux de ma femme.

J. VICQUEFORT.

LET-

LXXXIII.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Amplissimo Clarissimoque Viro D. Gaspare Barlæo, Joachimus Vicofortius S. P. D.

Amstelodamum.

DE Poëmatibus Tuis, quæ tam liberali contuliſti manu, maximas Tibi ago gratias. Debitorem me jam multis modis agnoſco Tuum, nec video quomodo me exſolvam, niſi ipſe retribuendi opportunitatem mihi obtrudas. quæ ad Dominum Zulichemium mittis, curabo per Brunonem, ut petiiſti: ſed cum Princeps Bredam profectus ſit, & intra paucos dies hic exſpectetur, è re erit exemplaria illa ſervari in adventum Domini Hugenii. Non rectè iis adjunxiſti illa, quæ Comiti Mauritio tradi cupis, cum Trajectum ad Moſam conceſſerit cum Equitatu. Tribunus Terentius ſub præfectura ſua accepit Caſtellum Moerſpuii, quod culinæ non faciet

præ-

LETTRE LXXXIII.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLEE.

Pour Amsterdam.

MONSIEUR,

Je vous remercie très humblement de vos Poëmes, dont vous avez esté si liberal en mon endroit. Je reconnois que je vous suis redevable en plusieurs manieres, sans que je voie comment je pourrai m'acquitter de ce que je vous dois, à moins que vous-mesme ne m'en fassiez naistre l'occasion. J'aurai soin de faire tenir par Bruno, comme vous me le marquez, ce que vous envoyez à M. de Zulichem; mais comme le Prince est allé à Breda, & qu'il est attendu ici en peu de jours, je crois qu'il sera mieux de garder ces exemplaires jusqu'à l'arrivée de M. Huygens. Vous n'avez pas bien fait d'y joindre ceux que vous souhaitez qu'on presente au Comte Maurice, lorsqu'il sera arrivé à Mastricht avec la Cavallerie qu'il commande. Le Colonel Terentius a eu le commandement du Fort de Moerspuye, ce qui ne sera pas de tort à sa cuisine.

Adieu,

præjudicium. Vale, Vir Amplissime, cum tota familia, & me amare perge. Hagæ Comitis 22. Novembris, 1645. inter tinnitus & sonitus.

Nescio an inaudieris Marpurgum ab Hassiaco milite fuisse interceptum, & Electorem Brandeburgicum Neoburgi Ducem bello minitari.

J. VICOFORTIUS.

LXXXIV.

J. VICOFORTIO G. BARLÆUS.

NObilissime Vir,

Dudum inter funera & mortes amicorum, vel auditas vel scriptas, vel visas versatus fui. Apud vos Constantia desiit in humanis stare, magno matris optimæ dolore. Hic desiit scribere

scriptor

Adieu, Monsieur, je vous salue trés humblement & toute vostre famille, & vous prie de me continuer toûjours vostre bonne amitié. A la Haie le 22. Novembre 1645. parmi Les hauts bois & les trompettes.

Je ne sçai si vous aurez oui dire que les troupes de Hesse avoient surpris Marpurg; & que le Duc de Neubourg estoit menacé de guerre par l'Electeur de Brandebourg.

VICQUEFORT.

LETTRE LXXXIV.

DE M. G. BARLE'E A M. J. VICQUEFORT.

MONSIEUR,

J'ai eu depuis long-temps l'esprit occupé de funerailles & de morts de mes amis, ou que j'ai appriſes, ou qui m'ont esté écrites, ou que j'ai veuës. Vous autres avez perdu Constance qui est decedée au grand regret de sa trés bonne mere. Ici Sinapius Secretaire de cette Ville a cessé d'écrire, & j'ai assisté à sa mort qui lui est arrivée d'une Phtisie. A Leide un celebre Professeur & Theologien est allé dans la voie de ses Peres pour parler avec l'Ecritu-

re

scriptor publicus Sinapius, cujus morientis & lenta tabe deficientis spectator fui. Leydæ Cl. Professor & Theologus ivit viâ Patrum, ut cum Scriptura de Theologo loquar, cui nænias & lessos scripsere plurimi. Tu volentem scribere hortaris, & merito. Nam & vivum semper coluisti ob eruditionem & optimam indolem, & in Filio inter alias paternas virtutes invenis affectum, quo & Te & me complectitur. Scripsi Elegiam hanc, qua summa sequor fastigia laudum. Eam si tradere dignaberis Heenvlietæ Domino, perges pro more tuo novis me tibi nominibus alligare. Elegiam ut & Epistolam apertas mitto, ut legas, & si minus probes, censura tua confodias. Si venia dignos versiculos judicas, potero inseri turbæ Poëtarum, & inter appendices Orationis Spanhæmianæ legi. Hîc urbi imperantium alia jam facies est, de qua non judico de hyemis facie ausim dicere sententiam. A rara Planetarum coitione hic rigor. desæviit Saturnus. exspecto, ut lætiores Orbi dies dent Jupiter, Apollo & Cypria. Mars castris annuat & Auriaco. Mercurius tibi, cui loquendum

re d'un Theologien, sur la mort duquel plusieurs ont fait des Elegies. Vous m'exhortez à ce que j'ai dessein de faire, qui est d'en composer aussi quelqu'une, & je trouve que vous avez raison. Car pendant que ce personnage a vécu, vous l'avez toûjours aimé à cause de son sçavoir, & de son bon naturel; & dans son fils parmi les vertus qu'il a heritées de son Pere, vous trouvez l'affection qu'il a pour vous & pour moi. J'ai composé cette Elegie, dans laquelle je parcours tout ce qui fait le plus à la louange de ce defunt personnage. Si vous voulez bien prendre la peine de la donner à M. d'Heenflies, ce sera une nouvelle marque de vostre bonté ordinaire, & une nouvelle obligation que je vous aurai. Je vous envois l'Elegie & la lettre ouverte, afin que vous les lisez, & si vous ne les approuvez pas que vous les censuriez. Si vous jugez que les vers ne soient pas mauvais, je pourrai estre mis au nombre des Poëtes, & mon nom pourra estre leu parmi les additions de l'oraison de Spanheim. Ici les Magistrats de cette Ville paroissent tout autres qu'ils n'estoient, mais c'est dequoi je suspens mon jugement. A l'égard de la disposition de l'Hiver je suis plus hardi à en dire ce que j'en pense. Il fait grand froid ici à cause de la rare rencontre des Planetes, & Saturne

dum ſæpe pro Principe tua eſt. Vale, amiciſſime, & conjugem, cognataſque me cumula optimis votis. Amſtelod. ipſis Cal. Mart. 1646.

LXXXIV.

G. BARLÆUS J. VICOFORTIO.

NObiliſſime Vicoforti,

Noli ægre ferre ſilentium. Eſſem loquax ſatis, ſi Te digna haberem quæ ſcriberem. Loquendum mihi indies de Angelis cum Metaphyſicis, de virtute cum Ethicis. Cum Angelos cogito, aulæ & aulicorum omnium obliviſcor. Illi liberrime agunt, hi ab hominum nutu & gratia toti dependent. Illi carnem & oſſa non habent, habent aulici mecum. Illi nec uxoribus quidquam debent, nec fruges comedunt, nec libant munera Bacchi: hi iſtis adminiculis ad honeſtam voluptatem egent. Etiam virtutis conſideratio docentem me occupat, quæ

turne a esté furieux. J'espere que Jupiter, Apollon, & Cypria donneront de plus beaux jours à l'Univers; que Mars sera favorable à nostre armée & au Prince d'Orange, & que Mercure sera pour vous qui avez souvent à parler pour vostre Princesse. Adieu, Monsieur, saluez, s'il vous plaist, de ma part Madame vostre chere Epouse, & Mesdemoiselles vos cousines. A Amsterdam le 1. jour de Mars 1646.

G. BARLEE.

LETTRE LXXXV.

DE M. G. BARLEE A M. J. VICQUEFORT.

MONSIEUR,

Que mon silence ne vous fasse point de peine. Je serois assez grand parleur, si j'avois quelque chose, qui fust digne de vous estre écrit. Il me faut tous les jours parler des Anges avec les Metaphysiciens, & de la vertu avec ceux qui traitent de la Morale. Lorsque je pense aux Anges, j'oublie & la Cour & les Courtisans. Les Anges agissent trés librement, les Courtisans au contraire dependent entierement de la volonté & de la fa-

quæ quamvis ab aulis non exulat, tamen post Regum & Principum commoda stat. Satius putant fractum illabi Orbem, quam non possideri duos. Vocabulum Pacis dudum delicias fecit auribus, sed rem desidero. Quamdiu ab armis non impetratur cessatio, bellum in sinu geritur: Non à ratione controversiæ Europæ suspenduntur, sed à fortunæ ludibriis modo huic, modo illi faventis. Illud gratum fuit ex Monasterienſibus litteris ad me scriptis intellexisse: pro explorato haberi Gallos una nobiscum non simulate, ut plerisque in Hollandia visum est, sed sinceris & communibus votis pacem poscere, cujus sententiæ meæ rationes in proximis litteris meis facile deprehendes. Legi illa quæ ad Vogelarium scripsisti de rebus publicis: de Lusitanis, Hispanienſium Legatorum querelis super mora nostrorum, de statu Brasiliæ Belgicæ, de nuptiis Brandeburgicis: quædam placent, quædam displicent. Ego nuptiis D. Gravii interfui, sed accubui velut viduatus compare turtur. Viduis ad fastidium gravibus oppo-

sui

veur des hommes. Les Anges n'ont ni chair ni os, & les Courtisans en ont de mesme que moi. Les Anges ne doivent rien aux femmes, ils ne mangent ni ne boivent, mais les Courtisans se servent de ces secours pour prendre d'honnestes plaisirs. De plus comme j'enseigne, je m'occupe à mediter sur la vertu, qui quoiqu'elle ne soit pas bannie des Cours, est toutefois moins considerée que les avantages qu'on espere des Rois & des Princes. Ils croient qu'il vaut mieux que ce monde soit renversé & destruit que de n'en posseder pas deux. Le mot de Paix flatte depuis long-temps les oreilles, mais je demande la chose mesme & de la realité. Tant qu'on n'obtiendra pas une suspension d'armes, on aura toûjours la guerre chez soi. Ce n'est pas la raison qui tient en suspens les differends de l'Europe, mais le jouet de la fortune qui favorise tantost l'un & tantost l'autre. J'ai eu de la joie d'apprendre par les lettres qu'on m'a écrites de Munster, qu'il estoit certain que les François de mesme que nous autres ne demandoient pas la paix en faisant semblant, comme la plus part des personnes de ce Pays se le sont imaginé, mais sincerement & d'un commun concert. Vous verrez par ma premiere lettre sur quoi je me fonde pour croire ce que je vous dis. J'ai leu ce que

sui gravitatem meam Zenoniam, & tangere illas detrectavi, quæ tangi à philosophis nolunt. Nec fum ex Pithagoreis, qui à carnibus abhorrebant, sed Aristippi secta. Quod malim credere Te, quam viduis istis, qnibus grande supercilium, probare. De his tecum jocari amem, quam meditari verba apud matres Gracchorum. Vale, amicissime, & Dominum Zulichemium, Brasettum, aliosque saluta. Amstelodami, 25. Novembris 1646.

G. BARLÆUS.

vous avez écrit à Vogelarius des affaires publiques, des Portugais, des plaintes des Ambassadeurs d'Espagne sur le retardement des nostres, de l'estat du Bresil Hollandois, & des Noces de Brandebourg. Il y a des choses qui me plaisent, & d'autres que je n'approuve pas. J'ai assisté aux Noces de M. Gravius, mais comme une tourterelle qui a perdu sa compagne. J'y ai tenu ma gravité de Zenon contre la fierté dédaigneuse des Veuves, & n'ai pas voulu toucher des personnes, qui font difficulté de se laisser toucher par des Philosophes. Je ne suis pas du nombre des Pythagoriciens qui s'abstiennent de chair, mais je suis de la secte d'Aristippe : ce que j'aime mieux que vous croyiez, que de le prouver à ces Veuves si fieres. J'aime mieux aussi plaisanter là-dessus avec vous que de penser à ce que je dirois, si j'estois avec les meres des Gracques. Adieu, Monsieur & trés cher Ami, saluez, s'il vous plaist, de ma part M. de Zulichem, M. Brasset, & nos autres amis. A Amsterdam le 25. Novembre 1646.

G. BARLE'E.

LXXXVI.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Amplissimo Clarissimoque Viro Domino Gaspæro Barlæo, Amico multis nominibus mihi conjunctissimo, Joachimus Vicofortius S. P. D.

Amstelodamum

EXemplar Historiæ, quod misisti, augustioris formæ, statim ut accepi, tradidi Illustrissimo Domino Legato unà cum elegantissimis versibus, pro quibus omnibus mihi gratias per me perscribi voluit, Tibique significari leve, quod dedit munus, secutum iri luculentiore dono Regio. Amplissimus Bickerus ex Zelandia redux nihil attulit, quod Batavorum sententiæ suffragetur. Audivi ex Amico quodam Mattiacos decreviſſe: se nullo modo discessuros à fœdere Gallico: Subsidia Gallorum acceptanda esse: Rempublicam in omnem eventum oportere paratam esse, præcipuè ob armorum vim, quæ undequaque

LETTRE LXXXVI.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLE'E.

Pour Amsterdam.

MONSIEUR,

Aussi-tost que j'ai eu receu l'exemplaire de l'histoire, que vous m'avez envoyé, & dont la forme est tout-à-fait magnifique, je l'ai donné avec vos vers si elegans au trés Illustre Ambassadeur. Il m'a prié de vous faire ses remercimens pour ces deux choses, & de vous assurer de sa part, que le petit present qu'il vous a fait, sera suivi d'un present du Roi, qui sera plus considerable. M. Bicker qui est de retour de Zelande, n'a rien apporté qui favorise le sentiment des Hollandois. J'ai sceu d'un de mes amis que la Province de Zelande avoit resolu de ne se point departir de l'Alliance avec la France. Qu'il falloit accepter le secours des François, & que la Republique devoit se tenir en estat à tout évenement, principalement à cause de la violence de la guerre, qui sembloit s'approcher de tous costés des frontieres de ces Provinces; qu'il ne falloit point conclure de paix que d'un commun avis

que finibus Provinciarum appropinquatura videtur: Non concludendam pacem nisi communi cum Gallis consilio & consensu. Sereniſſimus Brandeburgicus Elector hic exſpectatur intra paucos dies unà cum Illuſtriſſimo Comite Mauritio. Plura ad Te ſcribere per temporis anguſtiam non licet. Vale, Vir amiciſſime, & me amare perge. Prid. Cal. Maii, 1647.

LXXXVII.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Ampliſſimo Clariſſimoque Viro Domino Gaſparo Barlæo Amicorum intimo, Joachimus Vicofortius S. P. D.

Amſtelodamum.

MAximo cum cum dolore Te adverſa conflictatum valetudine intellexi, ſed majori cum admiratione eam ex dolore, id eſt, ex animi infirmitate fuiſſe profectam. Inhumanum quidem eſt non adfici morte illius, qui cum conjunctiſſimè & familiariter vixeris, ſed neſcio an humanum ſit nimis dolere ereptum ami-

& d'un commun consentement avec les François. Le Serenissime Electeur de Brandebourg. & le très Illustre Comte Maurice sont attendus ici en peu de jours. Le peu de temps que j'ai ne me permet pas de vous écrire d'autres choses. Adieu, Monsieur & très cher Ami, faites-moi, s'il vous plaist, la grace de m'aimer toûjours.

J. VICQUEFORT.

LETTRE LXXXVII.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLE'E.

Pour Amsterdam.

MONSIEUR,

J'ai sceu avec bien du déplaisir que vous avez esté incommodé, mais ce qui m'a plus surpris a esté d'apprendre que vostre mal venoit de douleur, c'est-à-dire, d'une foiblesse d'ame. J'avouë qu'il y auroit de l'inhumanité à n'estre pas touché de la mort d'une personne avec qui on a esté uni d'une amitié estroite, mais c'est oublier qu'on est homme que de s'affliger trop de la perte d'un ami, qui en a laissé tant d'autres après lui. Nous sçavons qu'il a esté homme & qu'il en a eu toutes

amicum, qui tot alia post se Tibi reliquit. Scimus hominem fuisse & nihil humani ab ipso alienum, scimus senem fuisse, & non potuisse non res humanas & amicorum consuetudinem relinquere. Cum Illustrissimum Dominum Comitem de Servient ægritudinis Tuæ certiorem facerem, miratus fuit illam potuisse cadere, non dicam in Philosophum, sed & in Barlæum. Heri rogabat an meliuscule haberes & bono animo esse jussit. Quod Te facturum spero in gratiam tanti amici & consolationem Tuorum pignarum. Discessit hinc heri Serenissimus Elector Brandeburgicus, unà cum Electrice & Comite Mauritio. Tres Ordinum Deputati Noviomagum usque comitantur, ut sumptus faciant itineris per Provincias. Cum Smerinio, Cleytio aliisque intimæ admissionis Ministris sermo fuit, de dono quod Tibi promissum fuit, sed nolui nimia importunitate urgere ultro se offerentes & parcius provisos. Illustrissimus Dominus Comes Mauritius se memorem fore Cliviæ in se recepit. De publicis impræsentiarum nihil scribam, cum Hollandiæ Ordines in Consessu adhuc nihil attulerint, quod

rei

les affections. Nous sçavons aussi qu'il a esté vieux & qu'il ne pouvoit pas s'empescher de quitter les choses de ce monde, & toute conversation avec ses amis. Lors que j'ai appris vostre indisposition au trés Illustre Comte de Servient, il en a esté estonné ne pouvant pas s'imaginer que la perte d'un ami eust peu rendre malade, je ne dis pas un Philosophe, mais Barlée. Il me demanda hier si vous vous portiez un peu mieux, & me pria de vous mander de sa part que vous eussiez bon courage. J'espere que l'aurez en consideration d'un ami de cette importance, & pour la consolation de vos enfans. Le Serenissime Electeur de Brandebourg partit hier d'ici avec l'Electrice son Espouse, & le Comte Maurice. Trois Députés de l'Estat les ont accompagnés jusqu'à Nimegue, pour les defrayer dans ces Provinces. J'ai eu un entretien avec Smerinius, Cleytius, & autres Officiers du Cabinet, touchant le present qu'on vous a promis, mais je n'ai pas voulu me rendre importun & les presser trop la-dessus, parce qu'ils s'offroient d'eux-mesmes a y satisfaire, & qu'ils n'auroient pu donner que trés peu. Le tres Illustre Comte Maurice m'a promis de s'en souvenir lorsqu'il sera à Cleves. Pour ce qui est des affaires publiques, je n'ai rien presentement a vous mander.

rei cardinem spectat. De Anglia multa narrrantur, quibus fidem adhibere non possum. Princeps exspectatur in crastinum, Pacis negotium frigere videtur à partibus Hispanorum. Interea quamplurimi hic in sinu gaudent ob illorum successus in Flandria. Qui halecum piscatione victitant, conqueruntur de destitutione navium bellicarum, quæ classem concomitari solent; nec solatium habent aut excusationem quam à nummorum penuria, cui mederi possent dimissione copiarum, quæ hactenus ex Gallicis subsidiis stipendia acceperunt, sed fortè verentur ne illæ ad Gallum transeant, quod cavere studeant. Te, amicissime Vir, quam optimè valere ex animo voveo. Dabam Hagæ Comitis 6. Junii 1647.

LXXXVIII.

der. Les Estats de Hollande n'ont pas encore deliberé sur ce qui regarde le nœud de l'affaire. On dit beaucoup de choses de l'Angleterre, ausquelles je ne puis ajouter foi. Le Prince est attendu demain. Les negociations de la pãix semblent se refroidir de la part des Espagnols. Il y en a cependant plusieurs qui se rejouissent en eux mesmes de leurs bons succés en Flandre. Ceux qui vivent de la peſche du harang se plaignent qu'on ne leur donne point les Vaisseaux de guerre qui ont coustume d'escorter leur Flote. Pour consolation & pour excuse on ne leur allegue que le manque d'argent ; auquel neanmoins on pourroit remedier en congédiant les troupes qui ont esté payées des secours de la France, mais ils craignent peut-estre qu'elles ne passent au service des François & qu'elles ne nuisent aux Espagnols, ce qu'ils taschent d'empescher. Adieu, Monsieur & trés cher ami, je vous souhaite de tout mon cœur une parfaite santé. A la Haie le 6. Juin 1647.

J. VICQUEFORT.

LET-

LXXXVIII.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

AMicorum optime,

Quod promissis non steterim, caussæ fuerunt multiplices; quarum illa præcipua, quod litteræ serius mihi fuerint traditæ. Nova, quæ adtulerunt, ferè sunt, quæ continentur hisce adjunctis ad Clarissimum Kinschotium. Pleraque sunt incerta; cum viæ undequaque sint intercluſæ. Neque ista de Ulma & Noriberga obsessis pro veris adfirmare auderem. Pro indubitato ad me scribit amicus quidam, Bannierum cum copiis adventasse prope Culmbachium, quod est Marchionis Brandeburgensis oppidum, ut in Franconiam properaret, conjunctus sese cum Duce Vimarienſi Guillelmo & Melandro Hessiacorom & Luneburgiacorum Ductore. Plura per temporis angustiam non licet, ab uxore ad prandium citato. Vale, amicis-

LETTRE LXXXVIII.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLEE.

MONSIEUR,

Plusieurs raisons m'ont empeschè de satisfaire à ce que je vous avois promis. La principale est que mes lettres me furent renduës trop tard. Les nouvelles qu'elles portent sont presque les mesmes, que celles qui sont contenuës dans cette incluse pour le trés Illustre Kinschot. Elles sont pour la plus part incertaines, parce que les chemins sont fermés de tous costés. Je ne voudrois pas non plus assurer celles qui marquent le siege d'Ulm & de Nuremberg. Un de mes amis m'a écrit comme une chose certaine, que le General Bannier s'estoit avancé avec ses troupes prés de Culembach, Ville qui appartient au Marquis de Brandebourg, pour passer en toute diligence dans la Franconie, & se joindre avec le Duc Guillaume de Veimar, & avec Melander General des troupes de Hesse & de Lunebourg. Comme ma femme m'appelle pour disner je ne puis pas vous écrire d'autres choses. Adieu, Monsieur & trés-cher Compere; saluez, s'il

vous

ciſſime Compater, & Tuam ſaluta. Raptiſſimè domi meæ 30. Septemb.

T. A.

J. VICOFORTIUS.

LXXXIX.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Viro Ampliſſimo ac multis nominibus mihi Cariſſimo D. GASPARO BARLÆO, Joachimus Vicofortius S. P. D.

Amſtelodamum.

MAgna cum voluptate, Vir amiciſſime, litteras Tuas accepi, ſed majore illas legi; quod veterem amici ſpirabant adfectum, & priſtinam redolebant ſtyli ſuavitatem. Si Tyrannum iſtum, qui jam menſes aliquot Te domuit, denuo ſub jugum mittas, nebuloſus ille & maleſanus aër, qui arcem corporis infeſtavit hactenus, minimo negotio diſcutietur, & redibit Tecum in gratiam ſerenior illa mens, qua ami-

vous plaist, de ma part toute vostre famille. Ecrit à la haste, en ma maison le 30. Septembre, 1646.

J. VICQUEFORT.

LETTRE LXXXIX.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLE'E.

MONSIEUR,

J'ai eu beaucoup de plaisir de recevoir vostre lettre, mais j'en ai eu encore davantage en la lisant, puisqu'elle est remplie de marques de cette mesme affection que vous avez pour moi depuis long-temps, & qu'elle conserve par tout cette agreable douceur de style qui vous à toûjours esté si familiere. Si vous pouvez vaincre ce tyran qui vous a asservi pendant quelques mois, cet air plein de brouillards, & mal sain, qui jusqu'à present a causé beaucoup de mal à la fortereſſe du corps se dissipera aisement, & vous reprendrez cet esprit plus tranquille avec lequel vous avez excité tant de fois la bile de vos amis dans les bons succés, ou consolé ceux qui estoient tristes, ou publié par des vers divins les exploits ou les vertus des Princes illustres. Ne croyez pas qu'on

amicis toties vel bilem rebus secundis movisti, vel tristibus solatus es, vel Principum & Illustrium Virorum res præclarè gestas aut virtutes divinis versibus decantasti. Ne credas Tui oblitum fore, ubi ratio habebitur illorum, qui Principi defuncto piis laboribus parentarunt. Iniustissimum enim foret, qua persolvisti manibus Patris justa à Filio non agnosci. Locutus sum hac de re Viris Tibi amicissimis Zulechemio & Heilersichio, qui mecum judicant æquissimum esse, ut nomen tuum inter primos ponatur, qui præmium à Celsitudine sua exspectant. Pacem præ foribus esse pauci sunt, qui non credant. Sed an Jani fores tam citò claudentur, quam Batavi nostri exoptant, est quod dubitem. Antequam enim huc usque perventum erit, oportet cæteris Provincialibus satisfieri, oportet etiam Gallis. Est Batavis adhuc controversia cum Zelandis, hoc est cum Insularibus propositi tenacibus, super jurisdictione suprema circa Sacra in Tractu Sylvæducensi aliisque, quam Zelandi prolixo probare nituntur scripto Regi Hispaniarum competiisse, serioque contendunt verba illa circa Sacra

qu'on vous oublie quand on aura égard à ceux qui auront dignement loué par leurs beaux écrits la memoire du defunt Prince. Un fils seroit tout-à-fait injuste, s'il ne reconnoissoit pas ce que vous avez fait pour immortaliser la gloire de son Pere. J'ai parlé de cette affaire avec M. de Zulichem & M. Heilersickius nos intimes amis, qui croient comme moi que que vous avez merité que vostre nom soit mis vec les noms de ceux qui esperent avec plus de raison & de justice quelque recompense de son Alteſſe. Peu de personnes doutent maintenant qu'on ait bientost la paix; mais de sçavoir si les portes du Temple de Janus seront aussi-tost fermées que nos Hollandois le souhaitent, c'est ce que je ne voudrois pas assurer. Car avant qu'on en vienne là, il faut satisfaire & les autres Provinces Unies, & la France. Les Hollandois ne sont pas encore d'accord avec ceux de Zelande, c'est à-dire, avec des Insulaires fort entiers dans leurs sentimens, au sujet de l'autorité souveraine touchant la Religion dans la Mairie de Bosleduc, & dans quelques autres lieux. Les Zelandois se fondent & taschent de prouver par un manifeste fort long, qu'elle appartenoit au Roi d'Espagne, & pretendent que dans la formule de concession du Domaine absolu, on ne doit pas ob-

cra non omitti debere in formula concessionis absoluti dominii. Ubi dissensio illa sopita erit, excipiet fortè illam alia non minoris momenti; an scilicet pacem Ordinibus cum Hispano inire liceat absque Rege Galliarum, nulla habita fœderis, nulla beneficiorum aceptorum ratione. Jam pridem decretum est solemnibus votis, bellum continuandum, si Hispanus tergiversetur, nec Gallo promissis stet, aut iniquissimum se gerat in iis, quæ nondum sunt composita: concludendam verò pacem, si Gallus moras nectat. Sed tunc orietur quæstio, an Plenipotentiariis dum Belgio conveniat de tergiversatione unius aut alterius partis sententiam dicere; & interea, dum ubique diffiditur, successus armorum fortassis faciet controversiarum judices illos, quibus Mars favet. Neapolitani motus felicis Campaniæ infeliciissimam Urbem reddent: nec mirarer, si Hispani rerum suarum desperatione commoti incendio tandem conentur efficere, quod aperto Marte non possunt. Diceres seditionum feracius ævum non fuisse quam nostrum. Hispaniæ Regis sortem non

tam

obmettre ces mots, touchant la Religion. Quand cette contestation sera terminée il en survindra peut-estre une autre qui ne sera pas de moindre importance, qui est de sçavoir si leurs Hautes Puissances peuvent faire la paix avec l'Espagne, sans y comprendre le Roi de France, n'ayant aucun égard à l'alliance où elles sont avec lui & aux bienfaits qu'elles en ont receus. Il y a déjà long-temps qu'elles resolurent unanimement de continuer la guerre, si l'Espagne cherchoit des détours, & ne tenoit pas à la France ce qu'elle lui avoit promis, ou ne se mettoit pas à la raison touchant ce qui reste à regler; & au contraire de conclure la paix si la France continuoit d'y apporter du retardement. Mais là-dessus il naistra une question, sçavoir si ce sera aux Plenipotentiaires des Provinces Unies à prononcer sur les détours de l'une & de l'autre partie, & en attendant pendant qu'on sera dans l'incertitude, & dans la defiance de part & d'autre, le succés des armes rendra peut-estre juges de ce differend ceux que Mars favorisera. Les troubles de Naples rendront cette Ville Capitale de la Terre de Labeur, trés malheureuse, & je ne serois pas surpris si les Espagnols voyant leurs affaires desesperées, taschoient enfin de faire par le feu, ce qu'ils ne sçauroient faire par

tam doleo quam Angliæ. Quid Lusitano fiet post conditam pacem θεῶν ἐν γένασι κεῖτον. Te quam prosperè agere & valere animitus voveo. Dabam Hagæ Comitis 12. Novembris, 1647.

LXXVII.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Viro Amplissimo multisque nominibus mihi Carissimo Domino Gasparo Barlæo, J. Vicofortius S. P. D.

ELegantissima Tua carmina de Nebulis, quæ non per mentis nebulas, sed animo deducta Sereno provenere, ingenti cum lætitia legi, quod certiorem me faciunt non sanitatem tantum, sed & Musas ipsas in gratiam rediisse. Postquam Apollini litatum est, etiam Gallum Æsculapio debes. Hoc si facere apud nos velis feriis proximis, eris acceptissimus hospes: dabimus operam, ut si quid ne-

par les armes. Il semble que les seditions n'ont jamais esté plus frequentes qu'elles le sont de nostre temps. Mais je ne plains pas tant le Roi d'Espagne que celui d'Angleterre. Pour ce qui regarde le Portugal, on ne sçauroit dire ce qui en sera, parce que c'est une chose qui est entre les mains de Dieu & qui depend de lui. Cependant, Monsieur, je vous souhaite de tout mon cœur toute sorte de bonheur & une parfaite santé, A la Haie le 12. Novembre 1647.

J. VICQUEFORT.

LETTRE XC.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLE'E.

MONSIEUR, J'ai leu avec beaucoup de plaisir les trés élegans vers. que vous avez faits sur les nuées non avec un esprit agité & offusqué de nuages, mais tout-à-fait tranquille & rassis. Je suis fort aise de voir par là non seulement que vous vous portez bien, mais encore que les Muses sont rentrées en grace avec vous. Aprés avoir sacrifié à Apollon, vous devez aussi immoler un Coq à Esculape. Si vous voulez le fai-

nebulæ aut atræ caliginis menti superfit, id Liberi Patris rore atque Amicorum jucundis colloquiis discutiatur. Vale, amicissime, & cum Tuis omnibus plurimum salve. Dabam Hagæ Comitis 20. Decembris, 1647.

XCI.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Amicissimo Clarissimoque Viro D. GASPARO BARLÆO, *Joachimus Vicofortius S. P. D.*

QUæ elegantissima ad me epistola perscribere voluisti, ea Graswinkelius noster etiam coram repetiit. Jucundissima fuit utriusque narratio, sed jucundissimi imprimis versus ab utroque sexu compositi. Tessela licet ægra & febricitans carmine suo fidem facit ingenium illius non febricitare, nec venam penitus esse arefactam. Aveo videre, quid Zulichemi Dominus reponet ad criminationes Satrapæ, imo ad aculeos degeneris cujusdam incolæ, in Te & Hugenium re-

faire avec nous, vous serez le trés bien venu & un hoste trés agreable. S'il vous est resté quelque nuage ou quelque noir brouillard dans l'esprit, nous aurons soin de le dissiper par la rosée du Pere Bacchus & par les agreables entretiens avec nos amis. Adieu, Monsieur, je vous salue & toute vostre famille. A la Haie le 20. Decembre 1647.

J. VICQUEFORT.

LETTRE XCI.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLE'E.

MONSIEUR,

Ce que vous m'avez écrit dans vostre trés belle lettre, a esté aussi leu en ma presence par nostre ami Graswinkelius. La lecture nous a esté à tous deux fort agreable, & encore plus celle des vers composés par des personnes de l'un & de l'autre sexe. Tesselle quoique malade & travaillée de la fievre fait voir par ses vers que son esprit n'est pas affoibli, & que sa veine n'est pas tout-à-fait epuisée. Je souhaite fort de voir ce que M. de Zulichem répondra, non seulement aux crimes que lui fait Mada-

retortos. Si qua Tu responso vel castigatione dignos judices, fac quæso elegantiarum Tuarum compos fiam. Scripsit ad me Illustris Beringamus versus Tuos summopere placuisse Eminentissimo Cardinali, ipsumque Autorem magni facere. Quam vellem à Musa Tua aliquid impetrari posse, quod ad gloriam decusque maximi viri faceret! Poëmation Tuum in reditum Comitis Mauritii impatienter exspecto. Crosecquius noster abiit ad Frisios Orientales, ut dissidio, quod nobis est cum Comite, componendo interfit. Jam Ordinum Ablegati quatuor in procinctu sunt, ut iter illud quoque suscipiant, & arbitrum officio fungantur. Esset è Republica, & quidem è caussa communi, ut concordiæ via inveniri possit, dum Andegavensis Dux in Rheni ripa successus urget. Nam composito negotio Hassiacæ copiæ illicò movebunt, ut citra fluvium Cæsareanorum vires auxiliares divertere possint. Quæcumque in Castris ad Gandavi cataractum geruntur adjuncta indicabit. Multi sunt qui sperant repentinam deditionem. Nescio quid credam de obsidione Philipsburgensi, cum expeditio sit periculosæ plena

me la Baillie, mais encore aux paroles picquantes d'un lasche & indigne habitant de ce Pays, contre vous & M. Huygens. Si vous jugez que cette satyre merite que vous y répondiez ou que vous le refutiez, faites-moi part, je vous prie, de la belle réponse que vous y ferez. L'Illustre M. de Beringam m'a écrit que son Eminence M. le Cardinal avoit trouvé vos vers fort beaux, & qu'il faisoit beaucoup de cas de leur Auteur. Que j'aurois de joie si vous pouviez obtenir de vostre Muse quelque chose qui contribuast à la gloire & à l'honneur d'un si grand Personnage. J'attens avec impatience vostre Poeme sur le retour du Comte Maurice. Nostre ami Crasic est allé dans la Frise Orientale, pour terminer le differend que nous avons avec le Comte de ce Pays-là. Il y a maintenant quatre Deputés des Estats Generaux des Provinces Unies, qui sont prests à partir pour se rendre aussi dans la Comté de Frise, & y faire les fonctions d'arbitres. Il seroit à propos pour la Republique & mesme pour la cause commune, que l'on peust trouver quelque voie d'accommodement à cette affaire, pendant que le Duc d'Anjou pousse ses progrés sur les bords du Rhein. Car aprés que cette affaire sera terminée les troupes de Hesse decamperont aussitost, pour pouvoir

ciſſime Compater, & Tuam ſaluta. Raptiſſimè domi meæ 30. Septemb.

T. A.

J. VICOFORTIUS.

LXXXIX.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Viro Ampliſſimo ac multis nominibus mihi Cariſſimo D. GASPARO BARLÆO, Joachimus Vicofortius S. P. D.

Amſtelodamum.

MAgna cum voluptate, Vir amiciſſime, litteras Tuas accepi, ſed majore illas legi; quod veterem amici ſpirabant adfectum, & priſtinam redolebant ſtyli ſuavitatem. Si Tyrannum iſtum, qui jam menſes aliquot Te domuit, denuo ſub jugum mittas, nebuloſus ille & maleſanus aër, qui arcem corporis infeſtavit hactenus, minimo negotio diſcutietur, & redibit Tecum in gratiam ſerenior illa mens, qua ami-

vous plaist, de ma part toute vostre famille. Ecrit à la haste, en ma maison le 30. Septembre, 1646.

J. VICQUEFORT.

LETTRE LXXXIX.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLE'E.

MONSIEUR,

J'ai eu beaucoup de plaisir de recevoir vostre lettre, mais j'en ai eu encore davantage en la lisant, puisqu'elle est remplie de marques de cette mesme affection que vous avez pour moi depuis long-temps, & qu'elle conserve par tout cette agreable douceur de style qui vous à toûjours esté si familiere. Si vous pouvez vaincre ce tyran qui vous a asservi pendant quelques mois, cet air plein de brouillards, & mal sain, qui jusqu'à present a causé beaucoup de mal à la forteresse du corps se dissipera aisement, & vous reprendrez cet esprit plus tranquille avec lequel vous avez excité tant de fois la bile de vos amis dans les bons succés, ou consolé ceux qui estoient tristes, ou publié par des vers divins les exploits ou les vertus des Princes illustres. Ne croyez pas qu'on

amicis toties vel bilem rebus secundis movisti, vel tristibus solatus es, vel Principum & Illustrium Virorum res præclarè gestas aut virtutes divinis versibus decantasti. Ne credas Tui oblitum fore, ubi ratio habebitur illorum, qui Principi defuncto piis laboribus parentarunt. Iniustissimum enim foret, qua persolvisti manibus Patris justa à Filio non agnosci. Locutus sum hac de re Viris Tibi amicissimis Zulechemio & Heilersichio, qui mecum judicant æquissimum esse, ut nomen tuum inter primos ponatur, qui præmium à Celsitudine sua exspectant. Pacem præ foribus esse pauci sunt, qui non credant. Sed an Jani fores tam citò claudentur, quam Batavi nostri exoptant, est quod dubitem. Antequam enim huc usque perventum erit, oportet cæteris Provincialibus satisfieri, oportet etiam Gallis. Est Batavis adhuc controversia cum Zelandis, hoc est cum Insularibus propositi tenacibus, super jurisdictione suprema circa Sacra in Tractu Sylvæducensi aliisque, quam Zelandi prolixo probare nituntur scripto Regi Hispaniarum competiisse, serioque contendunt verba illa circa Sacra

qu'on vous oublie quand on aura égard à ceux qui auront dignement loué par leurs beaux écrits la memoire du defunt Prince. Un fils seroit tout-à-fait injuste, s'il ne reconnoissoit pas ce que vous avez fait pour immortaliser la gloire de son Pere. J'ai parlé de cette affaire avec M. de Zulichem & M. Heilersickins nos intimes amis, qui croient comme moi que que vous avez merité que vostre nom soit mis vec les noms de ceux qui esperent avec plus de raison & de justice quelque recompense de son Alteſſe. Peu de personnes doutent maintenant qu'on ait bientost la paix; mais de sçavoir si les portes du Temple de Janus seront aussi-tost fermées que nos Hollandois le souhaitent, c'est ce que je ne voudrois pas assurer. Car avant qu'on en vienne là, il faut satisfaire & les autres Provinces Unies, & la France. Les Hollandois ne sont pas encore d'accord avec ceux de Zelande, c'est à-dire, avec des Insulaires fort entiers dans leurs sentimens, au sujet de l'autorité souveraine touchant la Religion dans la Mairie de Bosleduc, & dans quelques autres lieux. Les Zelandois se fondent & taschent de prouver par un manifeste fort long, qu'elle appartenoit au Roi d'Espagne, & pretendent que dans la formule de concession du Domaine absolu, on ne doit pas ob-

cra non omitti debere in formula conceſſionis abſoluti dominii. Ubi diſſenſio illa ſopita erit, excipiet fortè illam alia non minoris momenti; an ſcilicet pacem Ordinibus cum Hiſpano inire liceat abſque Rege Galliarum, nulla habita fœderis, nulla beneficiorum aceptorum ratione. Jam pridem decretum eſt ſolemnibus votis, bellum continuandum, ſi Hiſpanus tergiverſetur, nec Gallo promiſſis ſtet, aut iniquiſſimum ſe gerat in iis, quæ nondum ſunt compoſita: concludendam verò pacem, ſi Gallus moras nectat. Sed tunc orietur quæſtio, an Plenipotentiariis dum Belgio conveniat de tergiverſatione unius aut alterius partis ſententiam dicere; & interea, dum ubique diffiditur, ſucceſſus armorum fortaſſis faciet controverſiarum judices illos, quibus Mars favet. Neapolitani motus felicis Campaniæ infeliciſſimam Urbem reddent: nec mirarer, ſi Hiſpani rerum ſuarum deſperatione commoti incendio tandem conentur efficere, quod aperto Marte non poſſunt. Diceres ſeditionum feracius ævum non fuiſſe quam noſtrum. Hiſpaniæ Regis ſortem non tam

obmettre ces mots, touchant la Religion. Quand cette contestation sera terminée il en survviendra peut-estre une autre qui ne sera pas de moindre importance, qui est de sçavoir si leurs Hautes Puissances peuvent faire la paix avec l'Espagne, sans y comprendre le Roi de France, n'ayant aucun égard à l'alliance où elles sont avec lui & aux bienfaits qu'elles en ont receus. Il y a déjà long-temps qu'elles resolurent unanimement de continuer la guerre, si l'Espagne cherchoit des détours, & ne tenoit pas a la France ce qu'elle lui avoit promis, ou ne se mettoit pas à la raison touchant ce qui reste à regler; & au contraire de conclure la paix si la France continuoit d'y apporter du retardement. Mais là-dessus il naistra une question, sçavoir si ce sera aux Plenipotentiaires des Provinces Unies à prononcer sur les détours de l'une & de l'autre partie, & en attendant pendant qu'on sera dans l'incertitude, & dans la defiance de part & d'autre, le succés des armes rendra peut-estre juges de ce different ceux que Mars favorisera. Les troubles de Naples rendront cette Ville Capitale de la Terre de Labeur, trés malheureuse, & je ne serois pas surpris si les Espagnols voyant leurs affaires desesperées, taschoient enfin de faire par le feu, ce qu'ils ne sçauroient faire par

par les armes. Il semble que les séditions n'ont jamais esté plus frequentes qu'elles le sont de nostre temps. Mais je ne plains pas tant le Roi d'Espagne que celui d'Angleterre. Pour ce qui regarde le Portugal, on ne sçauroit dire ce qui en sera, parce que c'est une chose qui est entre les mains de Dieu & qui depend de lui. Cependant, Monsieur, je vous souhaite de tout mon cœur toute sorte de bonheur & une parfaite santé, A la Haie le 12. Novembre 1647.

J. VICQUEFORT.

LETTRE XC.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLE'E.

MONSIEUR,
J'ai leu avec beaucoup de plaisir les trés élegans vers. que vous avez faits sur les nuées non avec un esprit agité & offusqué de nuages, mais tout-à-fait tranquille & rassis. Je suis fort aise de voir par là non seulement que vous vous portez bien, mais encore que les Muses sont rentrées en grace avec vous. Aprés avoir sacrifié à Apollon, vous devez aussi immoler un Coq à Esculape. Si vous voulez le fai-

nebulæ aut atræ caliginis menti superfit, id Liberi Patris rore atque Amicorum jucundis colloquiis discutiatur. Vale, amicissime, & cum Tuis omnibus plurimum salve. Dabam Hagæ Comitis 20. Decembris, 1647.

XCI.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Amicissimo Clarissimoque Viro D. GASPARO BARLÆO, *Joachimus Vicofortius S. P. D.*

QUæ elegantissima ad me epistola perscribere voluisti, ea Graswinkelius noster etiam coram repetiit. Jucundissima fuit utriusque narratio, sed jucundissimi imprimis versus ab utroque sexu compositi. Tessela licet ægra & febricitans carmine suo fidem facit ingenium illius non febricitare, nec venam penitus esse arefactam. Aveo videre, quid Zulichemi Dominus reponet ad criminationes Satrapæ, imo ad aculeos degeneris cujusdam incolæ, in Te & Hugenium re-

faire avec nous, vous serez le trés bien venu & un hoste trés agreable. S'il vous est resté quelque nuage ou quelque noir brouillard dans l'esprit, nous aurons soin de le dissiper par la rosée du Pere Bacchus & par les agreables entretiens avec nos amis. Adieu, Monsieur, je vous salue & toute vostre famille. A la Haie le 20. Decembre 1647.

J. VICQUEFORT.

LETTRE XCI.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLE'E.

MONSIEUR,

Ce que vous m'avez écrit dans vostre trés belle lettre, a esté aussi leu en ma presence par nostre ami Graswinkelius. La lecture nous a esté à tous deux fort agreable, & encore plus celle des vers composés par des personnes de l'un & de l'autre sexe. Tessele quoique malade & travaillée de la fievre fait voir par ses vers que son esprit n'est pas affoibli, & que sa veine n'est pas tout-à-fait epuisée. Je souhaite fort de voir ce que M. de Zulichem répondra, non seulement aux crimes que lui fait Mada-

retortos. Si qua Tu responso vel castigatione dignos judices, fac quæso elegantiarum Tuarum compos fiam. Scripsit ad me Illustris Beringamus versus Tuos summopere placuisse Eminentissimo Cardinali, ipsumque Autorem magni facere. Quam vellem à Musa Tua aliquid impetrari posse, quod ad gloriam decusque maximi viri faceret! Poëmation Tuum in reditum Comitis Mauritii impatienter exspecto. Crosecquius noster abiit ad Frisios Orientales, ut dissidio, quod nobis est cum Comite, componendo interfit. Jam Ordinum Ablegati quatuor in procinctu sunt, ut iter illud quoque suscipiant, & arbitrum officio fungantur. Esset è Republica, & quidem è caussa communi, ut concordiæ via inveniri possit, dum Andegavensis Dux in Rheni ripa successus urget. Nam composito negotio Hassiacæ copiæ illicò movebunt, ut citra fluvium Cæsareanorum vires auxiliares divertere possint. Quæcumque in Castris ad Gandavi cataractum geruntur adjuncta indicabit. Multi sunt qui sperant repentinam deditionem. Nescio quid credam de obsidione Philipsburgensi, cum expeditio sit periculosæ

plena

me la Baillie, mais encore aux paroles picquantes d'un lasche & indigne habitant de ce Pays, contre vous & M. Huygens. Si vous jugez que cette satyre merite que vous y répondiez ou que vous le refutiez, faites-moi part, je vous prie, de la belle réponse que vous y ferez. L'Illustre M. de Beringam m'a écrit que son Eminence M. le Cardinal avoit trouvé vos vers fort beaux, & qu'il faisoit beaucoup de cas de leur Auteur. Que j'aurois de joie si vous pouviez obtenir de vostre Muse quelque chose qui contribuast à la gloire & à l'honneur d'un si grand Personnage. J'attens avec impatience vostre Poëme sur le retour du Comte Maurice. Nostre ami Crosic est allé dans la Frise Orientale, pour terminer le differend que nous avons avec le Comte de ce Pays-là. Il y a maintenant quatre Deputés des Estats Generaux des Provinces Unies, qui sont prests à partir pour se rendre aussi dans la Comté de Frise, & y faire les fonctions d'arbitres. Il seroit à propos pour la Republique & mesme pour la cáuse commune, que l'on peust trouver quelque voie d'accommodement à cette affaire, pendant que le Duc d'Anjou pousse ses progrés sur les bords du Rhein. Car aprés que cette affaire sera terminée les troupes de Hesse decamperont aussitost, pour pouvoir

plena aleæ, propterea quod non solum locus optimè sit munitus rebusque necessariis instructus, sed etiam commeatus & pabuli inopia in circumjacente regione. Adde quod Bavariæ Dux imo Hispani omnem lapidem movebunt, ut suppetias obsessis ferant. Filia Tua Anna non putavit Te ægrè ferre diutinam mansionem, cum nullum ad litteras suas acceperit responsum. Nunc serio domum cogitat, imo absque morâ in viam se daret, nisi plurimis precibus sollicitata ab hospitibus ob solemnia convivia discessum rejicere coacta esset in Mercurii vel Jovis diem proximum, quando filii filiæque D. à Stryen illam Lugdunum usque concomitabuntur. Vale, amicissime Vir, & salve plurimum ab uxore cognatisque ut & à D. Graswinkelio. Dabam Hagæ Comitis.

CXI.

faire en deçà de ce fleuve quelque diversion de troupes auxiliaires de l'Empereur. Pour ce qui est de ce qui se passe au camp de nostre armée devant le Sas de Gand, vous le verrez dans la page ci-jointe. Plusieurs esperent que la place se rendra dans peu. Je ne sçai que croire du siege de Philipsbourg, parce que l'expedition est fort difficile, à cause que la place est non seulement trés forte & trés bien munie de toutes les choses necessaires pour soutenir un siege, mais aussi parcequ'il y a manque de fourrage & de provisions aux environs. Outre que le Duc de Baviere & mesme les Espagnols n'oublieront rien pour secourir cette place. Vostre fille Anne n'a pas creu que vous seriez faché qu'elle eust demeuré quelque temps ici, puisque vous n'avez point fait de réponse à la lettre qu'elle vous avoit écrit. A present elle pense tout de bon à s'en retourner, & partiroit mesme dés à present sans plus tarder, si les prieres de ses hostes qui souhaitent qu'elle assiste à des festins solemnels & magnifiques ne lui faisoient remettre son départ à Mecredi ou à Jeudi prochain, qu'elle espere avoir la compagnie du fils & de la fille de M. de Stryen jusqu'à Leide. Adieu, Monsieur & trés cher Ami, vos cousins, M. de Graswinkel, ma femme & moi vous saluons trés-humblement. A la Haie.

J. VICQUEFORT.

XCII.

G. BARLÆO J. VICOFORTIUS.

Amplissimo Clarissimoque Viro Domino GASPARO BARLÆO; Joachimus Vicofortius S.P.D.

Amstelodamum.

HAbes, Amicissime Vir, Apologiam Domini Zulichemii Nobilissimo Hoofdio inscriptam, sed ad Te non minus attinentem. Scribit se Peripateticum egisse, nec sedisse prius, nisi absolutis versibus, quod fortasse justissimæ vindictæ ardori attribuendum, ob acceptas criminationes à tot accusatoribus. Errat in eo, quod pro summa voluptate habet querelas & offensas Dominæ Satrapæ placare osculo, cum illa nunquam sine aliqua oris dedignatione illud admittet, oblata saltem regione auriculæ. Aulici ut scis non minus quam Tu, Amicissime, ejusmodi salutationes respuunt, præsertim illi, qui propria rerum vocabula servare, quam

stoicos

LETTRE XCII.

DE M. J. VICQUEFORT A M. G. BARLEE.

MONSIEUR & trés cher Ami; Je vous envois l'Apologie de M. de Zalichem qu'il a dediée au trés Noble Hoofd, mais qui ne vous regarde pas moins que ce dernier Seigneur. L'Auteur de cette piece marque qu'il a fait le Peripateticien, & qu'il ne s'est pas assis qu'aprés avoir achevé ses vers; ce qu'il faut peut-estre attribuer au juste ressentiment qu'il avoit & à la passion de se venger des crimes que lui faisoient tant d'accusateurs. Il se trompe en une chose qui est qu'il regarde comme un trés grand plaisir pour lui, d'adoucir par un baiser les plaintes & le ressentiment de Madame la Baillie touchant le tort qu'il lui a fait; car jamais elle ne le recevra qu'avec un dédain de la bouche & seulement en presentant la partie du visage qui est du costé de l'oreille. Les Courtisans n'aiment pas non plus que vous, Monsieur & trés cher Ami, ces manieres de saluer, principalement ceux qui s'attachent plus à conserver les propres noms de chaque chose qu'à introduire des airs de

ſtoicos & adfectatos modeſtiæ mores introducere ſtudent. De Saſſi munimento nihil ſcribit, niſi præſidium conſtare novemdecim centuriis militum: Mandata Hiſpaniæ Regis referata iri Dernemondæ, præſentibus Picolominæo & Marchione de Caſtel Rodrigo, & Franciſcum de Melo poſtea abiturum: Gallos ſtare in ſententia de munienda Abbatia Wattenſi operibuſque deſtinata ſexaginta florenorum millia. Tanti momenti locus eſſe creditur ob ſitus commoditatem, ut non minus damni hinc hoſtibus inferri poterit, quam ex Audomarenſi oppido vel Grevelinga. Sed quid judicas, mi Barlæe, de ſucceſſibus Gallorum in Germania? Hoſtes poſt tridui conflictum campis exuere, & intra menſis ſpatium tot Urbes munitiſſimas & vaſtas ad obſequium reducere, ſunt facta, quæ antiquorum gloriam & noſtri ævi obſcurant. Non putas Hiſpanorum res eò redactas, ut quovis modo pacem potius quærere, quam incertæ belli aleæ fortunam omnem committere debent? Si Frankenthaliâ ſemel extruſi fuerint, vix ſperare auderem de repetundo aliquo in Germania dominio. Hanc ob cauſam

fortè

modestie à la maniere des Stoiciens & pleins d'affectation. M. de Zulichem ne m'écrit rien touchant le Sas de Gand, sinon que la garnison de cette Forteresse est composée de dix-neuf Compagnies de soldats. Il me mande aussi que les ordres du Roi d'Espagne doivent estre ouverts à Dendermonde en presence de Picolomini, & du Marquis de Castel Rodrigo, aprés quoi Francisco de Melo partira: que les François persistent dans le dessein de fortifier l'Abbaye de S. Vast, & qu'ils ont destiné un fonds de six cens mille livres pour la construction des ouvrages qu'ils veulent y faire faire. Ce lieu passe pour estre si important à cause de la commodité de sa situation, que les ennemis en pourront estre autant incommodés que de S. Omer ou de Gravelines. Mais que pensez-vous, mon cher Barlée, des exploits & des avantages des François en Allemagne? Demeurer maistres du champ de bataille aprés un combat de trois jours contre les ennemis: reduire à son obeïssance dans un mois de temps des Villes trés fortes & trés grandes, sont des actions qui obscurcissent & celles des Anciens & celles de nostre siecle. Ne croyez-vous pas que les affaires des Espagnols sont reduites à un point, qu'ils devroient plutost rechercher la paix à quelque condition que ce fust que de

fortè Trevirorum Urbi muniendæ omnem operam impendent, jamque Leodio Vander Burchius mihi per litteras significavit Lotharingiæ Ducem cum copiis Mosellam versus tendere vel de hybernis sollicitum, vel Hispanis laborantibus opem laturum. Si nostræ jam intempestivis non detinerentur litibus in Frisia Orientali, quam egregiam agendi occasionem nactæ forent? Ordinum Ablegatos venisse Embdam, & in eo fuisse, ut consentientibus utrinque partibus de loco & tempore colloquendi convenirent, ante paucos dies perscripsit Nobilissimus Grosiccius. Videbimus porrò quid sperandum erit de compositione. Affecit me plurimum luctus Nobilissimi Schonkii. Invitatus sum ad exequias, & parebo lubens meritoque, nisi Gallicæ litteræ aliquid adportent quod impediat, quod ipsi Domino Schonkio perscribam. Vale, amicissime Vir, & me Tui amantissimum amare perge. Hagæ Comitis.

VI.

risquer toute leur fortune sur le sort incertain de la guerre. S'ils sont une fois chassés de Frankendal, je ne crois pas qu'ils reprennent jamais rien en Allemagne. C'est peut-estre pour cette raison qu'ils prennent tous les soins possibles pour fortifier Tréves, & il y a deja quelque temps que M. Vander Burch m'écrivit de Liege que le Duc de Lorraine s'avançoit avec ses troupes vers la Moselle a dessein ou d'y prendre des quartiers d'hyver, ou d'aller secourir les Espagnols qui estoient fort pressés. Quelle belle occasion de bien faire & se signaler n'auroient pas nos troupes, si elles n'estoient pas retenuës dans la Frise Orientale par des differends qui sont survenus a contretemps. Le trés Noble Grosic m'écrivit il n'y a pas long temps que les Deputés de leurs H. Puissances estoient arrivés à Embden, & qu'ils estoient d'avis, que du consentement des deux parties on convint du lieu & du temps de la Conference qui se devoit tenir. Nous verrons au reste ce qu'il faudra esperer de cet accommodement. J'ai esté fort touché du deuil & de la tristesse du trés Noble Schonkius. Je suis invité à l'enterrement, auquel j'assisterai volontiers & avec raison, à moins que les lettres de France n'apportent quelque chose qui m'en empesche, ce que j'aurai soin de faire sçavoir à M. Schonckius. Adieu, Monsieur & trés

V. I.

In Orationum ſuarum librum.

Nobiliſſimo, Ampliſſimo, prudentiſſimoque Viro,

D. JOACHIMO VICOFORTIO,

ORDINIS S. MICHAELIS

EQUITI,

Et Sereniſſimæ Haſſiæ Landgraviæ à Conſiliis, &c.

LOquimur mortales, præſtantiſſime Vicoforti, quod nec Angelis conceſſum, nec Brutis. Non illis, quia per diſciplinam & voces, diſcere eos non eſt neceſſe, quæ natu-

ra

cher Ami; aimez toûjours celui qui vous aime parfaitemént. Je suis

Monsieur,

A la Haie.... *Vostre....*

J. VICQUEFORT.

VI. EPISTRE DEDICATOIRE DE M. GASPAR BARLEE,

Sur le Livre de ses Oraisons.

Au trés Noble, trés Illustre, & trés prudent Personnage JOACHIM VICQUEFORT, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Conseiller de son Altesse Serenissime Madame la Land-grave de Hesse, &c.

NOus parlons nous autres Mortels, trés Illustre Vicquefort, ce qui n'a esté accordé ni aux Anges ni aux bestes. Non aux Anges, parce qu'ils n'ont pas besoin d'apprendre par les regles & verbalement ce qu'ils connoissent par leur nature. Non aux bestes, parce qu'elles manquent de raison, de laquelle la parole est l'Interprete. Nous ne parlons

ra perſpecta habent & congenita. Non his, ob rationis defectum, cujus oratio eſt interpres. Nec loquimur ſolum; verum ita quiſque loqui amat, ut perſuadeat. Ideoque artem adhibet, ut velut lenocinio quodam orationis impetret, quod intendit maxime. Tenella & puerilis ætas ſubſidii & ſolatii indiga, voce ad ploratum compoſita, vel ipſam novercæ iram expugnat, ut acquirat quod dentibus immolet. Amantes leni ac popyſmis ſuis blandiente oratione, amaſiæ pertinaciam frangunt. Iratus concitatius loquitur, ut terreat; timenti remiſſa & tremula vox eſt, ut evadat; mœſto, languida & flacceſcens, ut miſereamur; gaudenti comis & hilaris, ut oblectet. Ita quisque ſibi & Rhetor eſt & Orator; eamque elocutionem comminiſcitur, quam perſuadendis movendiſque aliis optimam novit. Quin ſchemata ſua ſingulis & loquendi formas, etiam indoctis, ſuus dictat affectus & vehemens intentio. Medea, Rhetorices, ut opinor, neſcia, dum vehementer quid

cupit,

lons pas seulement, mais un chacun de nous aime à parler pour persuader, c'est pour cela qu'on emploie l'art, afin d'obtenir comme par un certain agrément de la parole, ce qu'on souhaite & ce qu'on poursuit avec ardeur. L'enfance qui a besoin de secours & de soulagement, accommodant ses paroles avec ses pleurs surmonte la colere mesme d'une marastre, & obtient d'elle quelque chose pour manger. Les amans par leurs douces paroles & par leurs gestes flatteurs viennent à bout de la fermeté de leurs maistresses. Un homme en colere parle avec force & vehemence, afin épouvanter: celui qui craint parle bas & d'une voix tremblante, pour se tirer du peril: les personnes tristes parlent d'un ton foible & sans force, afin que nous leur portions de la compassion: celles qui sont dans la joie sont honnestes & gayes, afin de divertir. C'est ainsi que chacun est à soi-mesme Rhéteur & Orateur, & qu'il imagine l'expression qu'il sçait estre la plus propre pour persuader & toucher les autres. Bien plus la passion, & le violent desir qu'on a de quelque chose dicte à un chacun, mesme aux plus ignorans, des figures de Rhetorique & des manieres de s'exprimer. Medée qui à ce que je crois, ne sçavoit pas la Rhetorique, fait une Epizeuxe en souhaitant

cupit ; Epizeuxin facit. *Da ; da ;* (inquit) *per auras curribus patris vehi.* Dido , iracunda & commotior ἀντίθετα (*opposita*) loquitur , *Flectere si nequeo superos , Acheronta movebo.* Penelope ob mariti absentiam dolens ἐυχὴν (*votum*) format : *O utinam tunc cum Lacedæmona , &c.* Pastoribus apud Maronem modo Aposiopesin imperat indignatio , *Novimus & qui te :* modo obliquam Interrogationem vehementius asseverandi studium , *Non ego te vidi Damonis , &c.* Ut Rhetoricæ regulas non necesse sit ab Hermagora , aut Molone , aut Siculis petere , cum cuique nostrum eas dictent animi impetus & studia. Quod si verum est , quid mirum , Græcos , gentem acutam & controversam valde , in hoc annixos fuisse , ut cum rei bellicæ studiis dicendi exercitationem , cum casside linguæ , cum oleæ præmiis facundiæ laudem gloriamque conjunxerint , tunc maxime , cum regna urbesque per eloquentiam potius , quam armorum vim expugnandæ essent. Quis Mercurius ille λόγιος (*Interpres*

tant passionnément certaine chose. Fai, fai, dit-elle que je sois portée dans l'air dans le Char de mon Pere. Didon, en colere & plus emeuë fait une Antitheſe, ſi je ne puis, dit-elle, fléchir les Dieux du Ciel, je remuerai & ferai ſoulever les Enfers. Penelope affligée de l'abſence de ſon Epoux, forme un vœu pour ſon retour. Pleuſt à Dieu, dit-elle, que lorſqu'il s'en fut à Lacedemone, &c. dans Virgile la colere fait faire à des Bergers tantoſt une Apoſtopéſe, comme en ces paroles, nous ſçavons qui vous eſtes, &c. tantoſt une interrogation oblique & détournée pour mieux perſuader de ſon affection, par exemple dans ces paroles. Ne vous ai-je pas veu, meſchant que vous eſtes, tendre des pieges au chevreau de Damon. De ſorte qu'il n'eſt pas neceſſaire d'aller chercher des regles de Rhetorique dans Hermagore, dans Molon, ou chez les Siciliens, puiſque l'impetuoſité de l'eſprit & la paſſion en dictent à chacun de nous. Que s'il eſt ainſi, quelle merveille que les Grecs qui eſtoient un peuple ſubtil & grand amateur de diſputes ayent eu un ſoin tout particulier de joindre l'Art de bien dire avec celui de la guerre, la beauté du langage avec le caſque, la louange & la gloire de la politeſſe du diſcours avec les Couronnes d'Oliviers, ſur tout ayant à conque-

rir

terpres) sive Hermes fuit? me judice, orator exercitatissimus fuit, ob facundiam pro numine habitus. Quales Nestor, Menelaus, Ulysses? oratores Græci fuere, in quorum verbis vis ἕλκυσμὸς (*tractoria*) fuit & facultas ducendi homines, quo vellent. Et expediebat sane tales ad Trojam mitti, cum, non classibus solum & flammis, sed tropis quoque & schematibus, vincendi essent rudiores Asiatici. Graviter & prudenter locutus est Solon, oratorum Athenensium fere primus, ut Pisistrato imperium affectanti resisteret. Contra suavis fuit Pisistrato & flexanima dictio, ut populi animos deliniret & regno potiretur. Aristoteles incredibili tum dicendi copia, tum etiam suavitate apud Alexandrum effecit, ut totam Græciam administram habuerit in scribenda Animalium historia. Demosthenes ad ἄνδρας ἀθηναίους (*viros Athenienses*) loquens Philippum Græcia arcuit, donec ab Harpalo corruptus argentangina laborare cœpit. Tantum potuit Atticismis suis Demades, apud eundem regem, ut non seipsum tantum,

rir des Royaumes & à prendre des Villes par le moyen de l'Eloquence plutoſt que par celui des armes. Quel a eſté l'Interprete Mercure autrement Hermes? ç'a eſté à mon avis un trés habile Orateur, que ſon éloquence a fait paſſer pour un Dieu. Quels ont eſté Neſtor, Menelaus, Ulyſſe? des Orateurs Grecs dont les paroles avoient une vertu & une force qui entraiſnoit & qui faiſoit tourner les hommes où ils vouloient. Et certainement c'eſtoient des gens comme eux qu'il falloit envoyer à Troie, puiſque les Aſiatiques groſſiers ne doivent pas pas eſtre vaincus ſeulement par des flottes & par le feu, mais encore par des troupes & des figures de Rhetorique. Selon un des principaux Orateurs Atheniens, parla fortement & avec beaucoup de ſageſſe pour empeſcher que Piſiſtrate ne ſe rendiſt maiſtre de l'autorité ſupreme, à laquelle il aſpiroit. Piſiſtrate au contraire parla avec beaucoup de douceur & d'une maniere fort touchante, afin d'adoucir le peuple, & s'emparer enſuite de la puiſſance ſouveraine. Ariſtote ſceut par ſon eloquence incroyable, de meſme que par ſa douceur, ſi bien faire auprés d'Alexandre, que toute la Grece fut obligée de lui donner les moyens de compoſer l'hiſtoire des Animaux. Demoſthene par le diſcours qu'il fit aux Atheniens

em-

tum, sed & bis mille Athenienses prælio ad Chæroneam captos gratis rex remiserit. Dum bellis asserenda fuit Græcia, prolatandi fines, arcendi Macedones & Persæ, viguere oratores maximi. Scilicet, dicendi splendide, graviter, acriter & acute necessitatem ipsis imposuit, defendendi imperii necessitas. Quamobrem captis à Sylla Athenis, languit Atticorum Suada, & fatiscente Cecropidarum gloria, elanguit dicendi facultas, dejecta simul sceptri & linguæ, armorum & oratorum majestate, fulgore, impetu. A Græcis loqui disertius didicere Romani, sive ad bella inflammandi essent civium animi, sive componendæ seditiones, sive exigendus urbe conjuratorum princeps, sive objiciendus publicæ infamiæ futurus Triumvir, sive Reipub. vindicanda salus, sive persuadendum aliud quid, cujus Romani Imperii interesset. Tunc magna C. Cethegi, Catonis Censorii, Scipionis Africani minoris, Lælii & Servii Galbæ fama fuit. Licet alium dicendi vis, alium majestas, alium elegantia, alium

lenita

empeſcha que Philippe n'entraſt dans la Gréce, mais s'eſtant enſuite laiſſé corrompre par Harpale, il commença d'eſtre ſujet à la maladie de l'argent. Les Atticiſmes de Demades eurent tant de pouvoir ſur l'eſprit du meſme Philippe, que ce Prince renvoya gratis non ſeulement Demades, mais encore deux mille autres Atheniens qui avoient eſté faits priſonniers à la bataille de Cheronée. Pendant que la Gréce a eſté en guerre pour maintenir ſa liberté, pour eſtendre ſes limites, pour repouſſer les Macedoniens & les Perſes, ç'a eſté alors que de trés grands Orateurs ſe ſont rendus celebres, parce que la neceſſité de défendre leur Pays, leur impoſoit celle de parler d'une maniere éloquente, grave, forte, & ſubtile. En effet Athenes n'eut pas plutoſt eſté priſe par Sylla que l'Eloquence de ſes Peuples perdit toute ſa force. La gloire des Cecropides eſtant peri, l'art de bien dire ceſſa auſſi-toſt, la grandeur, l'éclat, & l'impetuoſité du Sceptre & de la langue, des armes & des Orateurs eſtant venuës à manquer en meſme temps. Les Romains ont appris des Grecs à parler plus éloquemment, ſoit qu'ils euſſent à exciter leurs Citoyens à la guerre, ſoit qu'ils euſſent à empeſcher des ſeditions, ſoit qu'ils euſſent à chaſſer de leur Ville un Chef de conjurés, ſoit qu'ils

euſ

lenitas Græcanicæ similis erexerit. Quos secuti sunt, Cæsar Dictator & Cicero, Bruti quidem testimonio fractus & elumbis, Calvi solutus & enervis, sed plurium & sequentium omnium seculorum, eloquentiæ Romanæ facile Princeps. Omnibus hoc studium fuit, ut docerent, delectarent, moverent. Quæ tria non æque ab omnibus præstita, nec singulis omnem laudem, nec nullam concessere. Et quanquam post Tullium exstiterint Viri disertissimi, tamen inde à Symmachi temporibus, deficiente & vergente in pejus Romano Imperio, minus glorioſe & pugnavere & peroravere Quirites, ut nesciam, an armorum succeſſus eloquentiam, an hæc armorum audaciam fiduciamque magis erexerit. Hoc omni seculo compertum, apud eruditos populos, animosius inter bellorum furores & tubarum strepitus pro aris & focis declamasse oratores, sive in hostem vibranda esset oratio, sive de victo hoste triumphandum.

Quo nos ævo vivimus, amplissime Vicoforti, etiam loquimur mortales, & loqui conamur, ut persuadeamus.

Et

eussent à rendre mépriſable quelque Triumvir futur ; ſoit qu'ils euſſent à aſſurer la conſervation de la Republique, ou à perſuader quelqu'autre choſe qui regardaſt ſon bien & ſon avantage. Alors la reputation de C. Cethegus, de Caton le Cenſeur, du jeune Scipion l'Africain, de Lelius & de Servius Galba devint trés celebre. Quelques-uns d'entr'eux s'eſtant rendus conſiderables par leur facilité à s'exprimer, les autres par l'élevation de leur diſcours, les autres par l'élegance de leurs paroles, les autres enfin par la douceur de leur prononciation, ſemblable à celle des Grecs. Aprés eux vinrent le Dictateur Céſar, & Ciceron que Brutus à la verité traite d'Auteur peu lié & ſans force, & que Calvus dit eſtre fade & languiſſant, mais que pluſieurs de ce temps-là auſſi bien que tous les ſiecles ſuivans regardent comme le premier & le plus éloquent des Orateurs Romains. Tous ces grands perſonnages ſe ſont étudié à inſtruire, à plaire, & à toucher : à la verité ils n'ont pas tous également rempli ces trois choſes, mais comme nacun d'eux n'a pas eu toute la louange, & toute la gloire, il n'y en a auſſi eu aucun qui n'en ait receu quelqu'une. Ce n'eſt pas qu'aprés Tullius Symmaque, l'Empire Romain baiſſant de plus en plus, les Empereurs & la Nobleſſe ont com-

Et inter patriæ bella ſecuri peroramus. Verum uti infantes paternas maternasque voces balbutientes imitantur, ita veterum Græcorum & Romanorum in dicendo imitatores ſumus, & umbræ, & priſcæ facundiæ abortus & ſimulachra. Cum diſerti quibuſdam videmur, loquaces ſumus, aut verboſi nimis & remiſſi; dum acumina affectamus, res magnas minutiſſimis & rancidis ſententiis frangimus, nec niſi fumos ex antiquitatis luce damus. Nec tamen ſilendum propterea poſteris, ſed loquendum quoque, ne linguam ferrugo occupet, aut ſilentiariis adſcribamur; præſertim titulo profeſſores, qui audiri ſe malunt non eloquentes, quam non loquentes. Maxime, cum quæ Veteres ad loquendum impulerunt cauſæ, etiam nos movere poſſint, nempe, hoſtium odia, victoriarum gloria, Principum felicitas & fortuna, quæſita in rebus humanis honeſta voluptas, & rei vel nullius, vel ſtupendæ exaggeratio. Me quod attinet, dum in illuſtri Amſtelodamenſium Gymnaſio inter Philoſophorum triſtes cathedras verſor, &

Thomæ,

combattu & harangué avec moins de gloire; cela fait que je doute si c'eſt le ſuccés des armes qui a élevé l'éloquence, ou l'éloquence qui a plus élevé l'audace & la confiance des armes. Cé qu'il y a de certain eſt que dans tous les ſiecles, parmi les peuples ſçavans les Orateurs ont au milieu des fureurs de la guerre, & du bruit des trompettes, declamé avec plus de force & de chaleur pour leur patrie, ſoit qu'il fuſt queſtion d'exciter à la guerre contre l'ennemi, ou qu'il s'agiſt de triompher de lui.

Dans le ſiecle où nous vivons, trés Illuſtre Vicquefort, nous parlons auſſi nous autres mortels, & c'eſt pour perſuader que nous prenons ſoin de parler. Les guerres de noſtre Patrie n'empeſchent pas que nous ne parlions en toute ſeureté. Mais comme les enfans qui ne font encore que begayer, imitent les paroles & la prononciation de leurs Peres & de leurs Meres, nous ſommes de meſme en parlant en public les imitateurs des Grecs & des Romains, & ſeulement les ombres, les avortons & les phantoſmes de l'ancienne éloquence. Lorſque nous paroiſſons polis & éloquens à quelques-uns, nous parlons beaucoup & meſme trop, nos paroles eſtant ſans force & languiſſantes. Lors que nous affectons d'eſtre ſubtils, nous aviliſſons les plus grandes choſes par des ſentences

Thomæ, Scoti, Cajetani, aliorumque ingeniosissima commenta, sine Atticismis & Romanis leporibus, eloquor, voluptas subinde me cœpit, ad vetera litterarum studia recurrendi, & deterſa Professoriæ linguæ scabricie, eam affectandi dictionem, quæ Philosophorum subtelliis minus est familiaris & cõveniens. Volebam etiam ab ea urbe non exulare voces veteris Latii, in qua barbaras Persarum, Arabum, Afrorum, Moschorum indies audimus. Nec dixi sine delectu. Cum primum Metropolin hanc ingressus essem, (annus jam est duodecimus) mercimoniis toto orbe celeberrimam, docui mercatores sapienter & ex Stoicorum rigidis præceptis mercari, ea oratione, quæ Scholæ nostræ inauguralis fuit, & *Mercator sapiens* inscribitur. Cum de Machiavello apud viros maximos & politicos incidisset sermo, & de nefario scriptore benignius quidam sentirent, dixi de *Bono Principe*, & ostendi, non indicari ab illo, quis Principum vivendi mos sit, sed quid Principem facere oporteat, non historici illum & narratoris, sed præceptoris & suasoris partibus fungi. Cumque inter Oratoris scopos sit delectatio, dixi alibi de *Ente rationis*, hic de

Ente

basses & desagreables, & nous ne donnons que la fumée de la lumiere de l'Antiquité. Nous ne devons pas neaumoins à cause de cela demeurer dans le silence à l'égard de la posterité, mais nous devons parler, afin que la rouille du vice n'occupe & ne gaste nostre langue, ou que nous ne soyons pas mis au nombre des silentiaires; cette obligation regarde encore plus particulierement les Professeurs qui aiment mieux passer pour des gens sans éloquence que de ne point parler, sur tout parce que nous pouvons avoir les mesmes raisons de parler qu'ont eu les Anciens; comme la haine de nos ennemis, la gloire de la victoire & des avantages qu'on remporte sur eux, le bonheur des Princes, les plaisirs honnestes de la vie, & l'exageration de quelque chose imaginaire ou surprenante. Pour moi qui suis entre les tristes chaires des Philosophes, & qui parle des ingenieuses resveries de Thomas, de Scot, de Cajetan, & autres, sans me servir d'Atticismes ni des agrémens de l'éloquence Romaine, j'ai souvent envie de reprendre mes anciennes études des belles lettres, de quitter le langage grossier des Professeurs, & de me servir d'expressions differentes de celles dont les Philosophes se servent ordinairement dans leurs Ecoles. Je souhaitois aussi que les mots de l'ancien Latium restassent en cette Ville, où l'on entend tous les jours le langage

Ente Reali, sive Re, eo dicendi genere, quod nequaquam Catoni Frontem corrugare possit & suparcilium adducere fastidioso auditori. Est ea hominum, mi Vicoforti, conditio, ut θαυματοποιίας (*miracula*) ament, & quidquid admirandum, suspiciant & venerentur. Quare fuit, cum de *Animæ & Cœli admirandis* verba feci, ne semper trita loquendo, somnolentos adspectarem auditores. Nec ignoras, inter tympana & tubas, classes & classica Batavos vivere, & Hispanorum metuendam fortunam assiduis bellis fatigare, victoriis terra marique partis claros. His excitatus, in *Panegyricos* digressus fui, nec suasoriis contentus laudavi Auriacos, Fœderati Belgii Patres, Remp. florentissimam, quæ pacatis domi rebus, profligata tyrannide, domito Oriente, attrito Occidente, quicquid Universi terminis capitur, nominis sui & rerum gestarum fama implevit. Denique cum à rebus divinis minime alienam esse facundiam, grandibus exemplis ostenderint priscæ Ecclesiæ lumina, Basilius, Chrysostomus, Ambrosius & Hieronymus, aliique facundissimi Scriptores Græci ac Latini, conatus fui de *Præsepi* Servatoris Christi & *Cruce* ejus co-

barbare des Perſes, des Arabes, des Afrequains, & des Moſcovites. Je n'ai pas non plus parlé en public ſans avoir choiſi mes ſujets. D'abord que je fus dans cette Ville Metropole, trés celebre dans tout l'Univers par ſon commerce, ce qui arriva il y a douze ans, je fis à l'ouverture de nos Ecoles un diſcours que j'intitulé, le ſage Marchand, pour apprendre aux Marchands à trafiquer avec prudence & ſelon les regles ſeveres des Stoiciens. Des perſonnes trés conſiderables & des Politiques avec qui j'eſtois, eſtant venuës à parler de Machiavel, & quelques-unes d'entr'elles jugeant trop favorablement de ce dangereux Ecrivain, je fis le diſcours du bon Prince, & montré que Machiavel ne parle pas de la maniere ordinaire de vie des Princes, mais de ce qu'un Prince doit faire; & qu'il ne parloit pas comme un hiſtorien qui rapporte ſimplement quelque fait, mais comme un Maiſtre qui inſtruit, & comme une perſonne qui donne un conſeil. Comme la variation des ſujets des Orateurs donne du plaiſir, j'ai parlé tantoſt de l'Eſtre de Raiſon, & tantoſt de l'Eſtre Réel, & ai traité l'un & l'autre d'une maniere qui n'auroit pas fait rider le front à Caton, ni lever les ſourcils à un auditeur delicat & difficile à contenter. Les hommes, mon cher Vicquefort, ſont faits d'une maniere qu'ils aiment

copiosius & ornatius loqui, ne ingrati arguamur in illum, à quo omnis hæc dicendi facultas profecta est.

Tibi, Nobilissime Vir, hoc Orationum Mearum Opusculum inscribo, non uno nomine. Primum est, quod his ipsis studiis, quibus ad humanitatem & elegantiam omnem informamur, jam inde à teneris imbutus sis, & facundiam tuam, si non in Scholis declamando, in Aulis apud Principes & terrarum Rectores, scribendo prolixe explices. Alterum est, quod recitantem hæc ipsa me sæpius audiveris, ut monere jam necesse habeam, recitatæ orationis vim majorem esse, quam scriptæ: cum illam dicentis affectus accendat, acuat, attollat, hæc vero, dum motus animi abest, flaccescat lecta. Tertium est, sanctum illud & venerabile amicitiæ nomen, quam tecum, ex quo pedem in Urbem hanc intuli, perpetuam colui, & conservavi. Dicam ingenue. Multa hujus civitatis decora sunt, quæ me afficere solent, ædium undiquaque conspectus pulcherrimus, stupenda Martis robora, classes & armamentaria, mercatorum frequentia, comitas, solertia, peregre advenientium, etiam

ex

les choſes ſurprenantes, & ont de la veneration pour tout ce qui eſt merveilleux. C'eſt pour cette raiſon que lorſque j'ai parlé de l'ame, & des merveilles du Ciel, j'ai eu ſoin de ne pas dire toûjours des choſes communes, de crainte d'avoir des Auditeurs qui s'endormiſſent. Vous n'ignorez pas que les Hollandois vivent entre les tambours & les trompettes, entre les flottes & les Signaux de combat; & qu'aprés s'eſtre rendus celebres par leurs victoires ſur Terre & ſur Mer, ils traverſent par de continuelles guerres la fortune redoutable des Eſpagnols. Ces choſes m'ayant donné du courage, je ne me contentai pas de faire des diſcours propres à perſuader, mais je me mis à faire des Panegyriques, & fis l'Eloge des Princes d'Orange les Peres des Provinces Unies. Je fis auſſi celui de de noſtre trés floriſſante République qui aprés avoir eſtabli la paix chez elle, banni la tyrannie de ſon Pays, domté l'Orient, ruiné les forces de l'Occident, a rempli tout l'Univers de la gloire de ſon nom & de ſes exploits. Enfin comme l'Eloquence n'eſt nullement incompatible avec les choſes divines, que les beaux exemples de ces grandes lumieres de la primitive Egliſe, Baſile, Chryſoſtome, Ambroiſe, Jeroſme, & d'autres trés éloquens Ecrivains Grecs & Latins en ſont autant de preuves évidentes, j'ai taſché de parler plus au long & d'une maniere

ex alio orbe, mores; lingua, vultusque diversissimi, mercium receptacula, quibus aëris, terræ, aquarum spolia asservantur, templa, turres & sublimes passim Phari. Verum oculorum hæc solummodo oblectamenta sunt & pabula, quibus prætuli semper amicorum aliquot suavissimam consuetudinem, quæ mihi in agris pro vehiculo est, in urbe pro delitiis, in conviviis pro nectare, in funeribus pro solatio, in cymbulis & aquis pro Sirenibus, in ambulacris & porticibus pro pictis tabellis. Inter hos familiam & agmen Te duxisse non dubitas, vel cum illorum invidia, qui & Te & me amant tenerrime: nec enim dum Te totum occupabam & possidebam, aliorum æque esse poteras. Utique exosculatus in Te fui virtutes summas, doctrinam, antiquitatis Græcæ & Romanæ curam studiumque, comitatem, candorem, fidem, quibus me, ceu compedibus & numellis ita N. T. devinxisti, ut jam avelli, nisi fato possim. Et cum nominis tui gratiam lateforis, cum litteris officiisque publicis privatisque, diffuderis & diffundas indies, etiam me hic illic, velut incertam epistolam, aulis intulisti, & eorum favore totum

plus élegante de la Créche, & de la Croix de Christ nostre Sauveur, afin que nous ne passions pas pour des ingrats envers celui qui est l'Auteur de toute Eloquence.

Plusieurs raisons, Monsieur, m'engagent à vous dedier ce petit Livre d'Oraisons que j'ai composées. La premiere est, que vous vous estes appliqué dés vostre jeunesse aux estudes qui nous forment aux belles lettres & à l'élegance, & que vous deployez vostre éloquence, non à la verité dans les Ecoles, mais dans les Cours & en presence des Princes & de ceux qui gouvernent les peuples. La seconde raison est que vous m'avez si souvent entendu parler sur ce sujet, que je suis maintenant obligé de vous avertir, qu'une Oraison qu'on a prononcée en nostre presence fait plus d'effet qu'une qui aura esté simplement mise par écrit; puisque l'action de celui qui parle donne à la premiere plus de feu & de vivacité, & la rend plus animée & plus élevée tout ensemble; au lieu que la seconde qui est destituée de toute action perd sa force quand on l'a leuë. La troisiesme raison est l'amitié que j'ai toûjours entretenuë avec vous depuis que je suis en cette Ville. Je confesse ingénument que cette ville a plusieurs belles choses qui me touchent fort & qui me donnent souvent beaucoup de plaisir; comme l'aspect si agreable de tant de maisons; les forces prodigieuses de

Mars,

tum involvisti, quibus mihi male velle, religio est. Hæc testatus apud alios sui sæpius, jam testor publice, hac nominis Tui Inscriptione quam præ se fert libellus noster, quo cultam hactenus, & gliscentem assiduis incrementis, amicitiam Tibi oppignero. Eam æternam faxit, Te vero Tuosque hic sospites, tibi beatos velit ipsa Æternitas. Amstelodami 20. Junii, 1643.

Nobilitatis Tuæ

Cultor observantissimus

G. BARLÆUS.

FINIS.

Admonitio pro Lectore.

IN hanc Editionem Latino-gallicam, Lector, quæ post Editionem Latinam, & Clarissimi Plessæi Gallicam Versionem, nunc prodit, sphalmata aliquot, in paginis nempe latinis, partim Typothetarum incuriâ, partim festinatione, irrepserunt: de quibus ideò Te monendum duximus, ne hæsitares, quæque arbitrio tuo corrigenda relinquimus, cùm tempus ad schedulam Erratorum conficiendam nobis desit. Vale.

Mars, le grand nombre de vaisseaux, & les Arcenaux; la quantité, l'honnesteté, & l'adresse de ses Marchands; les mœurs, la langue, & l'air different des Estrangers qui y viennent, mesme du nouveau monde; les Magazins des particuliers, où l'on tient les dépouilles de l'Air, de la Terre, & de l'Eau; les Eglises, les Clochers & Tours, & les hauts Phares qu'on y voit çà & là. Mais toutes ces choses ne font que divertir la veuë, & attirer nos regards. Pour moi je leur ai toûjours preferé la douce & agreable conversation avec quelques-uns de mes amis. C'est elle qui me tient lieu de voiture à la Campagne, de delices dans la ville, de Nectar dans les festins, de consolation dans les funerailles, de Syrenes dans les bateaux & sur l'Eau, de Tableaux & de peintures dans les Allées & dans les galleries. Entre ces amis, Monsieur, vous ne doutez point que vous & vostre famille n'ayez tenu le premier rang, malgré mesme la jalousie de ceux qui vous aiment tendrement vous & moi: car pendant que je possedois toute vostre amitié, vous ne pouviez pas en avoir autant pour d'autres. Pour vous dire la verité j'ai toûjours admiré en vostre personne ces grandes vertus, l'érudition, l'estude & l'amour de l'Antiquité Grecque & Romaine, l'honnesteté, la sincerité, & la fidelité, qui sont comme autant de

fers

...s & de liens qui m'ont si fort attaché à vous que je ne sçaurois maintenant en estre separé que par la mort. Et comme vous vous estes fait & faites encore connoistre tous les jours fort loin au dehors par vos lettres & par les services que vous avez rendus tant au public qu'aux particuliers; vous m'avez aussi porté çà & là dans les Cours, comme une lettre sans adresse certaine, & m'avez procuré la faveur de personnes qui se seroient fait un scrupule de me vouloir du mal. C'est ce que j'ai souvent fait sçavoir à d'autres, & ce que je tesmoigne encore publiquement par l'inscription de vostre nom, que j'ai mis à la teste de ce petit livre qui est comme un gage de l'amitié que j'ai entretenuë jusqu'à present avec vous & qui augmente continuellement. Dieu veuille qu'elle soit éternelle, & que vous & tous ceux qui vous appartiennent jouissiez toûjours ici bas d'une parfaite santé, & soyez en l'autre monde éternellement heureux. C'est ce que vous souhaite,

Monsieur,

Vostre trés humble & trés obeissant Serviteur.
G. BARLEE.

A Amsterdam le 20. Juin 1643.

FIN.